LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE Paquet

EDITION GENERALE

l'Action
CATHOLIQUE

LA SALLE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 MARS 64 CS 4048

LE TEMPS QU'IL FERA

Ensoleillé et très chaud aujourd'hui. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec : 85°. Aperçu pour demain : Quelques nuages avec possibilité d'orage dans l'après-midi. Chaud et humide.

57e ANNEE — Numéro 17,096 — QUEBEC — MARDI 23 JUIN 1964

Position des partis non changée à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Les élections complémentaires de lundi n'ont rien changé dans la position des partis en Chambre et ont laissé les politiciens heureux. Le premier ministre Pearson a remarqué que les résultats constituaient "un appui satisfaisant de la politique du gouvernement" d'après une source d'information du parti libéral. Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a déclaré qu'il était heureux du résultat.

M. Carl Legault, 41 ans, propriétaire d'un magasin de meubles à Sturgeon Falls, Ontario, a été élu dans le comté de Nipissing, du nord ontarien. Ce comté était autrefois représenté par feu John Garland, ministre du Revenu dans le cabinet Pearson.

Un membre du parti libéral a révélé que M. Legault avait remporté des majorités auprès des personnes de langue anglaise aussi bien que de langue française du comté, et que le comté de Nipissing pouvait être considéré comme un comté typique du nord de l'Ontario.

Faisant le point, il a déclaré: "La question du drapeau ne nous nuira pas, au contraire, elle va nous aider".

A Saskatoon, Mme Eloise Jones, veuve de l'ancien député conservateur Harry Jones, a conservé le siège contre M. Sid Buckwold, ancien maire de Saskatoon, qui avait reçu la promesse d'entrer dans le cabinet s'il était élu.

GAINS

M. Diefenbaker a déclaré que Mme Jones, mère de quatre enfants et psychiatre, constituerait une addition importante à la Chambre des Communes.

Une source libérale a déclaré que le résultat remporté par M. Buckwold était "réellement impressionnant". Les libéraux considèrent ce comté comme "traditionnellement, le plus solide de la Saskatchewan". M. Buckwold était un candidat de taille et l'élection complémentaire a montré une augmentation de la force des libéraux en Saskatchewan, a-t-elle déclaré.

Les résultats ont aussi montré des gains impressionnants pour le Nouveau parti démocratique. A Nipissing, le vote NPD a été 50 pour cent plus élevé qu'il l'avait été l'an dernier lors de l'élection générale.

Les observateurs politiques ont été incapables de dire où sont allés les votes du Crédit social au cours de l'élection complémentaire. Le Crédit social avait présenté des candidats dans les deux comtés lors de l'élection générale de l'an dernier, mais n'a contesté aucun des sièges cette année.

MARGES

Bien que les deux partis aient conservé aux Communes les sièges qu'ils avaient antérieurement, ils accusent des gains sur leur adversaire. Au cours de l'élection générale, les libéraux avaient remporté le comté de Nipissing par une marge de 2.3 à 1 et les conservateurs avaient remporté le siège de Saskatoon par une marge de 2 contre 1.

Au cours des élections complémentaires, la victoire libérale a été remportée par une marge de 1.7 à 1 et les conservateurs ont remporté le siège de Saskatoon par une marge de 1.15 contre 1.

La position des partis à la Chambre est maintenant de 128 sièges pour les libéraux, de 97 pour les conservateurs, 13 pour les créditistes, neuf pour le Crédit social et 17 pour le NPD. Un siège est vacant.



• Le rallie des Droits civils concentre l'intérêt des Américains . . . et particulièrement des Noirs, à Chicago. Le bill des droits civils changera la face des choses. Téléphoto UPI)

Ordre du défilé de la St-Jean

Le défilé patriotique de la St-Jean se déroulera mercredi dans les rues de la Vieille Capitale. Voici le parcours qui sera emprunté: Avenue des Oblats, rue St-Vallier, boulevard Charest, rue de la Couronne, rue du Pont Drouin, 4ème Rue, 3ème Avenue, Chemin de la Canardière jusqu'à l'église Saint-Pascal de Maizerets. Le défilé se mettra en branle à trois heures précises.

Voici l'ordre du défilé:

ORDRE DU DEFILE PATRIOTIQUE

CHARS

1—Police de la ville
2—Radio-police, Chef Gérard Girard
3—Drapeaux de la province de Québec
4—Les Cadets Champlain de la Marine Royale canadienne
5—Les Diplomates de Québec
1—6—Le char thème: "Chansons du Canada français" Don de Maurice Pollack Limitée
7—Les Jouvencelles de Charlesbourg
8—Fanfare du Royal 22e Régiment
2—9—"Vive la Canadienne" Don de la Régie du Royal 22e Régiment
10—Détachement de l'Armée canadienne, Royal 22e Régiment
11—Patro Roc-Amadour "Les Dynamiques"
3—12—"Bonhomme Bonhomme" Don de Steinberg Limitée
13—La Garde Champlain
14—Les Eclairs de Sainte-Monique les Saules
4—15—"L'Héritage" Don des Caisses Populaires de la Ville et du District de Québec
16—Les Cadets Saint-Jean-Baptiste
17—La Fanfare de Baie Saint-Paul
5—18—"Mes Cousins"
19—Patro Saint-Vincent de Paul de Jonquière
6—20—"Joli Tambour" Don du Ministère de l'Education
21—Les Jeunes Lyres de Québec-ouest
7—22—"Quand les hommes vivront d'amour" Don de Vachon Inc.
23—Les Jouvenceaux du Patro de Charlesbourg
24—La Garde Salaberry
8—25—"Feuilles de Gui" Don du cabinet du Premier Ministre et des membres du conseil exécutif
26—Les Majorettes Cap Diamant de Québec
27—La Garde Notre-Dame de la Paix
9—28—"Envoyons d'l'avant" Don de la Société provinciale des Epiciers Inc.
29—La Garde Montcalm
30—L'Oeuvre des Vendeurs de Journaux
10—31—"Jack Monoloy" Don du Ministère des Terres et Forêts
32—La Garde Saint-Joseph de Québec
33—Les Grenadiers Kiwanis de Shawinigan
11—34—"Bing sur la Ring" Don du Conseil des Producteurs de Pâtes et Papiers du Québec
35—La Garde juvénile Sainte-Jeanne-d'Arc
36—La Garde Sainte-Jeanne-d'Arc
12—37—"Partons la Mer est Belle" Don du Ministère de l'Industrie et du Commerce
38—La Clique Laurentie du Patro de Charlesbourg
13—39—"Le Ciel se marie avec la Mer" Don de la maison Simpsons-Sears
40—Les Cavaliers de Drummondville
14—41—"Au Bassin Louise" Don de la Banque Canadienne Nationale
42—La Clique Maska du Patro Saint-Paul de Saint-Hyacinthe
15—43—"Auprès de ma Blonde" Don du Syndicat de Québec Limitée
44—Les Etoiles de Québec
45—Patro Saint-Vincent de Paul de Québec
16—46—"Sur l'perron" Don de la Mutuelle S.S.Q.
47—Les Harmonistes Notre-Dame de la Recouvrance
17—48—"Si Abraham savait" Don du Cercle des Philanthropes de Québec
49—Les Rayons d'Or de Sainte-Brigitte de Laval
18—50—"Nos souvenirs sont des papillons" Don de la Compagnie Paquet Limitée
51—Les Cadets Saint-Dominique
52—Les Cadettes de Saint-Malo
19—53—"Les Amours Anciennes"
54—La Clique Alouette du Patro Laval
55—Voitures du cortège des dignitaires
56—Les Messagères d'Orsainville
20—57—"Vieux piano"
58—Les Zouaves pontificaux canadiens
59—La bannière de Carillon
60—La Compagnie de sécurité et de service
21—61—"Le Patron National des Canadiens Français" Don des sections locales de la SSJB de Québec
62—Escorte de la police municipale

Force irrésistible du Québec (Filion)

BANFF, Alberta (P.C.) — L'intervention du gouvernement québecois dans le secteur économique est irréversible et ira même en s'accentuant, a déclaré hier M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement du Québec. Dans sa communication qui a été présentée hier à la conférence nationale sur l'unité canadienne, M. Filion précise que le gouvernement du Québec est le seul outil d'importance dont les Canadiens français disposent pour façonner une économie dans laquelle ils peuvent jouer le rôle qui leur revient.

M. Filion n'était pas présent aux assises à huis clos auxquelles participent 45 personnalités éminentes du monde des affaires, de l'industrie et de la politique au Canada.

Notant que la théorie socialiste connait peu de succès au Québec, il a insisté par ailleurs sur le fait que le planisme rencontrait l'approbation générale.

"Cette économie planifiée nécessite l'intervention du gouvernement de la province de Québec de façon à mettre en oeuvre une politique rationnelle de mise en valeur des richesses naturelles, dit-il.

"Il s'agit à toute fin pratique de favoriser la transformation de ces richesses à l'intérieur des limites du Québec de façon à offrir de nouveaux emplois à l'effectif ouvrier".

AVANTAGES

La présence d'abondants gisements de minerai de fer, la facilité du transport par eau et un riche potentiel d'énergie électrique et de main-d'oeuvre semblent favoriser la création d'une industrie lourde au Québec.

"Est-ce que cette industrie aura un caractère purement privé ? Sera-t-elle une entreprise d'Etat ?

"Il y a tout lieu de croire que chacune de ces formules sera écartée et qu'il s'agira plutôt d'une entreprise mixte, où l'entreprise privée, par l'intermédiaire de plusieurs groupes aura une importance prépondérante, le gouvernement du Québec conservant cependant des intérêts minoritaires".

Expliquant le désir du Québec de parvenir à une autonomie fiscale, M. Filion a souligné que cette province "était un vaste chantier de construction où les plus imposants barrages au monde sont en voie de construction, où l'aménagement d'un réseau routier des plus modernes se poursuit à un rythme endiablé en prévision de l'Exposition universelle et mondiale de 1967 et où l'enseignement secondaire gratuit est en train de devenir réalité dans le plus bref délai possible".

Il n'est pas étonnant que ce désir d'expansion ait pris la forme de requêtes pour obtenir de nouvelles sources de revenu.

"Tout autre gouvernement provincial confronté par des besoins identiques aurait adopté la même attitude", déclare M. Filion.

M. GARIGUE

Dans une autre communication, M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal a déclaré que les Canadiens français s'étaient faits en général à l'idée que le Québec est leur mère-patrie et, par voie de conséquence en étaient arrivés à la conclusion que l'autonomie provinciale était la seule solution à leur problème d'identité nationale.

"C'est pourquoi l'autonomie paratisme ne doivent pas être pris à la légère car ils représentent un élément majeur de l'identité canadienne-française, a-t-il ajouté.

"A moins qu'on ne donne acte sans tarder des requêtes du Canada français pour l'obtention d'un statut national et que le dialogue engagé subséquemment ne soit suffisamment sérieux pour en arriver à une solution fondamentale la décision des Canadiens français pourrait être unilatérale."

Le professeur Guy Dozois, de la section de science politique de l'université d'Ottawa a précisé pour sa part que le Québec désire que le gouvernement fédéral devienne l'expression d'un Canada binational.

ENQUÊTE SÉRIEUSE

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement a décidé de faire enquête sur les accusations de violation des droits de l'homme en rapport avec la loi d'immigration. Un avocat de Toronto, M. Joseph Sedgwick, a été chargé de tenir cette enquête.

Le ministre de l'Immigration, M. René Tremblay, a annoncé la nouvelle aux Communes, lundi. Il a déposé sur la table des Communes une lettre écrite à M. Sedgwick par le ministre de la Justice, M. Favreau. Ce dernier prie le commissaire de tenir instruction sur toutes les accusations formulées aux Communes concernant le traitement injuste dont auraient été victimes des immigrés et concernant toutes les allégations avancées à ce propos.

Au cours des dernières semaines, une série de questions ont été posées aux Communes au sujet de Grecs et d'autres nationaux qui auraient été détenus dans les prisons canadiennes durant des laps de temps considérables avant que leur cas ait été réglé ou avant qu'ils aient été déportés.

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a soulevé jeudi le cas de Josif Vergakis, qui aurait été détenu à Vancouver du 6 mai au 14 juin pour avoir refusé de répondre à des questions.

M. DIEFENBAKER

M. Diefenbaker ajouta: "Je demande au ministre si oui ou non, considérant ce cas, il verra à ce que la chose soit étudiée par une commission indépendante..."

M. Tremblay annonça à ce moment qu'un commissaire serait désigné à cette fin. La lettre de M. Favreau à M. Sedgwick porte la date de vendredi.

On y lit ce qui suit :

"Ce pli confirmera votre nomination comme avocat enquêteur sur les questions suivantes dont rapport sera fait au soussigné et au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

"Comme vous le savez, de graves accusations ont été portées à la Chambre des Communes et ailleurs, ces derniers jours, concernant certains étrangers qui auraient été illégalement détenus et privés de leur droit de recourir à un avocat. A ce propos, j'inclus les copies du Hansard s'y rapportant pour la période du 25 mai au 18 juin. D'autres textes concernant ces allégations vous seront transmis d'ici une journée ou deux.

Voile d'anxiété

(Par Dave McINTOSH)

OTTAWA. — (P. C.) — Un voile d'anxiété enveloppe la capotale, en raison de la situation en deux pays déchirés par la guerre civile, Chypre et le Laos.

C'est que le Canada y est engagé diplomatiquement. Il participe à la force des NATIONS UNIES à Chypre et à la commission de contrôle internationale de la trêve au Laos.

Quant à ce qui concerne Chypre, les milieux officiels n'entretiennent guère d'espoir d'amélioration du conflit mortel entre Grecs et Turcs au cours des prochains mois que les troupes des Nations unies occuperont l'île.

On a déjà discuté à Ottawa de la nécessité de renouveler le mandat de la force des Nations unies au-delà du terme du 27 septembre parce que l'Assemblée générale ne se réunira pas avant le 10 novembre à cause des élections présidentielles américaines qui auront lieu 3 novembre.

DANS NOS PAGES

Page sociale	18
Sports	20-21-22
Finance	24-25
Cinéma	27
Programmes TV	27

Réactions populaires

OTTAWA (P. C.) — Le premier ministre a promis hier de s'enquérir si son bureau avait reçu une copie du mémoire de la Société Saint-Jean-Baptiste réclamant une fédération de deux Etats associés pour le Canada.

M. Pearson répondait alors à M. Gilles Grégoire, créditiste, de Lapointe.

"Je ne me rappelle pas avoir reçu ce mémoire, a dit le premier ministre. Je m'informerai".

Dans son mémoire, la SSJB réclame que le Québec, devenu Etat souverain, soit associé au Canada dans une fédération nouvelle.

LE RIN

MONTREAL. (P.C.) — "Le RIN est fier de voir que la fête nationale du Québec est célébrée cette année de façon grandiose. Il faudra continuer les efforts dans ce sens pour arriver à donner aux Québécois des célébrations dignes de leur courage et de leurs aspirations". C'est ainsi que s'exprime le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, dans un communiqué sur les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

Le RIN souligne que "le gouverneur général Vanier qui présidera le défilé de la Saint-Jean-Baptiste est le représentant personnel de la reine d'Angleterre, que les Québécois ne s'y laissent pas prendre".

"Qu'il soit Canadien français ne change rien à l'affaire. Il n'en reste pas moins le représentant d'une puissance étrangère. Ce symbole est odieux pour tous les Québécois et on ne saurait trop dénoncer toutes les prises de position de ce vieux général qui parle au nom de ceux qui ont intérêt à ce que nous nous taisions", ajoute le communiqué.

LES FANFARES

MONTREAL. (P.C.) — Il y aura des fanfares, des feux d'artifice et beaucoup de lumières lors des cérémonies qui, le premier juillet, marqueront la remise du terrain de l'Exposition par la ville de Montréal à la Compagnie de l'Exposition Universelle.

Le maire Jean Drapeau a divulgué les détails de ces cérémonies lors d'une visite à l'emplacement de l'Expo hier.

Il a révélé que M. Pearson se rendra à Montréal si des affaires urgentes ne le retiennent pas dans la capitale fédérale.

Le premoer ministre Lesage s'est rendu à l'invitation mais aucun autre premier ministre provincial n'a fait connaitre son intention d'assister à cette cérémonie.

La cérémonie du transfert débutera peu après minuit le 30 juin par un "black-out" partiel de Montréal et ensuite l'illumination de l'emplacement de 15'Expoau milieu des crépitements des feux d'artifices et des fusées.

Le maire de Montréal a précisé que les dirigeants de la Compagnie de l'Expo signeront alors les documents rendant officiel le transfert de la propriété pour une période se terminant en avril 1968.

A NOS LECTEURS

Demain, mercredi, 24 juin, fête nationale des Canadiens français, "l'Action" ne sera pas publiée.

Chronique parlementaire

Par Jean Charpentier



— LE DOIGT SUR LA DÉTENTE —

Ottawa. — Egalement sensible aux avantages et aux dangers de la détente Est-Ouest, le ministre des Affaires extérieures témoigne à cet égard d'une sage circonspection.

Sitôt survenue la scission sino-soviétique, suivie, comme par hasard, de la dite détente, la deuxième division de liaison de défense (DL-2), chargée de la sécurité aux Affaires extérieures, redoubla de vigilance.

Et non sans raison. A Moscou comme ailleurs, l'aménité subite des Soviets à l'endroit des occidentaux frisa bientôt une flagornerie suspecte.

Les revues des diverses académies moscovites se mirent à vanter les travaux de certains juristes, savants et financiers canadiens comme si brusquement elles découvraient leur talent.

Il n'en fallut pas plus pour que certains d'entre eux commencent à croire à leur génie et que du même coup ils épousent en communauté la cause de l'internationalisme. Certaines mutations brusques au sein du ministère eurent tôt fait de remettre à la raison ces mariages de passion. Tel est pourtant le cruel partage des diplomates à qui l'on commande de comprendre l'étranger sans s'y attacher.

C'est dans ce contexte de détente calculée que s'insère le récent renouement de nos relations diplomatiques avec la Hongrie.

L'événement remontant à la semaine dernière, rappelons-en brièvement les circonstances : Jeudi, le ministre du commerce, M. Sharp, annonçait aux Communes la vente de $24 millions de blé à la Hongrie aux termes de la nation la plus favorisée et sur une période de 3 ans.

Aussitôt après, se levait le secrétaire d'état aux Affaires extérieures, M. Martin, pour annoncer la reprise de nos relations diplomatiques, interrompues depuis 25 ans, avec le gouvernement de Budapest, contre la promesse de celui-ci de normaliser ses relations consulaires et d'entamer des négociations en vue du règlement de ses arriérés avec notre pays.

La seule succession de ces déclarations illustre assez bien la continuité d'ailleurs fort saine et fort britannique de notre politique étrangère.

Sans doute n'est-il pas mauvais qu'éventuellement nous renouions nos relations avec tout le monde y compris les pays de l'Est qui en 1939 s'alignèrent sur l'axe nazi. Surtout si ce renouement peut contribuer à élargir les lézardes qui semblent se dessiner dans le bloc communiste jadis si monolithique.

Mais, qui dit relations dit aussi commerce et partant, une élémentaire justice. Ne serait-ce qu'en principe, notre racommodement avec la Hongrie comporte tout cela.

Tout d'abord les hongrois s'engagent à nous acheter du blé à certains termes aisément contrôlables. Ils s'engagent ensuite à traiter comme touristes les Canadiens d'origine hongroise qui éprouvent l'envie d'aller revoir leur pays natal. Ils s'engagent enfin à discuter avec nous du remboursement des dommages de guerre, saisies et autres expropriations à leur passif.

La somme impliquée est évidemment insignifiante. Les intérêts du Canadien National ou Pacifique en Hongrie d'avant guerre et les hypothétiques châteaux des nobles Hongrois immigrés au Canada ne représentent guère plus de quelques millions et n'affectent guère plus de quelques milliers d'individus.

Ce qui est important pour nous et pour l'humanité, c'est l'affirmation du principe en vertu duquel les lois qui régissent les rapports entre individus valent également pour les nations.

Ces mêmes lois vaudront pour l'Albanie, la Bulgarie et la Roumanie si jamais ces pays ressentent le besoin de renouer avec nous.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD



● Fondé dans le but d'aider moralement et financièrement leurs protégés, le Comité des Amis des Scouts de Lauzon vient de terminer une souscription populaire qui leur permettra d'en courager les jeunes qui s'adonnent au scoutisme. Le président Gaston Dorval désire remercier tous ceux qui ont souscrit si généreusement au fonds du comité, particulièrement les maisons d'affaires qui ont été des bienfaiteurs très appréciés. Grâce à la souscription recueillie, les scouts partiront pour leur camp de 10 jours, le 24 juin, pour St-Philémon, Co Bellechasse. Photo prise alors que le résultat de la souscription venait d'être communiqué par le trésorier. De gauche à droite : M. Lionel Dumont, trésorier; M. Fernand Paquet, vice-président; M. Gaston Dorval, président; M. l'abbé Denis Champoux, aumônier M. Jean-Claude Beaulieu, chef de la troupe de Lauzon; M. Lucien Martin, secrétaire du comité était absent lorsque cette photo fut prise. (Photo Eclair Enr.)

Révocation d'une résolution qui sert à des fins politiques

Courte séance du conseil de Ville St-Nicolas, hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Henri Genest. Deux items étaient à l'agenda 1) revocation d'une résolution adoptée le 1er juin dernier, 2) Rapport financier; Service des vidanges.

La résolution revoquée a trait à l'engagement d'un nouveau greffier en remplacement de M. Gérard Nolet, démissionnaire. On sait que M. Roger Moreau, jusque là échevin au siège du quartier Villieu a donné sa démission comme tel pour accepter la position de greffier. Dans son application, M. Moreau a accepté de travailler pour la ville au salaire hebdomadaire de $60.00 par semaine, il déclarait alors "j'espère que janvier 1965, le conseil aura assez d'ouverture d'esprit pour considérer l'opportunité de m'accorder un salaire réquivalent à celui que je reçois de mon employeur actuel sans mentionner ce salaire. Le procès-verbal mentionne que M. Lionel Olivier a proposé que M. Moreau soit engagé aux conditions soumises. Le procès-verbal fut acceptée le 10 juin dernier mais parallement à l'engagement d'un nouveau greffier, s'engage aussi une campagne électorale pour le choix d'un successeur à M. Moreau. Et c'est ainsi qu'une phrase inscrite au procès-verbal est exploitée, dit-on, pour des fins électorales. Pour mettre un terme à ces discussions, le conseil juge à propos de révoquer le procès-verbal en ce qui a trait à l'engagement du greffier par une résolution adoptée unanimement hier soir et contenant, entre autres l'attendu suivant: Attendu que les discussions inscrites au procès-verbal ne sont pas authentiques et que la réalité est malicieusement déformée par le secrétaire-trésorier démissionnaire.

Par la suite, le conseil réengage M. Roger Moreau comme greffier au salaire sus-mentionné, M. le maire Genest et les conseillers présents spécifiant qu'ils ne lui faisaient aucune promesse quant à une augmentation de traitement en janvier prochain. Il n'est donc pas question de $87.00 par semaine ou $4,500.00 par année comme M. Moreau recevait de son employeurs. M. le maire ajoute cependant qu'il est possible que M. Moreau ait droit à une augmentation en janvier si le nombre de propriétaires continue à augmenter pour atteindre les 700.

Le nouvel engagement de M. Moreau est fait à la majorité des voies, les échevins Olivier, Bélanger et Fortier y était favorable, les échevins Bolduc et Desrochers se sont prononcés contre.

Le procès-verbal du 1er juin contient cette remarque du greffier démissionnaire. "Le secretaire-trésorier démissionnaire mentionne qu'il était évident que c'était une affaire cuisinée d'avance et qu'il y voyait, comme c'était déjà connu du public, que l'accomplissement de promesses électorales".

Le rapport financier en ce qui concerne le service des vidanges cause une surprise aux administrateurs "qui ont été mal informés par le greffier du temps qui aurait déclaré que ce service avait un surplus d'une centaine de dollars chaque année". Il arrive qu'en 1963-64, ce service a connu un déficit d'opérations de $557.36. Il y avait cependant en caisse au début de l'année financière, un surplus accumulé de l'ordre de $1,093, laissant un surplus de $536.64 les revenus du service s'établissent comme suit : $3,393.55 plus le surplus accumulé de $1,093.88 : $4,487.43. Il restait cependant à payer une somme de $325. à l'entrepreneur et à l'inspecteur du service. Les dépenses ont été de $3,644.16. Le surplus accumulé tombe ainsi à $536.00 qui sera à son tour disparu avec la fin de l'année 1964.65. N'allez cependant pas croire que revenus et dépenses seront équilibrés puisque le nouveau contrat accordé pour la cueillette à M. P.-H. Wagner a été porté de $3,600 à $4,100, à compter du premier juin dernier. Cette différence de $500. sera le déficit net prévu pour l'année en cours. Il est possible toutefois, a déclaré le greffier, que la ville voit ses revenus à cet item augmenté de $300.00, le déficit prévu baisserait alors en proportion.

Le maire et quelques échevins ont immédiatement déclaré qu'il faudra songer à augmenter la taxe à ce sujet l'an prochain, elle est actuellement de $7.00, aucun montant n'a cependant été suggéré mais on a fait mention du fait qu'elle a déjà été de $9.00 par année.

Ce qu'est un directeur des services selon M. Jean-Paul Desbiens de Lévis conseiller en relations industrielles

1°—**FONCTIONS AUPRES DU PERSONNEL ET DES CHEFS**

a) COORDONNATEUR

Toute correspondance adressée aux membres ou officiers du personnel de la cité leur est transmise par le directeur général des services. Il en est de même de la correspondance ou de toutes communications de ceux-ci avec le conseil de la cité. Dans un cas comme dans l'autre, le directeur des services peut y adjoindre toute recommandation, commentaire, critique ou suggestion.

b) SURVEILLANT

Surveiller le travail de tous membres ou officiers du personnel de la cité, de même que de tous secteurs, départements ou services de la cité. Dans l'exercice de cette surveillance, le directeur général peut obtenir tous les renseignements et documents dont il a besoin.

c) GERANT

En collaboration avec le personnel chef et avec le personnel d'exécution ou de réalisation, établir les normes de rendement individuel, et assurer par cette voie et par d'autres les meilleurs coûts de revient possibles, compte tenu évidemment de la qualité et de la durée des travaux exécutés.

Assurer la mise à exécution des décisions, ordonnances, résolutions ou règlements du conseil, et cela en toute leur conformité (et cela quel que soit le prix qu'il doive en payer).

Demander à tous les membres ou officiers du personnel de la cité, qui de ce seul fait en est obligé, de leur fournir tout rapport ou renseignement verbal ou écrit, sur tout sujet concernant ou affectant son département.

Chaque année, faire préparer par chaque secteur, département ou service, un projet de budget particulier, et avec l'aide du chef concerné de même que du trésorier, préparer le budget de la cité, puis le soumettre au chef exécutif et au conseil.

Ouvrir en présence des membres réunis en assemblée, les soumissions reçues pour travaux à l'entreprise.

Etudier les projets de règlements et faire part au conseil de ses observations, suggestions ou recommandations.

d) INTERMEDIAIRE

Agir comme intermédiaire entre les membres du personnel, entre les officiers ou directeur chef de service, entre le conseil et le directeur du service du personnel de la cité, entre les membres et les directeurs de service de la cité, de même qu'entre le conseil et la population de la cité. En ce sens, prendre en particulier connaissance de toute correspondance et communication à l'adresse de la municipalité, et voir à ce qu'elles soient promptement traitées par les divers secteurs, départements ou services.

e) CONSEILLER

En tout temps, le directeur général des services, doit conseiller au meilleur de ses connaissances, jugement et conscience, tout membre ou officier du personnel de la cité.

2°—**FONCTIONS AUPRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

a) Conseiller administratif

Assister à toutes les séances du conseil.

Peut prendre part aux délibération du conseil mais ne peut voter.

A droit d'inscrire au procès-verbal, s'il le juge à propos, ses propres conclusions sur toutes affaires. Aviser le conseil sur les mesures à prendre pour exécuter les règlements et les faire observer. Etudier les besoins et tout ce qui peut être dans l'intérêt de la cité.

Suggérer les mesures qu'il convient de prendre pour administrer avec efficacité et économie, et pour promouvoir le procès de la municipalité et le bien-être de ses citoyens.

b) Informateur

Faire au conseil rapport de tout sujet ou activité qui, à son avis, devraient être portés à la connaissance de celui-ci, cela accompagné ou non de commentaires, critiques, ou suggestions ou recommandations.

Examiner les plaintes, les demandes et les réclamations des citoyens et faire rapport de son opinion au conseil.

. . . Et toutes autres fonctions connexes ou d'urgence.

N.B. — Il n'est pas opportun pour le moment, me semble-t-il de définir en détail les fonctions du directeur général des services en matière d'administration du personnel. Quant à la fonction de greffier municipal celle-ci se trouve définie en détail précisément par les textes de loi connus.

QUELQUES AVANTAGES DU POSTE-MULTIPLE RECOMMANDE

Rappels : Une armée sans tête, dit-on, est une armée vaincue ! Une équipe sans chef est une foire à la poigne . . . Des services non reliés . . . sont autant de petits royaumes dans une même république !

D'où : nécessité du poste-multiple recommandé.

Au nombre des principaux avantages assurés, à la condition bien entendu, que le poste établi soit confié à une personne apte et dûment qualifiée, mentionnons les dix suivants. Ces avantages sont au bénéfice de tous, et en particulier, du personnel de réalisation, du personnel chef, des membres du Conseil municipal, et de toute la population. Voici :

1—Mettre fin à une méthode administrative défectueuse, c'est-à-dire à une organisation administrative incomplète, et en conséquence au marasme ou faiblesses qui en découlent . . . d'où : **organisation administrative équilibrée;**

2—Mettre fin au manque d'initiative ou aux initiatives outrancières . . . d'où **satisfaction individuelle;**

3—Bénéficier des avantages de paix et d'efficacité qui découlent d'un régime de liberté dans l'ordre et de l'ordre dans la compréhension . . . d'où **hiérarchie et discipline;**

4—Promouvoir le respect entier et intelligent des juridictions de chacun . . . d'où : **fierté personnelle;**

5—Etablir une plus grande harmonie et collaboration entre tous les membres du personnel chef . . . d'où : **paix;**

6—Obtenir une plus grande stabilité du personnel . . . d'où **économie financière;**

7—Assurer à l'ensemble des services, une plus saine planification et coordination des activités . . . d'où : **vie d'équipe;**

8—Garantir une parfaite continuité administrative et entier souci de la pleine réalisation de la politique, règlements, ordonnances et résolutions du conseil municipal . . . d'où : **pleine efficacité;**

9—Assurer une administration municipale dégagée des obligations électorales répititives . . . d'où : **plus grande objectivité;**

10—Faciliter le travail des membres du conseil municipal en leur permettant en particulier de canaliser leurs énergies administratives et aussi de centraliser leurs demandes de renseignements . . . d'où : **économie de temps.**

Somme toute, "directeur général des services de la cité" veut dire : Organisation administrative équilibrée; Satisfaction individuelle; Hiérarchie et discipline; Fierté personnelle; Paix; Economie financière; Vie d'équipe; Pleine efficacité; Plus grande objectivité; Economie de temps.

Les modifications recommandées à l'organigramme actuel sont les suivantes :

1—Etablir au-dessus de tous les postes-chefs actuels et à venir, un poste essentiellement continu, d'autorité, d'harmonisation et de coordination des efforts de chacun. Ce poste est inexistant actuellement. Il aurait pour titre "Directeur général des services" et de directeur du personnel.

2 —Etablir un poste de directeur du personnel et en confier la charge au détenteur du poste précédent.

3—Confier le poste de greffier du conseil municipal au détenteur du poste de "directeur général des services".

4—Nommer l'ingénieur "surintendant ou directeur des Travaux Publics", et placer formellement sous son autorité immédiate

a) le contremaitre des travaux de Voirie
b) le contremaitre d'aqueduc
c) le dessinateur
d) l'emetteur des permis de construction.

5—Le nouveau mode d'organisation administrative devra être exposé, expliqué et motivé à tous et à chacun . . . Et, tous et chacun, devra et devront en avoir une intelligente compréhension, et surtout agir en conséquence, en tout respect et appui.

6—Il appartiendra à "Monsieur 1964" d'améliorer tout ce qui est actuellement au point de vue efficacité administrative. En retour, Monsieur 1964 devra bénéficier de l'entier protectorat, et collaboration absolue du Conseil Municipal.

N.B.— Il faudra, forcément, compte tenu du nouvel organigramme, abolir ou redéfinir complètement le rôle des présidents de comité . . . afin

a) que les nouvelles lignes d'autorité soient totalement respectées et,
b) que MM. les échevins n'aient plus comme actuellement à assumer des charges de moindre importance que les leurs propres.

Décès de M. Achille Pelchat

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 juin, à l'âge de 58 ans est décédé M. Achille Pelchat époux de dame Amanda Bernard demeurant à 29 rue Caron, Lauzon. Outre son épouse il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, fille, beaux-fils et belles-filles : MM. et Mmes Denis Grenier (Cécile), Ville de Tracy, Philippe Pelshat (Andrée Demers), Lauzon; Jean-Paul, Gérard, Denyse, Micheline et Jacques Pelchat, de Lauzon; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Ernest Bernard, Lauzon, Armand Roy, Lauzon, Napopoléon Boilard, Drummondvillee, Joseph Forgues, Lévis, Roméo Haineault, Montréal, Mme Jos. Pelchat, Boston, Mass., M. Camille Pelchat, Montréal, M. Napoléon Pelchat, Montréal, M. et Mme P.-E. Pelchat, Ont., M. Gérard Bernard, Lévis, M. et Mme Emile Sylvain, Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Limitée, 203, rue St-Joseph pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

English Speaking Union

Section de Québec

La section de Québec de l'"English Speaking Union" attribue pour la quatrième année consécutive, une bourse d'études et de voyage à un étudiant de l'université Laval.

Michel Blais, de la rue Boisseau, Québec, bachelier en Sciences Sociales et étudiants en Relations Industrielles est l'heureux gagnant de cette bourse qui lui permettra d'assister aux cours organisés par l'E.S.U. pour les étudiants d'outre-mer et qui auront lieu à l'université d'Oxford.

Les sujets traités pendant ce stage d'études sont : la politique, l'industrie, le commerce, l'éducation, les recherches, le service social, les arts, etc. De plus, l'étudiant aura l'occasion de rencontrer des représentants de tous les pays du Commonwealth et des Etats-Unis, ainsi que de participer à un voyage à travers l'Angleterre où il sera l'invité de familles membres de l'E.S.U.

Ceci représente une partie du programme d'échanges d'étudiants entrepris par cette organisation. Au cours du mois de septembre prochain, la section de Québec sera l'hôte de 3 étudiantes d'Angleterre qui bénéficieront de l'hospitalité canadienne lors de leur tournée à travers le Canada.

Mlle Michel Blais partira le 30 juin par avion.

Fuite d'un missionnaire canadien

ELISABETHVILLE. — (P. A.) — Un missionnaire canadien et deux familles d'une mission britannique tentent de s'enfuir d'une région dans le nord du Katanga dominée par des rebelles congolais.

Le consul britannique, M. William Wilson a précisé que le Canadien se nomme Greenhow.

Il a ajouté que le missionnaire canadien et les deux couples britanniques ainsi que leurs trois enfants ont fui ce matin Albertville qui était menacée par un détachement d'insurgés.

Monastère du Précieux-Sang

La fête du Très Précieux Sang de N.-S. J.-C. sera précédée en la chapelle des Adoratrices d'une Neuvaine préparatoire qui se fera après la Messe aux intentions des bienfaiteurs de la Communauté.

A moins d'une raison urgente, il n'y aura pas de parloir les 28, 29 et 30 juin qui sont des jours de retraite pour les religieuses.

Les exercices du mois du Précieux Sang auront lieu cette année le dimanche à 4h. 30 et sur semaine à 5 h. 30. Cordiale invitation d'y assister.

MERCI.



QUEBEC — Même les oiseaux font confiance à Sico pour protéger leur demeure contre les intempéries. A preuve ces oiseaux qui ont construit leur nid dans le "O" de l'enseigne qui illumine la façade de l'édifice Sico sur le boulevard Ste-Anne à Québec. Faites comme eux, Sico protège . . . et embellit.

QUELQUES-UNS DES DEPOSITAIRES "SICO"

GROS ET DETAIL — 550, 3e AVENUE — JUNEAU & FRÈRE — TEL. : 524-2502

Paquet — Téléphone : 524-5121

BROUSSEAU & FRERE LTEE — LA QUINCAILLERIE PREFEREE DE LIMOILOU — 631, 3è avenue. Té. 522-1541

ALIMENTATION PELLETIER INC. — 163 rue Mainguy, 1575 rue Desmeules, Québec

J.-A. DORVAL ENR. — 298 D'Aiguillon, Québec — Tél. 525-5212

Matério Inc. — 355 Dupuy, Québec — Tél. : 623-9871

GRECO Ltée — 297 rue du Pont, Québec — Tél. 525-4767

NOREAU ELECTRIQUE LTEE — 44, rue St-Louis, Lévis — Tél. 837-9321

L. DESJARDINS — 47, rue St-Charles — Moulin des Mères — Neufchatel — TEL. : 842-7620

P.-C. GRENIER INC. — ENTREPRENEURS PEINTRES — Distributeur de SICO — Gros et Détail — 178, Ave Plante, Québec-Ouest — TEL. : 527-8671

Quincaillerie Sillery — HARDWARE ENR. — GROS ET DETAIL — 1341 Maguire, Sillery — Tél. 527-2822

JOACHIM BLANCHET — 2211 Terrasse Cadieux — Courville — Tél. : 663-3449

QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC — 8465 Boul. Henri-Bourassa — CHARLESBOURG — Tél. : 623-1577

L. LACHANCE ET FILS — 505, 17ème Rue — Tél. : 529-0631

QUIN. J.-N. LAFLAMME ENR. — St-Romuald — Tél. : 839-8817

Napoléon Montreuil — Marchandise sèche — Meubles et accessoires électriques — 1816, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette — Tél. : 872-2365

HENRI CANTIN — 8140, 1ère Avenue — Charlesbourg — Tél. : 623-1892

onements à louer

ST-ROMUALD, en face de Sillery et Ste-Foy dans une maison appartement, 3 pièces chauffées, plus chambre de bain, le plancher, eau chaude à l'année. MARCHE OLIVIER. 839-9409. 43371 20-6 (1 ins) 118 C.L.

AVIS

aux résidents de LEVIS - LAUZON et la banlieue

Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION

S.V.P. communiquer avec M. J.-L.-M. VERRET, 12, rue Garant, Ville St-David. Tél. : 837-4152

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs .30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS 12 mois — $22.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $6.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Quotidien $13.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Hebdomadaire $7.00 par année

Autres pays étrangers Quotidien $22.00 par année

Autres pays étrangers Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec ou signalez 522-4771

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE



"Donne-moi ta main
et prends la mienne
la cloche a sonné
ça signifie
qu'la rue est à nous
Laisons au tableau
tous nos problèmes
mais oui . . . mais oui
l'école est finie"



Rejet du règlement 834

Les terrains de jeux de Ste-Foy ne seront pas améliorés dans l'immédiat

par Ghislain GAGNON

Le règlement "834", plutôt controversé, a été défait hier soir, à Ste-Foy, à l'issue d'un référendum de trois jours qui devait originalement n'en durer que deux, soit les 19 et 20 juin.

En se basant sur des chiffres fournis par le gérant municipal, M. Gérard Reny, on arrive à une conclusion surprenante: 21% des quelque 6,350 contribuables de cette ville se sont prévalus leur droit de vote. En définitive, le règlement d'emprunt, conçu pour favoriser des échanges entre les terrains de jeux de Ste-Foy a été rejeté par une majorité de 216 voix Ceci n'est certainement pas attribuable au fait que les contribuables, dont l'évaluation globale imposable atteint $150,000,000, n'ont pas eu le temps d'aller aux urnes!... On peut invoquer bien des prétextes, mais celui là!... Honni soit qui mal y pense!... Au dire même du gérant municipal le seul à pouvoir fournir des chiffres officiels hier soir, à peu de chose près — , il est étonnant qu'un aussi petit nombre de propriétaires aient trouvé le temps (à moins qu'ils ne s'en soient guère souciés) de s'occuper des loisirs de leurs enfants, autrement dit, de la génération de demain. "Et après tout, a souligné M. Reny, bien des jeunes causent des maux de tête aux adultes. Le gérant municipal a insisté sur la nécessité de bâtir des loisirs vraiment appropriés à la jeune génération sans toutefois chercher à faire du prosélytisme. "La seule chose que je puisse déplorer, a-t-il dit, c'est que bien des propriétaires fidéens, pourtant parvenus "à terme", ne se préoccuppent pratiquement pas plus qu'il ne faut des loisirs de leurs enfants". "Si le règlement d'emprunt "834" avait été adopté, a-t-il ajouté, mes collègues et moi aurions pu améliorer la situation qui prévaut dans le domaine des loisirs des jeunes, à Ste-Foy, même si le travail que nous avons déjà accompli, est orienté vers une telle fin".

LE REFERENDUM

En dépit de l'attitude des autorités municipales, qui ont tenu à sonder l'opinion publique jusqu'au jour de la dernière chance' rien ne se concrétise "visuellement". Non moins de 847 des contribuables qui ont pris une part active au référendum des derniers jours, se sont prononcés contre le règlement d'emprunt de l'ordre de $350,000 soumis à leur attention; par contre, le nombre des "pour" est de 631; 71 votes ont été rejetés.

Certains, dont les membres de la ligue des propriétaires de Ste-Foy, restent songeurs devant de tels résultats.

Quoi qu'il en soit, le fait que les autorités municipales de Ste-Foy aient jugé bon de prolonger le référendum jusqu'à hier soir, est assez significatif de par lui-même...



• LES BALLETS DE L'OPERA DE PARIS A QUEBEC. — Dans le cadre de leur tournée canadienne, les étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris, Yvette Chauviré en tête, donneront ce soir leur spectacle à Québec. Sur la photo, prise à leur descente d'avion, l'on reconnait quelques-uns des plus grands noms du ballet classique : Rosella Hightower, Mamia Tallchief, Liane Daydé et M. Michel Renault, premier danseur.

A Québec ce soir

Yvette Chauviré et autres étoiles du ballet français

Par JEAN ROYER

C'est avec "Noir et blanc", une chorégraphie du maitre de l'école française Serge Lifar sur une musique d'Edouard Lallo, que les étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris ouvriront le spectacle, ce soir au Capitol.

Cette oeuvre, d'une tenue classique pure, nous a dit la prima ballerina Yvette Chauviré, hier soir, au cours d'une conférence de presse, réunira les vingt-quatre membres de la compagnie française en une présentation éblouissante.

Tout en faisant l'éloge des Liane Daydé, Marjorie Tallchief, Michel Renault, Juan Giuliano et des artistes invités Rosella Hightower et André Prokovsky, la grande étoile du ballet français Yvette Chauviré nous a décrit, hier, les oeuvres au programme de la tournée canadienne du Ballet de l'Opéra de Paris.

Cette tournée qui, après avoir amené la compagnie à Montréal et Québec, conduira les étoiles du ballet français à Toronto, Vancouver et Victoria.

Voir Yvette Chauviré danser la célèbre "Mort du Cygne", selon la chorégraphie qu'elle a elle-même établie et dont la qualité authentique a même été acclamée par les maitres de l'école russe, voilà un rare avantage pour les Québécois. Madame Chauviré fera aussi valoir sa haute technique dans un classique pas de deux de Gsovsky.

De plus, le légendaire "Pas de Quatre" de la danse romantique sera dansé par les étoiles Liane Daydé, Majorie Tallchief, Rosella Hightower, avec Yvette Chauviré. Au programme du Ballet de l'Opéra de Paris, il y aura encore le "Roméo et Juliette" de Lifar, avec Liane Daydé et le premier danseur Michel Renaud. Quant aux artistes invités, Rosella Hightower et André Prokovsky, ils danseront la chorégraphie de Petitpas du "Cygne Noir".

En tout, sept numéros nous seront présentés ce soir par les étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris.

Yvette Chauviré, grande étoile du ballet classique, ne cache pas son appréciation du ballet moderne d'un Béjart ou d'un Roblins. Si sa première admiration va au ballet classique ,elle n'en rejette pas pour autant le ballet contemporain de très grande classe.

Parlant de "La damnation de Faust", de Berlioz, mise en scène par Maurice Béjart et qui a fait succès et scandale, Yvette Chauviré admet que cette oeuvre contient des choses intéressantes, parce qu'elles sont explicites et expressives. C'est un ballet plus théâtral, plus visuel, mais il n'y a rien de gratuit, commente la prima ballerina. Quant au scandale, il n'était motivé, selon elle, que par un tableau d'une note érotique un peu exagérée. Mais le reste est excellent, très bien composé, avec science et intelligence, conclut Yvette Chauviré.

Quoi qu'il en soit, pour nous Québécois, c'est une des plus grandes représentantes du ballet classique qu'il nous sera donné d'apprécier ce soir, en Yvette Chauviré, avec les autres étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris.

"L'instablité politique fait fuir les capitaux étrangers"
—M. J. A. Fuller

Par Maurice GIROUX

M. J. A. Fuller, président de la Shawinigan Chemicals Ltd et ex-président de la Shawinigan Water and Power Co., a laissé entendre hier que l'instabilité des structures politiques et sociales d'un pays entrainait la plupart du temps la fuite des capitaux étrangers vers des régions où l'avenir économique est plus certain.

Parlant devant les membres de la Société des Comptables en administration industrielle et en prix de revient réunis en congrès au Château Frontenac, le conférencier invité a dit par ailleurs qu'il ne croyait pas qu'un Québec séparé du reste de la Confédération était viable économiquement.

M. Fuller a également parlé de la planification soviétique et de la nécessité de sauvegarder le régime de libre entreprise qui prévaut au Canada. Sa conférence portait sur les effets que peuvent engendrer les politiques gouvernementales dans la vie économique du pays.

L'éminent homme d'affaires canadien n'a fait, dans son exposé, aucun rapprochement entre les trois principales conclusions énoncées plus haut. Ainsi, il n'a affirmé nulle part que la séparation du Québec entrainerait la fuite des capitaux étrangers par suite des boulversements politiques d'une part, de la planification économique indicative d'autre part, que l'indépendance nécessiterait sans aucun doute.

Etudes gouvernementales

L'ancien président de la principale industrie hydro-électrique du Québec a noté que le gouvernement Lesage et le gouvernement Pearson avaient tous les deux formé des comités d'études sur les conséquences économiques du séparatisme québécois.

"Personne ne connait encore les résultats de ces études, de dire M. Fuller. Quant à moi, considérant le fait que le Québec puisse un jour arriver au séparatisme, j'estime que ce jour-là serait un jour malheureux pour le Canada et pour le Québec. J'estime en effet que le Québec ne peut pas exister comme entité économique séparée et que de plus le séparatisme québécois affecterait gravement la vie économique du Canada entier".

Perte de libertés

"Bien que les partisans du libéralisme économique — laisser faire, laisser aller — aient pour la plupart disparu, je crois encore sincèrement en la valeur de la libre entreprise. Là où manquent la compétition et le sens de l'efficacité, l'individu devient un numéro dans un Etat monolithique.

La planification soviétique, à partir d'une autorité centrale, a subi un échec dans l'agriculture et dans la production de biens de consommation et aujourd'hui cette planification est en train d'être repensée.

Au Canada, la population a toujours été libre, et nous le prenons trop pour acquis. C'est probablement pour cette raison que nous faisons si peu de cas des atteintes à cette liberté, atteintes qui surgissent à un rythme que nous ne pouvons apercevoir.

En bref, pour que l'industrie progresse, il ne faut pas que les barrières régionales et nationales paralysent le capital, qui a tendance à s'échapper rapidement vers les zones économiques les plus sûres et les plus attrayantes. Ces compagnies "multi-nationales" doivent être financièrement et techniquement fortes, afin de pouvoir rapporter, au moins à long terme, le capital investi.

Au Canada, la tendance à l'établissement d'industries régionales a amené un morcellement des entreprises qui rend plus difficile, sinon impossible, la compétition avec les produits étrangers".

Trois effets

"Quant aux effets plus particuliers des politiques gouvernementales sur la vie économique, il faut noter que les plans fédéral et provincial de régime de retraites aura pour principales conséquences:

1—de diminuer le nombre des émissions d'obligations gouvernementales;
2—de diminuer la part des économies qui servaient autrefois à l'investissement privé;
3—de placer sous la dépendance du secteur public une large fraction du système financier canadien.

Le comité Naessens veut protéger la réputation du savant français

Attendu qu'il ne fait plus aucun doute dans notre esprit que certains individus ourdissent actuellement un complot pour boycotter Gaston Naessens et son sérum Anablast au Québec;

Attendu que l'on fait circuler sur le compte de M. Naessens des mensonges dans le but évident de tourner la population contre lui (exemple: la déclaration fausse et malicieuse faite, ces jours derniers, par un membre du collège des médecins, à l'effet que "tous les patients qui ont reçu l'Anablast en France sont morts") alors qu'au contraire tous, sauf quelques rares exceptions (ils étaient mourants au moment où le sérum leur fut injecté) sont bien vivants et complètement guéris du cancer.

Attendu que les autorités médicales du Québec basent leur opinion à l'effet que l'Anablast est sans valeur sur un verdict rendu par un seul expert (le Docteur Denoix) dans des circonstances dont on ne connait pas tous les dessous.

Attendu qu'une question aussi grave que celle-là ne peut pas être tranchée par un seul homme, puisqu'il s'agit du sort d'une grande partie de l'humanité souffrante.

Attendu que nous sommes persuadés que les persécuteurs de Naessens en France ont trouvé ici des complices.

Attendu que la découverte de M. Naessens est de nature à révolutionner la médecine moderne et à faire perdre ainsi des milliards au trust international de la Pharmacopée.

Attendu que l'histoire prouve que la plupart des grands savants ont été persécutés et même anéantis par les requins de la finance, qui font passer leurs intérêts au dessus du bien-être de l'humanité.

Attendu que Naessens ne demande qu'une chose: la permission de déposer un échantillon de son sérum à Ottawa, pour que la preuve scientifique de l'efficacité ou de la non-efficacité de son sérum soit enfin faite objectivement.

Attendu qu'une telle demande sera faite sous peu par M. Naessens.

Attendu qu'il sera du devoir du département des Aliments et Drogues, à Ottawa, d'acquiescer à cette demande et de procéder en toute urgence à la preuve scientifique.

Attendu que le public est en droit de s'attendre à un rapport concluant dans un sens ou dans l'autre.

Attendu qu'il y a lieu d'attendre ce rapport, avant d'acclamer ou de condamner Naessens.

Attendu que la bonne foi de M. Naessens ne peut-être mise en doute, ce savant ayant refusé, par respect des lois, depuis son arrivée à Montréal, des sommes considérables d'argent.

Attendu que M. Naessens et sa famille ne subsistent actuellement que grâce à de modestes subventions que leur accordent quelques professionnels qui ont étudié et compris ses travaux et ont foi en lui.

Attendu que pendant ce temps les journaux français, mal informés ou mal intentionnés, sont pleins de menaces à l'endroit de Naessens certains parlant même d'une demande d'extradition prochaine.

Attendu que la France a intérêt à faire échouer toute tentative de réussite de Naessens au Canada ou ailleurs, pour ne pas perdre la face aux yeux du monde entier.

Attendu que même des médecins se sont prononcés favorablement sur le mérite de Naessens, l'un d'eux le traitant même de "génie".

Attendu que la nation canadienne a non seulement le droit mais le devoir de tirer cette importante affaire au clair, indépendamment des bobards qui circulent partout par les soins de personnes intéressées à ce que Naessens soit boycotté.

Attendu que la France s'est acquis la solide réputation de persécuter ses savants: Pasteur, Lavoisier, Henri André, etc.

IL EST RESOLU QUE LE COMITE NAESSENS:

a) prenne immédiatement tous les moyens légaux, juridiques et financiers, pour protéger le savant Naessens et sa famille, jusqu'à ce que le département des Aliments et Drogues ait fait la preuve objective et honnête de l'efficacité ou de la non efficacité de l'Anablast;

b) demande aux autorités médicales du Québec et d'ailleurs de s'abstenir désormais de tous commentaires sur l'Anablast, jusqu'à ce que le rapport d'Ottawa soit déposé;

c) demande au ministère de la Santé, à Québec, de faire pression auprès d'Ottawa pour que le département des Aliments et Drogues dépose son rapport le plus tôt possible;

d) prenne des procédures judiciaires contre toute personne qui par des déclarations prématurées tenterait de nuire à la réputation de Naessens;

e) demande à la population d'ignorer certains propos malicieux d'individus qui ont intérêt à faire condamner Naessens avant procès;

f) demande à tous les citoyens qui sont touchés de près ou de loin par le fléau du cancer de se joindre au Comité Naessens en écrivant simplement ce qui suit: "veuillez me considérer comme un membre actif du Comité Naessens", en indiquant si possible, les motifs de leur adhésion, de même que leur nom et adresse et numéro de téléphone.

ADRESSE:
Comité Naessens,
a/s Me Marcel Turgeon, avocat,
107, St-Jacques Ouest, suite 400,
Montréal.

OU

Comité Naessens,
a/s Me Marcel Turgeon,
230, Marie de l'Incarnation,
Québec, P.Q.

Une opinion publique éclairée au sein de l'Eglise est une exigence de la loi

"Les fidèles ne doivent pas rester passifs dans l'Eglise, ils doivent participer à la formation publique éclairée et agissante. En dehors des éléments obligatoires du dépôt de la foi et de l'organisation hiérarchique constitutive de l'Eglise par institution divine, nous avons entière liberté de discussion sur la vie de l'Eglise, bien plus, nous avons le devoir d'étudier ouvertement ces questions dans une saine recherche de la vérité en vue d'une véritable liberté".

Voilà ce que déclarait M. Jean Hubert, éditorialiste à l'Action, dans une causerie qu'il prononçait samedi soir à l'église St-Louis-de-France, devant un groupe de tertiaires en réunion fraternelle. Après avoir défini l'opinion publique comme étant l'écho naturel des événements dans l'esprit des gens, une collectivisation de jugements individuels, un engagement collectif, M. Hubert a insisté sur l'importance de l'opinion publique pour l'Eglise.

Celle-ci, a-t-il dit, doit occuper un juste milieu entre un servilisme muet et la critique sans contrôle et, comme le précise Pie XII, s'orienter entre "les deux pôles également dangereux d'un spiritualisme illusoire et irréel et d'un réalisme défaitiste et matérialisant".

Rappelant l'opinion des papes modernes et de nombreux théologiens à ce propos, M. Hubert a noté qu'accepter le libre jeu de l'opinion publique, c'est accepter que se porte sur la vie et l'action de l'Eglise des jugements de valeur, en d'autres mots, c'est accepter la critique; c'est accepter qu'on discute librement de nombreuses questions touchant l'Eglise, son influence, son autorité sur et dans le monde. Cette critique, cette recherche de la controverse doit cependant sauvegarder la pureté dans la vérité de notre foi, l'union de la charité entre les chrétiens, et la soumission à l'autorité et à la discipline de l'Eglise.

Et il a conclu que la libre discussion s'impose dans de nombreux domaines, en particulier dans ceux des rapports entre l'Eglise et le Monde, pour la formation d'une opinion publique éclairée qui favorisera une action plus efficace de l'Eglise.

M. Hubert a fait une mise en garde contre la croyance que, dans un Etat catholique, l'Etat doit protéger la foi de l'ensemble du peuple. Une telle situation, a-t-il indiqué, ouvre la porte à l'inertie des chrétiens pour qui la religion devient une question de routine ou d'intérêt au lieu d'être un engagement personnel, une vision personnelle de Dieu. C'est la présence de tels chrétiens inertes, qui ne le sont que de nom seulement, qui salit l'image de l'Eglise aux yeux du monde.

La liberté d'opinion suppose la liberté de critique, a ajouté le conférencier, rappelant toutefois qu'au sein de l'Eglise, la critique doit être inspirée par l'amour, par le désir du bien de l'Eglise. Elle ne doit pas ramener l'Eglise à des dimensions purement naturelles. Mais le chrétien a le devoir de fouetter au besoin les endormis et les indolents, de déplorer les désordres et de réprouver les injustices, même au risque de déplaire.

L'opinion publique est, dans un sens, un reflet de l'action de l'Esprit Saint sur tous les fidèles. Le conférencier a d'autre part souligné la nécessité pour le chrétien de vivre sa foi pour que sa parole ne soit pas dépourvue de sens. L'adhésion purement extérieure à l'Eglise ne suffit pas; il faut, pour être vraiment chrétien, une sincère conversion intérieure à la vie dans le Christ. Comme lui, on pourra alors chasser les vendeurs de l'Eglise, dénoncer les pharisiens dans l'Eglise, proscrire les mauvais riches.

En terminant, M. Hubert a rappelé le rôle de la presse dans la crystalisation de l'opinion publique et souligné que la presse catholique peut devenir un des moyens de manifestation de l'action de l'Esprit Saint sur les fidèles par la concrétisation de l'opinion publique au service de la religion.

M. Louis Gagnon agissait comme maitre de cérémonies à la réunion. Il présenta le conférencier qui fut remercié par M. l'abbé St-Georges Bergeron, curé de la paroisse.



A Ste-Foy, l'accroissement de population est effarant

A.V. — La cité de Ste-Foy connait un accroissement de population effarant si l'on considère les chiffres fournis hier à une séance du tribunal d'arbitrage par M. Claude Masson, économiste. Selon lui, Ste-Foy vérifie plus que toute autre municipalité de la région l'immigration actuelle vers les municipalités de banlieue.

Invité à prendre la parole devant le tribunal d'arbitrage dans le conflit qui oppose les instituteurs et la commission scolaire de Ste-Foy, l'économiste a fourni des chiffres précis quant au taux d'accroissement de la population dans la cité de Ste-Foy.

Alors que l'accroissement démographique accuse une baisse de plus de 4% à Québec de 1951 à 1956, on note un accroissement de plus de 179% à Ste-Foy pour la même période. La municipalité qui connait l'augmentation la plus élevée après Ste-Foy est la cité d'Orsainville qui, elle, a un accroissement démographique de 72%. Le nombre de ménages durant la même période a augmenté de 265% à Ste-Foy restant à peu près stationnaire dans la ville de Québec.

PROFESSIONNELS

Alors que la main-d'oeuvre a diminué à Québec chez les hommes, elle a augmenté dans une proportion de 555% à Ste-Foy. Au niveau des catégories d'emplois, on constate que Ste-Foy s'alimente surtout de professionnels, le terme embrassant l'ensemble des professions libérales, les diplômés d'universités et les techniciens.

NOUVEAUX VENUS

Faisant la remarque que plus de 92% des maisons unifamiliales de Ste-Foy ne sont pas libres d'hypothèques alors que la moyenne s'établit à 60% à Sillery, M. Masson a expliqué cette différence importante en disant que d'une part, les propriétaires de Sillery ne sont pas pour le grand nombre de nouveaux arrivants et qu'ils ont eu le temps de se libérer de leurs dettes et d'autre part que le niveau moyen des revenus est plus élevé à Sillery qu'à Ste-Foy.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

L'avenir du Canada français : choix entre trois solutions

Les Canadiens français célèbrent demain leur fête nationale, à quelques jours seulement de l'escapade des jeunes indépendantistes devant la commission Laurendeau et de la fracassante publication du mémoire de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal au comité gouvernemental de la constitution.

Ainsi se trouve plus brutalement posé le problème de notre avenir national. Et désormais trois solutions sollicitent l'adhésion des Canadiens français : le séparatisme pur et simple; l'association volontaire de deux Etats distincts; le fédéralisme coopératif.

Séparatisme : Etat québecois souverain

Inutile de s'enfouir la tête dans le sable pour ne pas voir grandir le mouvement indépendantiste. Il s'affirme de plus en plus fréquemment et de plus en plus bruyamment.

Comme la plupart des gens, nous avons déploré les incidents de la semaine dernière devant la commission Laurendeau. L'affaire était montée, la claque organisée et les micros monopolisés à l'insu de tous et de façon systématique, d'accord ! Et les idées exprimées en cette occasion ne sauraient réfléter l'opinion d'un grand nombre. Mais que la manoeuvre ait pu réussir dénote déjà une force et une audace insoupçonnées.

Dans l'étude du problème de l'avenir canadien-français, on ne peut donc ignorer l'existence de pareil groupe même s'il était numériquement faible, car il semble bien déterminé à répandre ses idées envers et contre tous.

Ceux-là ne veulent donc plus de la confédération dont ils ont la nausée. Ils rejettent également la formule des *Etats associés* et vomissent le *fédéralisme coopératif* dans lequel ils ne voient qu'une autre manoeuvre centralisatrice pour perpétuer l'hégémonie du Canada anglais sur le Canada français.

Nul ne saurait d'ailleurs leur nier le droit de penser comme ils pensent et de chercher à constituer une majorité qui un jour déciderait le Québec à sortir de la Confédération pour voler de ses propres ailes en Etat indépendant, souverain aussi bien dans le domaine de la politique internationale que de la politique nationale, aussi bien sur le plan économique que social et culturel.

Mais cette éventualité n'est pas pour demain. A cette solution séparatiste, la majorité des Québecois préfèrera, croyons-nous, l'une des autres solutions : Association de deux Etats distincts ou fédéralisme coopératif.

Association de deux Etats distincts

Depuis une semaine en effet, la société St-Jean-Baptiste de Montréal préconise la constitution de deux Etats distincts : Etat québecois et Etat anglais, qui s'associeraient pour une confédération à deux au lieu d'une confédération à dix.

Le vice fondamental de cette formule c'est qu'elle identifie nation et Etat, lesquels sont pourtant deux identités distinctes. La nation est une entité *sociologique*, groupant des gens de même langue, de même culture, de même religion, de mêmes traditions, de même mentalité, sans nécessairement vivre au sein d'un même groupement politique. L'Etat au contraire est une entité *politique* qui peut rassembler sous une même constitution des groupements nationaux différents.

La formule de la constitution de deux Etats distincts qui s'associeraient en une nouvelle confédération ignore, d'une part, l'existence d'un cinquième NON FRANçAIS de la population québecoise, et, par ailleurs, l'existence d'une partie (plus d'un million) de la nation canadienne-française vivant à l'extérieur du territoire québecois.

Au surplus, n'est-il pas chimérique de penser que les neuf autres provinces consentiraient à renoncer au provincialisme pour se fusionner en un seul Etat anglophone ? On voit mal également les quatre provinces de l'est faire partie d'un Etat dont elles seraient séparées par un autre Etat, celui du Québec.

Tout utopique qu'elle nous paraisse sur le plan pratique, l'idée de cette formule n'est pas entièrement nouvelle. Nous, Canadiens français, n'avons-nous pas prétendu et ne prétendons-nous pas encore que l'Acte de 1867 est le résultat d'une entente, d'un pacte, d'un contrat entre DEUX NATIONS, la nation canadienne-française et la nation anglaise; l'association de deux cultures dont la langue anglaise et la langue française sont respectivement l'expression ? Comme le juge Bissonnette le répétait encore récemment : *"L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est l'homologation, l'entérinement d'un accord entre deux nationalités"*.

La St-Jean-Baptiste de Montréal reprend donc cette idée de l'association de deux nations, mais pour l'exprimer constitutionnellement de façon différente : deux Etats politiques ayant chacun des pouvoirs plus étendus s'associant tout de même dans une fédération possédant beaucoup moins de pouvoirs que la confédération actuelle, ce qui vient à l'encontre de la mentalité des Anglais, lesquels seraient apelés à constituer le deuxième Etat distinct.

Le néo-fédéralisme coopératif

Enfin le néo-fédéralisme coopératif ! celui préconisé par le Québec depuis l'exposé du Premier Ministre à Moncton, et qui est précisément un retour à l'esprit des Pères de la Confédération de 1867 : association de deux cultures et de deux nations, susceptible d'assurer à chacune la liberté de s'épanouir dans le respect des deux langues, des deux religions, aussi bien sur le plan du gouvernement fédéral que sur le plan des gouvernements provinciaux.

M. Lesage et le Québec réclament "une adaptation dynamique du fédéralisme canadien aux problèmes actuels; une coopération régulière au moment de la prise des décisions quant à des politiques nouvelles et une consultation constante dans l'application des politiques une fois celles-ci déterminées par les secteurs de gouvernements intéressés; ... *la disposition par les provinces des ressources financières nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités accrues*, à un moment où les besoins des provinces sont devenus prioritaires ..."

Et parce que le Québec est responsable de la nation canadienne-française où qu'elle se ramifie, il a droit d'exiger que les minorités françaises soient partout traitées comme la minorité anglaise au Québec.

Si le Canada anglais veut éviter le séparatisme, il va lui falloir retourner à l'esprit des Pères de la Confédération et adapter la constitution centenaire aux exigences actuelles mais dans l'esprit des Pères. Il va falloir que la constitution laisse à la nation canadienne-française la liberté et les moyens de s'épanouir. Autrement ce sera un jour le séparatisme.

Le Conseil de la Vie française n'a-t-il pas raison d'écrire dans son mémoire à la Commission Laurendeau : "Une communauté nationale qui compte six millions de membres et qui est en possession d'un territoire considérable, qui est de surcroît parvenue à l'état adulte, qui a pris conscience de sa valeur et de sa force *tend fatalement à s'achever dans un Etat politique. Si l'Etat auquel elle devrait normalement donner son allégeance persiste à la traiter en vassale et à mettre en péril sa vitalité spirituelle, elle s'en détournera et elle demandera à une autre formule politique le complément organique dont elle a besoin.* Il est des lois de l'Histoire qu'on ne saurait enfreindre et des exigences de la vie communautaire qu'on ne peut laisser sans satisfaction. La marche de l'humanité est irréversible. La route qui conduit un groupement humain de la cellule familiale à la forme étatique peut être longue, pénible, semée de défaites et de victoires, mais elle doit aboutir à son terme normal, qui est le plein épanouissement des individus dans l'ordre temporel de la Cité".

Avant d'en arriver là, épuisons les autres moyens, à commencer par le néo-fédéralisme coopératif.

Louis-Philippe ROY

Quand les cultivateurs crient : "Au secours !"

par

Jean HUBERT

Pour un grand nombre de citadins, les problèmes des ruraux et en particulier ceux des cultivateurs sont d'un autre monde, aussi éloigné de leurs préoccupations quotidiennes que la question de savoir s'il y a de la vie sur mars. Et pourtant le bien-être de l'économie agricole et des cultivateurs est essentiel à la stabilité économique et sociale de la nation.

Les récentes récriminations de cultivateurs de plusieurs régions de la province, les intentions qu'ils expriment de refuser de payer leurs impôts fonciers, leurs projets d'une marche sur la capitale provinciale, voilà autant de témoignages non équivoques que nos ruraux sont aux prises non pas avec un, mais avec de nombreux et graves problèmes.

La décision du premier ministre Lesage de demander à la commission Bélanger d'accorder la priorité absolue au problème fiscal des cultivateurs est une reconnaissance bien claire de la gravité de la situation. Mais celle-ci n'est pas uniquement un problème fiscal, c'est dans son ensemble, un problème de planification de l'économie agricole.

Les cataplasmes appliqués jusqu'ici à des situations locales ou régionales ne suffisent plus. On n'a fait que camoufler les problèmes, on n'a pas corrigé les anomalies qui en sont la cause. La période de transformation économique et sociale que vit actuellement le secteur rural est très douloureuse, elle exige de la part du gouvernement, des mesures d'ensemble efficaces et pratiques pour permettre au secteur rural de s'adapter sans trop de peine à la civilisation technologique du XXe siècle.

* * *

Le progrès technologique dans de nombreux domaines, progrès allant même jusqu'à l'automation, explique l'accroissement de la valeur de la production dans ces secteurs comparativement à celle qui s'est manifestée dans le domaine agricole. Ainsi, alors que de 1938 à 1960, l'indice de la valeur nette de la production agricole passait de 100 à 293.1, soit presque trois fois; celle de la production forestière augmentait de plus de sept fois pour atteindre un indice de 727.2; la valeur de la production des mines était quintuplée avec un indice de 574.5; la production des manufactures passant de 100 à 740.2 et celle de la construction de 100 à 793.6.

Par rapport au total de la production, la valeur de l'agriculture est descendue de 12.3 à 5.7 pour cent tandis que celle de l'industrie manufacturière a grimpé de 57.1 à 64 pour cent.

Qu'est-ce que cela signifie ? Tout simplement que sur le plan économique, l'agriculture occupe de moins en moins d'importance chez-nous. Il y a moins de ferme, moins de terre en culture, moins d'exploitations agricoles rentables. Mais en dépit de ces diminutions, on produit plus de bétail, plus de volaille, plus de lait, d'oeufs, de fruits et de légumes. Et dans tout cela, le cultivateur resté sur sa terre se trouve de plus en plus coincé entre une augmentation de son coût de production dont l'indice est passé de 230 en 1951 à 282.2 en 1960; et une baisse de ses revenus, l'indice des prix agricoles passant de 305.6 en 1951 à 274.4 en 1961.

Voilà ce qui, dans l'essence, est la cause des plaintes de plus en plus fortes qui s'élèvent du monde rural.

Hausse du coût de revient, baisse du prix de vente, c'est une situation économiquement malsaine. Elle nécessite des mesures de corrections qui ne peuvent être établies sur un plan théorique, en serre-chaude, en partant du principe que ce qui est bon pour le cultivateur de Terrebonne est aussi bon pour le cultivateur du Kamouraska.

* * *

La planification agricole dans la province ne sera efficace que si elle est faite sur une base régionale mais en tenant compte des facteurs provinciaux et même interprovinciaux qui peuvent avoir une influence. Cette planification ne doit pas, par ailleurs traiter avec la classe agricole comme si celle-ci vivait en vase clos. L'agriculteur fait partie d'une société rurale qui comprend des commerçants, des membres de professions libérales, de petits industriels, des manoeuvres, des ouvriers de divers corps de métier travaillant à salaire, des employés d'entreprises de service, etc. Il faut toujours viser à un sain équilibre entre les revenus de ces divers groupes pour éviter des injustices dans le partage des responsabilités fiscales.

Le cultivateur dont l'exploitation agricole n'est plus rentable est comparable au peintre en bâtiment dont les montants reçus pour les travaux qu'il effectue suffiraient à peine à couvrir l'achat de ses peintures et de ses pinceaux. C'est un fait économique que les petites fermes familiales ne sont plus rentables à moins de servir à une culture ou à une exploitation hautement spécialisée. Et cette spécialisation comporte des dangers.

Il n'est pas normal ni économiquement sain qu'on puisse se procurer, à Québec, les légumes frais importés à meilleur marché que ceux de notre province. Nous ne produisons pas une part suffisante des nombreux légumes en conserves disponibles dans nos épiceries. A quoi cela tient-il ?

Les statistiques nous disent que seulement 40.7 pour cent des exploitations agricoles de la province permettent à ceux qui en tirent leur subsistance de vivre confortablement. Plus de 22 pour cent des fermes exploitées au Québec ne font pas vivre leur homme. Environ 12.4 pour cent lui apportent un revenu qu'il doit compléter d'autres sources, elles ne sont exploitées qu'à temps partiel. Près du quart des fermes fournissent un revenu moyen insuffisant pour permettre à leurs exploitants d'être à l'aise mais assez pour qu'ils hésitent à risquer le départ même si souvent, ils y éprouvent de graves difficultés financières.

On peut se demander si économiquement, socialement et même humainement parlant ce ne serait pas préférable que l'Etat prenne dans certains cas, l'initiative d'une relocation de certains cultivateurs dans des milieux économiquement plus favorable et en soutienne le coût comme un placement vers une amélioration de leur sort.

* * *

Le problème agricole n'est pas uniquement un problème économique. C'est dans bien des cas un problème humain qui exige des solutions tenant compte des facteurs humains. Jean XXIII l'a bien compris quand, dans "Mater et Magistra", il demande qu'on prenne des mesures pour "que le niveau de vie des populations rurales s'écarte le moins possible du niveau de vie des citadins; pour que les agriculteurs n'aient pas un complexe d'infériorité; qu'ils soient convaincus au contraire que dans le milieu rural aussi, ils peuvent développer leur personnalité par leur travail, et considérer l'avenir avec confiance".

Il propose à cette fin qu'on améliore les techniques de production ,le choix des cultures, les structures des entreprises; qu'on aide au surplus de main d'oeuvre agricole à s'intégrer dans les autres secteurs de la production; qu'on tienne compte de la capacité contributive des cultivateurs dans la répartition des charges fiscales; qu'on accorde aux cultivateurs des conditions spéciales de crédit à des taux raisonnables d'intérêt; qu'on prévoit des régimes d'assurance récolte et de sécurité sociale qui tiennent compte des conditions du milieu; qu'on soutienne au besoin les prix des produits agricoles pour que ceux-ci constitue une rémunération équitable du travail; qu'on intègre les industries et services complémentaires à l'exploitation agricole dans les régions rurales; qu'on facilite l'organisation de coopératives agricoles; etc.

Certes, les problèmes fiscaux existent, mais ils seraient beaucoup moins graves si, en premier lieu, les cultivateurs jouissaient de revenus normaux. S'il faut corriger les injustices et anomalies fiscales il faut surtout assurer à la classe rurale des revenus comparables à ceux des autres classes ouvrières du pays.

Les cultivateurs crient : "Au secours". Leur situation mérite non seulement qu'on l'étudie, mais surtout qu'on y apporte les correctifs nécessaires.

Tyrannie de l'amitié

André JOBIN, ptre

Si le christianisme ne comporte que des ordres et des défenses, si la pratique religieuse ne confine qu'à une discipline, je me demande qui pourrait bien leur rester fidèle.

Il faut intéresser le coeur. Et si certains délaissent le Christ et l'Eglise, c'est parce qu'ils n'y avaient trouvé qu'un amas de règles à suivre, une série de pêches à éviter, ... et la menace de l'enfer. J'en ferais peut-être autant, s'il n'y avait que cela.

Dieu est Amour, on l'oublie trop. Le fidèle sera donc celui qui est tyrannisé par l'amitié divine.

Tyrannisé, *je veux dire que ce sont ceux-là seulement qui se font violence qui peuvent ravir le ciel.*

Par l'amitié, *c'est-à-dire, l'union à ce coeur qui a tant aimé les hommes" et qui exige en retour qu'ils l'aiment de tout leur esprit, de tout leur coeur.*

"Je ne vous appelle pas serviteurs, mais amis". Comment pourrait-on abandonner les pratiques religieuses qui vous font fils d'un Père qui a le coeur sur la main, et frère de Celui qui a donné sa vie pour vous rendre heureux ?

Péguy écrivait : "Le chrétien, c'est comme un homme qui préfère son ami".

Comme on ne peut pas servir deux maîtres en même temps, le chrétien est celui qui préfère quelqu'un, Jésus-Christ. Il fait confiance à quelqu'un qui lui promet le bonheur, à condition d'accepter sa manière de penser et de faire. Les commandements s'acceptent beaucoup mieux, présentés de cette façon.

Il faut intéresser le coeur. Nous avons besoin d'aimer et d'être aimés. Le Verbe s'est fait chair pour ça, pour nous rendre accessible l'amitié divine, pour avoir des mains à faire clouer, un coeur à faire transpercer, et des pieds pour les Marie-Madeleine de tous les siècles.

François Mauriac définit de façon magnifique notre christianisme : "Vous devez penser au Christ comme à Quelqu'un de vivant, d'actuellement vivant, qui, entre des millions d'autres, vous a choisi ... Vous devez penser au Christ comme au Seul Ami, dont le regard pénètre votre vie la plus secrète, et jusqu'à cette part de vous, inaccessible à toute créature, et peut-être ignorée de vous-même ... Le drame de votre vie tiendra dans cette résistance que vous opposerez à l'amitié du Christ dans votre vie ..."

J'ai un ami divin.

Fête nationale

Le 24 juin célèbre la fête nationale des Canadiens français. C'est le jour de la Saint-Jean-Baptiste, qui s'accompagne de manifestations populaires et patriotiques.

Ces célébrations annuelles de la fête patronale des Canadiens remontent à 1834 à Montréal, et à 1842 dans la vieille capitale. Dans la métropole, la première fête nationale prit un accent patriotique et politique. On a porté vingt-et-un toasts au premier banquet.

A Québec, huit ans plus tard, les premières célébrations furent marquées d'une procession avec bannières. On insista sur le caractère chrétien d'un bon Canadien.

• •

Il existe toutefois un mémorial, à Rivière-des-Prairies, qui date de 1915 et qui commémore le tricentenaire d'une messe célébrée le 24 juin 1615 par le Père Denis Jamet, en présence de Champlain.

C'est exact, cela se comprend, puisque nos ancêtres spirituels savaient, comme nous, que la mission de Jean-Baptiste fut de préparer au Seigneur un peuple parfait.

• •

Les feux de la Saint-Jean ont aussi, je pense, leur origine au début de notre histoire ?

Ils existaient en Europe depuis plusieurs générations avant l'arrivée des premiers Canadiens au pays. Dès 1636, les Relations des Jésuites signalent ces cérémonies en Nouvelle-France.

• •

A notre époque, devrions-nous, croyez-vous, lors de notre fête nationale, faire ressortir surtout la culture française chez nous, ou bien concentrer l'attention sur notre patron Jean-Baptiste le Précurseur, le dernier des prophètes destiné à annoncer le Messie ?

Je ne sais pas pourquoi les deux aspects de notre fête nationale ne pourraient pas aller de pair. Nous sommes encore catholiques et français, si je ne me trompe.

Pourquoi ne pas entretenir, dans un même jardin, des fleurs de vertu et des fleurs de culture. Bien sûr, les champignons peuvent pousser, mais ils le font à l'ombre, là où le soleil est rare.

• •

Pouvez-vous préciser la pensée que vous exprimez dans votre dernière phrase ?

Voici. Je ne peux pas concevoir comment les progrès humains de notre peuple seraient mal représentés lors de sa fête nationale, si on rappelle en même temps que son patron est saint Jean-Baptiste.

En d'autres termes, vous ne pouvez pas comprendre la mentalité de ceux qui pensent uniquement à célébrer nos valeurs temporelles, lors de notre fête nationale. Ils ne semblent pas apercevoir le lien intime qui existe entre le surnaturel et l'humain dans la vie de notre nation.

• •

Il faudrait vouer au protecteur de notre patrie, saint Jean-Baptiste, un culte passionné, comme d'autres peuples le font, par exemple, envers saint Patrice, saint Georges et Jeanne d'Arc. Un telle ferveur religieuse et patriotique ne pourrait que favoriser l'union entre nous et faire tomber les rivalités.

(Comité des Fondateurs)

LA BIBLE vous parle . . .

Celui qui se conduit avec justice, qui parle loyalement et repousse un profit extorqué, qui secoue la main pour ne pas accepter de pot-de-vin et se bouche l'oreille aux propos sanguinaires, qui ferme les yeux pour ne pas voir le mal, celui-là habitera là-haut, il se réfugiera en une citadelle bâtie sur le roc.

(Is 33, 15-16)

Le séparatisme est-il vraiment populaire au Québec?

(Par Alexander Farrell)

MONTREAL (P.C.) — Le séparatisme est-il vraiment populaire au Québec ? Les séparatistes s'attendent-ils à obtenir le pouvoir lors d'élections libres ? Pierre-Elliott Trudeau, professeur de droit à l'université de Montréal et intellectuel notoire de la province, répond non à ces deux questions.

Le professeur Trudeau, 42 ans, écrit en effet dans Cité Libre: "Je me rase, quand j'entend notre engeance nationaliste se donner pour révolutionnaire". Le séparatisme est-il une révolution ? "Mon oeil", réplique M. Trudeau. "Une contre-révolution; la contre-révolution nationale-socialiste". Il explique que les séparatistes tentent de contrecarrer l'évolution du Québec vers la démocratie. "C'est qu'au fond, les séparatistes désespèrent de pouvoir jamais convaincre le peuple de la justesse de leurs idées. Ce long travail d'éducation et de persuation auprès des masses, que les syndicalistes ont entrepris il y a plusieurs décennies, que les créditistes eux-mêmes ont fait depuis 30 ans, les séparatistes n'ont ni le courage, ni les moyens, ni surtout ce respect de la liberté de l'autre, qu'il faudrait pour l'entreprendre et le mener à bien.

"Alors ils veulent abolir la liberté et imposer la dictature de leur minorité. Ils sont en possession tranquille de la vérité, alors les autres n'ont qu'à se ranger. Et quand ça ne va pas assez vite, ils ont recours à l'illégalité et à la violence".

SA CARRIERE

M. Trudeau, attaché depuis 1960 à l'université de Montréal, s'est fait connaître dans les années 50 par ses articles attaquant le gouvernement Duplessis dans Cité Libre. Formé à l'université de Montréal, à la London School of Economics et à l'université Harvard, il a demandé pendant 10 ans des réformes sociales au Québec, en proposant, pour les réaliser, beaucoup de travail et une planification intelligente. Tout comme plusieurs autres professeurs d'université de sa génération et divers syndicalistes, il a manifesté la crainte que l'élite montante au Québec, au lieu de se préparer au travail, ne rêve à d'imaginaires fortunes.

Il fut un des auteurs du "Manifeste canadien", publié dans Cité Libre, et qui demandait aux Canadiens de s'élever au-dessus du plan régional et linguistique pour voir plus largement les avantages et les problèmes du pays. Rejetant l'idée du séparatisme québecois, les auteurs du manifeste disaient: "Nous refusons de nous laisser enfermer dans un cadre constitutionnel plus petit que le Canada".

LES SEPARATISTES

M. Duplessis décédé et son régime remplacé par celui de M. Lesage, M. Trudeau a dirigé ses attaques contre les séparatistes. Il les considère comme une bande de doctrinaires prétendant pouvoir tout redresser. Il exprime dans Cité Libre, l'idée que les séparatistes font entendre leurs voix au moment où Québec commence à mettre en honneur des idées comme la liberté individuelle, la franchise dans les discussions, la tolérance et la juste concurrence.

Pendant des années, le Québec a subi des "contraintes collectives", exercées par l'Eglise, le gouvernement et l'oligarchie des affaires. Puis, "vers 1960, on aurait pu croire que la liberté allait finir par triompher". C'est en 1960 que M. Lesage a battu le gouvernement de l'Union Nationale, mais M. Trudeau estime que le vieil ordre tombait en ruines depuis plusieurs années.

Depuis 1945, une série d'événements et de mouvements s'étaient conjugués pour reléguer aux orties les conceptions traditionnelles de l'autorité au Québec . . . Si bien que la génération qui entrait dans la vingtaine en 1960 était la première de notre histoire qui reçut la liberté à peu près entière en partage".

NOUVEAU DOGMATISME

Mais, ajoute M. Trudeau, la nouvelle génération recherchait un nouveau dogmatisme et "se réfugia dans le sein de sa mère, la Sainte Nation," prenant corps dans un Etat où tous se ressemblent autant que possible. Pour M. Trudeau, cela rappelle le vieil autoritarisme de la société québecoise. Il écrit à ce sujet: "Or voici qu'aujourd'hui il ne se passe guère de semaine sans qu'une poignée d'étudiants séparatistes ne vienne me dire qu'ils sont contre la démocratie et pour le parti unique, pour un certain totalitarisme et contre les libertés personnelles. Ils sont, en cela dans la plus pure ligne de ce que notre société a toujours produit de plus traditionaliste, de plus cléricaliste, de plus monolithique, et de plus rétrograde. Ils veulent réinstaller notre population dans une mentalité d'état de siège".

Rencontre historique

OTTAWA (P.C.) — Il y a 100 ans aujourd'hui, lundi, deux adversaires dans la politique préconfédérative, John A. Macdonald et George Brown, se rencontrèrent à l'Assemblée législative de l'ancienne capitale du Canada, Québec, et s'adressèrent calmement la parole pour la première fois depuis des années. Respectivement chefs de la faction conservatrice du Haut-Canada et de celle des réformes, ils acceptèrent en quelques mots d'enterrer la hache de guerre pour le bien du pays et de rechercher une voie permettant de sortir du dilemme qui avait provoqué l'impasse au parlement.

Trois ans et quinze jours plus tard, la loi sur la confédération de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et des provinces unies du Haut et du Bas Canada était signée et adressée au nouveau dominion.

LES DEUX GROUPES

George Brown, fondateur du Globe de Toronto, en 1844, et chef des libéraux du Haut-Canada qui voulaient une réforme, voulait une union fédérale des deux provinces, la représentation à la législature étant strictement proportionnelle au chiffre de la population. M. Macdonald, chef des conservateurs du Haut-Canada, soutenait l'idée de l'égalité des deux provinces à la législature, en vertu de la Loi d'Union. Ce principe a contribué à créer l'impasse, les sièges de l'assemblée étant également divisés entre ce qui est maintenant le Québec et l'Ontario, et les divisions des partis suivant la division géographique.

C'est le 15 juin 1864 que les deux hommes se rencontrèrent à la législature. Ils se réunirent par la suite dans l'appartement de M. Brown, à l'hôtel Saint-Louis, à Québec, avec M. Galt, transfuge du parti libéral qui s'était joint à M. Macdonald. Ils rédigèrent un mémoire aux termes duquel ils acceptaient de travailler dans le sens de la fédération.

De nombreux Canadiens préfèrent étudier aux U.S.A

OTTAWA. (P.C). — De nombreux Canadiens s'inscrivent dans des universités américaines parce qu'ils ne peuvent satisfaire aux normes exigées pour entrer dans les établissements du même genre de notre pays. C'est ce que révèle une étude de l'administration fédérale.

Le ministère du Travail a fait un relevé afin de découvrir pourquoi presque 7,000 Canadiens se sont inscrits dans des universités et des collèges des Etats-Unis au cours de l'année scolaire 1962-63. Cette étude, basée sur les révélations d'un échantillonnage comprenant 500 étudiants, montre que le groupe le plus important, 27 pour cent, s'est dirigé vers les établissements américains parce qu'il pouvait satisfaire à leurs exigences pour y entrer, ce qui leur était impossible dans nos universités.

Certains étudiants ont précisé qu'ils ne pouvaient satisfaire aux conditions exigées au Canada au point de vue langue, habituellement le français.

Les membres d'un autre groupe important, soit 23 pour cent, ont expliqué qu'ils faisaient leurs études aux Etats-Unis parce que leurs familles y sont établies ou parce qu'ils veulent y rester.

Parmi les autres raisons invoquées, citons le désir de s'inscrire à un collège dirigé par une confession religieuse, la proximité de certains collèges américains, et la possibilité de suivre des cours n'existant pas au Canada.

Niveau supérieur

Parmi les étudiants déjà diplômée, 29 pour cent sont allés étudier aux Etats-Unis parce qu'ils estimaient que le niveau des études y est meilleur. D'autres estiment qu'on aide davantage aux Etats-Unis les étudiants sur le plan économique.

Le ministère du Travail déclare que le nombre de Canadiens étudiant aux Etats-Unis dans les universités américaines a augmenté de 40 pour cent de 1956-57 à 1962-63, passant ainsi de 5,000 à 7,000.

Beaucoup d'étudiants canadiens aux Etats-Unis, 2,600, y suivent des cours d'humanités ou de sciences sociales. Un groupe de 971 y étudie les sciences naturelles, 831 le génie, 722 les affaires et 713 les méthodes d'enseignement.

Mais les inscriptions dans les universités canadiennes ont augmenté plus que celles de nos compatriotes dans celles des Etats-Unis, ce qui signifie que moins de Canadiens étudient chez nos voisins quand on compare leur nombre à celui des inscrits dans les universités de notre pays.



OTTAWA — Le drapeau préconisé par M. Pearson flotte au mât qui fait face aux édifices du Parlement à Ottawa. Il semble que le Canada pourra enfin posséder son drapeau distinctif.

Nouvelle section de la Croix-Rouge

Il y a quelque temps, avait lieu à Estcourt la formation d'une Section de la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour la région du Transcontinental, comprenant les paroisses de St-Athanase, St-Eleuthère, Estcourt, Sully, Rivière-Bleue et Les Etroits.

A cette occasion, il y eut élection du Comité exécutif qui se compose comme suit :

Président : M .Roland Michaud, Estcourt.

Vice-présidents : MM. Paul-A. Bérubé, Rivière-Bleue; Guy Pelletier, St-Eleuthère; Roland Morin, Les Etroits; Dominique Lemieux, St-Athanase; Guy Bastille, Sully; Mme Gaston Painchaud, Estcourt.

Secrétaire : M. Julien Thériault, Estcourt.

Trésorier : M. Guy Bastille, Sully.

De plus, huit comités furent formés dont voici la liste :

Campagne financière, — Clinique des donneurs de sang — Secours aux Sinistrés — Prêts d'Accessoires pour chambres de malades — Bien-Etre des Anciens Combattants — Sécurité aquatique — Travail féminin — Publicité.

Notre section entend faire sa souscription annuelle sous peu, c'est-à-dire le 28 juin prochain, et nous espérons que vous répondrez généreusement afin que la Société Canadienne de la Croix-Rouge continue toujours son oeuvre de protection et de secours.

Journées pédagogiques dans le diocèse de Ste-Anne

La Pocatière. (DNC). — Des journées pédagogiques se sont tenues dans cinq régions du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière à l'intention des responsables de l'éducation religieuses : prêtres, parents et maitres, afin de les préparer au nouveau catéchisme de première année.

Un entretien sur les instruments de travail et les caractéristiques du nouveau catéchisme a rassuré les maitres de même que les témoignages des deux catéchistes qui, cette année, ont enseigné le nouveau programme à Saint-Pascal. De plus, le témoignage des mamans qui ont suivi l'évolution spirituelle de leurs enfants formés selon les orientations nouvelles a fortement intéressé les parents qui étaient venus, parfois, de paroisses éloignées.

Quelques réflexions entendues donneront une idée de l'utilité de cette première rencontre. Deux mamans ont exprimé à peu près ceci : "Si nous n'étions pas venues à la réunion, nous aurions été opposées au nouveau catéchisme". Une autre disait : "Ça ne me plaisait pas tellement de venir parce que c'était un vendredi, mais après avoir entendu ce que nous avons entendu, je suis enthousiasmée".

Bon nombre de partiscipants ont demandé que d'autres réunions soient tenues sur le plan paroissial ou régional. Ces réunions ont groupé plus de 600 personnes dont environ 200 parents.

Inonu à Washington

WASHINGTON (Reuter) — M. Ismet Inonu, premier ministre turc, est arrivé hier soir à la base aérienne de Langley, près de Washington pour des entretiens avec le président Johnson qui doivent commencer aujourd'hui.

Au même moment, M. Johnson et le secrétaire d'Etat Dean Rusk se réunissaient pour préparer ces entretiens.

Le premier ministre turc, qui est accompagné par une délégation composée de treize membres, y compris M. Feribun Erkin, ministre des Affaires étrangères, a immédiatement pris la route de Williamsburg.

Le premier ministre grec, M. George Papandreou est attendu à son tour à Washington à la fin de la semaine.

Trois détenus font la grève de la faim

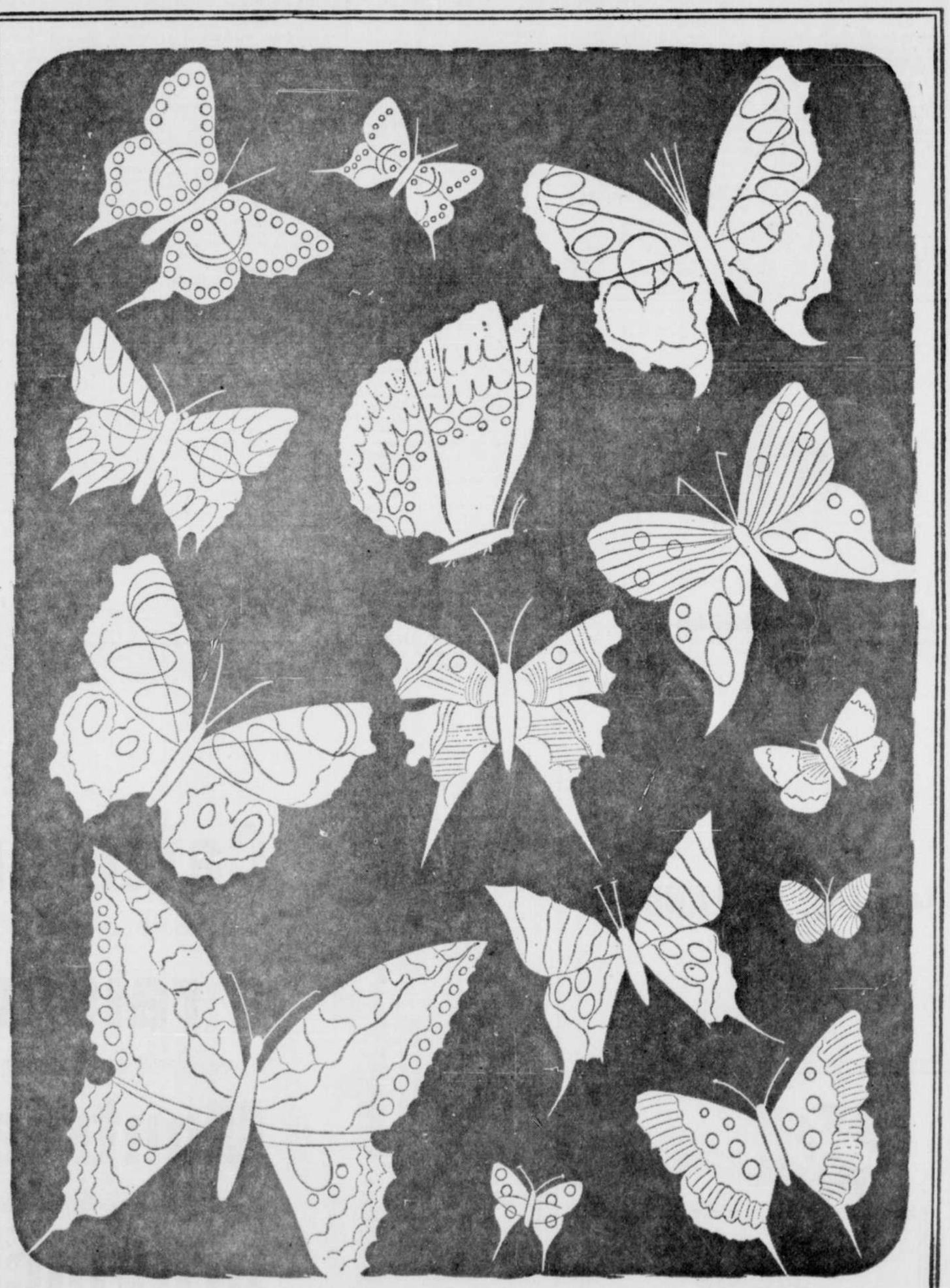
MONTREAL. — (P. C.) — Seulement trois des détenus du Front de libération québécois font la grève de la faim présentement dans le complexe pénitencier de St-Vincent-de-Paul a déclaré hier, M. Jean-Baptiste Martineau, directeur régional du service canadien des pénitenciers.

Il a nié catégoriquement la rumeur voulant qu'on amène les détenus à prendre de la nourriture de force. Il n'y a jamais eu non plus de détachement de l'armée canadienne de dépêché sur les lieux, a-t-il ajouté.

Affiliation avec le parti

TORONTO (P.C.) — Un jeune Canadien faisant partie du YMCA, qui revient d'un voyage de trois semaines en Russie, dit que toutes les organisations de jeunesse soviétiques ont une affiliation avec le parti communiste et qu'aucune autre n'est permise.

Hugh Stephens, âgé de 19 ans, étudient à l'université du Manitoba, a déclaré à Toronto, que le but des camps de jeunesse soviétiques consistait à élever les enfants dans l'esprit communiste du travail et à développer le sentiment de l'existence collective".



NOS SOUVENIRS SONT DES PAPILLONS

...qui s'envolent, et font place à de charmantes poésies canadiennes-françaises, qui illustrent bien à leur façon notre vie en terre québécoise. A l'occasion de la St-Jean-Baptiste nous souhaitons que chaque Canadien français conserve le souvenir de notre jeunesse, de la naissance de notre nation, et entretienne en lui une âme de patriote.

LA COMPAGNIE PAQUET INC.

FERME MERCREDI, fête de la St-Jean-Baptiste

HEURES D'AFFAIRES DURANT L'ETE: St-Roch, 9h. à 5h. tous les jours, excepté le vendredi soir, 9h.30.
Place Laurier, lundi, mercredi et samedi: 9h.30 à 5h.30 mardi, jeudi et vendredi: 9h.30 a.m. à 9h.30 p.m.

Le prix des alcools a augmenté dans presque toutes les régions du Canada

Par CARL MOLLINS
de la Presse Canadienne

Le prix des alcools augmente cette année dans la plus grande partie du Canada. Un relevé de la Presse Canadienne montre que les distilleries ont augmenté les prix de leurs produits dans beaucoup de provinces, particulièrement ceux du rye whisky et du gin. Certaines provinces en ont profité pour garnir, par la même occasion, les caisses de leurs administrations.

C'est l'Ontario qui vient en tête sur ce point. On y a augmenté en général les prix des alcools de 20 ou 30 cents la bouteille, dont cinq cents pour les distilleries fabriquant certaines marques de rye et de gin.

Seule la Colombie-Britannique n'a pas modifié de façon significative ses prix courants depuis un an.

Même les prix des alcools importés, augmentés par une surtaxe fédérale en juin 1962, ne sont pas revenus, dans la plupart des cas, à leurs niveaux antérieurs, bien que la surtaxe ait été supprimée il y a plus d'un an.

Le prix du whisky Black and White étaient en moyenne de $5.78 avant l'imposition de la surtaxe, en 1962, puis de $6.16, et enfin de $6.01 lorsque l'imposition spéciale a été supprimée en 1963. C'est seulement au Québec et dans l'Ile du Prince-Edouard que le prix de cette marque de scotch whisky a été rétabli tel qu'il était avant 1962.

Les augmentations

A la suite des augmentations décidées par les distilleries, arrondies dans certains cas par les diverses régies des alcools, le prix d'une bouteille de whisky Seagram's VO est, en moyenne au Canada, de $5.67, alors qu'il était de $5.51 au début de 1963.

Voici les prix actuels de ce rye whisky dans les provinces, son prix il y a 18 mois figurant entre parenthèses : Terre-Neuve, $5.78 ($5.50), Ile du Prince-Edouard, $5.75 ($5.50), Nouvelle-Ecosse, $6 ($5.95), Québec, $5.50 ($5.40), Ontario, $5.20 ($4.90), Manitoba, $5.50 ($5.31), Saskatchewan, $5.90 ($5.85), Alberta, $5.85 ($5.75), Colombie-Britannique, $5.20 ($5.20).

La Régie des alcools de l'Ontario a décidé, le 1er février, les augmentations suivantes : 30 cents sur les bouteilles de whiskies et de gins canadiens, 20 cents sur la plupart des marques de rhum et d'autres boissons alcooliques, et, pour les alcools importés, 25 cents sur les bouteilles qui se vendaient moins de $6, et 30 cents sur celles qui valaient plus de $6.

Le gouvernement ontarien espère ainsi augmenter ses revenus de $12,000,000 au cours de l'exercice 1964-65.

Le rhum

En Nouvelle-Ecosse, les augmentations décidées par les certaines distilleries et les ajustements opérés par le gouvernement de cette province ont fait monter, le 1er mai, les prix de 50 cents et plus. Une marque de rye est passée de $5.48 à $6 la bouteille, tandis qu'un scotch, auparavant à $5.81, est maintenant à $6. Une marque de rhum, boisson très appréciée en Nouvelle-Ecosse, vaut actuellement maintenant $5, c'est-à-dire 10 cents de plus qu'auparavant.

La province de Québec, le 1er février, et celle du Nouveau-Brunswick, le 1er mai, ont accepté les augmentations de [illegible] 10 cents par bouteille décidées par certaines distilleries, sans que les administrations elles-mêmes modifient leurs prix.

Certaines distilleries ont décidé des augmentations semblables, en mars au Manitoba et en Alberta et en avril en Saskatchewan. Le gouvernement manitobain y a ajouté ses propres augmentations, si bien que le whisky et le gin canadien y valent maintenant 10 cents ou 25 cents de plus qu'auparavant.

Les fonctionnaires des diverses régies ne fournissent aucun détail sur la part des sommes qui va aux distilleries. Cependant, des personnalités de deux [illegible] provinciales déclarent que, sur les prix de vente, il y a une proportion de 40 pour cent qui va à l'administration fédérale, un pourcentage égal aux gouvernements des provinces et 20 pour cent aux distilleries, ce qui fait, pour ces dernières, environ $1.20 sur les $6 que paye un consommateur de whisky pour en avoir une bouteille.

Les taxes

Les alcools constituent des sources de revenus extrêmement intéressantes pour les gouvernements qui arrivent parfois à faire cinq prélèvements sur les quantités et les prix de ces boissons. Au départ, le gouvernement fédéral prend une taxe sur le nombre de gallons, droit d'accise sur la production intérieure et droits de douanes sur les alcools importés. En outre, il prélève une taxe de vente générale de 11 pour cent au niveau de la fabrication.

Les provinces, qui distribuent les alcools, tirent également de grands bénéfices sur les prix de ces boissons. Par exemple, le gouvernement québécois a révélé que, l'an dernier, la Régie des Alcools avait fait des bénéfices nets de l'ordre de 35.4 pour cent.

De plus, des taxes de vente au détail de trois à cinq pour cent apportent d'autres revenus à huit provinces. L'Ile du Prince-Edouard prélève sur les alcools une "taxe de santé" d'environ 10 pour cent sur les alcools.

Les Revenus

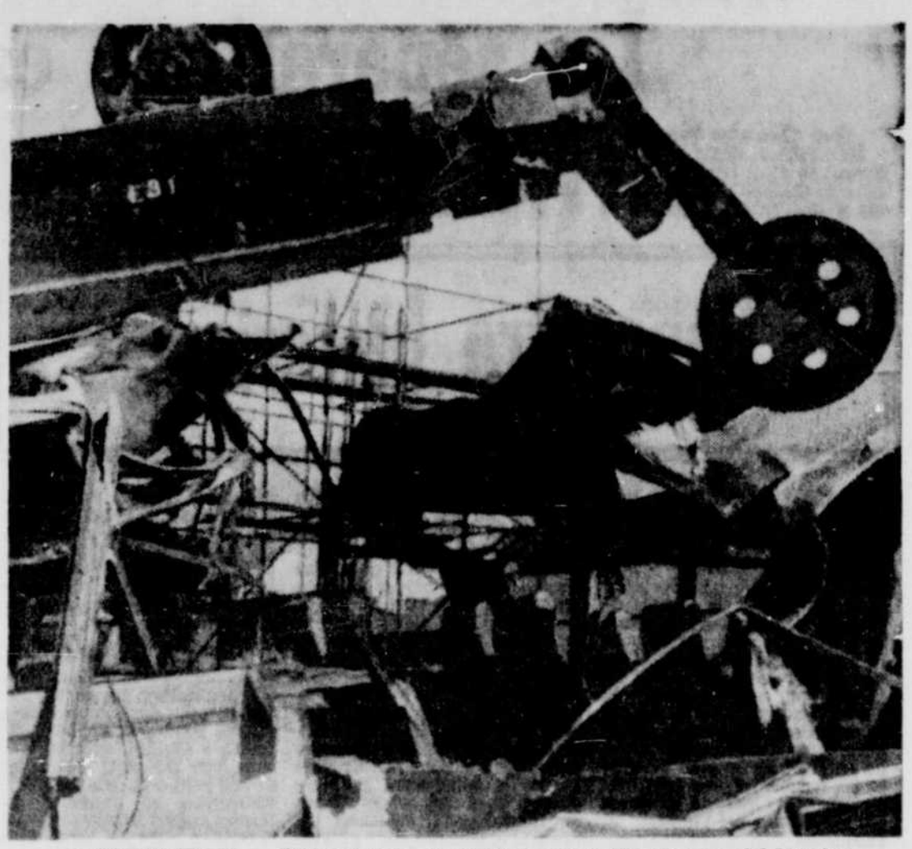
La Fondation canadienne des taxes estime que la vente des alcools rapportera, pour l'exercice 1963-64, presque $223,000,000 à l'ensemble des provinces, c'est-à-dire presque sept pour cent du total de leurs revenus.

En ajoutant les uns aux autres les revenus assurés par les taxes, les permis, les licences, les amendes, les peines et les confiscations, le total s'élèverait à $282,000,000 pour 1963-64, c'est-à-dire huit pour cent des revenus des provinces. Ainsi, les alcools assurent sept pour cent des revenus de Terre-Neuve, du Québec et de la Saskatchewan, huit pour cent de ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, neuf pour cent de ceux de l'Alberta, 11 pour cent des revenus du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et 12 pour cent de ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Manitoba.

Voici les revenus assurés en 1963-64 par les alcools dans chaque province : Terre-Neuve, $5,200,000, Ile du Prince-Edouard, $2,100,000, Nouvelle-Ecosse, $13,400,000, Nouveau-Brunswick, $10,600,000, Québec, $66,500,000, Ontario, $95,200,000, Manitoba, $16,500,000, Saskatchewan, $14,400,000, Alberta, $26,000,000, et Colombie-Britannique, $32,100,000.

Les revenus apportés par les alcools aux provinces ont augmenté de presque 80 pour cent en 10 ans, dont huit pour cent en 1962-63; ils sont cette année de $282,000,000. A ce rythme, ils seront l'an prochain de presque $305,000,000.

Mais, avec les augmentations de ce printemps, les bénéfices des provinces pourraient être beaucoup plus importants, à moins que la résistance du public ne les diminue.



● BRENT CROSS — Sept personnes ont perdu la vie et 27 autres ont été blessées dans un accident survenu dans la banlieue de Londres. Une grue géante soulève les débris du véhicule. (Téléphoto UPI)

Accroissement de la pêche en haute mer

SAINT-JEAN, T.-N. (P.C.) — Les pêcheurs de Terre-Neuve se rendent en haute mer sur des bateaux plus gros et mieux équipés et ils s'en portent fort bien. Certes, les prises annuelles des petits bateaux côtiers composent encore la plus grande partie des pêches à Terre-Neuve, mais la pêche en haute mer croit rapidement en volume et en importance. Tandis que le volume des prises sur les côtes est irrégulier, celui des bateaux en haute mer augmente régulièrement.

La pêche côtière a augmenté d'un peu plus de 18 pour cent de 1958 à 1963, tandis que les prises en haute mer se sont accrues de 61 pour cent au cours de la même période.

Au Canada

Droit de vote à 18 ans ?

Par Ben WARD,
de la Presse Canadienne.

L'octroi du droit de vote à 18 ans, aux échelons fédéral et provinciaux, agite de plus en plus les esprits au Canada. Quatre des 10 provinces de notre pays accordent déjà le droit de vote avant 20 ans, une cinquième est sur le point de la faire, et des mesures sur ue plan fédéral sont susceptibles d'être prises dans un avenir relativement rapproché.

Un relevé de la Presse Canadienne indique que la situation est la suivante : le Québec et la Saskatchewan donnent le droit de vote à 18 ans, tandis que la Colombie-Britannique et l'Alberta l'ont fixé à 19 ans; Terre-Neuve est sur le point de voter en faveur du droit de vote à 19 ans, tandis que le cabinet ontarien discute l'idée de réduire l'âge permettant d'être électeur; les législatures de Nouvelle-Ecosse et du Manitoba ont repoussé l'an dernier des projets en faveur d'une réduction de l'âge minimum des électeurs; à l'échelon fédéral, les militaires peuvent voter à tout âge.

AU FEDERAL

Par ailleurs, le gouvernement Pearson s'est engagé à faire voter une loi permettant aux civils de voter à 18 ans, pendant que dure le 26ième parlement, c'est-à-dire avant le début de 1968. En novembre dernier, le Comité des Communes sur les privilèges et les élections a voté unanimement en faveur de cette mesure. Le rapport de ce comité n'a pas encore été étudié par les Communes.

M. Pearson a déclaré le 16 novembre à Montréal qu'il envisageait de prendre "sous peu" des mesures à ce sujet. Si le parlement approuve le projet, le Canada aura 780,000 électeurs de plus à l'échelon fédéral. Il y a actuellement environ 10,000,000 d'électeurs de 21 ans et plus dans notre pays.

Les personnes interrogées à travers le pays favorisent pour la plupart l'octroi du droit de vote aux jeunes; elles expliquent qu'en mettant l'accent sur l'instruction, on a rendu les jeunes gens de 18 ans plus au courant des affaires nationales que l'adulte ordinaire.

Mais les jeunes gens ne partagent pas tous ce point de vue. Evelyn Weir, élève de 17 ans dans un établissement de Sault Ste-Marie, en Ontario, a déclaré à ce sujet : "Je ne crois pas que ce serait une bonne idée, à moins qu'on ne pose certaines conditions, comme, par exemple, l'obtention préalable d'un diplôme d'école secondaire".

CONTRE

De son côté, Mme Carolyne Morrison, député conservateur à la législature manitobaine, a expliqué : "Je crois fermement que nos jeunes gens de 18 ans, au moins la plus grande partie d'entre eux, ne sont pas prêts à prendre les responsabilités correspondant au droit de vote".

M. George Hutton, ministre de l'Agriculture de cette province, ajoute : "Les partisans de cette mesure ferment les yeux sur le fait que les jeunes gens ne sont pas en faveur. Quand ils viendront voir des députés pour l'exiger, tout en étant prêt à combattre pour l'obtention, il sera alors temps d'étudier sérieusement le problème".

Et le T. R. Wright, archevêque angligan d'Algoma et de Toronto métropolitain, commente : "Je pense que dans les circonstances actuelles l'âge requis pour voter doit continuer d'être 21 ans. Je n'ai découvert aucun véritable désir d'avoir le droit de vote chez les jeunes gens".

Il propose qu'avant de présenter un tel projet de loi en ce sens en Ontario, des séminaires aient lieu dans toute cette province pour entendre les points de vue des jeunes gens.



N'OUBLIONS PAS . . .

les labeurs de nos pionniers, le martyre de nos missionnaires, la résistance de nos anciens parlementaires et, aujourd'hui, ceux des nôtres qui sont revenus des champs de bataille, couverts de gloire !

LA CIE J.-B. ROLLAND & FILS
PAPIER
2755, avenue du Colisée — Québec
Tél. : 623-1535



A tous nos compatriotes . . .

Joyeuse Saint-Jean-Baptiste

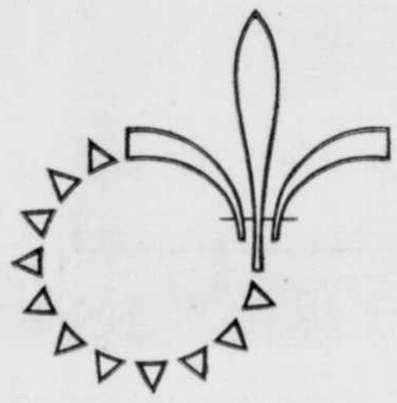
En ce grand jour de fête nationale, soyons reconnaissants. C'est à l'esprit patriotique de nos ancêtres que nous devons d'être demeurés Canadiens français.

RENAULT R-8

CARETTE AUTOMOBILES Ltée
2060 ouest, boul. Charest,
Québec — Tél. : 681-7371

MAISONNEUVE AUTOMOBILES Enr.
136, Maisonneuve,
Québec — Tél. : 529-8135

ST-PASCAL AUTOS Ltée
1265 de la Canardière,
Québec — Tél. : 529-0628



Cette année surtout, on a raison d'être fiers. Montréal se construit, la province se bâtit, toute une nation s'affirme ...une réalité vivante

UN HOMMAGE DE LA BRASSERIE DOW DU QUÉBEC

Baisse inquiétante du niveau de l'eau dans les Grands Lacs

Par JOHN LEBLANC

TORONTO (P.C.). — Des millions de dollars se perdent et certains aspects de la vie et des loisirs en bordure des Grands Lacs ont changé à cause de la baisse du niveau de l'au dans cette vaste mer intérieure que sont les Grands Lacs.

Le transport maritime est affecté. Les pertes encaissées par l'industrie énergétique sont considérables. A maints endroits, le littoral a reculé de façon étonnante avec le résultat que la pêche commerciale et l'industrie touristique sont affectés sans compter que les villégiateurs sont découragés. Dans certaines localités, les réserves d'eau potable ont diminué. Les industries installées en bordure des Grands Lacs s'interrogent.

Pour plusieurs, l'idée que les 95,000 milles carrés de ce qui est le plus grand réseau de lacs ne soient plus suffisamment alimentés par les rivières constitue un casse-tête bouleversant. La situation a été dramatisée davantage cette année lorsque le niveau de l'eau a atteint un nouveau bas comme on en n'a jamais vu depuis les 105 années qu'on tient les régistres.

Inondations en 1952

L'étonnement provient en partie d'un cauchemar qui remonte à une douzaine d'années. A cette époque, c'était le contraire puisqu'il y avait trop d'eau. En effet, en 1952, la hausse du niveau de l'eau avait eu pour résultats que certaines parties du littoral avaient été rongées sans compter que les terres basses avaient été inondées. Des centaines de citoyens riverains avaient dû fuir leurs demeures envahies par les eaux montantes et nombre de maisons et de chalets avaient été emportés par les flots.

Un comité spécial de la législature ontarienne s'était penché cette année-là sur le problème du niveau élevé des Grands Lacs. Une conclusion clé dans son rapport de 150 pages disait notamment :

"En général, les années de niveau élevé de l'eau font suite à des années de précipitation abondante tandis que les années de faible précipitation sont suivies de niveaux bas".

Au cours des 10 dernières années la précipitation dans les lacs et leurs 295,000 milles carrés de bassin d'écoulement — une région habitée par une population de 25,000,000 d'âmes et surnommée "le coeur de l'Amérique — est en-dessous de la normale. Depuis trois ans, la précipitation a diminué davantage.

Durant cette même décennie, il est vrai que l'homme est intervenu dans le flot régulier des Grands Lacs en réalisant des projets énergétiques et de canalisation comme par exemple la voie maritime du Saint-Laurent. Mais les experts s'accordent à dire que le facteur essentiel demeure la précipitation qui connait une période de rareté.

On s'accorde également pour prédire que l'abondance reviendra mais quand ? On l'ignore.

Conférences

Pendant ce temps, les experts et les hommes publics tantôt s'énervent, tantôt se lancent des accusations. Le gouvernement canadien a survécu à un vote de non-confiance au Parlement. La législature ontarienne a convoqué une conférence qui réunira à Queen's Park, le 29 juin, des représentants du Québec et des Etats américains concernés par cet épineux problème. Le procureur général du Michigan, n'ayant apparamment pas été mis au courant de cette conférence en a lui-même convoquée une pour le 28 juillet.

On parle de créer un organisme copié sur la Commission de la vallée du Tennessee pour régulariser les cours d'eau. Un autre projet consisterait à détourner une importante rivière qui se déverse dans la baie d'Hudson. On parle également à Washington d'acheminer vers l'Est l'eau des Rocheuses.

Le ministre fédéral des Ressources naturelles, M. Arthur Laing, a conseillé à ceux qui sont aux prises avec ce problème de la baisse du niveau de l'eau de prier pour qu'il pleuve abondamment. En réalité, la précipitation de pluie et de neige dans le bassin au cours des quelques dernières années, a varié entre sept et 11 pouces en bas de la normale. L'année dernière, la précipitation était entre 13 et 28 pouces en-dessous de la normale suivant les régions. Par contre, l'évaporation est à la hausse.

Bas niveau record

Durant les cinq premiers mois de l'année, le niveau du lac Huron est descendu en bas du niveau le moins élevé qui date de 1934. Cette étendue d'eau de même que le lac Michigan, aux Etats-Unis, sont les pires. Le niveau du lac Huron est d'environ deux pieds inférieur à la moyenne des 10 dernières années. Le niveau de l'eau du lac Supérieur, qui est contrôlé à sa sortie, est demeuré à peu près normale.

Le niveau des autres lacs a fluctué mais pas autant que pour le lac Huron où les effets de la nature ont été aidés il y a déjà plusieurs années lorsque le déversement naturel dans le lac Erié, c'est-à-dire la rivière Clai, a été canalisée par les Américains après entente avec le gouvernement canadien.

Certains critiques attribuent la baisse du niveau du lac Huron à cette excavation quoique le Corps du génie de l'armée américaine, qui a été chargé de ces travaux de canalisation, estime que les effets combinés de l'interférence humaine avec les lacs Huron et Michigan ont eu pour résultat de hausser le niveau d'un demi pouce. En conformité avec le plan original, les ingénieurs de l'armée américaines doivent, d'ici 1966, installer des caissons sous-marins pour freiner le flot tout en maintenant le chenal à la même profondeur.

L'énergie électrique

En attendant, la situation provoque une variété de problèmes. Les villégiateurs américains utilisent maintenant leurs voitures pour atteindre leurs îles sur le lac Huron; à Montréal, à 600 milles en aval, on s'inquiète du niveau de l'eau et des conséquences que cela peut avoir en ce qui a trait aux océaniques; par ailleurs, l'Hydro d'Ontario perd une précieuse source d'énergie pour l'électricité. Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'Hydro-Ontario a perdu — en prenant comme base de comparaison une année où le niveau est normal — plus de 1,600,000,000 de kilowatt-heures à sa centrale de Niagara et à l'usine internationale aménagée sur le Saint-Laurent, à mi-chemin entre Cornwall, Ont., et Massena, N.-Y.

Durant la même période, l'année dernière, les pertes se sont élevées à 1,300,000,000 de kilowatt-heures. Les pertes subies au cours des cinq premiers mois de cette année équivalent à l'énergie produite par 640,000 tonnes de charbon et, jusqu'ici, il en a coûté plus de 3,000,000 à l'Hydro qui se voit dans l'obligation d'augmenter la production de ses usines thermique ou d'acheter de l'énergie d'un autre réseau qui communique avec le sien.

La navigation

Bien que ce soit l'Hydro qui soit le plus grand perdant, la navigation n'est pas s'en souffrir de cet état de chose alarmant. Les armateurs en subissent le contrecoup dans leurs revenus puisque les cargos ne peuvent être chargés à plein rendement à cause du peu de profondeur de l'eau tant dans le chenal qu'aux ports.

Le capt. H. B. Bazeley, de la société Upper Lakes Shipping, de Toronto, craint qu'il faille augmenter les taux de freight pour compenser cette perte de revenus.

Les élévateurs à grains de la baie Georgienne, sur le lac Huron, perdent également des commandes. A Port McNicoll, la plupart des employés des élévateurs à grain ont été mis à pied.



● ACCIDENT MARITIME — Le "Brunswick", un navire de 3,128 tonnes, repose sur un côté dans le port de Hambourg, en Allemagne, après avoir chaviré et coulé à la suite d'une inspection qu'il subissait dans une cale sèche. Agé de huit ans, il devait être acheté par l'URSS. Les acheteurs soviétiques étaient à bord au moment de l'accident. Ils eurent cependant le temps de sauter à l'eau et furent recueillis par la police du port. (Téléphoto UPI)

Les Grands Lacs seront inclinés vers le sud dans quelques milliers d'années

Par John LEBLANC

TORONTO. — (P.C.) — Dans quelques milliers d'années d'ici, que vous ajoutiez ou soustrayez quelques siècles ça n'a aucune importance, les Grands Lacs seront inclinés vers le sud, à l'instar d'un grand bol, et les eaux se déverseront dans la vallée de la rivière Hudson.

Il s'agit là d'un phénomène géologique à longue portée mais inexorable qui se poursuit depuis l'âge de glace et qui pourrait fort bien causer des maux de tête aux Américains qui vivront en l'an 3,964 A.D. Mais les chances sont que les complications ne seront pas plus graves que celles qui se sont produites en l'an 1964, c'est-à-dire cette année, alors que le niveau de l'eau a baissé.

Les Grands Lacs, qui offrent bien des avantages mais qui sont capricieux, subissent actuellement un sort revêche. L'eau a baissé dans le lac Huron, ayant atteint son plus bas niveau depuis les 104 ans qu'on en prend note. Et, d'une façon ou d'une autre les 25,000,000 de personnes qui vivent dans les centres urbains situés en bordure de cette immense mer intérieure seront affectés par ce manque d'eau.

"Qui en a besoin ?", demande Mme F.-M. Bradelu qui exploite un hôtel de villégiature en bordure de la baie Georgienne où l'eau a baissé d'environ six pieds en l'espace d'une décennie et d'au moins un pied au cours de l'année dernière.

Le lac Huron

Ce cri d'alarme a été lancé par une multitude de personnes qui dépendent des lacs dans une certaine mesure — les armateurs petits et gros, les industries situées en bordure des lacs, les producteurs d'énergie hydro-électrique, de nombreux ports situés en bordure de la voie fluviale et les enfants qui se plaisent à gambader sur la grève durant les vacances. En termes monétaires, cela représente des dépenses considérables.

Système de contrôle

Ça été coûteux également durant les années où l'eau était surabondante et qui se présentent entre les périodes de sécheresse. De plus en plus, les océanographes s'accordent à dire que l'homme devra intervenir avec plus de fermeté pour mouler les forces puissantes mais capricieuses des Grands Lacs afin que le niveau de l'eau soit plus régulier.

Cependant les suggestions sont variées. Une chose est toutefois certaine. Le remède coûtera une fortune colossale.

M. G. B. Langford, directeur de l'Institut des Grands Lacs à l'université de Toronto, qui est une autorité en "océanographie d'eau fraîche" affirme que la régulation du niveau des Grands Lacs est un besoin urgent mais qu'en fait, la voie maritime du Saint-Laurent ne peut être considérée comme terminée aussi longtemps que la régulation ne sera pas chose faite.

L'expert conçoit le problème de la façon suivante. Il faudrait régulariser le niveau de l'eau pour faire en sorte de garder en réserve le surplus d'eau lors des années de forte précipitation pour s'en servir durant les périodes de rareté d'eau comme c'est actuellement le cas.

"Si la nature conserve le même rythme, il se pourrait que dans 10 ans nous ayions à faire face à un problème d'une surabondance d'eau et que nous soyions aux prises avec des inondations. Cela fait ressortir le fait que la voie maritime est assujettie à la nature et que son exploitation est facilitée lorsque les réserves d'eau sont normales.

"Avant de considérer la voie fluviale comme terminée, il faudra procéder à des travaux d'envergure pour régulariser le niveau de chacun des cinq lacs.

Il en coûtera des milliards

Les problèmes qui nous attendent sont plus complexes encore que ceux auxquels nous avons eu à faire face lorsqu'il s'est agi de construire la voie maritime elle-même, déclare M. Langford, ajoutant que la solution pourrait coûter au-delà de $1,000,000,000.

Pour s'occuper de la régularisation, affirme le professeur Langford, il faudra un organisme puissant qui aura des pouvoirs englobant tout le réseau maritime.

A l'heure actuelle, le lac Huron constitue le grand problème. Si le canal de déversement a été dragué il y a déjà plusieurs années afin de permettre à des cargos océaniques d'y passer sans danger avec le résultat qu'une plus grande quantité d'eau se perd. On parle actuellement d'y aménager des écluses afin de retenir les eaux du lac Huron et faire passer les navires par les écluses.

Eau du Québec

Les problèmes provoqués par le lac Huron ont ravivé l'intérêt tant au Parlement d'Ottawa qu'à la Législature d'Ontario à l'égard d'une proposition visant à détourner le cours de la rivière Harricanaw, au Québec, qui se déverse actuellement dans la Baie James, pour qu'elles se déverse plutôt dans le lac Huron. Cela requièrerait évidemment des travaux de diversion et de canalisation considérables dont le coût est évalué à $2,000,000,000.

Le Pacifique

Une idée étonnante qui a fait l'objet de discussions à Washington a trait à l'aménagement d'un réseau de canaux reliant les Grands Lacs à l'océan Pacifique. Les canaux et les lacs seraient alimentés par le surplus d'eau provenant des Rocheuses et serviraient en même temps à irriguer quelque 30,000,000 d'acres de terre arabe tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Cet audacieux projet coûterait la colossale somme de $100 milliards et il faudrait au minimum 30 ans pour le mettre à exécution. Le sénateur Frank E. Moss, de l'Utah, prétend que cette solution est "pratiquement inévitable".

M. Thomas Kierans, ingénieur de Sudbury, est celui qui préconise depuis nombre d'années le projet de la rivière Harricanaw. Il jouit de l'appui de certains hommes politiques canadiens de même que de l'appui du sénateur Philip Hart, du Michigan, qui estime pour sa part que le Canada est la seule source d'eau.

Pure folie

"C'est de la folie", rétorque le général A. G. L. McNaughton, ex-co-président canadien de la Commission internationale des eaux limitrophes, qui estime que l'eau de la rivière Harricanaw est essentielle là où elle se jette, c'est-à-dire dans la Baie James.

"Toute l'affaire ne tient pas debout. Il n'est nullement question de divertir l'eau canadienne pour la diriger vers les Etats-Unis. Tous ces plans ne visent qu'à nous voler notre eau.

Chicago

"Chicago retire 3,100 pieds cubes d'eau par seconde du lac Michigan pour traiter les eaux vannes et cette eau se déverse dans le fleuve Mississippi après avoir servi. La ville de Chicago fait des pieds et des mains depuis des années pour porter ce volume à 10,000 pieds cubes d'eau par seconde mais le Canada s'y oppose vigoureusement".

"Les provinces n'y consentiront jamais", d'affirmer le général McNaughton. "Ces rivières appartiennent exclusivement aux provinces qui ne sont pas internationales comme c'est le cas pour le fleuve Columbia, en C.-B. Nous devons compter sur les provinces pour sauvegarder nos droits et nos intérêts nationaux dans ce cas là".

Ecrasement

(PC, selon PA, AFP, Reuter TAIPEH) — Un avion C-46, de la compagnie Civil Air Transport, transportant 52 passagers et 5 membres d'équipage, s'est écrasé en flammes près de Tai Choung, à Formose. Le pilote de l'avion avait déclaré des troubles de moteur quelques instants après le décollage; l'appareil s'est écrasé une dizaine de minutes plus tard, explosant au sol, à 5 hres35, heure locale.

Parmi les victimes, on compte un Britannique, et vingt Américains. Une délégation complète au Festival Cinématographique de Taipeh, venant de Malaisie, avait pris place à bord de l'avion.



SOYONS FIERS D'ETRE CANADIENS FRANÇAIS

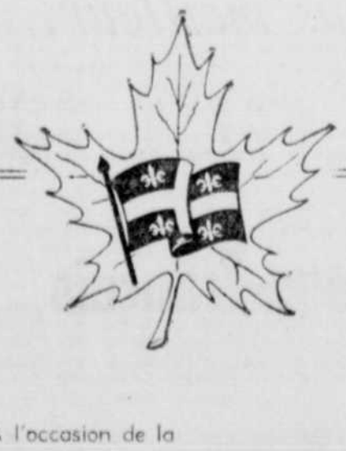
Faisons-nous un devoir d'encourager les nôtres chaque fois que l'occasion se présente !

québec voyage
société par actions à responsabilité limitée
18 STE-ANNE, QUEBEC 4, CANADA — 529-2547
GARE CENTRALE d'AUTOBUS LTEE
225, est boul. Charest — Tél. : 524-4692



A l'occasion de notre fête nationale, nous désirons remercier tout spécialement nos nombreux compatriotes canadiens-français qui nous témoignent un fidèle encouragement.

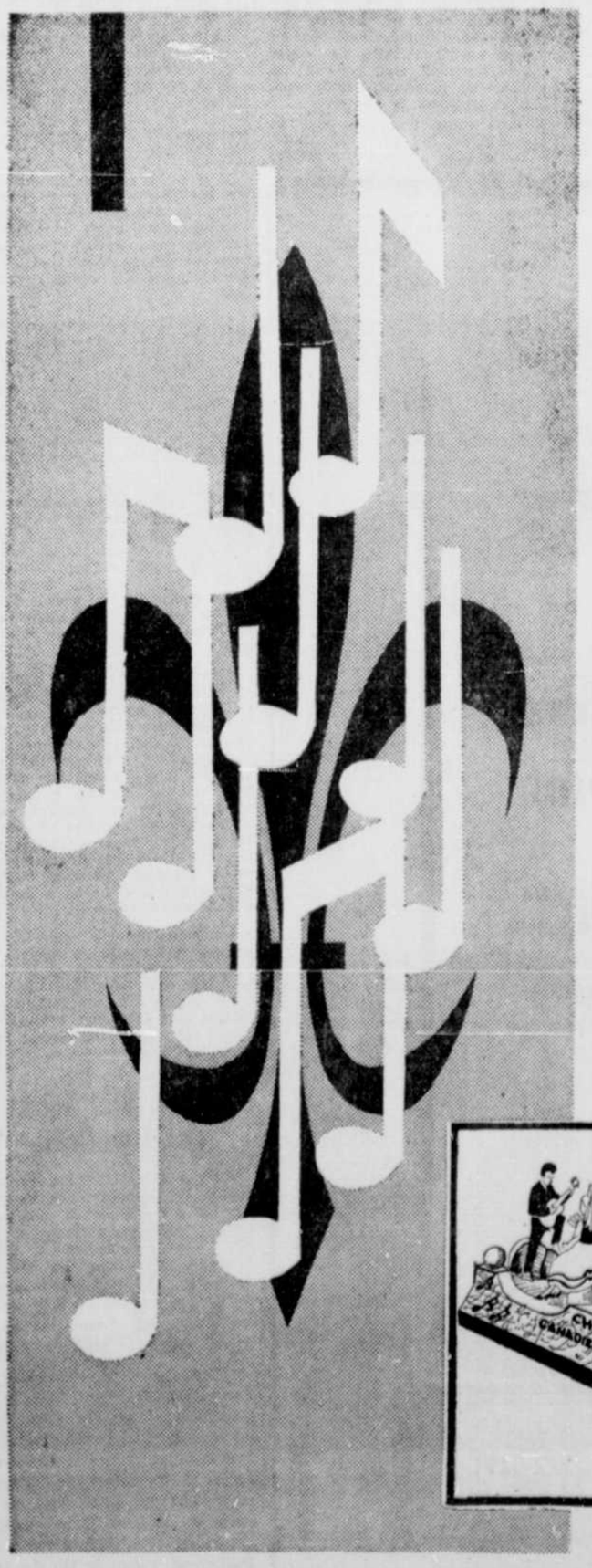
ROGER BARRE AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR GENERAL MOTORS
1095 de la Canardière Tél. : 529-3331



A l'occasion de la
SAINT-JEAN-BAPTISTE
fête nationale des Canadiens-français
nous sommes très heureux de nous associer à toute la population pour célébrer dignement ce grand jour !

CANADIAN IMPORT COMPANY
HUILE A CHAUFFAGE ET CHARBON
83, RUE DALHOUSIE, QUE.

CELEBRONS NOTRE
FETE NATIONALE
Fidèles à nos traditions, nous célébrons chaque année la Saint-Jean-Baptiste, fête chère entre toutes à tous les Canadiens. Célébrons-la dignement et en vrais patriotes.
CLÉMENT Monfette SERVICE INC.
317 DE LA CANARDIERE, QUE. - TEL.: 522-8638



HOMMAGES
A LA
CHANSON
CANADIENNE
FRANÇAISE
A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, nous souhaitons une joyeuse fête à tous !
M. POLLACK LIMITEE
FERME MERCREDI 24 JUIN,
OUVERT JEUDI 25 JUIN 9h. A.M.



Reproduction du char allégorique de M. Pollack Limitée pour le défilé de la Saint-Jean-Baptiste

50 hommes d'affaires, politiques et intellectuels analyseront les problèmes de l'unité

BANFF, Alberta (P.C.) — Répondant à l'invitation d'un groupe d'administrateurs réputés, cinquante hommes d'affaires, politiques et intellectuels venant de tous les coins du Canada s'emploieront à compter d'aujourd'hui à analyser les problèmes de l'unité.

Au nombre des participants à ces assises de trois jours, on relève notamment les noms de Mme Gertrude Laing, de Calgary et du révérend père Clément Cormier, de Moncton, tous deux membres de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui mène présentement une étude de portée nationale sur les relations entre les Canadiens anglais et Canadiens français, deux groupes fondateurs du pays.

Cette conférence est la suite d'une résolution qui avait été adoptée en septembre dernier à Banff lors d'une conférence réunissant d'éminents hommes d'affaires du pays.

Les organisateurs de la conférence ont décidé d'exclure les représentants de la presse en sorte que les participants puissent exprimer franchement leurs opinions. Cependant, une conférence de presse sera tenue chaque soir en vue de donner un compte rendu de l'activité de la journée.

Francophones

Même si 20 participants sont de langue française, on a décidé que les discussions se poursuivraient en anglais afin d'éviter tout malentendu.

Au nombre des sujets discutés, il convient de mentionner les diverses appréciations que suggère le Canada Français, les aspiration du Canada français, l'aspect constitutionnel de la Confédération et le rôle des provinces anglophones vis-à-vis le gouvernement fédéral et le Québec.

Deux policiers sont accusés de voies de fait

MONTREAL (P. C.) — Deux policiers de Montréal, Gilles Gamelin et Robert Alain, ont été accusés de voies de fait sur la personne d'un exploitant d'un poste d'essence.

Ils subiront leur procès le 26 juin.

M. Georges Normand, âgé de 30 ans, a porté plainte et affirme que les deux policiers l'ont battu en l'appréhendant le 5 octobre dernier.

Suicide à Bordeaux

MONTREAL (P.C.) — Un détenu de 35 ans, Denis Perraut, a été trouvé mort tôt ce matin dans sa cellule à la prison de Bordeaux.

Le prisonnier s'était pendu avec un drap.



● UN FIL A LA PATTE — Cette fillette de 3 ans se repend de son étourderie. Elle a d'abord visité un tiroir où son père... un policier . . . gardait des menottes en réserve. La jeune Pat s'est elle-même prise au piège. Elle attend que le policier vienne la délivrer. (Téléphoto UPI).

Des étudiants canadiens visiteront l'Algérie – Ils parleront français pendant la durée du programme

Dédaignant l'attraction exercée par des endroits tranquilles dans le monde, un groupe d'étudiants et de professeurs Canadiens prendra le départ, le 24 juin, pour un séjour de cinq semaines en Algérie. Sous le thème général de "l'Education et le Développement en Algérie", ce groupe étudiera les nombreux problèmes d'ordre social, politique et économique qui confrontent un pays dans ses premières années d'indépendance. Toutes les régions de l'Algérie, y compris le désert du Sahara, seront visitées au cours du séminaire organisé par l'Entr'aide Universitaire Mondiale du Canada.

Bien que le français soit la langue de travail officielle du séminaire, les quarante-trois étudiants choisis pour y prendre part viennent de presque toutes les universités du Canada.

Le groupe se réunira dans la soirée du 18 juin pour une session d'orientation de six jours, à l'hôtel Montclair, Ste-Adèle-en-Haut, P.Q. Au cours de cette période, les délégués discuteront des dissertations écrites par eux-mêmes; écouteront des orateurs parler des affaires contemporaines de l'Algérie; assisteront à la projection de films sur l'Afrique du Nord; et visiteront l'Institut Islamique à l'Université McGill. Ils écouteront, également, les causeries messages d'ordre culturel et artistique, impressions personnelles, etc. qui furent enregistrés sur rubans magnétophones au cours d'un séminaire du même genre que l'Entr'aide Universitaire Mondiale du Canada organisa au Pakistan l'été dernier.

Pour plus de renseignements, priere de contacter Mr Uwe Reinhardt: Avant le 17 juin: Entr'aide Universitaire Mondiale du Canada 2 Avenue Bancroft, Toronto 5. (927-0451). Du 18 au 24 juin: Hôtel Montclair, Ste-Adèle-en-Haut, P.Q. (229-3541).

Démission

MONTREAL (P.C.) — M. Silas Edman, Américain de 32 ans dont la nomination à un poste important à la Place des Arts avait suscité de nombreuses protestations pendant de longs mois, a démissionné pour devenir administrateur de l'orchestre symphonique de Chicago.

M. Edman n'a pas fait de commentaire en annonçant sa démission.

Précisions sur les timbres de la série fleurs emblématiques

Le ministère des Postes du Canada doit émettre le 30 juin 1964 deux nouveaux timbres-poste représentant respectivement la fleur emblématique et les armoiries des provinces de Québec et d'Ontario. En annonçant la nouvelle, le ministre des Postes, l'honorable John R. Nicholson a dit qu'il s'agissait là des premiers timbres d'une série où passeront tour à tour la fleur et les armoiries de chacune des provinces. Les autres timbres de cette série paraîtront à intervalles réguliers au cours des années 1965 et 1966.

La série des fleurs, a fait remarquer le ministre, s'inscrit dans le programme des émissions préparatoires au centenaire de la Confédération. Les figurines seront polychromes, donnant suite ainsi à une innovation introduite cette année par les Postes canadiennes. Elles seront imprimées en trois couleurs: deux par lithographie offset et la troisième par le moyen traditionnel de la taille-douce.

Le ministre a ajouté que le choix de Québec et d'Ontario pour inaugurer la série s'explique par le rôle de premiers partenaires de la Confédération que ces provinces partagent avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Les timbres de ces deux dernières provinces feront partie des émissions de 1965.

La province d'Ontario s'est donné le trille blanc comme emblème en 1937. Le Québec a adopté officiellement l'année dernière le lis blanc de jardin.

Le dessin et la gravure de ces timbres ont été exécutés par la société Canadian Bank Note Company Limited d'Ottawa. Ils seront horizontaux et de grand ou double format; le tirage atteindra 18 millions d'exemplaires.

Ces timbres floraux constituent les quatrième et cinquième émissions de 1964 et les deuxième et troisième en plus de deux couleurs.

Nos échanges avec les pays d'outre-mer sont assurés par des navires étrangers

Le Canada est une nation maritime dépourvue de navires de haute mer, incapable de transporter elle-même ses marchandises vers les pays d'outre-mer.

Notre pays ne possède actuellement qu'un seul navire pour matières solides naviguant sous pavillon canadien; c'est un cargo de 10,000 tonneaux construit pendant la guerre.

Au cours de 1961, plus de 36,000,000 tonneaux de matières solides ont été transportés entre le Canada et les pays d'outre-mer. Près d'un quart de ce tonnage a été transporté par des navires anglais, 18 pour cent par des navires norvégiens et 12 pour cent par des navires allemands.

Le transport de tout le reste a été effectué par des navires grecs, libériens, japonais, suédois et des navires d'autres nationalités, à l'exception de 0.2 pour cent du tonnage total, transporté à bord de navires canadiens.

Il y a 18 ans seulement — en 1946 — près de 28 pour cent des matières solides que le Canada exportait ou importait par mer, étaient transportées par des navires canadiens. Le déclin a été rapide depuis lors.

Ce déclin a été accompagné d'une augmentation régulière du déficit envers les autres pays en ce qui concerne les frais de transports par mer, ainsi qu'une diminution de nos recettes provenant de ces transports. Cette dette atteint maintenant quelque 90 millions de dollars par an.

Nos exportations outre-mer ont augmenté, mais ce sont des navires étrangers qui transportent nos marchandises, de sorte que nous sommes isolés. Nous nous occupons uniquement d'amener les marchandises au port d'embarquement où d'autres les prennent en charge.

Cette attitude est imprévoyante. S'il y avait des cargos canadiens, nous trouverions plus facile d'ouvrir de nouveaux marchés à nos exportations et nous pourrions d'autant plus facilement maintenir notre position actuelle sur les marchés étrangers. Le blé canadien est transporté en Chine et en Russie à bord de navires étrangers. Or, une quantité appréciable de ce blé pourrait être transporté sous pavillon canadien si no dispositions de cargos.

Le transport de cargais en vrac est destiné à augme ter au cours des années à v nir. Les entretiens de Genèv vont conduire à une intensification des échanges commerciaux entre tous les pays.

Le CN peut faire des bénéfices

OTTAWA. (P.C.) — Le président du Canadien National, M. Donald Gordon, a déclaré devant le comité parlementaire des Chemins de fer que le CN pourrait enregistrer des bénéfices si l'on procédait à une revision de sa dette à long terme en tenant compte de l'amortissement.

Témoignant sur le rapport annuel du CN pour 1963, M. Gordon s'est de nouveau fait l'avocat du "programme de recapitalisation", projet encore secret à l'élaboration duquel travaillent les plus forts experts du gouvernement et du CN et qui doit être soumis au Parlement avant la fin de la session.

FETE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE
1964

"Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière;
Béni fut son berceau.



FRANÇAIS DU QUEBEC, mon frère,
ne te laisse pas aller au renoncement;
à l'indifférence.
Va la tête haute.
Oublie les fantômes, les détracteurs.
Dirige ton regard vers les cimes;
car c'est là et là seul qu'est ton avenir,
un avenir à la taille de ton génie,
le génie créateur de ta race; et un jour,
très bientôt, si vraiment tu le veux,
l'on redira de toi
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau!

Geneviève Morel
Spécialiste en corseterie médicale et esthétique
287 est, rue St-Joseph — 522-3590



à
tous les
canadiens-français

Joyeuse
St-Jean-Baptiste

LA PHOTOGRAVURE · ARTISTIQUE, INC.
288, RUE ARAGO EST QUÉBEC (2) TÉL.: 524-2438

Hommage à tous
nos compatriotes

Aujourd'hui, nous nous unissons à tous nos compatriotes canadiens - français pour réaffirmer et manifester notre fierté et notre loyauté aux principes que nous ont légués nos ancêtres.

Carrier & Poulet
345 rue DU PONT — Tél.: 522-5291

Qui sème chez soi..
récolte pour soi..

Tel qui sème ailleurs...
n'a pas meilleur..

Hommage aux canadiens-français

LA SOLIDARITÉ
Compagnie d'assurance sur la vie
925, chemin St-Louis, Québec



L'Eglise au Malawi indépendant

par Roger Tessier, p.b.

Ces jours-ci, un regain d'activité marque la vie du Nyasaland : on prépare l'avènement de l'indépendance, le 6 juillet prochain. Le nom de "Nyasaland", nom trop européanisé cédera la place à celui de "Malawi", nom ancien d'une région de ce pays de l'Est de l'Afrique, situé entre le Mozambique, la Rhodésie du Nord et le Tanganyika.

Le représentant du gouvernement britannique, le duc d'Edimbourg, sera présent au Stadium de Blantyre pour remettre officiellement le pays entre les mains du gouvernement de M. Kamuzu Banda, qui a dirigé depuis 1958 la montée du jeune Etat vers l'indépendance. A la cérémonie de lever du drapeau, l'évêque africain de Dedza- Son Exc. Mgr Cornélius Citsulo, prononcera, au nom des catholiques, les prières rituelles, symbole vivant de l'implantation de l'Eglise au Malawi.

DEPUIS 1902

Des trois millions d'habitants du Malawi, 600,000 (1/5 de la population) sont catholiques et les 280 prêtres du pays (dont 60 Africains) font, annuellement, une moyenne de 80,000 baptêmes d'adultes et d'enfants.

Son Excellence Mgr Dupont, p.b., surnommé évêque-roi des brigands, dut le premier apôtre catholique et le premier évêque de la région. Son vicariat apostolique comprenait tout le Malawi actuel et une grande partie de la Rhodésie du Nord. Débordé il fit appel, en 1901, aux Pères Montfortains. Ces mêmes Pères, aujourd'hui, ont charge de l'archidiocèse de Blantyre et du diocèse de Zomba, dans le sud du pays. Des trois autres diocèses, celui de Dedza est dirigé par un évêque africain et ceux de Lilongwe et de Mzuzu par des évêques Pères Blancs, dont S. Exc. Mgr Jean-Louis Jobidon, originaire de Château-Richer, P. Q.

Des missionnaires protestants furent les premiers Blancs à pénétrer au Nyasaland, en 1861, après Livingstone. Ayant dû se retirer deux ans plus tard, à cause de l'hostilité de la population, ils furent remplacés, en 1875, par des missionnaires de l'Eglise d'Ecosse. Ces derniers s'établirent en un lieu qui devint avec les années, la ville de Blantyre et acquirent un influence et des privilèges qui devaient, dans la suite, rendre difficile l'apostolat des catholiques.

Quant aux Pères Blancs, les premiers missionnaires catholiques du pays, ils durent changer souvent de résidence. Ce n'est qu'en 1902 qu'ils réussirent à fonder Mua, leur premier poste permanent, où aujourd'hui est établie une léproserie qui aide plus de 1,000 lépreux.

166 MISSIONNAIRES CANADIENS

Dans l'histoire de l'Eglise au Nyasaland apparait, entre autres, une belle figure missionnaire canadienne, celle de S. Exc. Mgr Oscar Julien, vicaire apostolique du Nyasa de 1935 à 1952. Il mourut en 1962, aveugle depuis quelques années et admiré par tous comme un saint. Une autre figure marquante, fut celle de Mgr Saint-Denis, préfet apostolique du Nyasa-Nord (aujourd'hui diocèse de Mzuzu). En l'espace de onze ans, il donna un élan formidable à l'Eglise dans cette région encore peu évangélisée et lui acquit une sympathie qui ne fait que s'accroitre. C'est à lui qu'a succédé S. Exc. Mgr Jobidon, en 1958.

En plus des Pères Blancs Canadiens au nombre de 41 pères et 10 frères, à l'oeuvre dans les diocèses de Dedza, Lilongwe et Mzuzu, 5 autres communautés comptant des sujets canadiens travaillent au Malawi : 9 Filles de la Sagesse; 12 Soeurs Grises de la Croix; 17 Frères Mariste de la Province de Lévis; 32 Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Soeurs Blanches); 45 Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception.

Parmi les oeuvres où la contribution des Canadiens est importante, signalons entre autres le grand séminaire interdiocésain de Kachébéré (Pères blancs), l'école secondaire de Zomba (Frères Maristes), la léproserie de Mua (Soeurs Blanches), l'école secondaire de Watété (Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception), l'hôpital de Guillemé (Soeurs Grises). Cette sèche énumération cache des années d'un labeur incessant en bien d'autres postes au service du Malawi et de ses habitants.

VERS L'AVENIR

Pour l'Eglise catholique, c'est une situation nouvelle qui s'offre à elle. Par ses écoles primaires et secondaires, par ses hôpitaux- dispensaires et léproseries, par ses foyers sociaux pour femmes et jeunes filles, elle a participé activement au progrès social du pays depuis 60 ans.

Toutefois, la collaboration que l'Eglise du Malawi offre au jeune gouvernement tend à différer de celle qui existait sous l'administration coloniale. Le gouvernement britannique laissait beaucoup d'initiative à ce qu'il appelait les "agences privées", pour la plupart missionnaires. Que Monsieur Banda et ses ministres préfèrent diriger plus directement le développement social du pays, c'est une attitude tout-à-fait normale de la part d'un jeune Etat jaloux de son autorité, d'ailleurs incontestable et incontestée. Dans ce domaine, toute forme de paternalisme, même mitigé, devra disparaitre; il faudra éviter d'entrer en compétition avec le gouvernement et éviter même d'en être soupçonné. L'expérience des derniers mois a démontré que c'est chose réalisable : le clergé tant missionnaire qu'africain a su entrer dans l'esprit du mouvement d'indépendance.



● Des étudiants et des fonctionnaires au centre social catholique de Lilingwe (Malawi).

Le 15e congrès missionnaire des étudiants en théologie

QUEBEC (C.C.C.) — Le 15e congrès missionnaire des étudiants en théologie se tient au Grand Séminaire de Québec du 22 au 24 juin. Plus d'une centaine d'étudiants en théologie et d'éminentes personnalités travaillant dans les centres d'oecuménisme du Québec y participent.

C'est l'Union Missionnaire du Clergé qui a lancé ce mouvement de coopération missionnaire chez les ecclésiastiques du Canada français. En agissant ainsi, l'U.M.C. poursuivait son but, c'est-à-dire promouvoir l'intérêt pour les questions missionnaires et oecuméniques.

En fondant le Service Missionnaire des Etudiants en théologie, le secrétaire actuel de l'U.M.C., M. l'abbé Adrien Bouffard voulait justement lancer ces deux préoccupations missionnaire et oecuménique dans le milieu étudiant. Et depuis sa fondation, il y a quinze an, le S.M.E.T. a déjà consacré trois de ces congrès au grand thème de la réunion des chrétiens.

Cette année, les personnalités invitées au congrès sont des spécialistes de la question oecuménique. En effet, Mgr Ernest Lemieux travaille déjà depuis maintes années aux Amitiés Judéo-chrétiennes de Québec. Le R. P. Irénée Beaubien, S.J., est fondateur de l'Inquiry Forum de Montréal qu'il dirige encore aujourd'hui. Il fait aussi partie de la Commission diocésaine d'oecuménisme que le cardinal Léger instituait l'an dernier.

Quant au R. P. Bernard Lambert, il a publié l'an dernier une somme très remarquée sur l'oecuménisme : "Le Problème oecuménique"; théologien au Concile Vatican II, observateur catholique à la conférence de "Foi et Constitution" de Montréal, commentateur du Concile pour le journal "L'Action", le Père Lambert est aussi riche des nombreux contacts qu'il a eus avec plusieurs chefs de file protestants et orthodoxes.

Les participants à ce congrès pourront aussi rencontrer trois religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Sion, qui travaillent à Montréal, au rapprochement des catholiques et des Juifs. On sait aussi que deux autres personnalités bien connues travaillent aux Amitiés Judéo-chrétiennes, les abbés Louis O'Neil et Paul Marceau prendront une part active à ce congrès. Le premier dirigera un forum sur le thème : "Les obstacles à l'oecuménisme chez les catholiques"; le second fera ressortir les aspects pastoraux de ce problème actuel.

Le congrès se terminera, le 24 juin, par une messe en rite syro-malankare en l'église de la Cité universitaire.

La veille au soir se tiendra à l'auditorium du Grand Séminaire une table ronde sur les expériences d'oecuménisme au Québec. Y participeront Mgr Lemieux, le R. P. Beaubien et la Révérende Soeur Noëlla de Sion. Les religieux, les religieuses, les acclésiastiques et les laïques de la région de Québec sont invités à cette soirée, qui aura lieu à huit heures.

Ne jugez pas, pour n'être pas jugés. (Mt 7, 1) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Cherchez le bien et non le mal, afin que vous viviez. (Amos 5, 14) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Distinction romaine à S. Exc. G.-P. Vanier

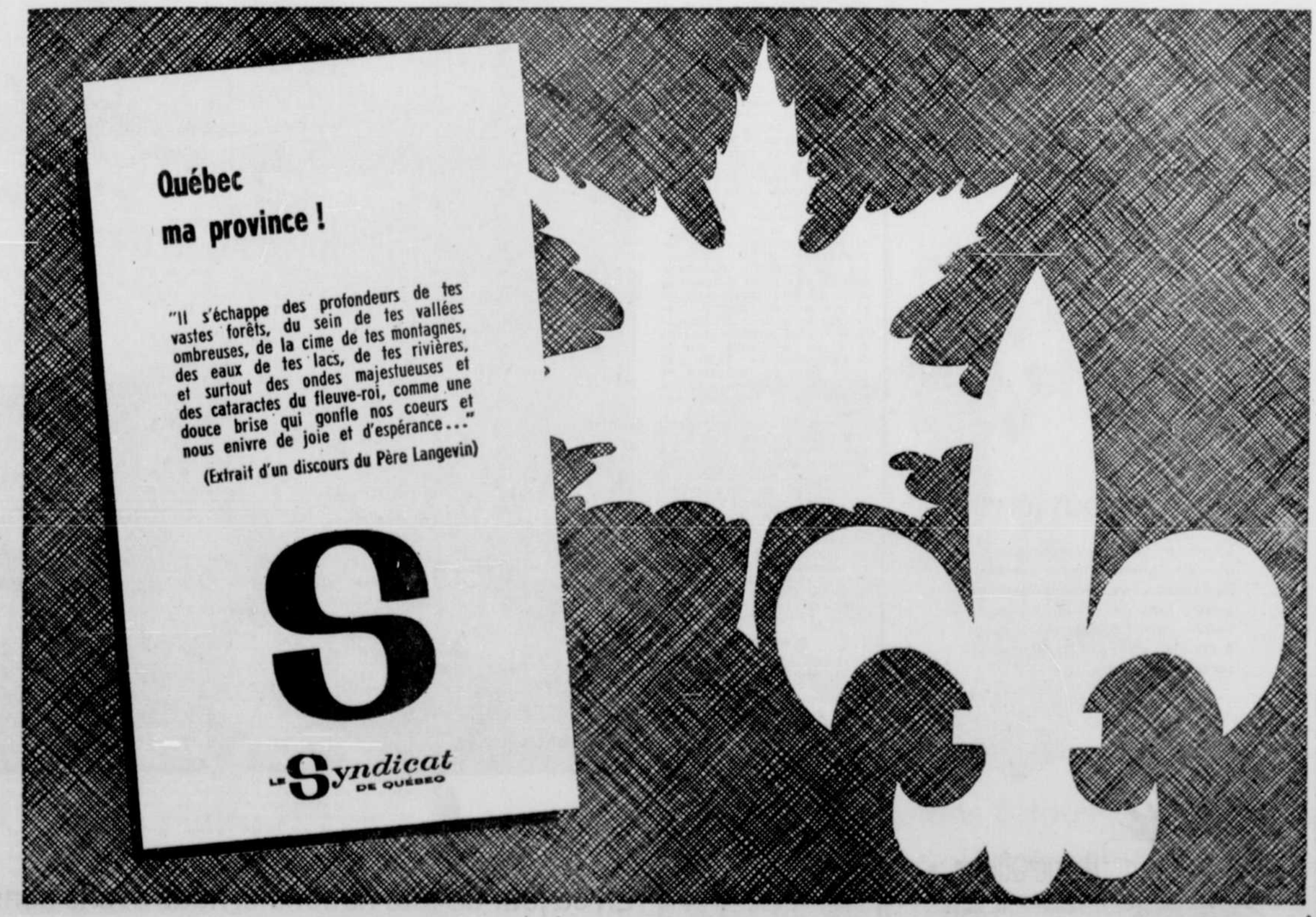
ROME. — (Reuter). — Le gouverneur général du Canada, Son Exc. G.-P. Vanier, reçoit cette année le trophée du Colisée, d'or décerné par le Conseil du tourisme de la province de Rome à l'occasion de la Journée de l'hospitalité, de la courtoisie et du tourisme dans la capitale italienne.

C'est l'ambassadeur du Canada en Italie, M. George Gale Crean, qui a accepté le trophée au nom du lauréat.



Joyeuse fête de la Saint-Jean-Baptiste à tous !

LA MUTUELLE SSQ ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
Siège social : Québec, C.P. 3339 — Succursales : Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières





● Le Dr Paul David, à gauche, a été nommé nouveau président de la Société Interaméricaine de cardiologie. Le Dr David est président de l'Institut de cardiologie de Montréal. A droite, on voit le président sortant de charge, le Dr E. Magalhaes Gomes, du Brésil. C'est la première fois qu'un canadien est élu président de la société. (Téléphoto UPI)

Le Comité du centenaire de la Confédération fait l'acquisition d'un autobus à deux étages

QUEBEC. — Cinq des plus importantes compagnies de papier-journal ont permis au Comité du Centenaire de l'Ile-du-Prince-Edouard d'obtenir, gratuitement et rapidement, livraison d'un autobus londonnien à deux étages pouvant contenir 56 personnes. Le Comité du Centenaire a récemment acheté ce véhicule en Grande-Bretagne afin d'en faire l'une des attractions des célébrations qui auront lieu à cet endroit cet été.

L'immense autobus de couleur rouge est arrivé à Québec à bord du "M. V. Caxton", un cargo de 10,000 tonnes de Transatlantic Carriers Limited, une filiale britannique appartenant conjointement à la Compagnie International de Papier du Canada, l'Abitibi Power & Paper Company, Limited, la Consolidated Paper Corporation Limited, Domtar Newsprint Limited, et Price Brothers & Company Limited.

Le véhicule, monté sur six roues, d'une pesanteur de plus de 10 tonnes et d'une hauteur de plus de 14 pieds, a été enlevé du cargo ce matin et déposé sur le plate-forme d'un wagon du CN pour entreprendre le voyage à Charlottetown. Tous les ponts sur le parcours ont été vérifiés afin d'être bien sûr que le véhicule pourrait y passer.

Le Comité du Centenaire de l'Ile-du-Prince-Edouard a obtenu l'autobus au prix d'aubaine de $1,500, livré à Londres. Ce montant aurait, bien entendu, été dépassé par le coût de l'expédition si cet envoi avait été fait selon les normes ordinaires. M. R.-W. Becket, vice-président de la CIP et administrateur de la Transatlantic Carriers Limited, qui s'est occupé de l'expédition, a déclaré qu'il s'agissait d'un geste de coopération entre les producteurs de papier-journal, la compagnie de navigation TCL, et l'Ile-du-Prince-Edouard et Charlottetown, le lieu de naissance de la Confédération.

M. John White, de Charlottetown, un ancien chauffeur d'autobus de Londres pendant 11 ans, était au débarcadère pour prendre charge de l'autobus. Inutile de dire qu'il n'aura pas besoin d'entrainement pour conduire un véhicule qu'il a déjà mené à travers les rues encombrées de Londres. M. Ian Glen, adjoint au surveillant du trafic maritime pour la TCL, et le capitaine J.-G. "Paddy" Wilson, commandant du "Caxton", ont également assisté au débarquement de l'autobus au moyen d'une grue au bassin Louise dans le port de Québec.

Sur la vignette on aperçoit l'autobus au moment ou on le soulève pour le transborder sur une grue égante. — Par P. C.

Photo l'Action, par Marcel Yaforce).

Promotion du biculturalisme

EDMONTON (P.C.) — Onze étudiants de High School d'Edmonton partiront pour le Québec le 30 juin dans le cadre d'un programme d'échanges d'étudiants entre six provinces pour promouvoir le biculturalisme.

Ce programme est organisé par le Conseil canadien de chrétiens et juifs et la Commission canadienne du centenaire.

Cinq cents étudiants de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta visiteront le Québec tandis que cinq cents étudiants québecois iront dans les provinces anglaises.

Un Canadien sur 5 vie pauvrement

WINNIPEG (P.C.) — Le Dr O. C. Firestone, vice-doyen de la faculté des Sciences sociales à l'Université d'Ottawa, a déclaré qu'un Canadien sur cinq vivait pauvrement.

Le Dr Firestone, ancien conseiller économique auprès du ministère du Commerce et membre de la Commission royale des services de santé, a rompu un silence de quatre années, afin d'offrir des propositions en faveur du 21 pour cent des Canadiens qui, dit-il, sont "très pauvres".

Il ajoutait qu'en effet les Canadiens portent beaucoup d'attention aux 300,000 chômeurs, alors qu'ils ignorent presque totalement les 3,800,000 Canadiens qui vivent dans un état constant de pauvreté, qu'ils soient en chômage ou non.

Il adressait la parole lors d'un colloque sur l'organisation du travail au Manitoba, tenu à Winnipeg.

La pauvreté, ajoutait-il, est un des quatre grands problèmes économiques que le Canada doit envisager; les trois autres consistent dans la tentative d'en arriver à atteindre un taux raisonnable et continu de croissance économique, à élever la production et à développer une planification économique basée sur la coopération.

Haut standard

Le Canada vient en deuxième place dans le monde entier, au point de vue niveau élevé du revenu per capita et alterne avec la Suède entre le deuxième et le troisième rang pour le haut standard de vie, poursuivait le Dr Firestone. Le travailleur canadien a un revenu moyen annuel de $5,200, ou à peu près $100 par semaine.

"Mais au milieu de l'abondance, la pauvreté existe. Le recensement de 1961 a démontré que 3,800,000 Canadiens avaient un revenu inférieur à celui qui leur permettrait de se procurer les absolues nécessités de la vie — les exemptions de base permises en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu étant de $1,000 par année pour un célibataire et de $2,600 par année pour un couple marié avec deux enfants".

Les études sur le budget, faites par des agences de bien-être social, ont prouvé que les personnes ayant de tels revenus "eprouvaient de la difficulté à se procurer les nécessités essentielles à la vie et sont incapables d'absorber les dépenses supplémentaires causées par les imprévus, tel que la maladie ou le chômage".

"La pauvreté se rencontre partout au Canada, non seulement au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, comme on l'a souvent répété".

Répercussions

Vaincre la pauvreté ne rendrait pas seulement service au pauvre, "ce serait renforcer l'économie, augmenter la croissance économique et élever les niveaux de l'emploi et du revenu pour tous".

Le conférencier a également proposé d'augmenter les facilités pour l'éducation et l'entrainement technique, ainsi que les programmes de santé "qui seraient une assurance contre les hasards de la maladie et fourniraient les services requis".

Il a aussi préconisé une aide aux fermiers et à l'industrie qui tendrait à améliorer les revenus des patrons engagés dans ces entreprises, aussi bien que les salaires de leurs employés.

Le niveau du revenu de l'indice devrait être élevé comme "étant une nécessité essentielle du renforcement économique et de la structure sociale du Canada comme un tout, a conclu le Dr Firestone.



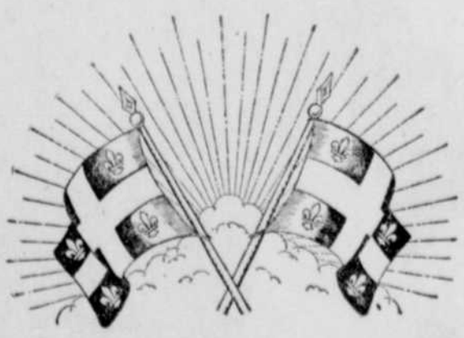
CANADIENS-FRANÇAIS

Sachons, en ce grand jour de fête nationale, sauvegarder notre foi, notre langue et nos droits.

J.W.CANTIN ET FILS INC.

MEUBLES

74 ouest, St-Joseph, Québec — Tél. : 525-8007



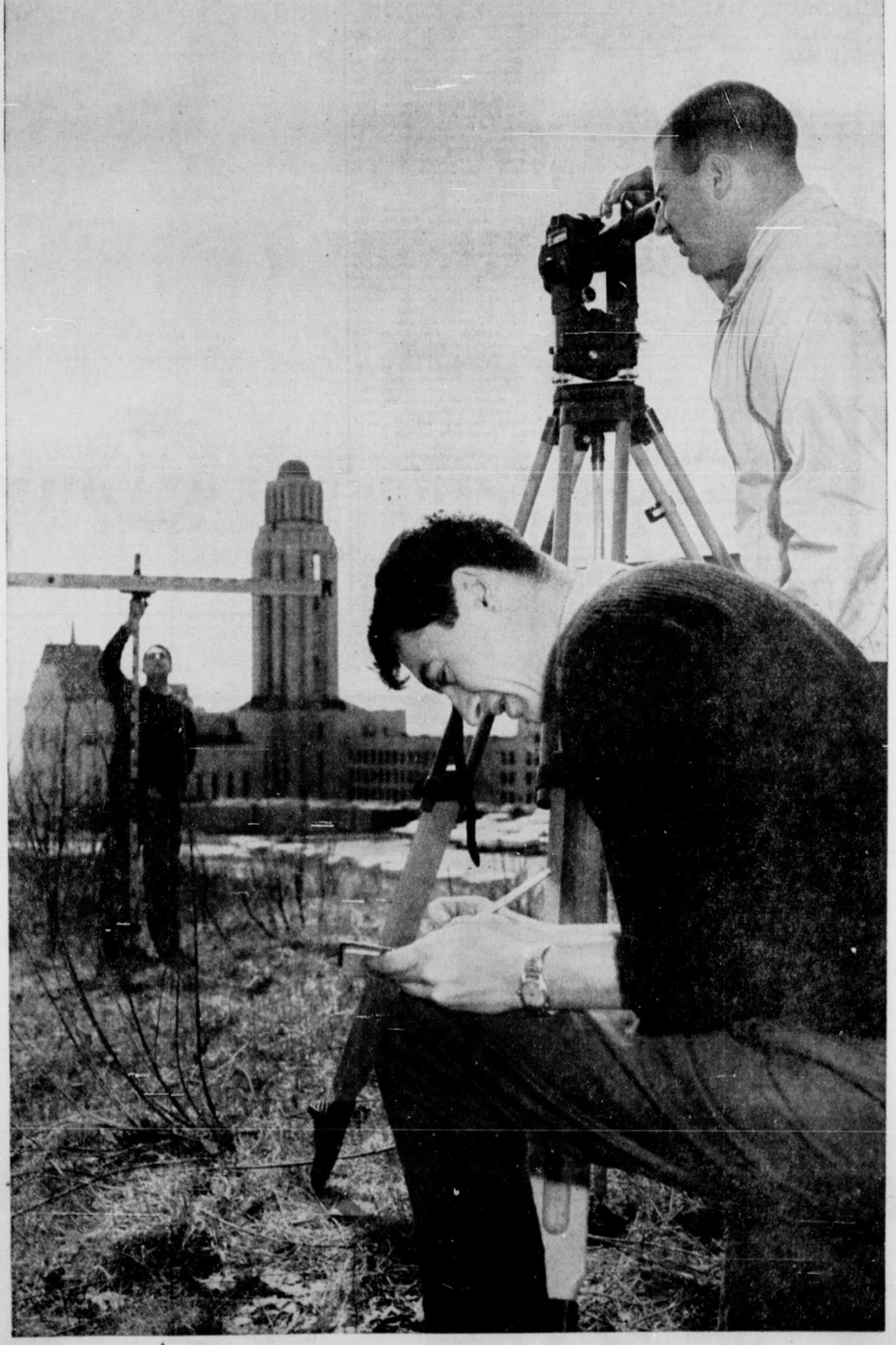
Je me souviens

Clients et amis, célébrons ensemble cette grande fête et profitons de l'occasion pour commémorer les grands faits de notre histoire et l'esprit patriotique de nos ancêtes à qui nous devons d'être demeurés canadiens-français.

E.J. Chartier inc.

720, BOUL. DES CAPUCINS, QUÉBEC 3. TÉL. 529-2126

VOTRE MARCHAND DE CHALEUR.



En ce jour de fête nationale, nous avons conscience de ce qui représente notre plus grande ressource et notre plus belle richesse: **notre jeunesse**

LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

Le centenaire de la Confédération bat son plein à Charlottetown

CHARLOTTETOWN, I.P.E.— Jamais dans l'histoire de l'Ile-du-Prince-Edouard a-t-on vu autant de congrès et de conventions. Les délégués arrivent par centaines et ce n'est que le commencement. Depuis une quinzaine, 1,800 délégués ont participé aux congrès de différentes organisations commerciales. Sans se livrer à des exagérations on peut estimer qu'il y aura, avant la fin de l'année, près d'un demi-million de congressistes et de touristes qui auront visité l'île, et l'industrie hôtelière est bien préparée pour les recevoir.

Le tourisme a toujours été d'une importance spéciale pendant la belle saison à l'Ile du Prince-Edourd, et la grande attraction cette année est le Centre des Pères de la Confédération, cet ensemble d'édifices qui a coûté $5,600,000. Déjà dans ce Centre ont lieu des congrès, des banquets et des réunions. Dans le théâtre il y a à l'affiche la comédie "John A. Beats The Devil", et da semaine on présentera "THE BEST OF SPRING THAW". On pourra assister aussi aux concerts de Glenn Gould, John Vickers, Maureen Forrester et Lois Marchall. Au moins 100 personnes par jour visitent la galerie et le musée.

Quant aux activités des Fêtes du Centenaire, le programme est très varié. Citons seulement quelques-unes de ces activités. Il y a les parachutistes, deux étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick; la promenade de la Gendarmerie Royale du Canada; l'office divin en plein air; la reproduction de l'arrivée de Jacques Cartier qui aura lieu le 4 juillet. Pour les jeunes, on a tout fait pour les faire mieux apprécier l'histoire du Canada. Tout ceci se passera dans un milieu de gaieté et on verra des oriflammes, des drapeaux et toutes les décorations qui accompagnent les manifestations historiques et les occasions de fête.



● NOS JEUNES SOLDATS A L'ENTRAINEMENT. — On voit ici : le soldat Léopold Ménard; le soldat Jean-Yves Blanchard; le soldat Jean-Louis Jean et le soldat Marius Auclair, tous de la région de Québec, appartenant au Royal 22e Régiment, qui viennent de compléter une phase d'entrainement avancé, à l'école des sous-officiers de l'Armée canadienne régulière de la Citadelle, à Québec. Cet entrainement consistait en un stage de pratique pour se familiariser dans le tir, la patrouille et les manoeuvres de nuit. Les finissants ont obtenu le perfectionnement nécessaire afin de remplir les fonctions de caporal d'infanterie. (Photo Défense Nationale)

Triple opération militaire

Par JEAN LEGRANGE

Washington (AFP) — L'administration américaine est lancée dans une triple opération militaire, diplomatique et psychologique destinée à bien convaincre des alliés, l'Union soviétique, la Chine communiste et le Nord Vietnam, que les Etats-Unis iront jusqu'à la guerre pour défendre l'emprise communiste et assurer leur sécurité dans cette partie du monde.

Le discours prononcé vendredi à San Francisco par le président Johnson n'est que l'un des éléments de cette campagne qui se complète par des efforts de plus en plus pressants du gouvernement pour parvenir à obtenir de la part de Pékin et d'Hanoi le respect des engagements pris et la promesse de non-ingérence dans les affaires de leurs voisins. La seule alternative qui s'offrirait, si l'attitude de ces deux capitales ne se modifiait pas, serait la guerre, affirme-t-on dans les milieux officiels.

Plan militaire

Voici comment se présentent, d'après ces milieux, ces trois aspects de l'opération en cours:

1. Sur le plan militaire, les Etats-Unis ont, à la demande spécifique du gouvernement de Vientiane, entouré leurs opérations au Laos d'un rideau de silence destiné à ne pas fournir à l'adversaire les renseignements dont il a besoin.

Mais Washington a livré des bombardiers "T-28" au Laos. L'aviation navale américaine poursuit ses vols de reconnaissance au-dessus du territoire du Pathet Lao et certains de ces vols sont escortés de chasseurs armés prêts à riposter à la moindre ingérence extérieure. Les stocks de matériel militaire américain en Thaïlande sont maintenus et même, sans doute, accrus.

Quelques forces américaines sont cantonnées dans ce pays quoique la stratégie actuelle ne semble pas envisager le renouvellement d'un appui militaire au Laos par ce pays. Et, enfin, les Etats-Unis disposent de plus de 200,000 hommes à l'ouest des Iles Hawaï.

Ce sont là des avertissements destinés à Pékin et Hanoi. On souhaiterait à Washington qu'ils soient interprétés comme il convient dans ces deux capitales et qu'aucun malentendu n'existe à leur sujet.

Plan psychologique

2. Sur le plan psychologique, les Etats-Unis s'adressent plutôt à leurs alliés dont ils craignent l'incompréhension et l'indifférence. On estime dans les cercles officiels, que certains de leurs gestes ou décisions risquent d'être interprétés à Pékin comme une prime à l'ingérence dans les affaires intérieures des pays voisins.

On reconnait cependant que personne parmi les alliés des Etats-Unis ne souhaite que le sud-est asiatique tombe aux mains des communistes. Mais on ne voit pas à Washington de solution politique, pourtant souhaitable, qui puisse intervenir tant que les accords de Genève ne seront pas respectés.

La sécurité du monde libre étant considérée à Washington comme indivisible, les Etats-Unis étant un continent avec vue sur deux océans, les milieux officiels estiment que les alliés de Washington devraient mieux comprendre la position des Etats-Unis dans le sud-est asiatique et se rendre compte qu'en définitive, ils sont aussi liés à eux dans cette partie du monde qu'à Berlin ou à Cuba.

Les Etats-Unis, en tout état de cause, n'hésiteront pas à agir seuls pour protéger ce qu'ils estiment être l'un des bastions de leur sécurité.

Plan diplomatique

3. Sur le plan diplomatique, enfin, il s'agit d'empêcher que Moscou n'entre dans le jeu de Pékin et n'abandonne des efforts auprès de la Chine et d'Hanoi pour parvenir à les ramener au respect des accords de Genève.

La préoccupation majeure à Washington dans ce domaine touche à l'évaluation de l'influence actuelle de l'URSS auprès de ces deux pays et notamment d'Hanoi.

Il n'en est pas moins vrai que, malgré l'ambiance plus détendue qui existe entre les Etats-Unis et l'URSS, on ne cache pas à Washington que l'absence d'efficacité de l'action soviétique auprès de ses alliés orientaux risquerait de se répercuter sérieusement sur l'ensemble des relations entre les deux pays.

On affirme finalement, dans les milieux officiels, qu'il convient de considérer les problèmes du Laos, du Vietnam et même du Cambodge comme un tout qui ne pourra se résoudre que sur un plan d'ensemble et non pas par morceaux.

Les épileptiques peuvent mener une vie normale

WASHINGTON (P.A.) — L'épilepsie est une vieille maladie dont ont été victimes saint Paul, Cesar, Napoléon, Alexandre le Grand, Byron et Haendel. Plus de 2,000,000 de Nord-Américains en sont atteints.

Quatre sur cinq des personnes atteintes de cette maladie ne cherchent même pas à se faire soigner; elles cachent leur état par crainte ou parce qu'elles ignorent qu'on peut les traiter. Aussi la Fondation de lutte contre lépilepsie a-t-elle lancé une campagne en vue d'une meilleure compréhension de l'épilepsie et des gens qui en sont atteints.

Cet organisme estime que la plupart des épileptiques peuvent mener une vie normale, mais qu'ils sont victimes de l'ignorance, de superstitions et de lois archaiques. Dans certains Etats, l'épileptique n'a le droit ni de se marier ni de conduire un véhicule; on peut le rendre stérile et il ne peut être instruit normalement ni obtenir d'emploi.

Le cerveau

Les savants déclarent que l'épilepsie est un désordre d'ordre neurologique qui provient de troubles du courant électrique du cerveau. Quatre-vingt pour cent des épileptiques peuvent ne plus avoir d'attaques, grâce à des préparations contre les convulsions. On peut en soigner également quelques-uns et leur retirant les parties malades du cerveau.

Cependant le Dr J. Preston Robb, neurologue de l'université McGill, qui travaille actuellement à l'Institut national américain des maladies et de la cécité neurologiques, a déclaré: "Il y a de nombreux problèmes cruciaux qui sont sans réponse et qui nécessitent d'autres études, tant à l'échelon laboratoires qu'à celui des malades eux-mêmes." Il a ajouté que les médicaments et la chirurgie sont insuffisants et que les médecins et le public doivent considérer le bien-être du malade, son milieu, ses problèmes sur la plan éducation et ses aptitudes au travail.

SAIGON (Reuter) — Un officier et deux hommes de troupe des forces spéciales américaines sont portés disparus après être tombés dans une embuscade tendue par le Vietcong à leur patrouille près de Tay Ninh, à plusieurs milles au nord-ouest de Saïgon, apprend-on de source militaire digne de foi.

Un sport formateur pour les adolescents: le JUDO

SUMMERSIDE, I.-P.-E. (P.C.) — Il est à peu près certain que l'adolescent qui a suivi des cours de judo ne sera pas impliqué dans des bagarres, estime le lieut. C. B. Precartin, instructeur du club de judo au camp de l'ARC de Summerside.

Non seulement le judo favorise la coordination et le développement des muscles, mais ce sport aide également à faire des hommes de ces adolescents. L'instructeur explique que le garçon qui prend des cours de judo n'ignore pas qu'il ne doit pas s'exercer ailleurs qu'au gymnase, de crainte de blesser quelqu'un.

Par ailleurs, quiconque n'est pas versé dans l'art du judo n'osera pas déclencher une bagarre s'il sait que son adversaire est rompu à cette variation du sport japonais du jujitsu.

Le lieutenant d'aviation Precartin, qui est originaire de St. George, N.-B., enseigne son art à Summerside depuis un an. Parmi ses 28 élèves, on compte 18 adolescents âgés de 11 à 17 ans, dont le père fait partie du personnel de la base aérienne. Les cours sont divisés en deux groupes, soit ceux de 13 ans et moins et ceux de 14 ans et plus. Les élèves consacrent deux soirs par semaine, soit en tout quatre heures au gymnase.

Peu de blessés

L'instructeur affirme que les chances de s'infliger des blessures sont minimes. Il arrive parfois de s'infliger une éraflure ou encore de s'arracher un ongle, mais les fractures sont excessivement rares. Le judo est considéré comme un sport plutôt qu'une forme de défense. Mais les adolescents sauront se défendre au besoin. Et puisque le poids n'est pas considéré un avantage, les jeunes se sentent en sécurité en n'importe quelle compagnie.

"Ils apprennent à se servir de la force dont ils disposent et à tirer avantage des points faibles de l'adversaire.

"Advenant une situation d'urgence, ils peuvent compter sur leurs connaissances du judo en cas de légitime défense.

"Néanmoins, dans la majorité des cas, ils s'éloigneront plutôt que d'être impliqués dans quelque bagarre. C'est là qu'on apprend aux jeunes à faire des hommes d'eux".

Mettre un terme à des "expériences capricieuses"

TORONTO (P.C.) — Alison Cumming, nouveau président de l'Association des fabricants canadiens, veut que le gouvernement fédéral mette fin à ce qu'il qualifie d'"expériences capricieuses". Il estime que l'économie canadienne évolue favorablement, mais que, si le gouvernement commence à faire des expériences avec des dispositifs comme les tarifs, les taxes et les investissements étrangers sans en étudier les conséquences à long terme, la croissance de l'économie pourrait être ralentie.

Originaire de Truro, en Nouvelle-Ecosse, M. Cumming a fait remarquer que l'AFC évoluait depuis quelques années et a donné l'exemple suivant de ce phénomène: "Notre position au cours des actuels entretiens tarifaires, à Genève, par exemple, n'est pas fortement protectionniste. Nous reconnaissons qu'il faut donner quelque chose pour recevoir".

Agé de 56 ans, le nouveau dirigeant de l'AFC est président de la filiale canadienne de l'Union Carbide. Aussi estime-t-il que ce sont les investissements étrangers qui ont permis aux Canadiens d'avoir leur niveau de vie actuel, tout en ouvrant de larges secteurs de notre économie.

OPPOSITION

Il espère par ailleurs maintenir l'opposition du groupement qu'il dirige aux taxes, particulièrement celles concernant les ventes de machines destinées à la production et celles sur les revenus des personnes et des corporations.

M. Cumming a déclaré, au sujet du niveau des taxes sur les corporations: "Il est insensé d'avoir des taxes sur les bénéfices des corporations plus élevées qu'aux Etats-Unis". Pour ce qui est des impôts sur les revenus des personnes, il estime que les gens refuseront un plus grand écart entre leur niveau de vie et celui des Américains, écart qui semble appelé à augmenter, selon lui, en raison des réductions d'impôts aux Etats-Unis.

Quant aux taxes de vente, le président de l'AFC estime: "Un ministère nous dit d'être plus concurrentiels outre-mer, et un autre impose une taxe qui augmente nos frais de production. Où est la logique là-dedans?"

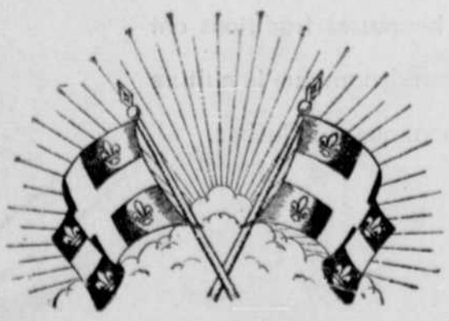
M. Cumming a étudié la chimie à l'université Dalhousie, à Halifax. Arrivé à Toronto en 1934, il entra à l'Union Carbide. Il fut ensuite muté aux Etats-Unis, fit partie de l'aviation américaine pendant la guerre, et retourna ensuite au service de cette compagnie, à Toronto. Il en devint vice-président en 1953 et président trois ans plus tard.

Il est marié et père de trois enfants.

JOYEUSE
SAINT-JEAN-BAPTISTE

En ce jour de festivités nationales, ayons une pensée d'admiration et de reconnaissance pour tous ceux et celles qui contribuent à la bonne renommée des Canadiens français et qui travaillent au succès de tous les nôtres !

LA CIE F.-X. DROLET QUÉBEC
MECANICIENS — FABRICANTS D'ASCENSEURS
245 rue Du Pont — Québec — 524-5257



JOYEUSE
SAINT-JEAN-BAPTISTE

A tous nos clients et amis canadiens-français, nous souhaitons une heureuse fête nationale. C'est avec un plaisir toujours nouveau que nous célébrons cette grande fête qui nous rappelle nos brillantes origines.

EMILE ROBITAILLE
PAPIER FIN — RELIEUR
563, Ste-Marguerite — Tél.: 522-8227

NOS INSTITUTIONS NOTRE LANGUE ET NOS LOIS

C'est le Canada français de demain qui se bâtit aujourd'hui. L'édifice sera à la mesure de notre effort collectif et de notre volonté de nous affirmer davantage dans tous les domaines.

GAUTHIER LIMITÉE
272, St-Joseph est — Tél.: 524-4625 — 4226

SIMPSONS-SEARS

Nous souhaitons cordialement à notre clientèle

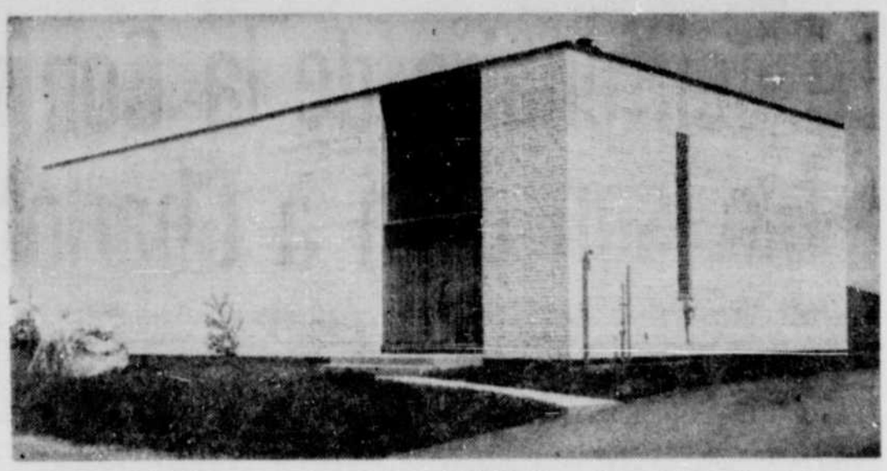
UNE JOYEUSE FETE NATIONALE



Nous nous associons à tous les nôtres, pour célébrer la Fête de la Saint-Jean-Baptiste !

Magasin fermé mercredi, le 24 juin.
Réouverture jeudi 9 h. 30 a.m.

Bénédiction et inauguration d'un important central téléphonique à La Pocatière



● La bénédiction d'un important Central téléphonique et son inauguration à La Pocatière avaient lieu en présence des représentants de la Compagnie et de M. Charles-Auguste Langlois, pro-maire de la ville et quelques invités d'honneur. L'édifice, très moderne, mesure 60 pieds de longueur par 40 de largeur et compte deux étages. Il s'agit du plus moderne et le premier à être mis en service.



● M. le chanoine Dumais, curé de la cathédrale, bénissait ces jours derniers un important Central de la Cie de Téléphone Bell établi à La Pocatière pour desservir non seulement la ville et la paroisse mais aussi tout le comté de Kamouraska. On remarque aux côtés de M. le chanoine Dumais : M. Jean Rioux, gérant régional de la Compagnie; M. Charles-Auguste Langlois, pro-maire; M. Gérard Villeneuve, contremaître de l'outillage; Fernand Lacharité du Service des Relations Extérieures; Mlle Lucienne Dion qui fut au service de la compagnie durant 44 ans à La Pocatière et Mlle Gaétane Lallemand, opératrice en chef.

On peut apprendre une nouvelle langue en quelques heures à peine

L'expérience le prouve

MONTREAL. — (P. C.). — Une expérionce qui vient d'être complétée à Montréal a démontré qu'il est possible d'apprendre une nouvelle langue en quelques heures à peine.

Reste à prouver cependant combien de temps le cerveau peut retenir tout ce qu'on lui enseigne durant la période d'étude intensives.

Deux journalistes montréalais — tous deux parfaits bilingues — ont appris 1,500 mots d'italien en l'espace de 45 heures d'instruction ininterrompue. Ils ont maintenant l'intention d'aller passer deux semaines en Italie pour éprouver leurs connaissances en langue italienne.

Leurs professeurs ont fait remarquer qu'il est impossible de savoir actuellement combien de mots les deux journalistes pourront retenir, parce que cela dépendra en grande partie de la pratique.

M. Jacques Fontaine, 27 ans, du magazine "Perspectives" et Raymond Dionne, 44 ans, du Star de Montréal, qui s'expriment tous deux facilement tant en français qu'en anglais ont consenti à subir cette expérience sous la surveillance de psychiatres de l'Institut Allan Memorial.

ETUDES INTENSIVES

Les professeurs qui ont donné les cours aux deux journalistes, des professeurs de l'école Berlitz qui se spécialisent dans l'enseignement des langues, songent utiliser une méthode visant à enseigner le français à des anglais en l'espace de deux semaines à raison de 14 heures de cours par jour.

Ces spécialistes s'étaient fixés comme objectif d'enseigner 1,034 mots d'italien en 48 heures aux deux journalistes; mais M. Fontaine a atteint ce but en 27 heures et M. Dionne en 32 heures seulement.

Six instituteurs se relayant les uns les autres à toutes les deux heures ont enseigné les sujets de leur spécialité aux deux reporter dont les réactions étaient enregistrées depuis un poste d'observation pour les psychiatres.

"TRES INTERESSANT"

Le Dr R.-A. Cleghorn, directeur du département de la thérapeutique expérimentale de l'Institut, a indiqué que cette expérience fut "très intéressante".

Les sujets qui restent sans sommeil durant une période de temps assez longue ont habituellement des hallucinations lorsqu'ils sont laissés seuls; mais la présence de l'instituteur en face d'eux a apparemment empêché MM. Dionne et Fontaine d'avoir de semblables troubles, a noté le psychiatre.

"Il y a des gens qui n'ont pas l'endurance de ces deux journalistes", a-t-il ajouté, en soulignant que le succès dépendait de l'endurance précisément.

Lorsque leur esprit est devenu fatigué, les sujets ont commencé à s'ennuyer et ont cessé d'apprendre; mais ils ont eu "un second vent" ascompagné par une certaine propension à la gaieté.

SATURATION

Les deux journalistes ont atteint le "point de saturation" 42 heures après le début de l'expérience; c'est à ce moment-là qu'ils ont commencé à commettre de plus en plus d'erreurs en italien. Ils sont devenus confus et l'un d'eux qui connaissait quelques mots d'espagnol, a répondu à des questions dans cette langue.

A la fin de l'expérience, ils ont peru leur faculté de parler durant un cours laps de temps, mais ils l'ont aussitôt retrouvée.

On leur accordait cinq minutes de détente toutes les heures, ils prenaient leur repas tout en poursuivant leurs cours.

RATION D'UN —3— page 12

La Pocatière. — (N.D.C.), — M. le chan. Charles Dumais, curé de la cathédrale, bénissait ces jours derniers le Central téléphonique de la Cie de Téléphone Bell du Canada récemment construit à La Pocatière afin de répondre aux exigeances de toute une région. L'édifice magnifique de deux étages mesure 60 pieds de longueur par 40 pieds de largeur.

Il s'agit d'un système automatique à barres transversales et l'un des premiers aussi moderne à être mis en service par la compagnie. "Au moment de la conversion à l'automatique, le 17 mai à La Pocatière, nous signalait avec fierté M. Jean Rioux, gérant de la Cie pour la région, nous avons relié dans un service de secteur étendu à peu près tout le comté de Kamouraska, éliminant du même coup tous les frais d'interurbains entre La Pocatière, St-Pascal, St-Pacôme, St-Philippe et aussi La Pocatière et St-Roch-des-Aulnaies.

M. Jean Rioux, dans une courte allocution, a expliqué que le nouveau Central téléphonique loge un outillage des plus modernes afin de donner un meilleur service à toute la population de La Pocatière et de la région. "Avec l'ère de l'automation, poursuivait-il, les contacts humains diminuent, mais les employés demeureront toujours à l'entière disposition de la population.

M. le chanoine Charles Dumais, curé de la Cathédrale, a félicité la Compagnie pour la grande amélioration qu'elle voulait bien apporter. Les dirigeants ont procédé par différentes étapes afin que tout fonctionne régulièrement. Nous souhaitons de tout coeur que le nombre des abonnés augmentera avec la population; ce sera le merci le plus sincère aux dirigeants de la Compagnie qui viennent de s'imposer de lourds sacrifices pour mieux nous servir.

M. Charles-Auguste Langlois, pro-maire de la ville de La Pocatière, a félicité les dirigeants de la Cie de Téléphone Bell pour le grand progrès dont bénéficieront les villageois puis il a rendu hommage aux nombreuses téléphonistes qui, depuis trente ans, se sont dépensées sans compter pour assurer le service téléphonique à La Pocatière. "Ces personnes dévouées, dit-il, ont droit à nos hommages et à notre reconnaissance. Les membres du Conseil de Ville sont fiers de cette nouvelle construction qui est loin de déparer un quartier résidentiel. L'édifice est très joli et les abords sont déjà enjolivés de pelouse.

Au nombre des invités, en plus du pro-maire, nous remarquions Mlle Lucienne Dion qui fut au service de la Compagnie du Téléphone Bell durant 44 ans, soit du 15 juin 1911 au 31 décembre 1955; Mlle Gaétane Lallemand, opératrice en chef, M. Jean Rioux, gérant régional, M. Gérard Villeneuve, contre-maître de l'outillage et M. Fernand Lacharité du Service des Relations Extérieures.

M. Stanley Little s'en prend aux résolutions des Conseils municipaux et des Commissions scolaires

Dans un télégramme adressé au ministre du Travail, M. Carrier Fortin, le président national du Syndicat canadien de la Fonction publique s'en prenait aux résolutions que les délégués des conseils municipaux et des commissions scolaires ont présentées au ministère du Travail à la suite des réunions tenues à Québec

"Nous tenons, a dit le président Little, à appuyer encore une fois les revendications de notre conseil du Québec et de la Fédération des travailleurs du Québec en faveur de la pleine reconnaissance des droits des employés des services publics et des instituteurs, y compris le droit de grève". En ne reconnaissant pas ces droits, précisait M. Little, une des grandes provinces du Canada irait à l'encontre de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions du Bureau international du Travail. Il serait regrettable que, engagé sur une bonne voie dans les relations ouvrières, le gouvernement du Québec fasse si peu confiance aux employés des services publics et aux instituteurs qu'elle leur refuse la reconnaissance de droits qui leur appartiennent en propre.

Nous nous opposons tout particulièrement, a ajouté M. Little, à l'argument invoqué par certain représentant de commission scolaire et selon lequel l'école étant le prolongement de la famille il ne faille pas accorder le droit de grève aux instituteurs, sous prétexte que ce droit risquerait de compromettre l'ambiance de paix que l'on veut régner à l'école. Au contraipre, a-t-il dit, raison, justice et paix régneront d'autant mieux à l'école que les instituteurs seront en mesure de traiter d'égal à égal avec leur employeur.

Si, au lieu de céder à un sentiment de panique et de peur, l'Etat légalisait le droit de grève, il aurait moins de grèves à déplorer dans les services publics. M. Little a abondé dans le sens de la FTQ : le droit de grève est un droit démocratique fondamental et il appartient à ceux qui le détiennent d'en user à bon escient. Nous savons d'expérience, a-t-il dit, que les syndiqués qui jouissent du droit de grève sont les premiers à s'interdire d'y recourir sans tenir compte du bien-être et de la sécurité de la population.

Il a également appuyé le directeur du Syndicat canadien de la Fonction publique dans le Québec, M. André Thibaudeau, qui déclarait dernièrement que tous les groupements syndicaux du Québec devraient faire front commun contre les maires et les commissions d'écoles qui s'emploient à leur faire refuser le droit de grève.

Hilton paiera $27,000

MONTREAL (P. C.) — Par suite d'un verdict de la Cour supérieure, la société Hilton of Canada Limited devra verser au delà de $27,000 en dommages à la famille d'une septuagénaire d'Edmonton qui fut renversée par un camion à bagages dans l'hôtel Reine Elizabeth 2, à Montréal, en juillet 1962.

Mme Neil MacLean est décédée récemment après que les tribunaux furent saisis de cette affaire. L'hôtel avait reconnu sa responsabilité dans cet accident.

La décision du montant des dommages fut laissée au juge Frederic Collins de la Cours supérieure du Québec.

Un pilote anglais livrait des armes aux Turcs

Nicosie — (A. F. P) — Dans une déclaration lue devant le tribunal, l'aviateur britannique Keith Marley reconnait avoir transporté des armes pour le compte de Cypriotes turcs, à sept reprises, avant son arrestation le 26 mai dernier.

Chaque fois, a-t-il précisé, il avait sa femme et son bébé à bord de sa voiture et recevait 25 livres sterling qui lui étaient remises par un Cypriote turc du nom de Hilmi Hassan.

"J'ai fait cela pour de l'argent, et je reconnais maintenant la folie de mon acte", a ajouté Marley.

Consommation limitée permise

LA NOUVELLE-DELHI. — (P. A.) — Une commission chargée par le gouvernement indien d'étudier le système de prohibition en Inde conseille d'autoriser la consommation limitée de la bière dans les régions où la consommation des boissons alcooliques est actuellement totalement interdite. Le but de cette initiative serait d'éloigner les Indiens de la contrebande. Cet organisme ajoute, dans son rapport à la Commission indienne de planification, qu'en faisant un bel effort de propagande, tout le pays pourrait être mis au régime sec d'ici 1975 ou 1976.

Ayant pour objectif de découvrir pourquoi la prohibition s'était heurtée à un échec en Inde, la commission rapporte que la commission de boissons alcooliques fleurit et augmente dans de nombreuses régions où elle est interdite.

EN CETTE FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, SALUONS NOS COMPATRIOTES !

En ce jour de fête nationale, nous désirons rendre hommage à tous nos compatriotes canadiens de langue française, à leur passé illustre et valeureux. Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier tous nos clients canadiens-français de leur précieux encouragement à l'égard de notre entreprise.

Jos Vaillancourt Inc.

100 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Les Canadiens français se souviennent de leurs origines et demeurent fiers de leurs traditions comme le furent leurs ancêtres . . . car cette fierté nationale anime le coeur de tous les Canadiens qui forment un peuple puissant et dont l'économie est en plein essor.

BIRKS JOAILLIERS

NOS DEUX MAGASINS BIRKS SERONT FERMES toute la journée, mercredi, le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Hommage au caractère unique du Québec

Félicitations à nos compatriotes de langue française, dont le caractère particulier et les heureuses traditions ont marqué de façon dynamique la culture et l'essor économique du Québec.

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

Centre d'Achat Place Laurier, Ste-Foy

1—Tout plan d'assurance-vie
Selon vos moyens avec un programme équilibré

2—Incendie : 3 polices dans 1
Faites sur mesures, incendie-vol-responsabilité

3—Assurance automobile
Sécurité, paiements faciles, réclamations réglées rapidement

Elections et nominations

La résolution de fusion de la Fédération nationale du cuir et de la chaussure et de la Fédération canadienne du vêtement a permis en fin de semaine la réélection complète de l'ancien bureau de direction de la F.N.C.C. La fédération doit bientôt cesser ses opérations, soit dans deux ou trois mois et la période de transition s'avérait trop courte pour constituer un nouvel exécutif. Les activités de la F.N.C.C. se termineront donc sous la direction de MM. Adalbert April, président; Philias Perron, secrétaire; Hector Bourré, trésorier; Florent Boisvert, premier vice-président; André Gagnon second vice-président; Henri Normand, troisième vice-président; Mme Lucienne St-Laurent, directrice et M. Léon Legault, directeur du secteur du fibre.

Les congressistes représentant les divers syndicats de la fédération procédaient à la nomination des directeurs du bureau fédéral. Ont été élus: MM. Maurice Cloutier, Eloi Pelletier et André St-Pierre du syndicat de Montréal; M. Gaudias Denis, de Québec; M. Pierre Daigle, de Plessisville; M. Albert Caron de Grand'Mère; M. Raymond Leclerc du syndicat des appréteurs de fourrure de Québec; M. Robert Seney, du syndicat des taneurs et M. Jean-Paul Fortier du syndicat des travailleurs en chaussures de Loretteville.



● **Bruiser, un chien Boxer qui demeure à Memphis, au Tennessee a un maître très compréhensif. Ce dernier a fait installer une fontaine pour son chien. Le quadrupède n'a qu'à peser sur la pédale pour pouvoir se rafraichir. (Téléphoto UPI)**

L'Irlande sort de son isolationnisme formé il y a 44 ans

DUBLIN (P.C.) — L'Irlande bouge. Cette île complexe et mystique commence à faire éclater la coque d'isolationisme qu'elle a formé après son partage, il y a 44 ans. Mais elle est encore troublée par sa scission en deux parties, les six comtés de l'Ulster, au nord, et les 26 de la République libre d'Irlande, au sud.

Pendant des années on a craint comme le diable toute influence étrangère dans la "Sainte Irlande". L'Eglise catholique irlandaise ne voulait pas abandonner ses traditions austères et le gouvernement nationaliste décourageait les investissements de l'étranger tout en délevant des murs douaniers pour protéger l'économie agricole de l'île. Aussi la République d'Irlande a-t-elle perdu à cette époque presque le quart de sa population au profit de pays plus libéraux et plus prospères.

Nouveau chef

Tout cela a changé sous la direction de Sean Lemass, premier ministre depuis 1959, date à laquelle Eamon de Valera a accédé à la présidence de la République. M. Lemass a commencé à donner à son pays une nouvelle forme grâce à un plan économique et social ayant pour but d'équiper le pays en vue d'une entrée éventuelle dans le Marché commun.

Mais des forces traditionnelles s'opposent à la nouvelle tendance. Par exemple, l'Association des athlètes gaéliques interdit à ses membres de participer à des matchs et à des danses avec l'étranger. Certains évêques catholiques semblent de leur côté craindre que l'oecuménique ne porte un coup au caractère soumis du catholicisme irlandais.

Aussi un jésuite, le R. P. Roland Burke Savage, a-t-il écrit l'an dernier dans une revue de son pays: "Nos vieilles préoccupations à l'égard du passé masquent un sentiment d'adaptation au présent." Aujourd'hui, il estime que le pays bouge bien que "nous sommes probablement encore le peuple le plus conservateur d'Europe, accusant un retard d'environ 20 ans."

PARALLÈLE ENTRE L'AFRIQUE DU SUD ET LE CANADA SUR LE DRAPEAU

CAPE TOWN (P.C.) — Les Sud-Africains peuvent sympathiser avec les Canadiens durant le débat sur le drapeau puisque la tempête qui a éclaté à ce sujet au Canada est presque parallèle à un conflit d'opinions semblable qui s'est produit en Afrique du Sud.

Peut-être que la population de l'Afrique du Sud peut se permettre de faire preuve d'une certaine béatitude puisque le violent débat sur le drapeau est chose du passé dans ce pays.

Les Sud Africains savent par expérience que la conception d'un drapeau ne vaut pas toude l'animosité engendrée par des extrémistes opposés une animosité qui a bien failli plonger l'Afrique du Sud dans une guerre civile en 1927 et qui a provoqué une tempête politique 30 ans plus tard.

Le drapeau a changé et l'Union Jack ainsi que l'hymne "Dieu sauve la reine" sont disparus de la scène. Toute l'animosité engendrée il y a seulement sept ans s'est dissipée. Les Sud Africains ont constaté que même si les symboles changent, les choses qu'ils représentaient demeurent.

Même parmi la population de langue anglaise qui, autrefois, avait juré de lutter jusqu'à la mort pour sauvegarder l'Union Jack et le "God Save the Queen", c'est maintenant un sentiment de soulagement qui prévaut depuis que le conflit est réglé une fois pour toute.

Similitude historique

Les observateurs de l'Afrique du Sud qui suivent le débat canadien de près, croient que les événements pourraient fort bien prendre la même tournure au Canada qu'en Afrique du Sud puisque la similitude historique est on ne peut plus frappant.

Tout comme l'Union Jack rappelle aux Canadiens français leur défaite aux mains des Anglais, il y a deux siècles, ainsi cet emblème était un symbole de défaite et d'oppression pour les nationalistes Afrikanders au lendemain de la guerre des Boers.

Le drapeau du Transvall, l'un des Etats conquis, était le Vierkleur dont le dessin consistait en des bandes horizontales rouge, blanc et bleu avec une bande verticale verte du côté du mat.

Le Vierkleur a été abandonné après la création, en 1910, de l'Union de l'Afrique du Sud. Cette décision a provoqué un vif mécontentement parmi les Afrikanders d'autant plus que le Vierkleur a été remplacé par le Red Ensign auquel on avait ajouté les armoiries de l'Afrique du Sud à l'extrémité supérieure gauche.

La colère engendrée par l'abandon du Vierkleur s'était apaisée avec l'éruption de la première Grande Guerre mais pour surgir avec plus d'ampleur quand les nationalistes ont été portés au pouvoir pour la première fois en 1925 avec le général James Hertzog comme premier ministre. Le débat au sujet du drapeau a soudainement pris plus d'importance que tous les autres problèmes et il a menacé de diviser la population en deux camps.

Création d'un comité

M. Daniel Malan, qui devait éventuellement devenir premier ministre, était ministre de l'Intérieur dans le cabinet Hortzog quand il s'est vu confier la tâche de désigner un emblème national. Il constitua alors une comité formé de ministériels et de membres de l'opposition ainsi que d'experts en héraldique pour se pencher sur le problème.

Les experts mirent au point un drapeau qui ressemblait étrangement au Vierkleur et lorsque l'opposition insista pour que l'Union Jack soit incorporé, les troubles ont éclaté.

Menace de guerre

Le gouvernement proposa alors que l'Union Jack soit hissé aux côtés de l'emblème national lors des cérémonies officiles pour symboliser les

En ce jour de fête nationale, nous tenons à manifester notre reconnaissance à tous nos clients canadiens-français qui témoignent un précieux encouragement à l'égard de notre entreprise.

Chenor LTEE. — DE L'ECONOMIE au QUEBEC.... — MAGASIN A RAYONS

Nos félicitations au dynamisme de la nation canadienne-française

Nous désirons, par la même occasion, remercier tous nos clients et compatriotes pour leur précieux encouragement à l'égard de notre entreprise.

* * *

PHARMACIE Livernois ENR.

1200, rue St-Jean — Tél.: 522-5214

Hommage au Québec

A l'occasion de notre Fête nationale, nous tenons à remercier tous nos clients et amis canadien-français

WILLIS & CO LIMITED

1095, rue St-Jean — Québec — Tél.: 524-3573

Joyeuse Saint-Jean-Baptiste à tous!

En ce jour de NOTRE FETE NATIONALE

... il nous fait plaisir de dire que nous nous associons de tout coeur à ceux qui de près ou de loin participent à l'émancipation de notre peuple canadien-français.

LAITERIE City DAIRY LTEE

et

Laiterie Citadelle

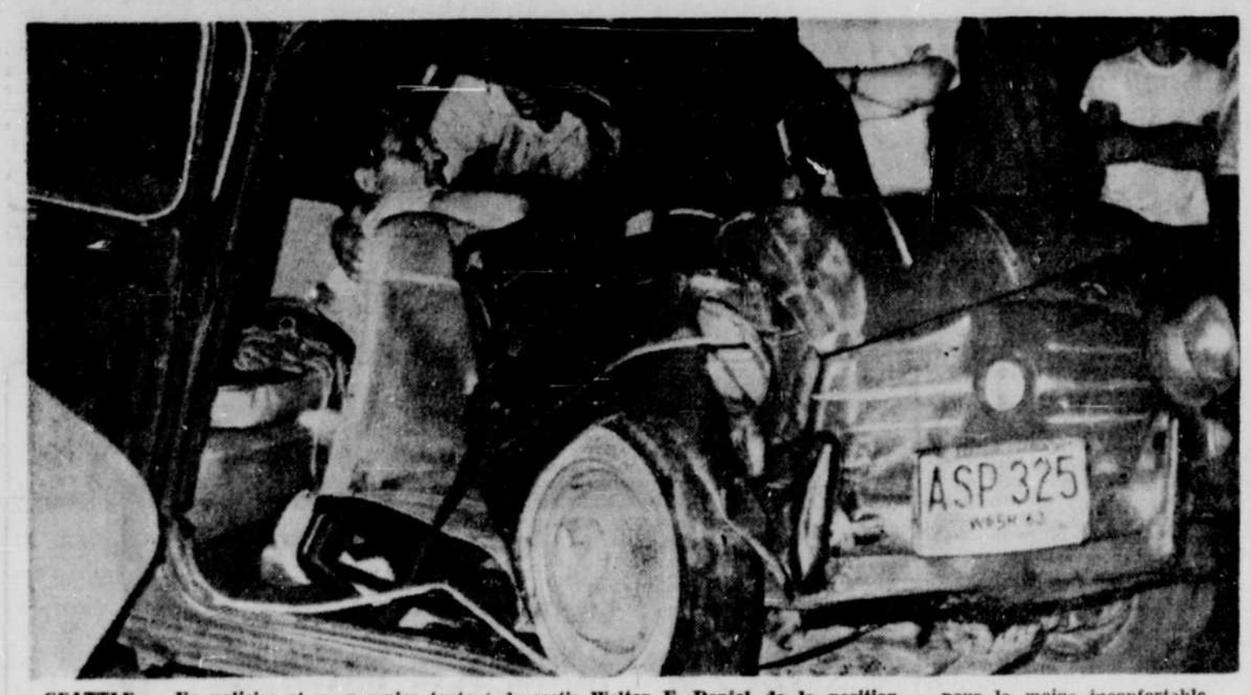
275 boul. Wilfrid Hamel, Québec. Tél.: 529-8891

À NOTRE CLIENTÈLE ET À NOS EMPLOYÉS DE LANGUE FRANÇAISE... JOYEUSE FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE



STEINBERG

MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE



SEATTLE — Un policier et un pompier tentent de sortir Walter F. Daniel de la position... pour le moins inconfortable qu'il occupe après que son auto fut entré en collision avec un camion. La police rapporte qu'il a une cinquantaine de fractures. (Téléphoto UPL)

Mesures draconiennes afin de réduire le nombre d'accidents

Par JOHN LEBLANC
de la Presse Canadienne

Presque chaque province du Canada a, cette année, son plan, nouveau ou amélioré, pour tenter de diminuer le nombre de morts causées par les accidents de la route. Un relevé de la Presse Canadienne révèle que les mesures prises sont draconiennes, comme en Saskatchewan, ou qu'elles consistent simplement à maintenir en bon état les panneaux de circulation, comme cela se fait au Nouveau-Brunswick.

La Colombie-Britannique est la première province qui rende obligatoires les ceintures de sécurité sur les nouvelles voitures. Terre-Neuve oblige les chauffeurs à remplacer les carreaux fêlés sur les véhicules. De son côté, l'île du Prince-Edouard punit plus sévèrement qu'auparavant la conduite dangereuse. Au Manitoba, une commission étudie tous les problèmes de la sécurité routière, tandis que l'Ontario augmente le nombre des unités mobiles chargées de vérifier les véhicules dans cette province. Le Québec revise totalement son Code de la Route. Dans tout le pays, la formation des futurs chauffeurs est améliorée.

Les tués

Cependant, au cours du premier trimestre 64, le nombre des tués sur la route s'est accru par rapport aux périodes précédentes. D'après les études préliminaires du Bureau fédéral de la Statistique, 643 personnes ont été tués à la suite d'accidents de la route au cours du premier trimestre 64, alors qu'il y en a eu 537 au cours de la période correspondante de l'an dernier. Par ailleurs, on a enregistré l'an dernier $,5,900,000 véhicules, et on s'attend à ce qu'il y en ait environ 6,100,000 cette année.

La plus forte augmentation du nombre des morts s'est produite dans le Québec, où il est passé de 94 à 233. John Mackenzie, de Montréal, secrétaire trésorier du Royal Automobile Club, a déclaré à ce sujet: "Nous avons de mauvaises routes, parce que nous payons les erreurs du passé. A cause de notre retard dans les domaines de l'éducation et de la santé, nous avons à payer deux fois plus cher avec les morts et blessés de la route pour avoir des routes modernes".

Il ajoute que le nombre de policiers provinciaux est nettement insuffisant et qu'en raison des deux langues du pays, le projet de manuel canadien uniformisant les règlements de la circulation a "été mis de côté". A Montréal, estime M. Mackenzie, la situation est pire que "partout ailleurs en Amérique du Nord" sur le plan accidents, parce que les règlements de la circulation ne sont pas conformes aux besoins et parce que les policiers sont en nombre insuffisant.

Le permis

M. Jacques Verreault, ministre adjoint du Transport, déclare pour sa part que les futurs candidats au permis de conduire subiront des examens plus sévères. On projette de rédiger des lois concernant la sécurité des autobus scolaires.

En Alberta, le nombre des morts à la suite d'accidents de voitures est passé, pour le premier trimestre de l'année, de 23 en 1963 à 43 maintenant. Une loi y prévoit maintenant l'enregistrement des quelque 40,000 remorques qui s'y trouvent, et leur éclairage par des feux arrière. Les freins seront désormais obligatoires sur les grosses remorques et les véhicules du genre motos pourvus d'un feu obligatoire à l'arrière. O.A. Griggs, qui administre la section des véhicules moteurs dans l'administration albertaine, a déclaré que cette province possède également les plaques les plus faciles à lire d'Amérique du Nord.

R. Paul Lawrence, administrateur du Conseil de la sécurité routière de l'Alberta, a déclaré de son côté qu'on n'a pas besoin d'accélérer les mesures en vue de réduire les dangers des routes "parce que notre province établit la sécurité sur nos routes depuis de nombreuses années — nous sommes nettement en avance sur la plupart des autres provinces dans ce domaine".

En Saskatchewan

La Saskatchewan, où l'on a compté 21 morts de la route au cours du premier trimestre 1964 contre 16 au cours de la période de correspondante de l'an dernier, prend des mesures très énergiques pour parer aux accidents: augmentation de la surveillance des routes, plus grande sévérité à l'égard des contrevenantes, nomination d'une commission de la législature sur la sécurité routière, augmentation des subsides accordés aux organismes formant des chauffeurs, enquêtes sur la fourniture de bourses à ceux qui étudient les accidents de la circulation.

Le Conseil de la sécurité routière de la Saskatchewan se propose de demander au gouvernement de cette province de rendre obligatoire l'inspection des véhicules et l'examen des chauffeurs chaque année. Il désire également que les sièges de sécurité soient obligatoires et que la Loi sur les véhicules soit plus sévère. Actuellement, les voitures fabriquées à partir de 1964 seront munies uniquement de dispositifs permettant de fixer les ceintures.

L'Ontario

L'Ontario a enregistré quatre morts de moins, soit 214, qu'au cours du premier trimestre 1963. On y accélère la réalisation de programmes déjà existants, comme ceux concernant les patrouilles de sécurité scolaire, les classes de conduite pour les élèves des écoles secondaires et le travail des Conseils de sécurité de agglomérations.

Le ministère des Transports y fait passer de cinq à huit le nombre des unités mobiles qui voyagent dans la province pour vérifier sans frais la mécanique des véhicules. On se montre également plus sévères au point de vue efficacité des freins.

Au Manitoba, le nombre des morts est passé de 22 à 16. On y attend le rapport d'une commission mise sur pied lors de la dernière session de la législature. En attendant, un système d'examens des chauffeurs établi à Winnipeg sera étendu à tout le Manitoba, et on étudie ces endroits dangereux des routes. La législature de cette province a également fait de l'excès de vitesse et de la conduite dangereuse deux délits différents.

Le nombre des morts sur la route en Colombie-Britannique, 63, n'a pas changé. Les ceintures de sécurité sont obligatoires sur les nouvelles voitures. En outre, à compter du 1er juillet, il sera illégal de vendre des liquides pour freins hydrauliques qui n'auront pas été approuvés par le gouvernement.

On projette en outre l'établissement d'un service mobile de vérification des véhicules qui travaillera avec la police. Cette dernière peut actuellement ordonner l'examen des voitures considérées comme dangereuses. Cette province a également un programme permanent destiné à instruire le public sur la sécurité routière; Phil Gaglardi, ministre de la Voirie, lance chaque fin de semaine un appel au public à ce sujet.

Les touristes

L'île du Prince-Edouard attend un nombre record de touristes à l'accasion de l'anniversaire de la Conférence de la Confédération, qui a eu lieu il y a 100 ans à Charlottetown.

Une nouvelle Loi sur la circulation routière a été votée cette année et un Conseil de la sécurité routière doit commencer à travailler cette été. En vertu de la nouvelle, la conduite dangeuse sera punie plus sévèrement. Cette province a eu deux morts causés par la route, au cours du premier trimestre 64, contre trois au cours de la même période de l'an dernier.

A Terre-Neuve, le nombre des morts est passé de 12 à neuf. Un amendement à la Loi sur la circulation routière a été présenté à la législature: il permettrait aux jeunes gens de 16 ans, au lieu de 17, d'apprendre à conduire, et interdirait de conduire des véhicules ayant des carreaux fêlés ou cassés. Le Conseil de la sécurité routière y forme toute l'année des chauffeurs.

En Nouvelle-Ecosse, 22 morts contre 19. Pour le Nouveau-Brunswick, le nombre des morts est passé de 22 à 20 cette année. La Nouvelle-Ecosse développe son système d'éducation des chauffeurs, tandis que le Nouveau-Brunswick fait un effort pour maintenir en bon état les panneaux de circulation.

Pour empêcher la pêche, jetons des appâts

OTTAWA. — (P. C.) — Jean-Paul Cuerrier, chef du service de Limnologie au Département de la faune et de la flore du Canada, déclare que le moyen le plus rapide et le plus sûr d'empêcher la pêche dans un lac rempli de truites est d'y jeter des appâts en abondance. Ce fonctionnaire, dont le principal travail consiste à veiller à ce que le poisson soit abondant dans les eaux des parcs nationaux, a des tâches de plus en plus difficiles parce que le nombre des pêcheurs s'accroit.

Au sujet de ceux qui jettent les appâts dans les cours d'eau, M. Cuerrier a déclaré : "Un grand nombre de pêcheurs ne se rendent pas compte de ce qu'ils font. Si on les poursuit pour ce délit, ils se plaignent de l'absurdité des lois. Il a expliqué que le problème est double. D'abord, les appâts vendus aux pêcheurs sont habituellement des catostomes, des ménés de ruisseau ou des perches. Tous se reproduisent rapidement. En outre, les ménés et les perches envahissent bientôt les lacs et enlèvent aux autres poissons leurs possibilités de nourriture et leur espace vital.

Les catostomes, eux, peuvent former l'esentiel du menu des truites, qui en absorbent trois bouchées pour être comblées.

Une truite qui se nourrit de larves et d'insectes doit en prendre 500 bouchées pour faire un repas. Nourrie aux catostomes, une truite fera donc fi de l'hameçon du pêcheur, tandis que celles qui doivent se contenter de larves, constamment à la recherche d'une nouvelle bouchée, voudront y goûter.

M .Cuerrier cite le cas d'un lac rempli de truites de ruisseau et arc en ciel, qui fut un paradis pour les pêcheurs mais où un jour on ne prit plus aucun poisson. C'est qu'il était rempli de catostomes, et le département de la faune et de la flore décida d'empoisonner le lac pour les détruire. Bientôt, des truites arc-en-ciel de 10 livres flottèrent morte à la surface. Le lac fut réalimenté en truites deux mois plus tard et redevint le meilleur endroit de pêche de la région.

Le Département a dû empoissonner les eaux de 30 lacs canadiens depuis 1950.

Offensive de la marine américaine

BANGKOK, Thailande (P.A.) — Cinq navires de guerre des Etats-Unis chargés de matériels militaires ont mis le cap sur la Thailande dans le but d'aller augmenter les effectifs américains dans ce pays stratégique du sud-est asiatique.

Blessure sérieuse

NORTHHAMPTON, Mass. PA — Un médecin a révélé ce matin que le sénateur Edward Kennedy s'est blessé "très grièvement" à la colonne vertébrale.

Le Dr Thomas F. Corriden a indiqué en effet qu'il avait constaté sur les radiographies prises dans le dos du frère de l'ancien président des Etats-Unis qu'il y avait plusieurs vertèbres fracturées.

Chemins de fer en déficit

Montréal (P.CC.) — La voiture et l'avion font aux chemins de fer une concurrence telle que ces derniers sont en déficit au point de vue service voyageurs. Mais les deux grandes compagnies canadiennes de chemins de fer ont commencé à riposter: repas gratuits pour les voyageurs des wagons-lits, diminution des tarifs certains jours, réductions des prix pour les familles ou les groupes, jeux surveillés pour les enfants sur les grandes lignes.

Aussi le Canadien National compte-t-il atteindre son objectif de cette année: des revenus de $49,000,000 assurés par le service voyageurs, c'est à dire une augmentation de 10 pour cent. Le Canadien Pacifique rapporte une augmentation du trafic voyageurs depuis la réduction des tarifs décidée le 27 octobre.

M. Pierre Delagrave, vice-président du CN, déclare: "Le volume du trafic dépasse de beaucoup le minimum considéré comme nécessaire pour compenser la réduction des tarifs". On espère ainsi que le CN commencera dans cinq ans à tirer des bénéfices de son service voyageurs.

Le vice-président du CN explique que le principal concurrent du chemin de fer est la voiture et qu'on pense que l'encombrement des routes jouera en faveur des voyages par trains.

Avantages

Pour mieux faire face à la concurrence de l'avion, le CN sert gratuitement du café sur les grandes lignes, organise d'avance les repas dans les wagons restaurants, et fournit, à titre gracieux, des oreillers dans les wagons couchettes.

Hommage à tous nos compatriotes canadiens-français ! Que l'avenir voit la réalisation de leurs désirs et efforts à s'affirmer davantage au Québec.

LA SOCIETE DES ARTISANS
COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE
Conseil régional Charlevoix

LES POINTS SAILLANTS DU 87e RAPPORT ANNUEL

Au 31 décembre	1963	1962
En cours d'assurance-vie	$370,199,386	$339,372,957
Actif total	47,870,426	43,805,542
Bénéfices payés aux sociétaires ou à leurs bénéficiaires repuis la fondation de La Société	71,157,783	66,643,758
Au cours de l'année		
Nouvelles assurances payées	73,830,094	70,005,094
Prestations et ristournes aux sociétaires	4,514,025	3,579,373
1934 — Actif	$14,256,660.87	
1963 — Actif	$47,870,426.00	

A tous les

CANADIENS FRANÇAIS

Nous nous associons et offrons nos meilleurs voeux à l'occasion de cette grande fête nationale...

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

HOLT, RENFREW & CO., LIMITED

Mercredi, le 24 juin, magasin fermé toute la journée

Place de l'Hôtel de Ville

Hommages à nos compatriotes canadiens-français à l'occasion de la SAINT-JEAN-BAPTISTE

NOMBRE D'ASSURES : 86,000

Petit groupe de révolutionnaires pacifiques qui contribuent à consolider l'unité canadienne, en bâtissant, dans la paix et l'harmonie, un Québec économique fort.

LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

De beaux immeubles à appartements remplacent les taudis à Glasgow

GLASGOW. — (P. C.) — Les taudis font place à de hauts immeubles à appartements dans le secteur de Glasgow, en Ecosse, marquant ainsi la nouvelle révolution industrielle qui s'y déroule.

Pour un Canadien, ces nouveaux immeubles ont l'air austère, mais l'espace consacré aux écoles et aux terrains de jeux est impressionnant.

Ces changements font partie d'un plan qui permettra à la capitale de l'Ecosse de disséminer une partie de sa population, et de remettre en état une étendue de cinq milles carrés sur sa superficie totale de 62 milles.

Dans le quartier de Gorbals, par exemple, 10,000 personnes vivront là où autrefois 27,000 individus étaient entassés dans des taudis. La population y a déjà été réduite à 12,000 personnes.

Les logements

George Gavin, responsable de la planification, a déclaré à des journalistes du Commonwealth en visite sur les lieux : "La population de l'ensemble de Glasgow passera de 1,100,000 habitants à 900,000." Il a expliqué : "Il y a cinq ans, une étude a permis de classer les logements en quatre catégories : insalubres, presque insalubres, bons pour 15 ans, satisfaisants. Il y avait 100,000 foyer dans les deux premières catégories."

Cela entre dans le cadre de la nouvelle révolution industrielle à Glasgow, et dans toute l'Ecosse, où le chômage est endémique malgré l'importance de l'industrie lourde et des nouvelles entreprises. Aussi tente-t-on d'envoyer dans d'autres villes d'Ecosse l'excédent de main-d'oeuvre. Actuellement, 50 villes écossaises reçoivent des ouvriers de Glasgow; elles bénéficient d'une aide de cette dernière et du gouvernement britannique.

Cinq projets de remise en valeur de Glasgow, dont celui de Gorbals, le moins important, coûteront environ 150,000,009 livres sterling.

Au sujet des gens qu'on déplace ainsi, M. Gavin a déclaré : "On leur demande où ils veulent aller et ce qu'ils veulent faire. Le ministère du travail possède actuellement une liste des ouvriers disponibles et peut la communiquer aux employeurs éventuels. On n'a pas besoin d'encourager beaucoup les gens à quitter Glasgow parce qu'ils savent qu'il est à peu près impossible d'y obtenir actuellement de nouveaux logements".

Carabines et munitions trouvées

MAGOG. (P.C.) — La police de Magog a fait savoir que neuf carabines et des munitions ont été volées dans un hangar appartenant à M. Yvon Perreault, de Magog.

La police a précisé que sept des armes appartenaient à M. Perreault et que les deux autres appartenaient à un client et y avaient été laissées pour y être réparées.

M. Pigeon scandalisé

OTTAWA (P.C.) — "Il est scandaleux de voir que l'on refuse de reviser la législation sociale pour en arriver à accorder la pension aux gens de 60 ans", a déclaré le député progressiste-conservateur de Joliette - L'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, alors que la Chambre étudiait un avis de motion de M. Stanley Knowles NPD-Winnipeg-Nord-Centre.



● **MEDITERRANEE — Une croisière autour du monde vient d'être entreprise par les navires de la force nucléaire américaine. Le groupe inclut le USS Enterprise, le USS Long Beach et la frégate USS Bainbridge. La flotte américaine quittera la Méditerranée au moins d'août.** (Téléphoto UPI)



● **DARMOUTH — Deux marins canadiens ont dû demeurer pendant 30 heures dans la chambre de décompression par suite d'une fausse manoeuvre qui les a fait remonter d'une profondeur de 85 pieds beaucoup trop rapidement. Il s'agit de Jean-Claude Michaud et Pierre Fournier. L'accident a coûté la vie à un de leurs compagnons.** (Téléphoto UPI)

Convocation aux éleveurs de chevaux canadiens

L'assemblée générale annuelle des membres de la Société des éleveurs de chevaux canadiens se tiendra à la Ferme-école provinciale de La Gorgendière (Portneuf), mardi, le 23 juin 1964, à partir de 10 heures du matin. M. Joseph Hébert présidera.

Le marché, problème majeur de la Société, est au nombre des études inscrites à l'ordre du jour. Il y aura visite du haras et de la nouvelle écurie de la ferme. On mettra au point le programme des activités de l'année.

Le dîner sera offert par la Ferme-école.

Tous les éleveurs de chevaux sont les bienvenus.

Un appareil "pirate" abattu par les Cubains

LA HAVANE — La défense anti-aérienne cubaine a abattu hier un appareil "pirate" qui avait lâché trois bombes sur une sucrerie de la province de Las Villas, annonce aujourd'hui un communiqué du Ministère cubain des Forces Armées.

Le communiqué du Ministère que reproduit la presse cubaine, affirme que l'appareil a décollé du territoire américain et exprime l'espoir que le gouvernement des Etats-Unis ne sera pas assez "cynique" pour démentir les faits.

Le communiqué déclare que l'appareil, dont le type n'est pas précisé, a lâché trois bombes sur la sucrerie, près de la ville de Caibarien, dans la province de Las Villas, hier matin à 11 heures 45.

Une des bombes a fait explosion au milieu de la ville, mais n'a pas causé de victimes.

Par ailleurs, à Washington, un porte-parole du gouvernement a déclaré qu'un avion de tourisme "Cessna," loué hier à Miami par un certain Louis Diaz Lopez avait été porté manquant, mais l'on ne sait à Washington s'il s'agit de l'appareil qui, selon La Havane, aurait été abattu hier par la D.C.A. cubaine après avoir bombardé une sucrerie.

A San Juan de Porto Rico, Marcelino Garcia, porte - parole du "Mouvement Révolutionnaire Insurrectionnel", dont le siège est à Miami, a déclaré que des membres de son organisation s'étaient joints à des hommes du commando "Ell" pour mener à bien l'opération contre Cuba.

Deux appareils ont participé à cette opération, a précisé Garcia, ajoutant: "l'attaque s'est déroulé exactement comme prévu, mais sur le chemin du retour, l'un de nos appareils a été intercepté par un escadron castriste de Migs soviétiques et abattu."

Il s'est refusé à indiquer où se trouvait la base aérienne qui avait servi de point de départ à l'expédition. "C'est un secret militaire" a-t-il affirmé. "Mais il a précisé que tous les fonds utilisés pour l'achat des appareils, leur équipement et la préparation de l'opération provenant des milieux cubains en exil.



Médaille de Chypre

OTTAWA (P.C.) — Les soldats canadiens en garnison à Chypre au service du Corps de paix des Nations unies ont maintenant droit à la médaille de Chypre des Nations unies, annonce l'armée.

Pour mériter la décoration, le soldat doit avoir été stationné dans l'île méditerranéenne pendant 30 jours au service des Nations unies.

OTTAWA — L'Aviation royale canadienne annonce que le vice-maréchal de l'air, Walter A. Orr, quittera son poste en juillet. Il entra au service de la Marine en 1931. Il était commandant du Collège de l'Aviation à Toronto avant sa nomination aux quartiers généraux en 1960. (Téléphoto UPI)



nos meilleurs voeux

à nos compatriotes de langue française à l'occasion de leur fête nationale

Mozart

Z26 228 ST-JOSEPH

228 ST-JOSEPH EST — TEL. : 522-6484



"Vive le Canada français"

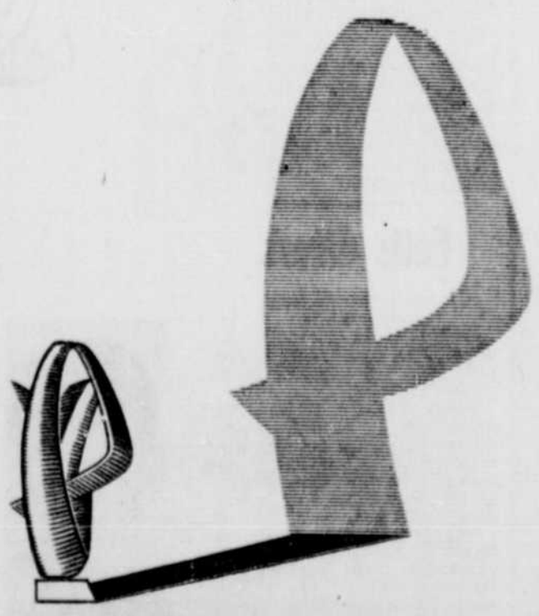
Il nous fait plaisir d'offrir à tous les Canadiens français nos voeux les plus sincères à l'occasion de leur grande fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste !

L.-P. TURGEON & FILS

PAPIER

46, rue Garneau — Québec — Tél. : 522-2028

A nos assurés, employés et toute la population nous souhaitons une joyeuse fête de la Saint-Jean-Baptiste !



LE SYMBOLE DE PROTECTION POUR UN NOMBRE DE PLUS EN PLUS GRAND DE CANADIENS

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Siège social Québec

22e RAPPORT ANNUEL

1958		1963
$ 44,278,175	NOUVELLES AFFAIRES	$ 95,326,537
$183,878,431	ASSURANCES EN VIGUEUR	$384,577,060
$ 9,440,205	ACTIF	$ 18,782,044
$ 3,078,710	REVENUS	$ 6,660,359
$ 538,234	PAIEMENTS AUX ASSURÉS	$ 2,023,086

18 BUREAUX DANS 11 CENTRES IMPORTANTS

QUEBEC (3)
MONTREAL (6)
SHERBROOKE
RIMOUSKI
CHICOUTIMI
ROUYN-NORANDA
BAIE-COMEAU
OTTAWA
SUDBURY
WINDSOR, ONTARIO
TORONTO

PERSEVERANCE GAGE DE SUCCES

Continuons le combat engagé pour l'obtention de tout ce qui nous revient de droit et pour conserver ce pour quoi nos ancêtres ont lutté si vaillamment. Unissons-nous . . . soyons tous des combattants !

GROUPE D'EPICIERS MODELES

GEM "Roi des bas Prix"



● CONGRES DU SMET. — Hier s'ouvrait au Grand Séminaire de Québec le quinzième congrès du Service missionnaire des étudiants en théologie. Placé sous la présidence d'honneur du chanoine P.-E. Crépeau et directeur diocésain du SMET et procureur du Grand Séminaire de Québec, il se propose de réunir des étudiants en théologie des différentes parties du Canada français. Institué afin d'éveiller les étudiants en théologie des Grands Séminaires et des Scholasticats à l'esprit missionnaire oecuménique, ce congrès doit encore durer aujourd'hui et demain. Sur notre photo, nous remarquons de gauche à droite, MM. les abbés Joseph Champagne, directeur de l'Institut de missiologie d'Ottawa; Adrien Bouffard, fondateur du congrès du SMET et secrétaire national de l'Union missionnaire du clergé (UNC); Robert Lapierre, trésorier national de l'UNC et Jean Gagnon, organisateur en chef du présent congrès. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

L'oecuménisme lancé par Jean XXIII se concrétise sous Paul VI

par Claude Gravel

Le pape Jean XXIII a jeté les bases qui permettent d'envisager les problèmes d'oecuménisme; c'est sous Paul VI qu'on voit se concrétiser les solutions. C'est ce que concluait hier soir le père Bernard Lambert, o.p., au terme d'une conférence.

Il s'adressait à une centaine d'étudiants en théologie réunis au Grand Séminaire de Québec à l'occasion du quinzième congrès du Service missionnaire des étudiants en théologie. Le père Lambert avait choisi de traiter de "l'entrée de l'Eglise catholique dans le mouvement oecuménique".

Il distinguait trois principales étapes : le cheminement séparé, le rapprochement progressif et la rencontre qui, peu à peu, se réalise.

Les mouvements mondiaux de jeunesse (Y.W.C.A., Y.M.C.A., etc...) furent les premières écoles pour l'unité des chrétiens. — Tous les hommes marquants du mouvement oecuménique actuel ont pris quelque chose dans ces mouvements", disait-il.

Les mouvements missionnaires le furent également. Le conférencier expliquait que les jeunes chrétientés ont senti un nouveau problème, et en ont fait part aux différentes églises : la nécessité de l'unité des chrétiens afin d'apporter un témoignage vraiment valable au monde.

Les mouvements pour la paix, pour la christianisation de l'ordre social, pour l'unité doctrinale ont fait aussi fortement sentir la nécessité de l'unité de tous les chrétiens.

Pendant ce temps, les papes Pie IX, Léon XIII et Pie X ont amorcé les premières rencontres entre chrétiens.

Le rapprochement s'est peu à peu fait à partir des racines des différentes églises. Il n'est pas seulement venu des chefs. A ce propos, les grandes conférences de Malines (1921-1926), si elles furent considérées comme un échec, jetèrent les principaux jalons du mouvement oecuménique actuel.

Dans l'Eglise catholique, il fut officiellement commencé sous Jean XXIII. Ce pape, faisait remarquer le père Lambert, a eu la chance d'avoir vécu avec l'Eglise d'Orient. En Bulgarie, en Turquie, notamment. En 1957, alors Patriache de Venise, il avait assisté au congrès de l'unité, à Palerme.

Sous son pontificat, il a voulu "amener l'Eglise catholique à se mesurer à fond avec la préoccupation de l'unité chrétienne". Le Concile Vatican II a amené l'accélération des schémas sur l'unité des chrétiens.

"Le Concile Vatican II marque la fin de la contre-réforme. C'est un haut-delà de cette position", déclarait le père Bernard Lambert. Selon lui, l'influence de l'oecuménisme fut prépondérante sur l'orientation du Concile, donc de l'Eglise.

"Pour Paul VI, a dit le père Lambert, il s'agit maintenant de construire sur les bases qu'a jeté Jean XXIII."

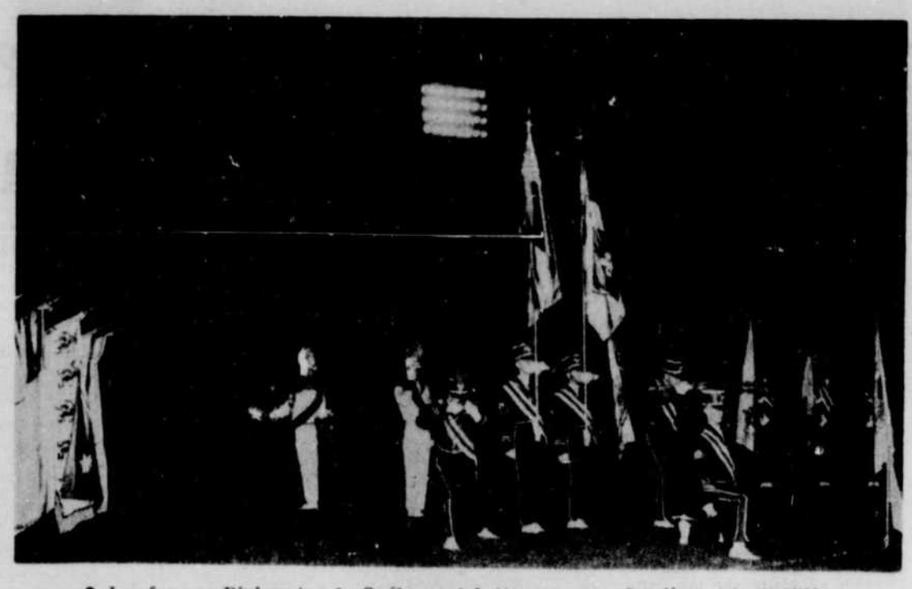
Politique sur l'aviation civile canadienne

OTTAWA. (P.C.). — Le ministre des Transports, M. Pickersgill, se propose de rencontrer, au début de l'automne, les représentants des lignes aériennes régionales afin d'apporter un couronnement à sa nouvelle politique concernant l'aviation civile.

M. Pickersgill a déclaré au comité des chemins de fer des Communes, lundi, que la réunion aurait lieu après le 1er septembre, date à laquelle il recevra le rapport d'Air Canada et des lignes aériennes du Pacifique Canadien touchant leurs négociations en vue d'une intégration de leurs services sur les routes internationales.

Il informe que de réels progrès ont été accomplis par Air Canada et son rival, le Pacifique Canadien dans la voie de la réalisation de la directive qu'il donnait le 24 avril.

Cependant, le président d'Air Canada, M. Gordon R. McGregor, juge généreuse les félicitations du ministre des Transports.



● Les fameux Diplomates de Québec ont battu pour une deuxième fois d'affilée les Royalairs de Guelph, lors d'une compétition tenue à Rochester, samedi dernier, le 20 juin, au stade Red Wings devant plus de 10,000 personnes. Six corps de clairons ont concouru pour la première place. Ce sont : les "Kingsmen de Hamburg", N.Y.; les "Canadian Commandeers", de Toronto; les "Cruisaders", les "Royalairs" de Guelph, et les "Diplomates", de Québec. Depuis cinq ans, les 'Royalairs" n'avaient jamais été battus par un corps canadien mais les "Diplomates" ont réussi ce tour de force deux fois en une semaine. La première fois à Hamilton, samedi le 13 juin, les "Diplomates" ont mérité 67.5% et les "Royalairs" 62.2%.

Droit de grève pour les employés de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (P.C.) — Le conseil municipal de cette ville s'est prononcé en faveur du droit de grève pour les employés municipaux.

Chicoutimi devient la première ville à ne pas appuyer l'Union des municipalités du Québec qui s'oppose fermement au droit de grève chez les fonctionnaires municipaux.

La question avait été soulevée hier par le conseiller Georges-Henri Perron qui a déclaré que le droit de grève est le dernier recours du syndicat après l'arbitrage.

"Si les employés ne sont pas satisfaits d'une sentence arbitrale, a précisé M. Perron, ils seront obligés de s'y conformer. C'est injuste".

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
DORMEX
qui vous fera dormir.

UNIVERSITE LAVAL
COURS D'ÉTÉ D'ANGLAIS
du 29 juin au 6 août 1964

Cours avancés (Section D) — Langue — Littérature — Méthodologie — Certificat d'aptitude à enseigner l'anglais — Maîtrise — Licence.
Renseignements et inscription — Faculté des Lettres, Cité Universitaire (Ste-Foy) Edifices des Sciences humaines, 3e étage Tél. : 681-9611, poste 6481.

Cours élémentaires (Sections A, B et C) — Langue parlée, Exercices en laboratoire
Renseignements et inscription — Collège des Jésuites, 1150 ouest, Boul. Saint-Cyrille, Québec 6. Tél. : 683-3624.

UNIVERSITE LAVAL
CITE UNIVERSITAIRE
COURS D'ÉTÉ D'ESPAGNOL
du 6 juillet au 14 août 1964

Sections élémentaire, intermédiaire et avancée.
Cours de langue, conversation, littérature et histoire contemporaine.

Directeur : Ignacio Soldevila-Durante

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Secrétariat des cours d'été d'Espagnol
Edifice des Sciences humaines, 3e étage
Cité Universitaire, Ste-Foy,
Tél. : 681-9611, poste 6481.

OFFRE RENOUVELÉE
pour une période limitée seulement



LE "PISTOLMATIC"
Esso

Pistolet graisseur de qualité, utilisable d'une seule main; fourni avec tuyau de raccord flexible de 12". Vous économisez $5.25 sur le prix de détail normal Esso ($8.25), à condition d'acheter un carton de 60 cartouches de graisse Esso MP. C'est le meilleur moyen—et le plus économique—de conserver votre matériel en parfait état de marche. Faites-en la demande à votre agent Esso Imperial et faites vite, car cette offre n'est prolongée que *pour une période limitée seulement!*

VALEUR: 8.25
À VOUS POUR $3 SEULEMENT
quand vous achetez un carton de 60 cartouches de graisse Esso MP

Esso IMPERIAL OIL VOUS OFFRE PLUS AUJOURD'HUI, PLUS DEMAIN

R. Savoie, Manseau
Maurice Darveau, Cap-Rouge
P. Mailloux, Baie St-Paul
J. Paradis, Montmagny
J.-C.-Marc Badeau, Parent
L.-P. Richard, Riv. la Malbaie
J.-P. Lévesque, St-Agapit
A. Morin, St-Anselme
Lauréat Héroux, Rivière-Bleue
J.-C. Bélanger, St-Jean-Port-Joli
A. Pelletier, St-Pascal
J.-L. Vachon, Vallée-Jonction
Maurice Bélanger, Ancienne-Lorette
R. Turbide, Gagnon

Faits divers

Les accidents font deux morts

Deux hommes sont morts hier des suites d'un accident de travail, dans des hôpitaux de la Vieille Capitale.

André Laroche, 25 ans, de Saint-Nicolas, à 12 milles au sud de Québec, avait été affreusement brûlé alors qu'une explosion s'est produite dans le garage où il travaillait à de la soudure, le 23 mai.

Raymond Roberge, 41 ans, de Neuville, à 15 milles au sud-ouest d'ici, était employé du Canadien National. Il a fait une chute sur le quai de la gare de Lévis, le 24 mars dernier.

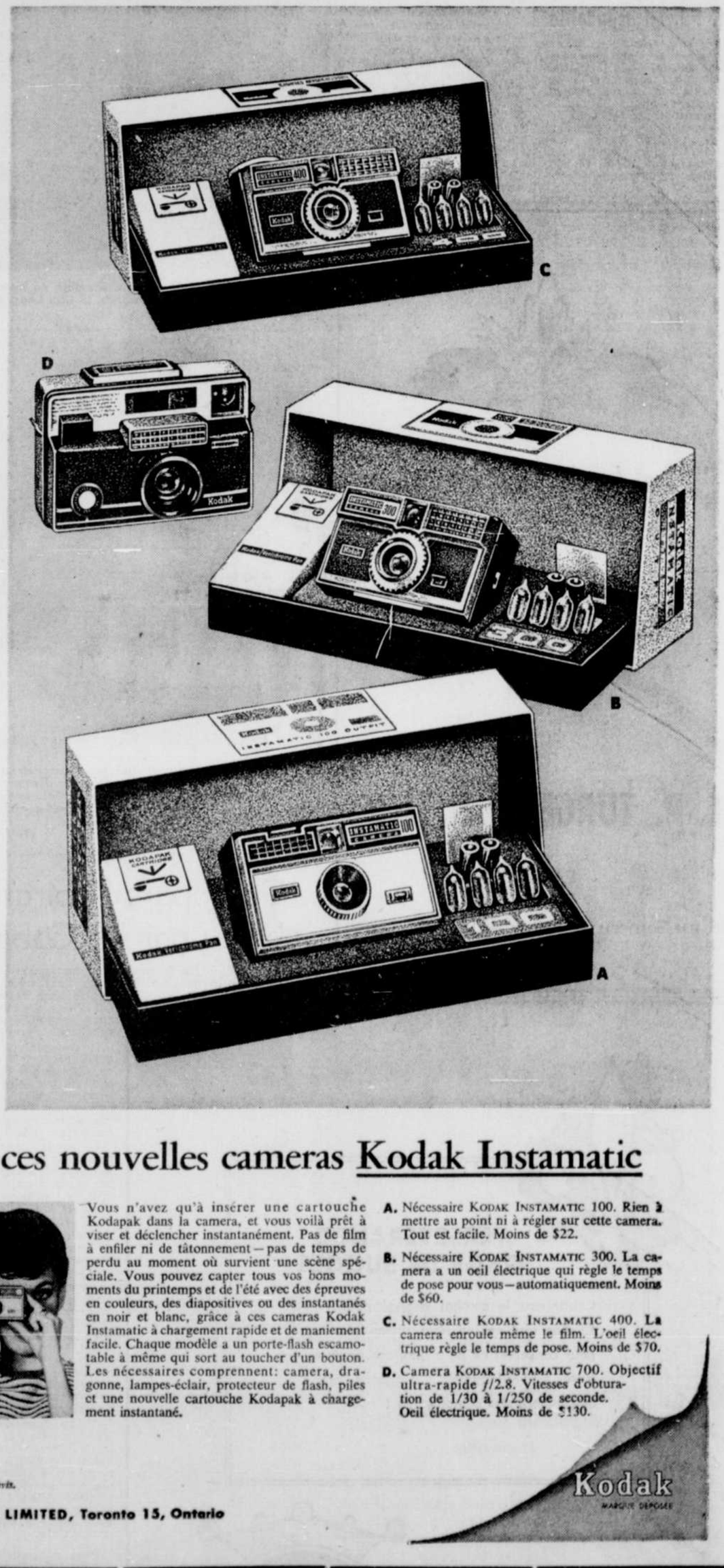
Il souffrait depuis d'une fracture du crâne.

Cadavre à la derive

Un cadavre a été aperçu à la dérive sur le fleuve St-Laurent, hier après-midi. Les membres de l'équipage d'un bâteau l'aurait vu au milieu du fleuve non loin de l'île d'Orléans. Il s'agirait du corps d'une femme. Des recherches pour le trouver ont été inutiles.

La photographie est plus facile que jamais...





...grâce à ces nouvelles cameras Kodak Instamatic



Vous n'avez qu'à insérer une cartouche Kodapak dans la camera, et vous voilà prêt à viser et déclencher instantanément. Pas de film à enfiler ni de tâtonnement — pas de temps de perdu au moment où survient une scène spéciale. Vous pouvez capter tous vos bons moments du printemps et de l'été avec des épreuves en couleurs, des diapositives ou des instantanés en noir et blanc, grâce à ces cameras Kodak Instamatic à chargement rapide et de maniement facile. Chaque modèle a un porte-flash escamotable à même qui sort au toucher d'un bouton. Les nécessaires comprennent: camera, dragonne, lampes-éclair, protecteur de flash, piles et une nouvelle cartouche Kodapak à chargement instantané.

A. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 100. Rien à mettre au point ni à régler sur cette camera. Tout est facile. Moins de $22.

B. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 300. La camera a un oeil électrique qui règle le temps de pose pour vous—automatiquement. Moins de $60.

C. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 400. La camera enroule même le film. L'oeil électrique règle le temps de pose. Moins de $70.

D. Camera KODAK INSTAMATIC 700. Objectif ultra-rapide f/2.8. Vitesses d'obturation de 1/30 à 1/250 de seconde. Oeil électrique. Moins de $130.

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

CANADIAN KODAK CO., LIMITED, Toronto 15, Ontario

Kodak
MARQUE DÉPOSÉE

F. Champoux Ltée
95 Bigaouette
Salle d'échantillons à
320 est, St-Vallier

Paquet
Tél. : 522-5121

Au Royaume de la CAMERA
350, Est, boul. Charest, Québec
entre de la Couronne et Dorchester
TEL. : 529-2557

brunet

Pharmacie Jolicoeur
698 rue St-Jean — Tél.: 529-2171
29 rue Buade — Tél.: 529-1341

Livernois PHOTO
1200 St-Jean
Tél. : 522-5214

ARMAND GOSSELIN
10A, Avenue Bégin,
Lévis, Tél. : 837-3689

Soucy
90 de la Couronne 525-4641
990 avenue Cartier 522-1235

PIERCE CAMERA
744 rue ST-JEAN
TEL. : 524-4062

PHARMACIE MARTEL
175 RACINE
LORETTEVILLE
TEL.: 842-3627

HENRI LECLERC
PHOTOGRAPHE
4151, BOUL. STE-ANNE
ST-GREGOIRE
TEL.: 661-6983

PHOTO RAPIDE
C. P. 87
Tél. : 529-4127

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

"M. Duplessis n'est pas intervenu dans l'affaire Coffin affirme l'Hon. Antoine Rivard devant la Commission Brossard

Par Robert GIROUX

L'hon. Antoine Rivard, ancien solliciteur général de la province à l'époque de la cause de Wilbert Coffin, a nié, hier, devant le président de la commission Brossard, que lui-même, le procureur général à l'époque, M. Maurice Duplessis, ou Me Charles-Edouard Cantin soient intervenus directement dans la cause du prospecteur gaspésien, à sa connaissance en ce qui concerne les deux personnes nommées.

Il a écarté la théorie (avancée par Jacques Hébert dans son livre) que le gouvernement du Québec ait subi des pressions américaines pour accélérer la cause de meurtre.

Le juge de la Cour d'Appel du Québec a témoigné que la seule fois que M. Duplessis est intervenu dans cette cause c'est après une procédure nouvelle, inusitée du cabinet fédéral qui avait demandé un renvoi à la Cour Suprême du Canada, après que cette cour eût refusé tout appel à Coffin.

M. Rivard avait alors parlé publiquement de cette anomalie au cours d'une conférence de presse et c'est plus tard que M. Duplessis avait donné l'ordre à Me Noël Dorion de plaider la question de la référence au point de vue de Droit.

Ce ne fut que la seule intervention de M. Duplessis, dit l'hon. Rivard et encore n'était-ce que sur un point de vue juridique.

L'ENQUETE DU SERGENT DOYON

Lorsque l'ex-sergent Henri Doyon lui demanda s'il pouvait effectuer une enquête sur la pièce de carabine retrouvée au pont de Québec, l'ancien solliciteur général acquiesça.

Comme il savait qu'il y avait un froid entre le capitaine Matte et le sergent Doyon, depuis le début de la cause Coffin, M. Rivard permit au policier de relever directement de lui.

Après que M. Doyon lui eût fait trois rapports, il devint évident à M. Rivard que l'enquête n'apportait aucun résultat. Il fit donc suspendre celle-ci, quitte à la faire reprendre si jamais un nouveau procès était accordé à Wilbert Coffin.

Sa cause était alors en délibéré, rappela-t-il et c'était une dépense inutile que de continuer à dépenser de l'argent avant d'être sûr qu'un nouveau procès serait accordé à Coffin.

PAS DE PRESSIONS

"Je n'ai jamais reçu d'instructions de qui que ce soit relativement à la marche de la cause Coffin, je n'ai pas fait preuve de zèle et n'ai pas exercé de pression. Tout s'est déroulé dans la justice et dans la loi".

L'hon. Rivard a rappelé que les cinq juges de la Cour d'Appel et que les cinq autres de la Cour Suprême avaient été unanimes sur la cause Coffin.

Il remarqua même qu'un des griefs d'appel accusait la Couronne d'avoir supprimé de la preuve au cours du procès de Wilbert Coffin et que ce grief avait été abandonné devant la Cour d'Appel (chose qui est enregistrée au dossier).

POURQUOI COFFIN NE S'EST PAS MARIE EN PRISON

Si Marion Petrie et Wilbert Coffin ne se sont pas mariés en prison c'est d'abord que si un nouveau procès avait été accordé à Coffin, le nouveau statut marital de sa concubine n'aurait pas permis à celle-ci d'être appelée comme témoin.

Ce n'est que la veille de la pendaison de Coffin que MM. Rivard et Duplesis surent que l'accusé n'obtiendrait pas un autre procès.

M. Maurice Duplessis donna les trois principales raisons à M. Rivard qui justifiaient son refus du mariage de Wilbert Coffin en prison.

Premièrement, il ne voulait pas faire de publicité à un condamné à mort en prison, à la veille de sa pendaison.

Secundo, il ne voyait pas pourquoi il désirait soudainement se marier après avoir vécu avec sa compagne dans le concubinage pendant une période de 7 à 9 ans.

Enfin, il ne voyait pas l'utilité pour un enfant de porter le nom d'un pendu.

A ce moment, M. Rivard remarqua "qu'on ne posait pas trop de questions à M. Duplessis il donnait les réponses avant qu'on pose les questions".

LE JUGE BLANCHARD

S.H. le juge Georges Blanchard, du district de Rimouski, anciennement substitut du procureur général lors de l'affaire Coffin, en Gaspésie, a déclaré qu'il n'avait pas été surpris lorsque le département du procureur général lui avait envoyé Me Noël Dorion, qui était le substitut senior du district de l'Etat du Québec.

Il avait assisté à plusieurs causes de meurtre auparavant et cette procédure de lui envoyer du renfort n'était que normale.

Le juge témoigna qu'il considérait M. Henri Doyon comme un bon policier mais que "sa pierre d'achoppement" était de ne pas aimer ses supérieurs.

"Dix ans après l'affaire Coffin, je l'ai rencontré et il avait encore de la rancoeur contre ses supérieurs", dit-il.

LE CLIMAT LORS DU PROCES

Parlant du procès de Wilbert Coffin, en 1954, en Gaspésie, le juge Blanchard a déclaré que "c'est peut-être le procès où j'ai vu le moins d'invectives".

C'était une atmosphère très sereine, très pacifique, dit-il. Si ce n'avait été pendant un procès, j'aurais qualifié l'atmosphère d'agréable", déclara-t-il encore.

Je n'ai reçu que des instructions de routine pour la cause de Coffin et ça m'a surpris vu que c'était une cause bien importante.

ME NOEL DORION

L'ancien procureur général de l'affaire Coffin a témoigné qu'il avait eu quelques entrevues avec Me Charles-Edouard Cantin, avant son départ pour la Gaspésie et qu'il avait été décidé qu'une accusation de meurtre serait portée contre le prospecteur, quelque soit le verdict des jurés du coroner.

Si Coffin n'a pas témoigné au cours de cette première enquête, c'est à la suite d'une décision de son procureur, Me Maher, devant qui le Dr Rioux avait dit qu'il le ferait avouer s'il témoignait devant lui, dit Me Dorion.

Le seule fois que je suis intervenu pour faire changer un témoignage, ce fut dans le cas du sergent Doyon, dit-il. Il s'agissait de ne pas permettre à celui-ci d'incriminer Coffin qui lui avait fait des déclarations au sujet de sa carabine. Me Miquelon m'avait secondé sur cette procédure juridique.

L'ancien procureur de la poursuite a déclaré qu'aucun des éléments importants n'avait pas été mis en preuve au procès. La défense ne nous a jamais demandé de faire enquête sur un point en particulier, autrement, nous l'aurions fait, comme cela se pratique régulièrement.

Si Vincent Paterson n'a pas été appelé comme témoin, c'est qu'il n'aurait apporté que des éléments défavorables à Coffin, qu'il exagérait ses déclarations incriminantes et qu'il était un témoin indésirable parce qu'il se tenait constamment ivre.

Quant aux deux prisonniers qui auraient pu témoigner dans la cause de Coffin, ils ne le firent pas parce que l'un ne voulait pas passer pour un délateur au pénitencier et que l'autre dit qu'il ne parlait ni le français, ni l'anglais (choses fausses qu'il déclarait pour ne pas avoir à témoigner).

Me Dorion a vu la ficelle au-desus de la photo de Coffin, a signalé qu'il trouvait cela disgracieux au capitaine Matte. Le lendemain, il n'y avait plus de ficelle. Le témoin n'a cependant pas remarqué d'inscription sous la photo.

Il a nié avoir eu aucun contact avec le notaire Moreau en rapport avec l'affaire Thompson. J'ai été estomaqué de lire ça dans les journaux et, d'Ottawa, j'ai téléphoné au département du procureur général pour qu'on fasse de la lumière là-dessus. "Le notaire Moreau n'est pas le genre d'homme à qui on fait faire des affaires comme ça".

"N'est-il pas possible que des agents de la Sûreté provinciale ne vous aient pas mis au courant de toute la preuve?", a demandé le juge Brossard. — C'est toujours possible, mais ça me surprendrait beaucoup, vu que je savais comment ils étaient toujours consciencieux.

Le président du tribunal lui demanda encore s'il avait entendu parler des deux frères Tapp qui avaient des déclarations à faire au sujet d'une "Jeep". — "Oui, mais c'est subséquemment au procès".

Au sujet de la carabine de Coffin, Me Dorion a remarqué que, le soir de la dernière séance du coroner, il avait remarqué que le capitaine Matte était furieux contre le sergent Doyon au sujet de quelque chose, une information qu'il avait reçue et à laquelle il n'avait pas donné suite.

Le lendemain, nous avons reçu un rapport et émis un mandat de perquisition chez Donald Coffin et deux autres suspects en rapport avec ette affaire.



Message du 24 juin

"Le Québec est une nation adulte, sûre d'elles-même et fière de son héritage culturel"

Dans un ouvrage publié il y a une quinzaine d'années sous le titre "Civilisation on trial", le grand philosophe et historien anglais Arnold Toynbee a écrit ces lignes lourdes de sens qu'il convient de rappeler au moment où nous nous apprêtons à célébrer notre fête nationale : "Quel que soit l'avenir de l'humanité en Amérique du Nord, je suis bien certain que, de toute façon, les Canadiens français seront présents à la fin de l'histoire".

Cette prophétie se rapproche étrangement de celle qu'avait faite un siècle et demi plus tôt le gouverneur Guy Carleton en écrivant ceci au ministre des Colonies : "Ce pays sera jusqu'à la fin des temps peuplé par la race canadienne".

Venant de deux hommes qu'on ne saurait suspecter de parti-pris à notre endroit, ces témoignages sont sans doute plus flatteurs et plus stimulants que toutes les louanges que nous pourrions nous adresser entre nous à l'occasion de la S. Jean-Baptiste. Je les livre à la méditation de ceux qui pourraient encore douter de l'avenir, voire de l'existence d'une nation canadienne-française.

Enracinée depuis plus de trois siècles sur les bords du Saint-Laurent, cette nation n'a jamais cessé de progresser, de s'affirmer, de grandir. Elle émerge aujourd'hui comme une nation adulte, sûre d'elle-même, fière de son héritage culturel et justement jalouse du territoire qu'elle a défriché et humanisé au prix de tant de labeurs. Elle est en droit, je pense, de se donner tous les instruments politiques et constitutionnels nécessaires à la réalisation de son destin.

La nation canadienne-française n'a jamais, quoi qu'on dise, cherché à se replier sur elle-même. Au contraire, elle a essaimé dans toutes les provinces du Canada et parsemé la géographie nord-américaine de noms et de souvenirs français. Ses six mille missionnaires qui oeuvrent sur tous les continents du globe montrent assez l'intérêt qu'elle porte au mieux-être matériel et spirituel du tiers-monde.

Ce n'est donc pas pour s'isoler, ni pour entourer le Québec d'une muraille de Chine, que les Canadiens français veulent entrer en pleine possession de leurs droits et de leurs responsabilités. C'est plutôt pour fournir une contribution plus efficace, parce que plus libre et plus originale, à l'édification du Canada et du monde.

Profitons de ces fêtes pour resserrer davantage les liens qui nous unissent. A l'intérieur d'une même communauté de langue et de culture, nous sommes tous responsables les uns des autres. Ensemble, faisons en sorte que la nation canadienne-française continue de s'épanouir dans la paix et de collaborer à l'instauration d'un ordre toujours plus humain et plus fraternel.

Daniel JOHNSON

Présentation d'un mémoire

La Chambre de Commerce provinciale préconise l'adoption d'une loi générale permettant aux municipalités de faire entre elles des conventions

(Par Roger Bruneau)

La Chambre de Commerce de la province de Québec a demandé hier au gouvernement provincial, d'adopter une loi générale qui permettrait aux municipalités de faire entre elles, les conventions qui s'imposent dans tous les domaines.

La Chambre a aussi recommandé l'adoption d'une loi d'urbanisme provinciale, pour permettre la coordination entre l'urbanisme provincial et l'urbanisme municipal ou régional, en vue de faciliter la préparation de plans d'ensemble des organismes supra-municipaux.

Une fois de plus, la Chambre de Commerce, qui présentait son mémoire annuel aux autorités municipales, a recommandé des changements à la Loi de la Régie des alcools afin de permettre la vente des liqueurs alcooliques le dimanche, sans considération du repas.

Ces détails nous ont été fournis par le président de la Chambre de Commerce provinciale, M. Maurice Labelle, de Rosemère après la présentation du mémoire qui fut faite à huis clos.

Le premier ministre Jean Lesage, ainsi que MM. Eric Kierans, ministre du Revenu, Gérard D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce et J.-A. Couturier, ministre de la Santé, ont accueilli les délégués de la Chambre de Commerce, qui comprenait une vingtaine de personnes.

Communiqué

Le communiqué souligne que l'entrevue a surtout porté sur les politiques d'action de la Chambre qui sont établies à la suite des résolutions adoptées par l'Assemblée générale de cet organisme.

Le président de la Chambre, Me Labelle a indiqué qu'il se réjouissait de l'adoption de certaines mesures législatives qui ont permis de créer le ministère de l'Education et une Régie des eaux, de même que de celles qui ont entrainé l'augmentation des exemptions de base pour l'impôt sur les successions et la généralisation de la taxe de vente à 6%.

La décision du gouvernement d'appliquer la loi qui interdit l'exportation du bois brut à l'extérieur du Québec correspond également à une recommandation que la Chambre avait faite il y a quelques années.

Désir

La délégation a fait part de son désir de voir le gouvernement créer un Conseil provincial des recherches, apporter certaines modifications à la Loi des liqueurs et prendre tous les moyens nécessaires pour améliorer et activer l'industrie touristique.

Santé

Dans le domaine de l'assurance-hospitalisation, la Chambre de Commerce est revenue à la charge pour réclamer l'aménagement de cliniques externes dans chaque hôpital. Le ministre de la Santé, M. J.-A. Couturier aurait déclaré à ce sujet, que le tout est à la veille de se réaliser et que le problème majeur pour le moment est celui du personnel nécessaire à l'aménagement de telles cliniques dans toute la province.

Voirie

La Chambre de Commerce a insisté également pour que le ministre provincial de la Voirie publie quelques années à l'avance, un plan d'ensemble de ses projets sans entrer dans trop de détails pour éviter la spéculation.

Cours

M. Labelle a signalé aux journalistes que depuis le début de la semaine, la Chambre a entrepris sa deuxième série de cours annuels sur l'administration publique en général. Ces cours qui se donnent à l'Université de Montréal, comptent cette année, plus de cent inscriptions.

Commentaires

Commentant les entretiens à l'issue de la rencontre, le premier ministre Jean Lesage a déclaré que les entretiens ont porté sur des questions d'ordre pratique mais aussi sur des questions de principe. Ces discussions ont été de nature à éclairer le gouvernement sur l'opinion des hommes d'affaires et les hommes d'affaires sur les politiques du gouvernement.

Le premier ministre s'est montré très satisfait de la rencontre.

MM. Hamel et St-Pierre à l'inauguration d'un Palais de justice à Baie Comeau

Deux membres du Conseil exécutif de la province, MM. René Hamel, procureur général, et René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, présideront conjointement l'inauguration du nouveau Palais de justice et d'une prison attenante, à Baie-Comeau, vendredi prochain le 26 juin.

L'inauguration de ce Palais de justice coïncidera avec la proclamation du nouveau district judiciaire de Hauterive.

La bénédiction de l'immeuble sera faite par Son Excellence Monseigneur Gérard Couturier, évêque de Hauterive.

Le nouveau district judiciaire de Hauterive comprendra les districts électoraux de Saguenay et de Duplessis, tandis que le district judiciaire de Saguenay sera limité au district électoral de Charlevoix.

Le Palais de justice de Baie Comeau logera aussi, éventuellement, le bureau d'enregistrement qui se trouve présentement à Tadoussac. C'est là, également, que seront entendues les causes de juridiction civile et criminelle impliquant les justiciables d'un vaste territoire comprenant les secteurs de Sept-Iles, Baie Comeau et la région neuve du Nouveau Québec.

Le shérif du nouveau Palais de justice est M. Gaston Frenette.

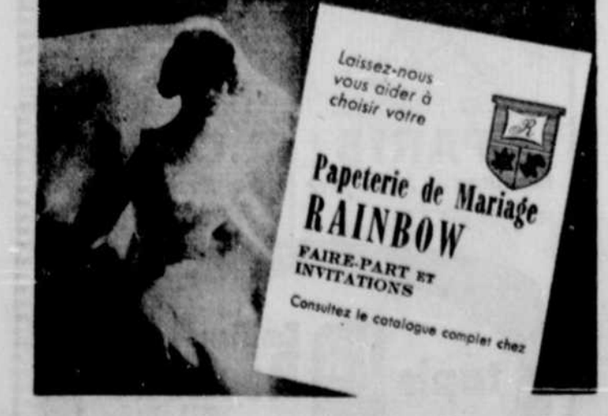
ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
888, du Roi — Tél.: 529-2181

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

EXAMEN de la VUE lunettes LE SOIR sur rendez-vous
Ste-Foy 1313 Route de l'Eglise
Dr JACQUES M. De SERRES
OPTOMETRISTE
Le jour, 466 de la Couronne
TEL 523-4643

ETES-VOUS MALHEUREUX ?

Il y a différentes façons d'être malheureux.
Madame Castonguay écrit: "Depuis que j'ai suivi les précieux conseils contenus dans le livre que vous m'avez envoyé j'ai enfin une vie heureuse. **Je ne suis plus sourde.**
Avant cela, ma vie était misérable. J'étais toute seule dans mon coin. Je fuyais ma parenté, j'évitais de sortir. J'étais excessivement nerveuse. La solution à mon problème de surdité vous l'avez trouvée : la renaissance à la vie d'une femme **qui entend** de nouveau et qui n'est plus infirme.
Je ne puis que conseiller aux personnes ayant de la difficulté à entendre d'écrire aux Laboratoires Beltone, Dépt 26, 487 Boul. Charest-Est, à Québec, pour recevoir ce livre précieux, **gratuitement**, dans un emballage ordinaire".



Librairie Vachon
LIMITÉE
521 boul. Charest-E., Québec — Tél.: 522-7034

DU NOUVEAU D'ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE

pour les personnes qui souffrent de douleurs
ARTHRITIQUES, RHUMATISMALES

Si vous souffrez de douleurs arthritiques ou rhumatismales, vous savez probablement que la chose à faire pour soulager vos douleurs, c'est de prendre de l'Aspirin.

Vous savez probablement aussi, quand la douleur vous rend pénible le moindre mouvement, qu'Aspirin peut vous aider à pouvoir bouger à nouveau en tout confort.

Mais saviez-vous aussi qu'Aspirin est maintenant disponible, spécialement pour les personnes qui souffrent d'arthrite et de rhumatisme, dans un



format de 200 comprimés, nouveau, durable et économique

Voilà le format idéal pour tous ceux qui souffrent de douleurs chroniques. Non seulement il vous permet d'aller au magasin moins souvent, mais il vous fait également épargner de l'argent.

Rappelez-vous ceci la prochaine fois que vous achèterez de l'Aspirin pour les douleurs arthritiques ou rhumatismales. Procurez-vous le nouveau format de 200 comprimés, et vous obtiendrez le soulagement qu'il vous faut, au moment où il faut.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Si vous partez en voyage

Pour la plupart, les préparatifs sont déjà complétés, et tout ce qui reste à faire c'est d'aller chercher les billets d'avion, ou faire faire la vérification de la voiture et de faire ses valises.

Les plus avisées ont sélectionné les vêtements qu'elles apporteront, sauvant ainsi une course à la dernière minute dans les magasins pour acheter un vêtement oublié.

Lors des préparatifs, vous devez décider de la sorte et du nombre de vêtements que vous désirez apporter avec vous, pour ensuite n'empaqueter que ceux qui seront indispensables.

Si vous voyagez par avion, les restrictions de pesanteur nécessitent une élection soignée des vêtements que vous apporterez. De toute manière, trop de bagages est une nuisance.

La coordination des pantalons étroits, des blouses, des pantalons sport et des jupes minimise le nombre de vêtements tout en vous accordant une grande variété de rechange.

La plupart des centres de villégiature préfèrent que leurs invités soient de mise pour le dîner, alors une fois de plus la coordination de votre garde-robe est nécessaire. Plusieurs blouses de soie ou de chiffon peuvent être portées avec une jupe ordinaire ou longue. Changez de blouse et votre costume changera.

De plus, préparez soigneusement votre garde-robe de vêtements de base, car vous aurez besoin de différents vêtements de base pour vos différentes toilettes. Mais en y songeant sérieusement, vous pourrez n'apporter que le nécessaire.

Une gaine-culotte est le vêtement idéal pour toutes les occasions. Merveilleuse pour les vêtements sport, la gaine-culotte est disponible dans plusieurs longueurs, elle épouse votre silhouette et s'adapte à vos toilettes. La longueur la plus populaire pour l'été est la gaine-culotte courte qui est dessinée pour être portée sous les pantalons courts ou les bermudas, costumes de bain et ensembles de tennis. Toutes les gaines-culottes sont disponibles dans des nouveaux tissus légers pour plus de confort, tout en contrôlant parfaitement les hanches, les cuisses, l'abdomen et le derrière.

Pour les vêtements sport, un bandeau ou un soutien-gorge long ordinaire est indispensable, mais avec les nouvelles toilettes décolletées, vous aurez probablement besoin d'un soutien-gorge sans bretelles ou d'un soutien-gorge plongeant. Si vous avez un soutien-gorge qui se porte de différentes manières, c'est le temps de l'expérimenter.

Essayez avec vos soutien-gorge toutes les blouses et les robes que vous désirez apporter et prenez le soutien-gorge le plus approprié. Un bon choix peut être le soutien-gorge à bretelles extensibles qui permet un décolleté très prononcé tout en ayant des bretelles extensibles très confortables.

Lorsque vous empaquetterez vos vêtements de base, roulez-les afin qu'ils puissent être insérés dans les côtés de votre valise. Ils prendront très peu de place et en ressortiront sans aucun pli. Et l'élastique synthétique est si léger, qu'ils ajouteront très peu de pesanteur à vos bagages.



• Pour la voyageuse soucieuse de confort et de style, ce trois-pièces en tricot est tout indiqué. Avec ou sans cardigan, il ajoutera à votre sécurité, parce que fonctionnel autant que joli.

Ligne princesse



9210
SIZES 10—18

Marian Martin

De ligne princesse, cette jolie robe s'agrémente de plis de chaque côté.

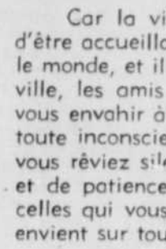
Une large ceinture resserre la taille. Les manches se feront courtes ou trois-quarts.

Le patron 9210, se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16, et 18 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
Adresse .....



Pour vous... qui avez un chalet!

Je vous souhaite une heureuse villégiature, certaine que vous arriverez à faire le bonheur des autres, à défaut de passer vous-même des vacances salutaires.

Ne vous ai-je pas entendu dire, mille fois : "Ce trimbalement annuel m'éreinte, mais mon mari aime tant cela, et les enfants s'amusent si bien là-bas !" Pour vous, il n'y a plus qu'à sourire et à prendre le départ, à retrouver peut-être une maison moins bien outillée sur le plan ménager, de telle sorte que, si vous êtes minutieuse, vous travaillerez facilement plus à la campagne qu'en ville !

Cependant, il y a là-bas la courbe des montagnes, l'odeur des conifères, le calme d'un lac, à moins que ce ne soit le bruissement des vagues au bord du fleuve, ou la verte campagne et son chapeau d'azur, toutes choses que j'apprécie quand je vais vous voir, comme tant d'autres visiteurs, comme "trop" d'autres visiteurs peut-être !

Car la villégiature a généralement réputation d'être accueillante, d'être un peu la propriété de tout le monde, et il arrivera que, n'osant vous déranger en ville, les amis plus ou moins intimes s'autorisent à vous envahir à la campagne ! Et qu'ils choisissent en toute inconscience, précisément le jour où l'heure où vous rêviez silence, solitude, récupération de forces... et de patience aussi ! De telle sorte que je suis de celles qui vous arrivent, mais non de celles qui vous envient sur tous les plans !

Je vous envie la chanson nostalgique de la pluie sur le toit, quand il ne vient personne, l'écho du tonnerre par-dessus les bois, la plainte du vent dans les arbres, le chant des oiseaux du matin, la caresse de la rosée sur les pieds et les quelques pages que vous lisez en paix avant que n'arrive la première voiture ! Cette voiture dans laquelle je serai peut-être, heureuse de vous revoir, consciente de troubler un peu votre paix, et incapable de renoncer à partager, ne serait-ce que par étapes, votre évasion estivale.

Songez que vous m'avez invitée, et que je n'arrive pas à l'oublier ! Admettez que la vie des villégiateurs serait un petit paradis sur terre, s'il n'y surgissait que les gens qu'ils désirent vraiment voir, et qui furent invités.

Françoise L. Roy

-Horoscope-

LE JEUDI, 25 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — La variété de vos occupations tuera toutes velléités de monotonie. Avec de la prudence et du doigté vous vous éviterez des embarras.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous aurez un goût de changement qui ressemblera plutôt à de la bougeotte. Ne perdez pas de temps et occupez-vous sérieusement de vos affaires.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Soyez prudent si vous faites des déclarations, aujourd'hui. Votre façon de dire sera votre pierre d'achoppement. Soirée mouvementée.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne mettez pas vos bonnes idées en boite, mieux vaut les faire servir au bien commun. Souriez et l'on vous sourira.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les natifs de ce signe réaliseront des progrès dans plusieurs domaines ,aujourd'hui. Vous trouvez une heureuse solution.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne soyez pas l'esclave de vos habitudes et faites le changement qui s'impose. Vous rendez un service très apprécié.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Tenez compte des suggestions que l'on vous fera aujourd'hui. Vous prendrez une résolution qui en surprendra plusieurs.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne recherchez pas l'aventure, elle n'est pas au programme de la journée, seules les occupations régulières sont à l'affiche.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous vous ferez de nouveau amis, à la faveur d'événements aussi agréables qu'imprévus. Journée sous le signe de la bonne humeur.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous commencerez la journée sans enthousiasme, mais vous finirez par en trouver le long du chemin, et la journée finara sur une note optimiste.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous n'assimilerez pas facilement les nouvelles théories. Le va-et-vient des gens de votre voisinage vous étourdit quelque peu.

20 février au 20 mars (Poissons) — Inspiration, mystère, émotion, il y aura un peu de tout ça . . . et de plus, à la fin de la journée, un imprévu des plus étonnants.

SI VOUS ETES NE UN 25 JUIN

Votre vie sera progressive et vous réussirez aussi bien avec vos passe-temps que vos occupations professionnelles. Vous n'aimez pas les personnes qui sautent aux conclusions avant d'avoir étudié une question. Vous concevez le progrès comme une évolution plutôt qu'une révolution.

LE MERCREDI 24 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Mettez toutes vos ressources à profit pour améliorer vos relations sociales négligées ces derniers temps. Influences planétaires stimulantes.

21 avril au 21 mai (Taureau) — L'avant-midi vous paraitra interminable, mais le reste de la journée se déroulera allègrement et pour votre plus grande satisfaction.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Etudiez votre programme avant d'entreprendre la réalisation. Journée satisfaisante dans l'ensemble.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Cherchez à briser la monotonie routinière en souscrivant à des innovations. Vous obtiendrez un renseignement intéressant au hasard d'une rencontre.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous recevrez des reproches qui vous mettront de mauvaise humeur. Les astres exerceront une influence stimulante sur les natifs de ce signe.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Faites de la diplomatie votre leitmotiv pour les jours qui viennent. Les personnes nées sous le signe du Taureau feront bon ménage avec les natifs de ce signe.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une personne peu scrupuleuse vous cause du tort, en bavardant sur votre compte. Faites confiance à l'avenir.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Attendez-vous à de l'intérêt, de l'imprévu, et cela, du matin jusqu'au soir. Votre facilité d'adaptation aux événements surprendra vos familiers.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Soyez studieux, autant que vous êtes optimiste, et tout ira pour le mieux dans la poursuite de votre objectif.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Rappelez-vous que les vrais amis ne font pas que des compliments, ils nous font aussi la faveur de quelques reproches, quand c'est dans votre intérêt.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous laissez pas guider uniquement par votre imagination. Vous serez le seul responsable de vos succès ou de vos insuccès.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vibrations planétaires moyennes. Demeurez calme; en dépit de la bousculade des événements. Une personne influente s'intéresse à vous.

SI VOUS ETES NE UN 24 JUIN

Vous avez un sens inné de la justice. Vous vous faites un point d'honneur de tenir vos promesses et de remplir vos obligations. Vous ne vous intéressez ni aux mathématiques, ni aux finances et devrez vous faire violence pour adresser la parole en public.



• Au bord de l'eau...

Prochain mariage





• Madame Léopold Carignan, de Québec, a l'honneur d'annoncer le mariage de sa fille, Marie, à Luc Lahaie, fils de Monsieur et Madame Jean Lahaie, de Richmond. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Dominique le 1er juillet à 10 heures. (**)

La ciboulette est parfaite pour le poisson

La ciboulette, qui est une plante vivace, est une des premières herbes à paraître au jardin. Sa fine saveur d'oignon et sa couleur vert forcé en font une herbe parfaite pour servir avec le poisson. Les piquantes câpres rondes, originaires de France, ont aussi bon goût avec le poisson. Voici une recette nouvelle qui marie agréablement la ciboulette, les câpres et le poisson.

DARNES GRILLEES

2 livres de darnes de flétan ou de saumon

d'une épaisseur de ¾ de pouce

½ tasse de beurre, fondu — 3 c. à soupe de jus de citron

1 c. à thé de sel — 1 c. à soupe de câpres

2 c. à soupe de ciboulette hachée

Si les darnes sont grandes, les détailler en portions et les poser sur un gril huilé. Mélanger ensemble le beurre, le jus de citron et le sel. Bien badigeonner les darnes avec ce mélange. Griller 5 minutes à trois pouces de la source de chaleur. Tourner, badigeonner de nouveau, et griller 4 ou 5 minutes de plus. Dresser sur plat chaud et parsemer de ciboulette et de câpres. Verser le reste de la sauce au beurre et au citron chaude sur le poisson. Servir immédiatement. Quatre portions.

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.

HR

HOLT RENFREW

à l'occasion de

la Saint-Jean-Baptiste

sera fermé

Mercredi, le 24 juin

Place de l'Hôtel de Ville

DANSE

"Entrainement gratuit"

Professeurs (hommes et femmes) demandés avec ou sans expérience. Pour informations 523-4091.

ECOLE DE DANSE
LAVAL LABERGE Enr.

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin

CONSTIPATION



Préparez bien vos

VACANCES



★ Huile et Lotion pour brunir
★ Trousses de Premiers Soins
★ Lotion contre Piqûres d'Insectes
★ Bonnets de Bain
★ Glacières portatives
★ Radios transistors
★ Jarres à Aliments
★ Lampes de poche
★ Lunettes pour le Soleil
★ Jouets de Plage
★ Colognes d'Eté Etc., Etc.



Pâte dentifrice PEPSODENT' GEANT
Régulier .69
SPECIAL
.59

Jouez sans crainte sous le soleil grâce au "bronzage miracle"

BAIN DE SOLEIL par Antoine de Paris



BAIN DE SOLEIL filtre les rayons brûlants du soleil et protège votre peau.

BAIN DE SOLEIL vous assure un hâle *rapide, séduisant, radieux, incomparable!*

Cet été, vous serez encore plus ravissante avec BAIN DE SOLEIL

$2.00

PHARMACIE LIVERNOIS ENR.
1200, rue St-Jean
Québec
Commande : .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Comté .....

PHARMACIE Livernois

1200 ST-JEAN — QUEBEC

SEULEMENT DEUX AUTRES SEMAINES POUR GAGNER



Vraiment Canadien

Pensez à tout le plaisir de pouvoir augmenter votre budget de $100.00 ou $500.00! Il reste encore deux semaines pour gagner ce genre de prix en argent, alors ne manquez pas de venir encore au Dominion et d'obtenir gratis, votre carte "BOUT À BOUT" du Canada. La carte que vous recevrez cette semaine sera peut-être la carte qui complétera votre série.

Vous découvrirez aussi toute la différence appréciable qui existe au Dominion. Vous profitez des bas prix tous les jours . . . d'une courtoisie amicale et d'avantages très nombreux. Venez économiser!

Le commis au comptoir des viandes vous invite tout spécialement à constater vous-même la merveilleuse différence qui existe dans les viandes Dominion. D'ailleurs tout le monde le sait "C'est surtout à cause de la viande!"

VITE! OBTENEZ VOTRE CARTE *GRATUITE* BOUT À BOUT CETTE SEMAINE AU DOMINION!

Les Magasins Dominion seront fermés toute la journée
MERCREDI le 24 JUIN ainsi MERCREDI le 1er JUILLET
ST-JEAN-BAPTISTE — LA CONFEDERATION

Ouverts toute la journée
LUNDI le 29 JUIN
Ouverts jusqu'à 9 h. p.m.
MARDI LE 23 JUIN ainsi MARDI LE 30 JUIN
POUR VOTRE COMMODITE

GAGNE $500 EN ARGENT



M. JACQUES BOUCHER
Ste Madeleine Village
QUE.

GAGNE $100.



M. GEORGES CHEVALIER
1826 Jacques Hertel
MONTREAL, QUE.

GAGNE $100.



MME MARCEL NOLIN
214 Notre Dame N.
THETFORD MINES, QUE.

GAGNE $100.



MME FERNAND DUQUETTE
78A Longueuil
LONGUEUIL, QUE.

GAGNE $100.



M. P. BRUNET
6286 St. Denis
MONTREAL, QUE.

GAGNE $100.



MME B. MORRISON
11266 Henjolt
MONTREAL, QUE.

GAGNE $100.



MME MARY MYERS
5989 Hutchison
MONTREAL, QUE.

GAGNE $100.

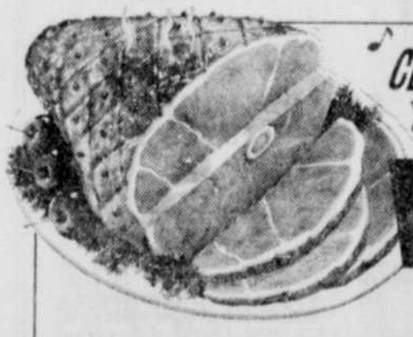


MME S. PCSPISIL
15 — 47e Avenue
LACHINE, QUE.

Shortening Domestic 3c de rabais — Spécial !	2 pqts 1 lb	65¢
Saindoux "Maple Leaf" Spécial !	2 pqts 1 lb	41¢
Pain de viande "KAM" — Spécial !	2 btes 12 oz	89¢
Nourriture pour Chiens "Chum" — Spécial !	4 btes 15 oz	39¢

VERIFIEZ CES VALEURS !

Breuvages "Allen's" Saveurs assorties	3 Btes 48 oz	1.00
Aluminium pur "Stuart House" (Foilwrap) spécial !	2 Roul. 12" x 25'	69¢
Margarine "Golden Girl" — Spécial !	4 Pqts 1 lb	89¢
Patates chips "Shirriff" (sac 7 oz 43¢) (Sac 10 oz 59¢)	Sac Rég.	25¢
Papier de toilette "Ballet". Couleurs assorties	4 Roul.	53¢
Fèves au lard "Heinz" Avec sauce brune	2 Btes 15 oz	39¢
Savon assorti "Cashmere Bouquet"	6 pains	59¢



C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA **VIANDE**

JAMBON dans la FESSE

"MAPLE LEAF" Prêt-A-Manger - Couenne et gras enlevés Entier ou moitié - Jarret court — lb **59¢**

PAIN DE POULET 3 pqts 6 oz **69¢**
ou olive et piment "Maple Leaf". Pour sandwichs

WIENERS "MAPLE LEAF" Paquet 1 lb **49¢**
Juteuses — Savoureuses

BACON SANS COUENNE Paquet 1 lb **69¢**
"Maple Leaf". Traité au sucre

FRUITS et LEGUMES

MELONS D'EAU
Frais arrivant de Floride - Surchoix - Chair rouge - Rafraichissants - Gros melons — ch. **69¢**

Cantaoupe D'Arizona, mûre, choir rose — Gros. 145 — 2 pour **39¢**

Oranges "Outspan" sucrées, savoureuses — Gros. 176 — doux. **59¢**

Fraises fraîches, disponibles dans tous les magasins. — Aux meilleurs prix du marché.

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

TOUT EST 100% GARANTI!

DANS LES GRANDS MARCHES !

POELE A SANDWICH en fonte moulée — Nouveau ! — ch. **49¢**

POT A BREUVAGE de 50 oz. Couleurs comb. Spécial ! — ch. **89¢**

GOBELETS 'Beatles' Nouveau, attrayant ! — ch. **69¢**

ALIMENTS CONGELES !

LEGUMES MELANGES dans sauce aux oignons "Bird's Eye" — Pqt 8 oz — **43¢**

JUS D'ORANGES "Bird's Eye" — Boite 6 oz — **39¢**

Hey ! Les Enfants !
PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS KEN-L
AMENEZ VOTRE CHIEN OU VOTRE CHAT
sur le terrain de stationnement
AU DOMINION CENTRE D'ACHATS
PLACE LAURIER 2652 BOUL. LAURIER, Ste-Foy.
MARDI LE 30 JUIN à 2.00 p:m: — PLUSIEURS PRIX !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités !
Prix en vigueur jusqu'à samedi, le 27 juin 1964 a : tous les magasins Dominion de la ville de Québec, Lévis et Montmagny, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de "Cole Slaw" "Hygrade" cont. 32 oz — Se termine sam. 27 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de SERVIETTES Sanitaires "KOTEX" Rég. ou Super. 2 pqts de 12 99¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de ROULES COTTAGE "MAPLE LEAF" — Se termine sam. 27 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de DETERGENT "FAB" 10c de rabais Format Familial 1.25 — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de TOMATES ROUGES 2 lb ou plus — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de SAUCISSES de porc pur MAPLE LEAF Pgt. 1 lb — Se termine sam. 27 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de LOTION Blanche 'Lustre Crème' Format Moyen 45¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de NETTOYEUR à B.B.Q. "Kurly Kate" Cont. 49¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PLANCHES à Biftecks de 12" Chacune 69¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de BREUVAGES en poudre "KOOL AID" Saveurs assorties 5 Env. 29¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PAIN BLANC Tranché "RICHMELLO" Pain 24 oz 29¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de NETTOYEUR à toilette "VANISH" Bte 20 oz 29¢ Bte 34 oz 47¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de RIZ "UNCLE BEN'S" Pqt 28 oz 59¢ Pqt 14 oz 31¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de OLIVES Manzanilla "McLAREN'S" Pot 12 oz 49¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PATES DE POULET "BILOPAGE" 12 oz — Se termine sam. 27 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de "AC'CENT" Pour plus de saveurs ! Boite 4 oz 99¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de JAMBON CUIT "MAPLE LEAF" 1½ lb 1.69 — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de CAROTTES FRAICHES sac 5 lb ou plus — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de HUILE de MAIS "CORONATION" 10c de rabais Bout. 32 oz 79¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de OIGNONS JAUNES Pour la cuisson Sac de 5 lb — Se termine mar. 30 juin au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de FIXATIF à cheveux "Hollywood" "Wave Set" Cont. 39¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de "LISTERINE" Rince-Bouche Bout. 14 oz 98¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de LEGUMES Congelés "BIRD'S EYE" Paquet de 9 oz — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de NETTOYEUR "LESTOIL" "Pine Clean" Bout. 15 oz ..... 44c Bout. 28 oz ..... 79c — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de CREME pour Café "COFFEE MATE" "Carnation" Pot 6 oz 55¢ — Se termine mar. 30 juin au DOMINION

Godbout et Carpenter gagnent à Wimbledon

Trois joueurs semés parmi les 10 premiers aux E.-U. sont éliminés

WIMBLEDON (P.C.) — Les deux favoris, l'Australien Roy Emerson et l'Américain Cruck McKinley, l'ont emporté facilement lors de l'ouverture des simples masculins aux championnats de tennis de Wimbledon hier. Le champion actuel a disposé du Sud-Africain Terry Ryan par 6 - 2, 6 - 1, 6 - 3, tandis que Emerson triomphait de l'Américain Donald Dell par 6-3, 6-1, 6-0. Toutefois, le deuxième joueur aux Etats-Unis, Dennis Ralston, a suib une défaite - surprise devant l'Anglais Tony Pickard par 3-6, 3-6, 6-4, 7-5, 9-7 dans un match qui a duré 2½ heures. De même l'Américain Frank Froehling a succombé devant le Grec Nicola Kriftropoulos par 13-11, 3-6, 6-2, 0-6, 6-4. Par ailleurs, le Mexicain Rafael Osuna a disposé de l'Américain Larry Nagler par 6 - 4, 6 - 4, 6 - 4. Le Canadien François Godbout, de Waterloo, Qué., a triomphé du Gallois Gerald Battrick par 6-3, 6-2, 8-6, tandis que le Montréalais Keith Carpenter disposait de l'Anglais George Gluett par 6-2, 6-4, 6-2.

On comptait 128 concurrents dans la première ronde, qui n'a pu être complétée. Aujourd'hui, 96 joueuses se lancent à l'attaque du titre féminin.

BONNE NOUVELLE

A peine une heure avant son entrée en scène, McKinley a appris qu'il pouvait participer aux championnat même si un journal britannique dominical doit publier un article signée par lui.

Le tournoi possède un règlement défendant à un concurrent d'écrire et de commenter à la radio ou à la TV pendant la compétition.

Toutefois, l'Association britannique de tennis sur gazon a décidé lundi de ne prendre aucune mesure contre McKinley étant donné que l'article en question avait été publiée il y a deux mois.

McKinley est le deuxième choix au tournoi cette année. Le revers de Ralston fut la première surprise enregistrée au tournoi, qui se déroulait sur 16 courts à Wimbledon.

Ralston était le premier favori à essuyer la défaite. Il fut handicapé par son manque d'entraînement sur la gazon. En effet, il est arrivé à Londres dimanche, après avoir remporté le championat intercollégial américain samedi.

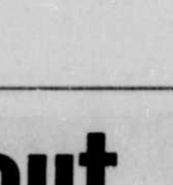
● Les trois premières "grosses" victimes du tournoi



Allen FOX — Dennis RALSTON — Frank FROEHLING



Il a prédit sa victoire comme Cassius Clay



Nullement marqué par les efforts produits quelques heures auparavant sur le court de la finale du tournoi intermédiaire, Gaston Goulet se promenait de table en table, vers minuit, pour rappeler à toutes les personnes présentes dans le chalet des Employés civils qu'il avait prédit sa victoire "sans bavure" longtemps d'avance.

Dès le mois de décembre, Gaston Goulet avait en effet proclamé bien haut qu'il remporterait la finale du prochain tournoi de tennis intermédiaire sans perdre un seul set. Rares furent ceux qui prirent au sérieux cette vantardise du sympathique et loquace athlète car tous savaient qu'il tentait vainement depuis quatorze ans d'accomplir un pareil exploit. Gaston Goulet les a pourtant confondu car il a remporté effectivement le championnat qu'il convoitait sans fléchir une seule fois devant ses différents adversaires qui ne parvinrent pas à lui ravir le moindre set (il en a gagné onze consécutifs).

La vedette de l'heure dans le tennis régional avait failli gagner la finale du même tournoi, il y a onze ans. Son subit fléchissement dans le cinquième set lui fut hélas' fatal. Son rival le plus coriace du tournoi de cette année fut sans contredit Guy Demers qu'il affronta en semi-finale. Pour maintenir son record intact, Goulet dut sortir son grand jeu et c'est d'extrême justesse et après un long engagement qu'il sortit victorieux de la semi-finale par 8-6 et 10-8.

Comme le vainqueur n'était pas le premier favori, le dénouement du tournoi intermédiaire a causé une surprise comme par les années passées alors que les concurrents les plus en vue se firent toujours éliminer. Le triomphe de Gaston Goulet ne manquera pas de ranimer les espoirs du vétéran Gilles Côté qui, depuis 22 ans, tente avec détermination mais sans succès de coiffer sa tête de garnie d'une couronne...

27 voitures vont prendre part au rallye de 1,000 milles



Le rallye de 1,000 milles organisé pour la sixième année consécutive par le club Cerf de Québec se déroulera durant la prochaine fin de semaine le long d'un parcours inconnu jusqu'alors. L'itinéraire de cette épreuve automobile est en effet secret et il le demeurera jusqu'à samedi prochain, à l'heure du grand départ.

Robert Desrosiers, le principal organisateur de ce rallye de plus en plus populaire, a mis un an à régler ses plus infimes détails et c'est avec une légitime fierté qu'il regardera partir les 27 voitures engagées dans l'épreuve de cette année car cette forte participation garantit à coup sûr le plus complet succès.

Cette compétition mettant en valeur l'habileté des conducteurs et la perspicacité de leur navigateur durera environ 26 heures, soit du milieu de la matinée de samedi au lendemain midi. Trois arrêts de trente minutes seront permis aux concurrents et quelques brèves haltes leur seront également accordées pour le ravitaillement en essence.

Pour effectuer les nombreux contrôles le long du trajet une cinquantaine de membres du club Cerf et leurs amis ont offert leur collaboration aux organisateurs et se posteront aux endroits déterminés pour surveiller le comportement des équipages et noter leurs erreurs. Les seuls renseignements qu'il a été possible d'obtenir sur le parcours ont trait à l'état des route empreintées par les concurrents. La distance parcourue sur les voies pavées sera de 550 milles et le reste du trajet, soit 450 milles, s'effectuera alternativement sur des chaussées gravelées. Il est intéressant de noter enfin que sur les 27 conducteurs inscrits Fernand Drolet est le seul ayant disputé les cinq précédents rallyes et sera de ce fait le grand favori de cette sixième épreuve devenue véritablement une classique.

Le Canada aura enfin une jeune et forte équipe dans le Tour



Si l'on ne connait pas encore les noms de la plupart des cyclistes européens qui prendront part au prochain Tour du St-Laurent, on sait au moins depuis hier quels seront nos représentants dans la future épreuve de 16 étapes définitivement reconnue comme la troisième en importance à travers le monde, dans les courses réservées aux amateurs.

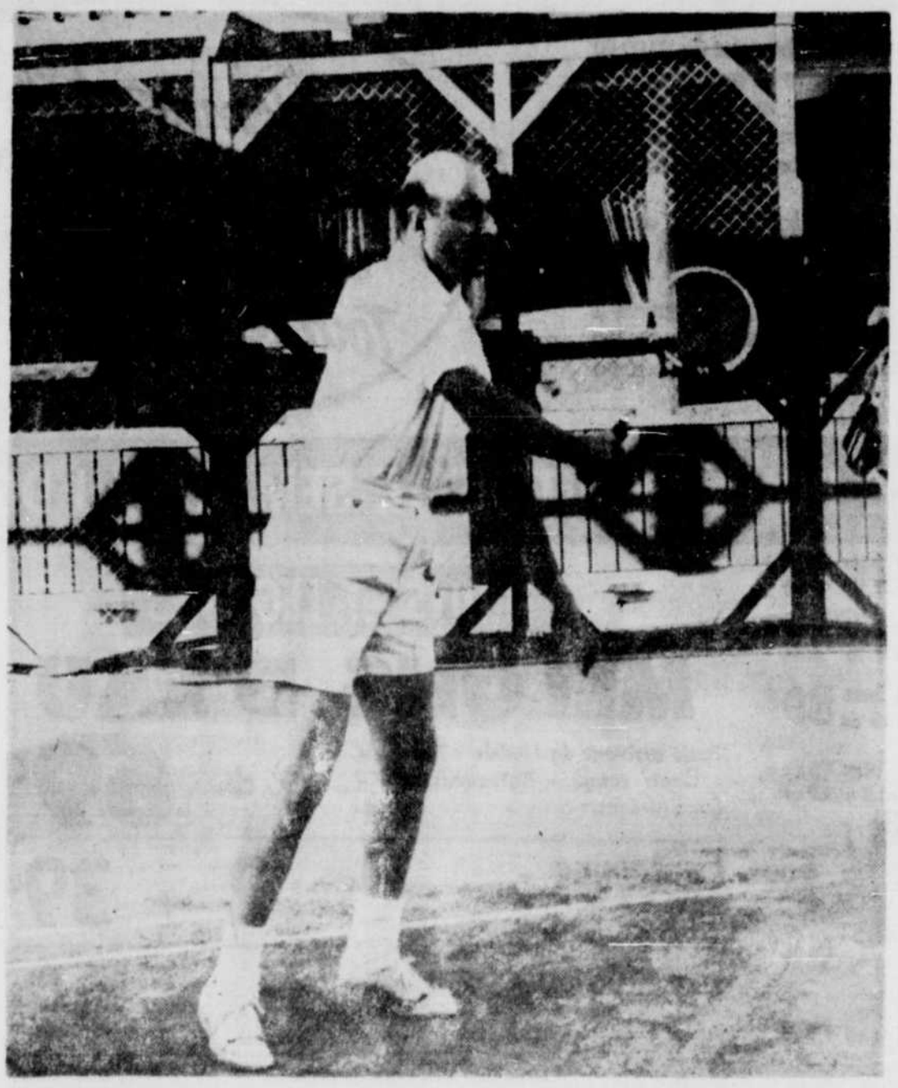
Plus encore que par les années passées, le quatuor portant les couleurs du Canada dans le Tour sera puissant et très représentatif. Les quatre coureurs qui le forment sont très jeunes, robustes et suffisamment expérimentés, surtout les trois québécois Garon, Lepage et Battello qui ont participé à plusieurs épreuves internationales hors de nos frontières et pris part aux Tours du St-Laurent des dernières années. Jean Garon a maintenant 21 ans, Battello et Lepage en ont deux de plus. Tous trois sont d'excellents rouleurs et de vigoureux grimpeurs qui ne se feront pas facilement décoller dans les côte par les Européens. Quant au quatrième membre de l'équipe, il est beaucoup moins connu mais la sensationnelle performance qu'il vient d'accomplir entre Giffard et La Malbaie prouve qu'il a de l'étoffe. Joe Jones n'a que 19 ans mais sa force physique est impressionnante. Avant de venir s'affirmer aux yeux des Québécois il avait remporté six victoires consécutives en Ontario dont une alors qu'il était parti 15 minutes après tous ses adversaires.

C'est Doug Perron, un ancien cycliste et l'ex-président de la CWA qui sera le directeur technique de notre équipe nationale et la tâche ingrâte de mécanicien sera encore une fois assurée par l'agile Jean-Yves Labonté, de Québec. Les conseils et l'assistance de ces deux techniciens seront très précieux pour leurs protégés qui seront aussi bien épaulés que les coureurs des équipes étrangères. Trois formations groupant des cyclistes de la province de Québec sont sur le point d'être formées et l'une d'elle aura comme noyau le québécois Jean-Guy Drapeau...

En souplesse ...

● Le Tour de France cycliste a débuté ce matin en plein coeur de la Normandie et son petit frère, le Tour de France de L'Avenir réservé aux jeunes coureurs, se jumellera à lui dans une semaine. Si la première étape a été remporté par un porte-couleurs de la Belgique, une chute a grandement affecté l'équipe de ce pays car son "leader" Rick Van Looy a été sérieusement blessé à la tête et son abandon est fort possible. La malchance s'acharne sur lui dans le Tour de France qu'il n'a jamais pu gagner à la suite d'autres chutes...

● Le président de L'Action Sociale Catholique, M. H.-P. Plamondon devait être dans les estrades du stade des Mets de New York quand Jim Bunning a réussi sa partie parfaite de dimanche dernier. On entendra parler longtemps de cet événement mémorable à son retour à Québec et au Lac Beauport...



● Le tournoi intermédiaire de tennis de la région de Québec a pris fin hier soir, au club des Employés Civils, par le triomphe de Gaston Goulet, quand ce dernier a disposé en finale de Paul Pouliot par 6-1, 6-2, 6-4. Affichant la forme et l'aisance qu'il avait déployées depuis le début du tournoi, Gaston Goulet a nettement dominé son dernier adversaire, particulièrement dans les deux premiers sets. Tentant un ultime redressement dans le troisième engagement, Pouliot parvint à menacer légèrement Gaston Goulet mais ce dernier neutralisa finalement le sursaut du lévisien pour remporter avec brio la victoire. (Photo : "l'Action", par Marcel Laforce)

Les coureurs du Tour du St-Laurent seront bien encadrés cette année

Les organisateurs du "Tour du St-Laurent", conscients du problème que causera la venue de 11 équipes européennes ainsi que d'une équipe africaine, ont apporté une attention particulière aux coureurs du continent américain.

Tout d'abord, ils ont posé comme principe d'inviter seulement les cyclistes ayant la préparation et les conditions physiques nécessaires pour cette randonnée de 1,500 milles à travers la Province. Etant donné qu'ils se soucient beaucoup plus du nombre de cyclistes qui finiront le "Tour" à Québec, que du nombre qui prendront le départ le 26 Juillet de Matane, ils ont éliminé les coureurs individuels, sachant pertinemment bien qu'une telle course de 16 étapes ne peut se réaliser sans l'aide d'une équipe de 4 coureurs. Conséquemment, en limitant à 13 le nombre d'équipes Nord-Américaines, une attention plus importante pourra leur être apportée.

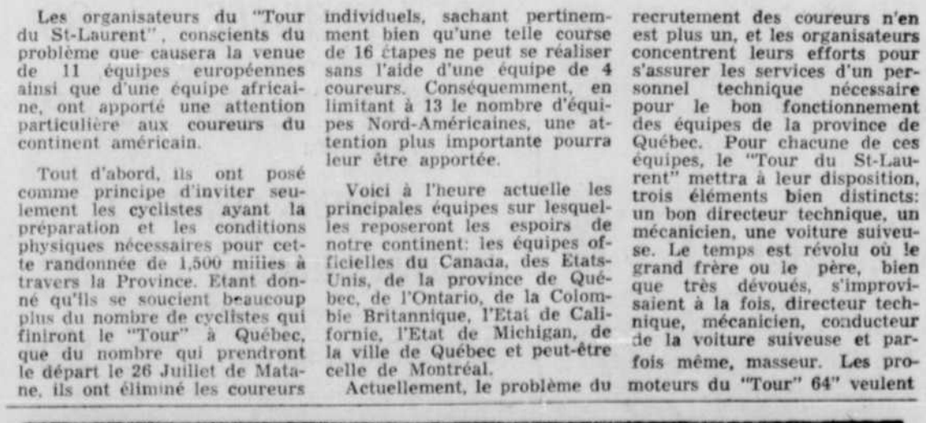
Voici à l'heure actuelle les principales équipes sur lesquelles reposeront les espoirs de notre continent: les équipes officielles du Canada, des Etats-Unis, de la province de Québec, de l'Ontario, de la Colombie Britannique, l'Etat de Californie, l'Etat de Michigan, de la ville de Québec et peut-être celle de Montréal.

Actuellement, le problème du recrutement des coureurs n'en est plus un, et les organisateurs concentrent leurs efforts pour s'assurer les services d'un personnel technique nécessaire pour le bon fonctionnement des équipes de la province de Québec. Pour chacune de ces équipes, le "Tour du St-Laurent" mettra à leur disposition, trois éléments bien distincts: un bon directeur technique, un mécanicien, une voiture suiveuse. Le temps est révolu où le grand frère ou le père, bien que très dévoués, s'improvisaient à la fois, directeur technique, mécanicien, conducteur de la voiture suiveuse et parfois même, masseur. Les promoteurs du "Tour" 64" veulent donner à nos jeunes cyclistes des hommes qui, ayant le sens de la course, sauront les diriger durant la compétition.

Si l'organisation attache de l'importance quant à la sélection des directeurs techniques, elle n'en déploie pas moins d'efforts pour choisir des mécaniciens d'expérience qui veilleront à l'entretien des vélos de nos coureurs Québécois. A ces directeurs techniques et mécaniciens viendront s'ajouter la compétence d'une équipe de masseurs professionnels qui disposeront d'appareils et instruments très modernes pour la pratique de leur profession.

Si l'accent a été mis sur le côté "technique" ils n'ont pas oublié d'ajouter un stimulant très piquant que sont les "Bourses". En plus de participer à la distribution de celles du "Classement général", les coureurs Nord-Américains se diviseront la jolie somme de $7,500.00, dont $1,000.00 donnés par la "Brasserie Molson" au 1er Nord-américain et ce, quelque soit sa place au Classement général. Voici de quelle façon sera répartie cette Bourse spéciale...

La nouvelle organisation du "Tour du St-Laurent" s'est vite rendue compte que le succès de son "Tour" et du sport cycliste en général, reposent sur la condition physique de nos coureurs. Afin d'acquérir cet entrainement indispensable, les coureurs doivent participer à de nombreuses courses — c'est la raison pour laquelle la direction du "Tour 64" a inauguré cette année une nouvelle politique en commanditant 5 courses par étape. Bien que celles-ci aient été organisées dans un temps relativement court, il n'en reste pas moins que les cyclites se sont montrés très heureux, car cette nouvelle façon d'agir envers eux ne peut que les aides du côté financier.



● Les deux clubs de New York fourniront les joueurs de deuxième-but à chaque ligue majeure pour le début de la joute d'étoiles annuelle le 7 juillet au Shea Stadium. Il s'agit de Ron Hunt (à gauche) des Mets, et de Bobby Richardson (à droite), de Yankees. (Téléphoto : U.P.I.)

Un Irlandais compte vaincre Bruce Kidd

MONTREAL (PC) — L'Irlandais Tom O'Riordan a déclaré hier qu'il visait à triompher du Canadien Bruce Kidd soit lors des jeux de la St-Jean-Baptiste de Montréal mercredi ou bien à l'occasion du tournoi de piste et pelouse de Toronto, le 1er juillet.

O'Riordan et sept autres étoiles internationales qui participeront aux jeux de Montréal sont arrivés hier. L'Irlandais s'est rendu immédiatement au stadium McGill, où seront présentés les jeux, afin de s'entraîner.

Après un premier coup d'oeil sur la piste, O'Riordan a avoué que la piste ne lui souriait guère tout en s'empressant d'ajouter qu'il pourrait s'y acclimater rapidement. Par ailleurs, il a dit que si la chaleur actuelle se prolongeait, la compétition pourrait présenter un autre aspect. Enfin, il s'est dit confiant de vaincre Kidd, dont il a le plus grand respect.

Les deux grands rivaux s'affronteront dans l'épreuve des 5,000 mètres. Il s'agit là de la spécialité de Kidd, qui l'a déjà parcourue en 13:43.8. Les 5,000 mètres sont exactement 185 verges plus longues que la distance de trois milles. Samedi dernier, O'Riordan a parcouru les trois milles en 13:18.4 lors des championnats irlandais, soit le deuxième meilleur temps réussi en Europe.

La distance additionnelle dans les 5,000 mètres ne fatigue pas O'Riordan, car il croit pouvoir finir en pleine force tout comme Kidd.

7e RENCONTRE

O'Riordan a déjà fait face à Kidd à six reprises, mais jamais dans les 5,000 mètres. Il compte deux victoires sur Kidd dans la course de deux milles, cependant que Kidd l'emportait à trois reprises dans la même épreuve sur piste intérieure.

Par ailleurs, O'Riordan a rejeté une invitation de participer aux championnats nationaux américains le 27 juin afin de se garder en condition pour les deux compétitions canadiennes ainsi que les championnats anglais le 7 juillet.

O'Riordan est arrivé en compagnie des Français Maurice Lurot et François Chatelot ainsi que George Kerr, de la Jamaïque. Ces derniers feront la lutte au Torontois Bill Crothers dans les 800 mètres.

Le tournoi de piste et pelouse, aux jeux de Montréal, sera complété par la marche de 20 kilomètres, qui mettra en vedette Alex Oakley, d'Oshawa, On,. gagnant d'une médaille d'or au profit du Canada lors des jeux panaméricains.

Des jeux gymniques et des danses folkloriques, présentés par 6,000 étudiants de 25 écoles canadiennes-française, compléteront le programme de trois heures à l'occasion des célébrations de la St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français.

1,700 journalistes se rendront à Tokyo pour les Olympiques

Les journaux et les stations de radiotélévision du monde entier enverront au total environ 1,700 journalistes, cameramen et techniciens à Tokyo pour assurer le compte-rendu des jeux olympiques de Tokyo en octobre.

Cette estimation a été faite récemment par le comité d'organisation des jeux olympiques de Tokyo (TOOC), d'après les demandes de journalistes étrangers reçues jusqu'ici, qui voulaient obtenir des cartes d'identification et connaître d'autres moyens d'utiliser les services des jeux olympiques. Ce serait le plus grand ensemble de journalistes dans l'histoire des jeux olympiques, a dit un dirigeant du TOOC.

Pour que la presse étrangère puisse assurer le compte-rendu des événements, le TOOC a déjà décidé de prendre les mesures suivantes:

1—Des autobus spéciaux de presse circuleront sur neuf trajets différents à des intervalles de 30 minutes.

2—Un groupe de 70 automobiles japonaises pourvues de chauffeurs sera mis à la disposition des journalistes étrangers.

3—Un centre spécial de service postal sera aménagé dans l'édifice de la presse afin de hâter l'envoi du matériel de presse: manuscrits, films etc., destiné à parvenir à l'étranger par avion.

4—Un total d'environ 1,000 personnes sera logé dans le centre de presse de sept étages près du stade national. Son restaurant pourra servir 1,500 personnes. Il restera ouvert jusqu'à 11 heures du soir tous les jours.

D'après un porte-parole du TOOC, le comité enverra bientôt des questionnaires aux comités nationaux des jeux olympiques, à l'étranger, touchant les plans détaillés de la façon dont les jeux olympiques seront "couverts" par la presse des pays respectifs. Les questionnaires porteront sur les logements et moyens de communication que la presse souhaite avoir pour assurer le compte-rendu des jeux olympiques.

Clinique nationale de baseball à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Une clinique nationale de baseball de neuf jours réunissant instructeurs francophones et anglophones débutera le 3 juillet au Collège St-Laurent.

L'annonce a été faite hier par Marcel Racine, président de la Fédération nationale de baseball amateur junior, qui organise la clinique.

Il a déclaré que la clinique a été rendue possible grâce à une subvention fédérale de $9,000.

Un Belge gagne la 1ère étape du Tour de France

LISIEUX (AFP) — C'est devant un très nombreux public que les 132 coureurs sélectionnés ont pris, à Rennes, le départ de la première étape du Tour de France cycliste qui devait les conduire à Lisieux, au terme d'un parcours de 215 kilomètres.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la Suisse n'est pas représentée dans la grande épreuve internationale. Par contre, huit nations participent au Tour de France 1964 : la Belgique, l'Espagne, la Hollande, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Irlande, ce dernier pays n'ayant qu'un seul représentant : Seamus Elliott, l'un des meilleurs routiers européens actuels.

La première étape a été assez monotone dans l'ensemble et ne s'est animée que dans les derniers kilomètres. A part la victoire finale du Belge Edouard Sels, le seul fait marquant de cette étape a été la chute survenue à trois kilomètres de l'arrivée, dont furent victimes quelques coureurs y compris les Belges Rik Van Looy et Van Coningaloo. Assez sérieusement blessé, Van Looy est resté trois minutes à terre. Mais l'ancien champion du monde est reparti néanmoins, quoique souffrant d'une plaie à la tête.

"Tout d'abord, j'ai demandé un prêt plan-à-Terme à la Banque Royale; *après cela*, je suis allé voir les marchands d'auto"



Un prêt plan-à-Terme vous procure du pouvoir d'achat immédiat, *avant même* d'aller voir les marchands d'auto. C'est la manière rationnelle de faire un emprunt! Pas de frais supplémentaires ou dissimulés.

Quand vous avez besoin d'argent pour une voiture neuve ou pour tout autre achat important, *voyez d'abord* la Banque Royale au sujet d'un prêt

Financez vos achats d'avance à la BANQUE ROYALE

Jack Nicklaus et le GOLF

L'extension du bras gauche



Pour obtenir une extension maximum sur la balle et produire ainsi des coups plus droits, le **bras gauche** doit demeurer **droit** le plus longtemps possible après le contact, jusqu'à ce que la main droite le force à lâcher à la toute fin.

Ceci garde le coeur du bâton plus longtemps sur la cible et empêche tout "clipping" qui enlève du contrôle, parce que le bras gauche lâche trop tôt après le coup.

Ben Hogan est le plus bel exemple de l'extension du bras gauche. Son bras ne lâche qu'à une fraction de seconde de la fin.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

DECISION PARTAGEE

Malgré notre prédilection pour le sport professionnel, nous nous intéressons encore au sport amateur et nous avons assisté en fin de semaine au championnat canadien de levers de poids qui coïncidait avec les essais olympiques.

Ceux qui ont lu notre rapport d'Ottawa hier connaissent déjà tout le dramatique de la situation, alors qu'Allan Salter a semblé d'abord enlever la place de Pierre St-Jean sur l'équipe canadienne en vue de Tokyo, et le point culminant quand Cosford White a failli à la tâche, réintégrant St-Jean dans l'équipe.

L'équipe de Québec nous est revenue avec huit médailles dont un championnat et un record canadien. Il s'en est fallu de peu cependant pour que les Québecois décrochent deux autres records.

Willie Ketchum, le gérant de boxeurs bien connu, avait coutume de dire: "Mon boxeur a tant de victoires et tant de défaites. Je ne compte pas les décisions partagées qu'il a perdues, car si un juge a vu le combat en sa faveur, il y aurait bien pu en avoir un 2e du même avis".

C'est en effet par des votes de 2 à 1 que Rénald Racine s'est vu refuser à deux reprises un record junior de l'Empire au développé et que Marcel Bédard a manqué un record canadien au développé. Racine, qui a 18 ans, aura sûrement la chance de se reprendre avant d'atteindre 21 ans et Bédard, qui est le roi incontesté de sa classe, pourra de nouveau s'attaquer non seulement à ce record, mais également au standard olympique des poids légers.

Ajoutons à cela que René Bertrand et Yvon Chouinard avaient encore des chances de remporter leur classe après leur dernier lever, et on comprendra que notre visite au gymnase de l'école Viscount Alexander de Rockliffe fut des plus intéressante.

Félicitations à Marcel Bédard pour sa médaille d'or, à Charles-Henri Cazeault, Maurice Daigle et Yvon Chouinard pour leur médaille d'argent, à Rénald Racine, Jules Sylvain, André Roach et René Bertrand pour leur médaille de bronze. Quant à Claude Hardy, s'il s'était inscrit dans la classe à 198¼ qui lui est plus familière que celle à 181¾, il aurait sûrement rapporté une 9e médaille pour la Vieille Capitale.

JOUERA-T-IL CE SOIR ?

Un chroniqueur sportif de New York déclarait l'autre jour dans sa colonne que le gérant des Giants de San Francisco, Alvin Dark, avait l'obligation morale de faire avertir les amateurs s'il avait l'intention de donner une journée de repos à Willie Mays. La majorité des fervents de baseball, insiste-t-il, sont désoppointés lorsque Mays ne joue pas parce qu'il a besoin de se reposer.

C'est avec cette pensée de justice envers la centaine de mordus du baseball local que nous avons demandé au gérant-général Hugues Beaudoin si René Ouzilleau jouerait ce soir. Le joueur de 3e but qui a manqué la joute de jeudi dernier a recommencé TRANQUILLEMENT à faire un retour au jeu dimanche en frappant trois circuits, un simple et un double, bon pour six des sept points des Québecois.

"Je ne sais pas s'il va débuter la joute, de dire Beaudoin, car il a encore une blessure souffrante, mais tu peux croire qu'il sera là plus tard si le besoin s'en fait sentir".

Et même s'il ne joue pas, nous croyons que les amateurs peuvent assister quand même à de l'excellent baseball, comme ce fut le cas jeudi dernier, car les lanceurs s'affirment de plus en plus dans le circuit Drouin à mesure qu'arrive la chaleur.

DEUX SONT CHOISIS

C'est avec plaisir que nous avons appris que deux Québecois ont été choisis au camp canadien des Alouettes pour poursuivre leurs études aux Etats-Unis.

John Soles hésite entre quatre ou cinq collèges alors que Claude Rémillard ira au collège de Kent, en Ohio. Espérons que ce sera un stimulant pour faire revivre la ligue interscolaire de football.

L'ANECDOTE DU JOUR

C'est celle du golfeur qui se fait prendre en flagrant délit de tricherie.

"Ce n'est pas réellement que je triche, explique-t-il. Voyez-vous, mon médecin me recommande le golf pour ma santé et je me sens beaucoup mieux quand j'ai un bon score".

Ici et là

La nouvelle de l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale de baseball devait sortir pour les journaux d'aujourd'hui, mais malgré nos pressions, la Presse Canadienne n'avait rien réussi à dénicher au moment de fermer nos pages. Selon des sources bien informées, Mays, Cepeda, Boyer et Hunt seraient sur l'équipe. Pour les autres, il vous faudra attendre l'édition de jeudi, car nous ne publions pas demain. — Il a fallu 76 parties au vétéran Torben Ulrich pour vaincre Charley Passarel à Wimbledon. — Comme premier geste de rapprochement entre la ligue Provinciale et celle des Cantons de l'Est, il y aurait une joute d'étoiles dans la deuxième moitié de juillet.

Les cyclistes de la région d'Ottawa-Hull s'en donnent à coeur-joie sur le nouveau vélodrome de Chelsea. — Hugues Beaudoin effectuerait un retour un jeu comme lanceur avec les Braves de la ligue Massicotte. — La ligue de hockey intermédiaire a les yeux sur Sorel et Victoriaville. Si elle réussit ce coup de filet, ce sera la mort de la Junior A Provinciale.

Que la décision de l'arbitre au premier-but ait influencé le résultat de la joute Saillant-Braves hier soir, et c'était une décision très serrée, elle a pu servir à illustrer qu'on n'envoie pas le point égalisateur au 2e but et le point gagnant au premier-but sur un but sur balles intentionnel, quand il y a déjà deux hommes de retirés. — Le Russe Tomas Lejus a vaincu un adversaire de taille en Allen Fox. — On ne sait pas quel nom musulman prendra Gaston Goulet, maintenant que, comme Cassius Clay, "he is the greatest".

10e gain d'affilée des Yankees contre Chicago

CINCINNATI (P.A.) — Willie McCovey a cogné un circuit de 4 points à la 6e manche conduisant ainsi les Giants de San Francisco à une victoire de 6 à 2 sur le Cincinnati, lundi soir.

San F.	000	005	010—6 7 2
Cincinnati	000	020	000—2 5 1

Bolin, Pierce 6 et Crandall; Tsitouris, Ellis 6 Duren 8 et Edwards. G—Bolin. P—Tsitouris. Cir: SF-McCovey 11.

A MILWAUKEE

Los Ang.	010	020	601—10 15 3
Milw.	002	030	301— 9 15 2

Ortega, Miller 5 Perranoski 7 Reed 8 et Roseboro; Sadowski, Blasingame 7 Tiefenauer 7 Hoeft 8 et Torre. G—Miller. P—Blasingame. Cir: Mil-Maye 6 Aaron 9 Oliver 5 Menke 7 Torre 12.

A CHICAGO

New York	100	040	010—6 11 0
Chicago	011	000	003—5 9 1

Hamilton, Reniff 9 Stafford 9 et Blanchard; Buzhardt, Baumann 5 Fisher 6 Kreutzer 8 et McNertney. G—Hamilton. P—Baumann.



HIER

Ligue Américaine
New Rork 6, Chicago 5
Los Angeles 6, Washington 2
Cleveland 8, Minnesota 8

Ligue Nationale
Los Angeles 10, Milwaukee 9
San Francisco 6, Cincinnati 2

Ligue Massicotte
Saillant 3, Braves 4
Québec-Ouest 9, St-Joseph 6
Beauport 0, St-Albert 8

Ligue Métropolitaine Junior
St-Joseph 9, Beauport 2

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale
Athlétiques à Indiens 8h. 30
Thetford à Plessisville

Ligue Nationale Junior
Rosemont à Sorel
St-Jérôme à Lachine
Verdun à St-Jean

Ligue Junior Métropolitaine
St-Joseph à Montmorency

Ligue Américaine
Détroit, Rakow 3-6 et Lolich 6-3 à Kansas City, O'Donoghue 3-4 et Pfister 1-2, soir.
Boston, Lamabe 6-5 à Chicago, Talbot 1-0 ou Kreutzer 3-0 soir.
New York Sheldon 1-0 à Baltimore, Bunker 7-2, soir.
Washington, Rudolph 1-0 ou Cheney 1-3, à Los Angeles, Chance 4-3 soir.
Cleveland, Ramos 4-4 ou Siebert 1-3 à Minnesota, Kaat 6-3, soir.

Ligue Nationale
Chicago, Ellsworth 8-6 et Buhl 8-3 à Philadelphie, Short 3-3 et Mahaffey 7-2, soir.
San Francisco Marichal 8-3 et Hendley 6-4 à Cincinnati Nuxhall 6-4 et Maloney 3-7, soir.
Pittsburgh, Law 3-3 à New York, Willey 0-0, soir.
Houston, Farrell 10-1, à St-Louis, Washburn 3-4, soir
Los Angeles, Moeller 4-6 à Milwaukee, Fischer 5-4 ou Blasingame 0-0, soir

MERCREDI

Ligue Nationale
Mêmes joutes que mardi sauf à Cincinnati

Ligue Américaine
Mêmes joutes que mardi

Ligue Massicotte
St-Albert à Québec-Ouest
Braves à Beauport
Saillant à St-Joseph

CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	38	23	.623	—
San Francisco	38	26	.594	1½
Cincinnati	34	29	.540	5
Pittsburgh	32	29	.532	5½
Chicago	30	30	.500	7½
St-Louis	32	33	.492	8
Los Angeles	32	33	.492	8
Houston	2	34	.485	8½
Milwaukee	30	35	.462	10
New York	20	47	.299	21

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
New York	38	23	.623	—
Baltimore	39	25	.609	½
Chicago	36	26	.567	3½
Minnesota	33	31	.516	6½
Cleveland	30	30	.500	7½
Boston	32	34	.485	8½
Détroit	28	33	.459	10
Los Angeles	30	37	.448	11
Washington	29	40	.420	13
Kansas City	25	39	.391	14½

Ligue Provinciale

	G	P	Moy.	Diff.
Plessisville	11	5	.688	—
Thetford Mines	9	6	.600	1½
Indiens	10	7	.588	1½
Athlétiques	2	14	.125	9

Ligue Nationale Junior

	G	P	Moy.	Diff.
Sorel	11	4	.733	—
Chomedey	11	6	.647	1
Rosemont	10	6	.625	1½
St-Jean	8	7	.533	3
Québec	8	9	471	4
Verdun	6	11	.353	6
Lachine	5	11	.313	6½
St-Jérôme	4	9	.308	6

Ligue Massicotte

	G	P	Moy.	Diff.
Saillant	8	3	.727	—
St-Albert	8	4	.667	½
Braves	4	5	.444	3
St-Joseph	5	7	.417	3½
Beauport	3	8	.385	3½
Québec-Ouest	3	7	.300	4½

Ligue Métropolitaine Junior

	G	P	Moy.	Diff.
Parc Marchand	11	3	.786	—
St-Joseph	9	4	.692	1½
Beauport	6	9	400	3½
Montmorency	4	7	.364	5½
Bienville	2	9	.182	7½

Balle-molle à la C.O.P.

Voilà onze ans, la Confédération des oeuvres de loisirs de la province de Québec (C.O.P.) fondait un service de baseball. Depuis, elle s'est toujours efforcée de rendre de multiples services à toutes les formations sportives membres. Cette année, la C.O.P. apporte du nouveau dans le domaine des sports.

En effet, la C.O.P. a voulu agrandir ses horizons en ajoutant la "balle molle" au Service des sports qui comprenait déjà une division se rapportant au baseball. L'an dernier, les différents services sportifs déjà existants ont été fondus en un seul service: le Service des sports. Ce Service des sports comprend autant de divisions qu'il y a de sports à son actif.

La division "balle" du Service des sports sera jumelée, i.e. qu'elle comprendra le baseball et la balle molle. Ces deux sports feront donc partie de la même division.

Comme il en était pour le hockey, les intéressés au sport de la balle pourront s'affilier ou s'enregistrer au service de la C.O.P. Vous constatez que le système pour devenir membre de la division "Balle" est double. Il y a: a) **l'affiliation** qui consiste tout simplement à faire partie de la division "balle" afin de recevoir de la documentation et des renseignements sur le baseball ou la balle molle selon le cas; b) **l'enregistrement** qui donne tous les avantages de la division "balle", soit: catégories d'âge, cartes de joueurs ainsi que l'opportunité de participer aux tournois régionaux et provincial.

Comme nous venons de le mentionner, la C.O.P. organisera des tournois régionaux et provincial à la fin de saison pour les équipes qui se seront enregistrées. Il est à remarquer toutefois que dans le domaine de la balle molle, les tournois n'auront lieu qu'au niveau régional tandis que dans le domaine du baseball ils seront disputés comme par les années passées aux niveaux régional et provincial.

Tous les responsables d'organismes de loisirs ainsi que tous les sportifs actifs qui seraient intéressés à recevoir des renseignements supplémentaires n'ont qu'à communiquer avec le responsable des sports de leur fédération. Le Service des sports de la C.O.P., dont les bureaux sont situés au Parc Victoria, est à votre entière disposition également pour toutes informations dont vous pourriez avoir besoin.

Cinq villages olympiques sont presque achevés

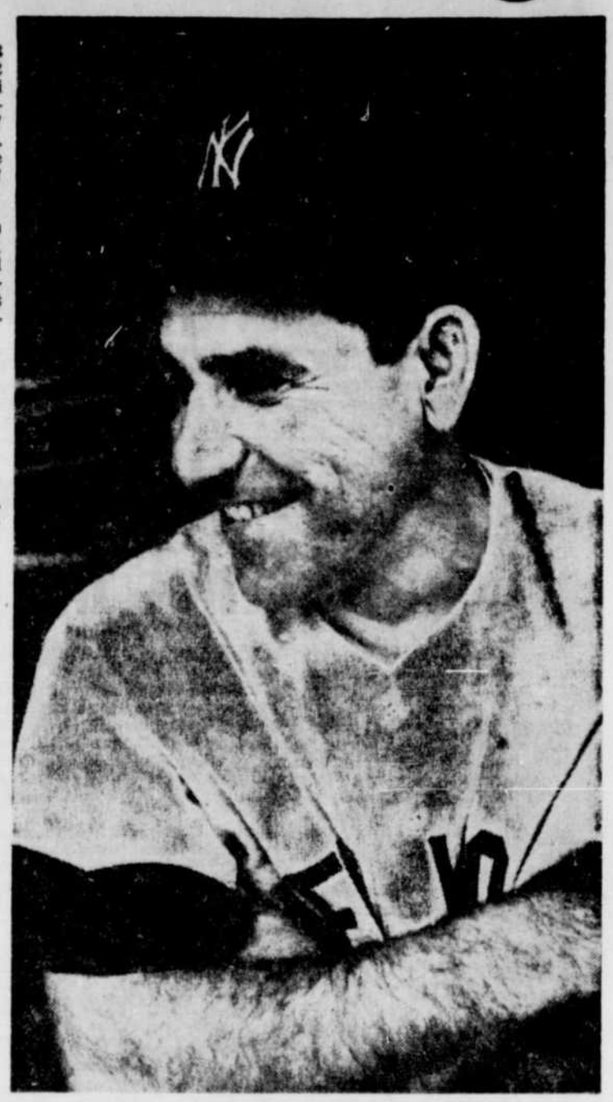
On estime que 7,500 athlètes olympiques logeront dans le principal village olympique et quatre "succursales" de villages dont le parachèvement se poursuit au Japon.

Le principal village se trouvera à Yoyogi, près du stade national. En plus de recevoir 6,500 athlètes, il accueillera environ 1,400 administrateurs. Le personnel de cuisiniers, de gardes de sécurité, de ménagères et d'interprètes s'élèvera à environ 3,000.

Outre les locaux de clubs, les centres de loisirs, etc., le village comptera une série de salles à manger où les athlètes pourront se choisir des aliments préparés selon six styles nationaux: japonais, chinois, français, nord-américain, etc. Un système de coupons assurera à chaque athlète une diète quotidienne d'au moins 6,000 calories.

"Les "succursales" de village seront situées au loin. Elles logeront environ 1,200 hommes et femmes qui participeront aux compétitions de yachting, d'exercices équestres, de canotage, de cyclisme.

Divers services offerts dans les villages comprendront les divertissements, la réparation gratuite de l'équipement, un service d'autobus, un service de prêt de bicyclettes, des voitures pourvues de chauffeurs pour les délégations de visiteurs.



● **Yogi Berra a raison d'être souriant alors que les Yankees ont remporté une 10e victoire en autant de joutes contre les White Sox de Chicago. Ils ont ainsi pris une avance de 3½ parties sur l'équipe d'Al Lopez et ils entreprendront ce soir de faire subir le même sort aux nouveaux principaux aspirants: les Orioles de Baltimore. (Téléphoto: U.P.I.)**

Heureuse surprise pour le pilote des Braves

MILWAUKEE (PA) — Le gérant Bobby Bragan, des décevants Braves de Milwaukee, s'est vu accorder un vote de confiance, hier soir, sous forme d'un nouveau contrat n'expirant pas avant la fin de la saison 1965.

Le président John McHale a déclaré en annonçant la nouvelle:

"Il est important, pendant cette période de léthargie, de reconnaitre le travail de Bragan dans la construction de cette équipe. D'ailleurs, nous avons confiance qu'il récoltera le fruit de son travail cette année et dans les années futures".

D'autre part, Bill Bartholomay, président du bureau de direction des Braves, a déclaré, lors d'une conférence de presse, que Bragan avait accompli "une tâche énorme en faisant revivre l'intérêt du baseball" au Wisconsin, même si les Braves sont descendus au neuvième rang du classement.

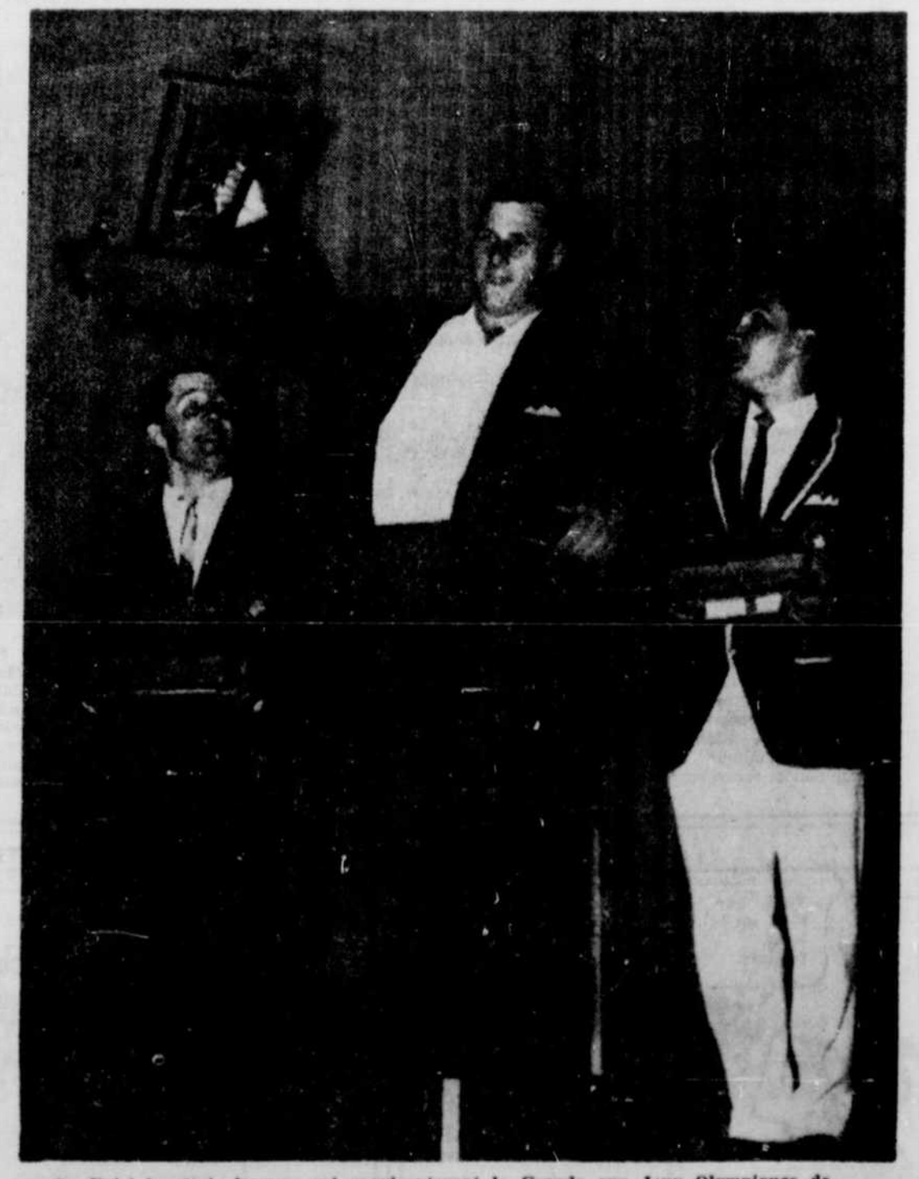
Bragan a remplacé Birdie Tebbets à la gérance des Braves après la saison 1962. Le contrat original de Bragan fut déchiré au milieu de la campagne 1963 alors qu'on lui a accordé une augmentation jusqu'à la fin de la saison présente.

Pour sa part, Bragan s'est dit surpris de l'offre d'un nouveau contrat.

"Ordinairement, quand un gérant doit se rendre au bureau de direction après une série de six revers consécutifs, les choses se passent différemment", a déclaré Bragan.

"J'en suis très heureux", a ajouté Bragan. "Au fait, j'étais tellement excité que j'ai oublié de retirer mon salaire".

Ex-joueur d'intérieur dans les majeures, Bragan a déjà piloté Pittsburgh et Cleveland.



● **Voici les trois leveurs qui représenteront le Canada aux Jeux Olympiques de Tokyo en octobre prochain. De gauche à droite: Allan Salter, d'Ottawa, champion poids-plume; John Lewis, de Belleville, champion mi-lourd; et Pierre St-Jean, de Montréal, champion poids-moyen. (Téléphoto: U.P.I.)**

CE SOIR 8 H.



Piste de QUEBEC

Un autre intéressant programme est à l'affiche ce soir sur la piste de Québec, et 11 numéros sont préparés, dont 10 en programme régulier. La qualité des épreuves présentées à Québec au cours des dernières semaines prouve indiscutablement que tous les trotteurs et ambleurs sont dans la meilleure des conditions.

L'attraction principale de la soirée devrait être la 10e course qui groupera 8 excellents ambleurs: Jonover, M.E. Chief, Abbe Averil A, Traffic Brooke, Pinnacle Chuck, Stormy M, Hy Marque et Warden Scott.

Chez les trotteurs d'aussi bons chevaux que Calumet Rosecroft, Empiretta, Egyptian Byrd, Ennis Hanover etc., se disputeront une bourse de $400.

MARDI

COURSE SPECIALE — 7 h. 30 — AMBLE — $300.
1—Zero King (G. Lachance)
2—Joe Stoner
3—Henry Dillon (A. Rogers)
4—Parading Star (R. Babbin)
5—Ima Song (R. Pagé)
6—My Spender (M. Breton)
7—Penny Chief (R. Bolly)
8—Sep June (Y. Pelchat)
Elig.: Leo's Comet (F. Filion)

Course No 1 — 8 h. — AMBLE—$300.
1—Ruth C. Cadet (J. Lefebvre)
2—Grand Adios (G. Lachance)
3—Evergreen Star (L. Bergeron)
4—Miss Royal Abbey P (B. Gervais)
5—Express B (J.-G. Tremblay)
6—Jeff Protector (D. Beauchemin)
7—Borderview Rose (L. St-Jacques)
8—Louise Byrd (R. Bruyère)
Elig: Chessie (Y. Catellier)

Course No 2 — 8h.20 — TROT — $300.
1—Worthy Tyson (A. Pagé)
2—Orphan Morris (M. Cournoyer)
3—Armada Hanover (G. Filion)
4—Irish Luck (C.-H. Fortier)
5—Mr. Audley (M. Aubin)
6—Senator Gray (J. Iefebvre)
7—Spencer Rapid (A. St-Onge)
8—Island Bell (J.-G. Breton)

Course No 3 — 8h.40 —AMBLE—$300.
1—Miss Royal Widow (A. Blouin)
2—Arthur Express (P. Filion)
3—Armbro Crystal (E. Ratté)
4—Clicker (C.-H. Fortier)
5—Swamp Fever (G. Kerouack)
6—Dickey Dares (Y. Gamache)
7—Ricci Harbert (D. Larochelle)
8—Martha's Son (J. Giguère)
Elig.: Robert L. G. Beauchemin)

Course No 4 — 9h.05 —AMBLE—$350.
1—Doug Raider (R. Bruyère)
2—Lord Flight (G. Lachance)
3—Phil Butler (Y. Pelchat)
4—Stormy M (R. Filion)
5—Miracle Miss (R. Bolly)
6—McAbbereeze (A. Bédard)
7—Stewart's Bell
8—Spangler Chief (G. Maillard)

Course No 5 — 9h.25 — TROT — $300.
1—Hajji (B. Perreault)
2—Glendale Jack
3—Fayre Cadet (M. Goguen)
4—Monty Hanover (J.-A. Verret)
5—Hi Vic (V. Larose)
6—Prince Lullwater (Y. Pelchat)
7—Albary Hanover (C. Côté)
8—Cleary Hanover (J. Lemay)

Course No 6 — 9h.45 —AMBLE—$400.
1—Sandy Elkington (G. Lachance)
2—Hector (B. Ferron)
3—Big Jim (J. Lemay)
4—Express Belle (B. Gervais)
5—Easy Armbro (J. Giguère)
6—Eros (P. Blouin)
7—Halden Hanover (M. Breton)
8—Seattle Norris (L. Roy)
Elig.: Miller Brook Dean (M. Cournoyer)

Course No 7 —10h.10—AMBLE—$400.
1—Widower Abe (P. Grenier)
2—Wedding Chief (B. Bélanger)
3—Shadydale Babe (J. Guenette)
4—Maplecroft Queen (C.-H. Fortier)
5—Frisco Earl (G. Mallard)
6—Docteur Vet (R. Beaudoin)
7—My Son's Abbie (J.-La Gingras)
8—Reno (B. Gervais)
Elig.: Max Grattan

Course No 8 — 10h30 — TROT —$400.
1—Calumet Rosecroft (P.-E. Alain)
2—Empiretta (G. Lachance)
3—Worthy Colby (Y. Gamache)
4—Little Brother (B. Ferron)
5—The Web (C. Côté)
6—Egyptian Byrd (J. Giguère)
7—Shadydale Song (M. Cournoyer)
8—Ennis Hanover (Y. Pelchat)
Elig.: Half Song (A. Rogers)

Course No 9 —10h.50—AMBLE—$500.
1—Hill Scene (G. Beauchemin)
2—Satan (Y. Pelchat)
3—Selkirk (J. VanderPoel)
4—Vic Express (C. Côté)
5—Tay Toe (P. Grenier)
6—Sonny's Pointer G (F. Turenne)
7—June Bel (M. Cournoyer)
8—Red Chief C

Course No 10—11h.15—AMBLE—$450.
1—Jonover (A. Rogers)
2—M. E. Chief (F. Turenne)
3—Abbe Averill A
4—Traffic Brooke (R. Ponton)
5—Pinnacle Chuck (C. Denault)
6—Stormy M (R. Bolly)
7—Hy Marque (R. Savignac)
8—Warden Scott (G. Lachance)



NOS FAVORIS

Première	2—8—7
Deuxxième	5—4—1
Troisième	5—6—8
x-Quatrième	6—1—3
Cinquième	1—4—6
Sixième	5—6—3
x-Septième	7—5—6
Huitième	6—3—8
Neuvième	3—2—6
x-Dixième	7—6—3

x—Quinella

Juste hommage à Johnny Bower

TORONTO (P.C.) — Johnny Bower, gardien de but des champions Maple Leafs de Toronto, a été choisi le gagnant de la coupe J. P. Bickell en 1964 par les directeurs du Maple Leaf Garden, hier.

On attribue le trophée au joueur le plus utile des Leafs pendant la saison. Bower est le troisième porte-couleur de la Ville-Reine à se mériter la coupe pour la deuxième fois. Il l'a déjà remporté en 1960. Les autres joueurs furent Ted Kennedy en 1953 et 1955 ainsi que Dave Keon, en 1962 et 1963.

Même s'il a présenté la meilleure moyenne individuelle de buts alloués par partie, Bower a dû céder le trophée Vézina à Charlie Hodge, des Canadiens. Ces derniers n'ont accordé que 167 buts à leurs rivaux pendant la saison en comparaison des 172 alloués par les Leafs.

Le trophée n'est pas attribué à tous les ans, mais "à la discrétion du bureau des directeurs selon les mérites des joueurs".



ENCORE UN AUTRE CLIENT SATISFAIT, DE...

Laurentide

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC
25 DORCHESTER SUD QUÉBEC

et, il y en a des milliers d'autres comme lui!

Parce qu'un achat chez Laurentide est toujours complété par un service de réparations, courtois et honnête, d'une équipe de spécialistes.

Agenda du sport amateur canadien pour tout l'été

La Direction de la santé et du sport amateur, ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social, publie cette liste d'événements sportifs à l'intention des personnes intéressées à y assister ou à y participer.

La plupart de ces événements concernent les sports amateurs au niveau national et international. Cependant d'autres renseignements relatifs à des événements dans des domaines connexes sont également inclus. On peut obtenir des détails additionnels en s'adressant aux organismes nationaux.

Une seconde liste couvrant octobre 1964 à mars 1965 sera publiée plus tard.

LES EVENEMENTS SPORTIFS AU CANADA
DU 20 JUIN AU 14 SEPTEMBRE 1964

JUIN

20 Association canadienne de cricket, S.W. & Western Ontario Cricket Leagues vs New Zealand Cricket Council, London, Ontario.
20 Union athlétique amateur du Canada, poids et haltères — championnats nationaux 1964 et essais en vue des Jeux Olympiques, Rockliffe, Ontario.
21 Association canadienne de cricket, Toronto Cricket, Skating & Curling Club vs New Zealand Cricket Council, Toronto, Ontario.
22 Hamilton & District Cricket League vs New Zealand Cricket Council, Hamilton, Ontario.
24 — 25 Rockliffe Park Taverners Cricket Club vs New Zealand Cricket Council, Ottawa, Ontario.
26 — 29 Boy's Clubs of Canada, cours de formation pour moniteurs, Trail's End Camp, Joliette, P.Q.
27 Association canadienne de canotage amateur, Eastern Rowing Association Regatta, Ottawa, Ontario.
27 — 28 Association canadienne de cricket, Québec vs New Zealand Cricket Council, Montréal, P.Q.
27 — 29 Association canadienne de navigation, championnat canadien, Toronto, Ontario.

JUILLET

1 Association canadienne de canotage amateur, Dominion Day Regatta, Toronto, Ontario.
1 Association canadienne de cricket, tournoi de cricket, équipe de six, en vue de l'attribution du trophée R.C. Matthews, Ridley College, St. Catherines, Ontario.
1 — 4 Association canadienne de hockey sur pelouse, tournoi inter-provincial et essais pré-olympiques, Vancouver, C.B.
1, 4, 5 Association canadienne de navigation, Lake Sailing Skiff Association Regatta (Lightning and 14 ft. International Classes), Queen City Yacht Club, Toronto, Ontario.
3 — 5 Trophée Dulles (Dragon Class) Crescent Yacht Club.
4 — 5 Championnat canadien (Wayfarer Class) Toronto, Ontario.
4 — 5 Championnat canadien (GP 14 Class) Toronto, Ont.
5 Association canadienne de canotage amateur, régates internationales, St. Catherines, Ontario.
5 — 18 Young Men's Christian Association, cours de formation de chefs, Geneva Park, Ont. (Lac Couchiching).
7 — 10 Association royale de golf du Canada, Canadian Seniors, Summerlea Golf Club, Montréal, P.Q.
8 — 9 Association canadienne de navigation, trophée Scythes (Star Class) Toronto, Ontario.
8 — 10 Trophée Duke of Edinburgh (Dragon Class) Kingston Yacht Club, Kingston, Ontario.
10 — 11 Association athlétique amateur du Canada, gymnastique — championnats nationaux 1964 et essais en vue des Jeux Olympiques, Vancouver, C.B.
11 Association canadienne de canotage amateur, Eastern Rowing Association Championships, Brockville, Ontario.
11 Union athlétique amateur du Canada, 20 kilomètres mache — qualifications en vues des Jeux Olympiques, Montréal, P.Q. (Communiquer avec M. R. Bouffard, 7533 avenue Drolet, Montréal P.Q.)
11 — 12 Association canadienne de cricket, trophée Lord Atholstan — Ontario vs Québec, Montréal, P.Q.
11 — 19 Association canadeinne de navigation, qualification en vue des Jeux Olympiques, catégories: 5.5 mètres, Dragon, Star Flying Dutchman, Finn. Kingston, Ontario.
16 — 18 ou 17—19 Association canadienne de tennis, rencontre nord-américaine pour la coupe Davis entre l'Australie et le Canada, Mount Royal Tennis Club, 2106 avenue Grey, Westmount, P.Q.
17 — 18 Union athlétique amateur du Canada, épreuves extérieures — hommes et femmes, catégorie senior — championnats de l'est du Canada, Kingston, Ontario (Communiquer avec M. T. Murray, 287 Westdale Ave, Kingston, Ont.)
18 Marathon — essais olympiques, Calgary, Alberta (Communiquer avec M. E. Westerhove, 5918, 118e Avenue, app. 4, Edmonton, Alberta).
18 — 19; 25 — 26 Association canadienne de navigation, trophée Bluebottle (Dragon Class), Kitsilano Yacht Club, Vancouver, C.B.
21 Association canadienne de canotage amateur, qualifications en vue des Jeux Olympiques, St. Catherines, Ontario
22 — 25 Régates royales de Henley, St. Catherines, Ont.
24 — 25 Union athlétique amateur du Canada, championnats de l'est du Canada, garçons et filles, à l'intérieur, Summerside, Ile-du-Prince-Edouard (Communiquer avec M. E. Westerhove, 5918, 118e Avenue, app. 4, Edmonton, Alberta).
24 — 26 Association canadienne de navigation, omnium canadien — Lightning Class, Metre Boat Regatta — 8 mètres, trophée Alarm & Metre Boat Regatta — 6 mètres, Hamilton, Ontario.
25 Manitoba Golf Association, tournoi junior inter-provincial (Manitoba-Saskatchewan) St. Charles, Manitoba.
29 — 30 Essais olympiques canadiens, tir à la carabine et au pistolet, Ottawa, Ontario.
30, 31 et 1er août Association canadienne de navigation, championnat nord-américain (Cadet Class) Woodlands, P.Q.
31 Championnat canadien (Snipe Class) Halifax, N.-E.
31 Union athlétique amateur du Canada, championnat décathlon, hommes catégorie senior et épreuves en vue des Jeux Olympiques (Communiquer avec M. G. Arnold, 1 Treadgold Crescent, Don Mills, Ontario).
31 et 1er août Association canadienne de canoë, championnats nationaux et épreuves en vue des Jeux Olympiques Rideau Canoe Club, Mooney's Bay, Ottawa, Ontario.
31 et 2 août Association royale de golf du Canada, omnium canadien, Pinegrove Country Club, Montréal, P.Q.
juillet et août Association canadienne de cricket, clinique pour entraineurs et études, Vancouver, C.B., Calgary, Alta., Winnipeg, Man., Toronto, Ontario.

AOUT

1 Union athlétique amateur du Canada, championnats pentathlon, dames (catégorie senior) et épreuves en vue des Jeux Olympiques (Communiquer avec M. G. Arnold, 1 Treadgold Crescent, Don Mills, Ontario).
2 Association canadienne de navigation, championnat de l'ouest du Canada (Jollyboat Class) Lake Okanagan, C.B.
2 — 3 Championnat canadien junior "Y-Flyer" Montréal.
2 — 8 Association canadienne de cricket, tournoi inter-provincial senior pour le trophée Hiram Walker, Montréeal.
7 — 8 Union athlétique amateur du Canada, extérieur championnats hommes et femmes catégorie senior et épreuves en vue des Jeux Olympiques, St-Lambert, P.Q.
8 — 9 Association canadienne de navigation, championnat canadien et trophée du lieutenant-gouverneur (Firefly Class) Oshawa, Ontario.
8 — 9 Championnats canadien (Enterprise Class) Lac Memphremagog, P.Q.
8 — 15 Scouts du Canada, Jamboree Manitoba et nord-ouest de l'Ontario.
9 — 16 Régate nationale pour voiliers, Charlottetown, I.P.E.
13 — 22 Association canadienne de tennis, championnats canadiens de tennis junior, Rideau Lawn Tennis Club, 1 Donald Street, Overbrook (Ottawa), Ontario.
14 — 15 Etats-Unis — Canada rencontre internationale pour le trophée Gordon (senior), Lake Placid Club, Essex County, New York.
14 — 15 Union athlétique amateur du Canada, championnat décathlon hommes (junior) (Communiquer avec M. R.R. Harding, C.P. 236, Hudson, P.Q.)
14 — 24 Association canadienne de hockey amateur, cours de formation des entraineurs, Royal Military College, Kingston, Ontario.
15 Association canadienne de canotage amateur, régate, trophée P.D. Ross, Ottawa, Ontario.
15 — 16 Association canadienne de navigation, championnat canadien (Jollyboat), Montréal, P.Q.
16 — 23 Association canadienne de hockey amateur, cours de formation d'entraineurs, Université de Dalhousie, Halifax, N.-E.
17 — 18 Association royale de golf du Canada, match par équipes pour la coupe Willigdon, Riverside Country Club, Saskatoon, Sask.
17 — 22 Tournoi amateur canadien, Riverside Country Club, Saskatoon, Sask.
18 — 20 Association canadienne de navigation, championnat canadien (Y-Flyer Class) Montréal, P.Q.
21 — 24 Association canadienne des centres de loisir, cours de formation de moniteurs, Auberge "Le P'tit Bonheur", Lac Quenouille (10 milles au nord de Ste-Agathe), P.Q.
21 — 29 Association canadienne de navigation, championnat hémisphère de l'ouest (Snipe Class) Oakville, Ontario.
22 Union athlétique amateur du Canada, championnats pentathlon hommes, catégories senior-junior (Communiquer avec M. F. Cummings, 1363, 7th Line, G.D., Oakville, Ont.)
22 Association canadienne de canotage amateur, régate de l'Exposition nationale du Canada, Toronto, Ontario.
22 — 23 Association canadienne de navigation, championnats canadiens (Finn and Flying Dutchman Classes) Toronto.
22 — 29 Association canadienne de hockey amateur, cours de formation d'entraineurs, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.B.
23 — 24 Association canadienne de tennis, rencontres internationales annuelles Canada-Etats-Unis (tennis junior) Lake Placid Club, Essex Country, N.Y.
23 — 30 Association canadienne de hockey amateur, cours de formation d'entraineurs, Université de Saskatchewan, Saskatoon, Sask.
23 — 2 sept. Cours de formation d'entraineurs, Université de Montréal, Montréal, P.Q.
24 — 26 Association canadienne de boulingrin, championnats canadiens de boulingrin, Stanley Park, Vancouver, C.B.
26 Association canadienne de tennis, rencontres internationales annuelles, Nouvelle-Angleterre — Canada (tennis junior) Boston, Mass.
26 — 3 sept. Association canadienne des centres de loisirs, cours de formation de directeurs, Foyer-Patro, Rivière-du-Loup, P.Q.
28 — 29 Union athlétique amateur du Canada, championnats garçons et filles (Communiquer avec M. T. Parker, 243, Winterton Avenue, Winnipeg 15, Man.)
29 — 30 Association canadienne de navigation, championnat national (420 Class), Gatineau River Yacht Club, P.Q.
29 — 30 Championnat nord-américain, Stormont Yacht Club, Cornwall, Ontario.
31 — 4 sept. Championnat junior, Royal Vancouver Yacht Club, Vancouver, C.B.
Association canadienne de ballon-panier amateur, réunion biennale. L'endroit et la date à déterminer.

SEPTEMBRE

1 — 4 Association royale de golf du Canada, tournoi Pepsi-Cola et tournoi canadien junior, Belvedere Golf and Winter Club, Charlottetown, I.P.E.
2 — 3 Association canadienne de navigation, Davaar Quaich (Dragon Class), Royal St. Lawrence Yacht Club, Dorval, P.Q.
2 — 5 Epreuves olympiques canadiennes, natation et plongeon, Vancouver, C.B.
5 — 7 Association canadienne de navigation, championnat nord-américain (Wayfarer Class), Toronto, Ontario.
5 — 9 Young Men's Christian Association, cours de formation de moniteurs et de directeurs d'athlétisme et de sport, Geneva Park, Ontario.
6 — 7 Association canadienne de cricket, rencontre internationale, Canada vs E.-U., St. Louis, Missouri.
Semaine du 14 Association canadienne du jeu de la crosse, finales de la coupe Minto, Côte ouest.
Semaine du 14 Finales de la coupe Mann, Centre de l'Ont.
Date à déterminer. Association canadienne de navigation, championnat canadien (Albacore Class), Muskoka, Ont.



● Le président des Journées Sportives des Anciens de Laval, Roland Beaulieu (au centre), semble très optimiste sur le succès de cette fête annuelle dont il discute avec Me Pierre Roger, président des Anciens, et Jacques Robitaille (à gauche), de la Brasserie O'Keefe qui a permis la réunion d'information.
(Photo : "l'Action", par Marcel Laforce)

Les Anciens de Laval tiendront leur tournoi de golf le 17 juillet

Le Tournoi de golf des Anciens de Laval se tiendra au club de golf Royal Québec, à Boischatel, vendredi le 17 juillet, beau temps, mauvais temps. Telle est la nouvelle annoncée par Roland Beaulieu, président des Journées Sportives lors d'une réunion d'information tenue avec le concours de la Brasserie O'Keefe.

Ce tournoi qui se tient sous la présidence d'honneur de Me Pierre Roger, président des Anciens, est forcément limité à 175 participants et on ferait bien de s'inscrire immédiatement auprès du directeur-général, Jules Gauvin, à 681-9611, local 211.

Les départs des hommes s'échelonneront de 7 h. à 1 h. et ceux des dames de 10 h. à midi. Il y aura cocktail et buffet froids du genre "garden party", suivi de la distribution des trophées et prix et d'une danse.

Le trophée Gérard Lacroix est à l'enjeu pour le meilleur brut et le trophée Georges Côté pour le meilleur net. La profession dont les huit membres obtiendront le meilleur résultat combiné se méritera le trophée Gaston Amyot. Enfin le trophée Laval sera en jeu pour la compétition inter-universitaire et le trophée Georges Adam à débattre pour la compétition inter-comités.

BOXE

GLACE BAY, N.S. — Blair Richardson, 172, de South Bar, N.E., a défait par k.o. Del Flanagan, 163, de St-Paul, en 3 rondes.
SAN JUAN — Marcos Morales, 129 1-2, de Porto Rico, a défait aux points Daniel Berrios 135, de Porto Rico, en 12 rondes.
Morales a remporté le titre de champion poids léger de Porto Rico.

Bunning garde la tête froide

CHERRY HILL(N.J. (P.A.) — Jim Bunning n'a pas encore réalisé la pleine signification de son exploit de la Fête des Pères et le lanceur des Phillies de Philadelphie aime autant qu'il en soit ainsi.

"Je crois que c'est une bonne chose que je ne réalise pas", a déclaré l'artilleur du Philadelphie, "car, plus un gars monte haut, plus il se fait mal en retombant".

On sait que Bunning a réalisé le plus grand rêve de tout lanceur en réussissant une partie parfaite aux dépens des Mets de New York dimanche.

Il s'agissait du premier exploit du genre depuis 84 ans dans la ligue Nationale. C'était également la première partie parfaite dans les majeures depuis que Charley Robertson, des White Sox de Chicago, a accompli l'exploit aux dépens des Tigers de Détroit en 1922.

"J'ai peine à le croire moi-même", a déclaré Bunning hier à sa demeure de Cherry Hill.

"J'en suis naturellement très heureux, mais le fait ne changera pas mon mode de vie, vous pouvez en être sûr".

"Ca fait trop longtemps que je joue au baseball pour laisser une chose semblable me monter à la tête", a ajouté le lanceur qui évolue dans le baseball professionnel depuis 1950, dont les 10 dernières années dans les majeures.

Bunning en était à sa deuxième partie sans coup sûr sous la grande tente. Il avait réussi la première au profit du Détroit et aux dépens du Boston en 1958. Deux buts sur balles et un frappeur atteint par un lancer l'avaient alors empêché de réussir une partie parfaite.

REACTIONS

"Ma première partie sans coup sûr avait certes créé un peu d'excitation ,mais rien à comparer à celle-ci", a révélé Bunning.

"Le téléphone n'a pas arrêté de sonner depuis tôt ce matin. De plus, j'ai parlé à plus de reporters et ait fait face à plus de caméras que lors de tous les autres jours ensemble!".

Bunning, père de sept enfants a eu le plaisir de compter son épouse Mary et la plus vieille de ses enfants, Barbara, âgée de 12 ans, au nombre des spectateurs lors de son chef d'oeuvre au stadium Shea. Le reste de la marmaille a vu l'exploit à la télévision.

"Je suis arrivé à la maison à 12h. 15 lundi matin et me suis couché immédiatement tellement j'étais fatigué", a dit Bunning.

"Puis un stupide reporter, excusez l'expression, a téléphoné à 7 heures du matin afin de se rendre à la maison en compagnie d'un photographe pour histoire et photos. Peu m'importe qu'il m'ait éveillé, mais il a également réveillé tous les enfants.

"Le téléphone n'a pas cessé de sonner depuis".

RECOMPENSES

L'exploit de Bunning lui rapporte déjà financièrement. Il a, en effet, reçu $1,000 pour paraître au programme Ed Sullivan dimanche soir.

Par ailleurs, Frank Scott, agent des joueurs des majeures, croit que Bunning peut récolter autant que $25,000 d'ici la fin de l'année, à part son salaire, qui serait d'environ $30,000.

Scott a révélé qu'il était déjà à l'oeuvre au profit de Bunning. "Il est difficile de se prononcer présentement, car le marché est surtout ouvert avant et après la saison. Don Larsen a réussi son exploit dans un temps parfait, soit lors de la série mondiale, à la fin d'une saison", a précisé Scott.

La chance de doubler ses gains cette année à donné lieu à une réaction typique de la part de Bunning.

"Ca va aider à nourrir les enfants", a-t-il déclaré en souriant.

Duel Bélanger-Poitras au stade local ce soir

Les amateurs de baseball de la Vieille Capitale qui ont assisté à d'excellentes performances de la part des lanceurs locaux depuis quelques semaines, devraient voir un autre excitant duel ce soir entre les Indiens et les Athlétiques.

Terry McKeaney, qui a vu ses hommes triompher deux fois dimanche, en moins de temps qu'un seul des marathons du début de l'année, espère que Reynald Bélanger suivra la trace de Lee Nicholas et de Jean Lemelin et qu'il réduira l'adversaire au silence. Bélanger, qui a excellé en relève à chacune de ses apparitions, ne semblait pas avoir la même confiance et la même ardeur lorsqu'il débutait une joute; mais on est sûr dans le camp des Indiens qu'il peut soutenir dans une joute toute entière son allure fantastique des apparitions en relève. Raymond Huot, qui a officié durant les deux victoires dimanche, complètera vraisemblablement la batterie, puisque Jean-Guy Moreau a demandé sa libération, afin de s'aligner avec une équipe de la ligue Massicotte.

André Sanschagrin a fixé son choix sur Robert Poitras et lui aussi pourra suivre la trace de ses deux prédécesseurs, qui n'ont pas accordé un seul point mérité dans les deux dernières joutes. Comme les Athlétiques n'ont pas de puissance à perdre au bâton, il ne faudrait pas se surprendre de voir Poitras, un bon frappeur, occuper une place élevée dans l'alignement au bâton, contrairement au traditionnel 9e rang qu'on impose aux artilleurs. Les A's jouent pour 5.00 depuis l'arrivée de leur nouvel instructeur et ils ont bien l'intention de gagner cette joute avant de se mettre en route pour Plessisville jeudi.

Le traditionnel "play ball" retentira à 8h.30 ce soir au stade municipal.

Jim Fregosi perd 22 points et Tony Oliva remonte 1er

NEW YORK (P.A.) — Il ne faudrait pas oublier le crédit qui revient à John Callison pour la montée spectaculaire des Phillies de Philadelphie en tête de la ligue Nationale.

En effet, alors que les lanceurs Jim Bunning et Ed Roebuck semblent en vedette dans cette ascension, Callison a fait sa propre part, laquelle lui a permis de s'installer parmi les 10 meilleurs cogneurs du circuit avec une moyenne de .303 au bâton.

Par contre, les meneurs ont connu une léthargie marquée au cours de la dernière semaine.

Ainsi, le meneur Billy Williams, du Chicago a perdu neuf points tout en conservant le premier rang avec une fiche de .373, tandis que Willie Mays, du San Francisco, demeurait au second rang avec une moyenne de .359 en dépit d'une perte de neuf points. De même, Roberto Clemente, du Pittsburgh, conservait la troisième place avec une fiche de .337 malgré une baisse de 22 points.

LIGUE AMERICAINE

Dans la ligue Américaine, la recrue Tony Oliva, du Minnesota, a repris le premier rang avec une fiche de .347 en dépit d'une perte de neuf points la semaine dernière.

Cependant, le meneur de la semaine dernière, Jim Fregosi, du Los Angeles, a sauvegardé la deuxième place malgré une baisse de 22 points avec une moyenne réduite à .337.

Mickey Mantle, des Yankees de New York et Chuck Hinton, du Baltimore, sont sur un pied d'égalité en troisième place avec des fiches de .327.

D'autre part, Harmon Killebrew, du Minnesota, continue de dominer dans le domaine des circuits avec 22, tandis que Dick Stuart, du Boston, conservait la tête chez les producteurs de points avec 55.

Enfin, Mays domine toujours la ligue Nationale dans les domaines des circuits avec 22 et des points produits avec un total de 53.

Tournoi juvénile de tennis au St-Martyrs

C'est vendredi à 10 hres A.M. que débuteront les populaires tournois juvénile et junior de la ville et du district sur les courts du Centre des Loisirs Sts-Martyrs. Un grand nombre de jeunes ont déjà donné leurs inscriptions et tous ceux qui désirent s'inscrire sont priés de le faire avant mercredi à 6 hres. Plusieurs nouvelles figures de jeunes des O.T.J. St-Thomas d'Aquin, de St-Louis de France et du club de Tennis Sillery, sont attendus afin de représenter dans ces compétitions leur club respectif et faire grandir l'importance du tennis chez les jeunes du Québec Métropolitain pour les années à venir. Pour tous les junior qui travaillent le jour, des heures spéciales leur seront réservées afin de leur donner la chance de participer à ces tournois.

Statistiques de la ligue de balle-molle COMMERCIALE

Statistiques officielles compilées après les rencontres du 13 juin 1964 :

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	moy.
Legrade	4	4	0	0	1.000
Brasserie Dow	5	3	1	1	.700
L'Action	6	3	3	0	.500
Tav. Au Castor	5	2	3	0	.400
Steinberg's	5	1	4	0	.200
Synd. Québec	3	0	2	1	.167

Moyenne des équipes au bâton

	ab	pp	po	cs	moy.
Legrade	110	33	16	48	.343
Brasserie Dow	147	32	23	47	.320
Syndicat Québec	96	22	33	29	.302
Tav. Au Castor	137	25	33	38	.277
Steinberg's	145	29	38	37	.255
L'Action	171	32	32	35	.222

Travail des lanceurs

	pj	mi	es	r.	bb	g	p	n.	moy.
Michel Gagnon Legrade	3	17	12	12	3	2	0	0	1.000
Roger Verret Legrade	2	11	11	16	2	0	0	0	1.000
J.-Guy Chabot Bras. Dow	2	13	17	15	9	1	0	0	1.000
Gilles Mathurin Bras. Dow	4	21	18	18	11	2	1	1	.625
R. "Bob" Plante L'Action	6	41	48	48	15	3	3	0	.500
Ray. Trudel Au Castor	5	*	36	38	15	2	2	0	.500
J.-P. Bildégaré Steinberg's	5	33	49	49	4	1	4	0	.200
Henri Marois Syndicat	3	**	35	13	8	0	2	1	.167
Claude Paré Au Castor	1	-*	3	1	5	0	1	0	.000
Paul Bouchard Syndicat	1	3*	7	3	1	0	0	0	.000

* — 32 2/3
** — 17 1/3
-* — 1 1/3
3* — 3 2/3

Moyennes individuelles (9 apparitions et plus)

	pj	ab	pts	cs	c	moy.
Robert Bonenfant Tav. Au Castor	5	15	3	9	—	.600
Claude Boutet Steinberg's	5	19	6	11	2	.579
Michel Gagnon Legrade	4	16	5	9	1	.563
Carol Boutet Legrade	3	11	2	6	—	.545
Jean-Paul Bidégaré Steinberg's	5	15	2	8	—	.533
Jack Andrew Brasserie Dow	3	10	2	5	—	.500
Jean-Guy Chabot Brasserie Dow	5	13	5	6	—	.462
Raymond Labbé Syndicat Qué	3	13	4	6	—	.462
Raymond Blanchette Legrade	3	11	6	5	—	.455
Roger Verret, Legrade	3	9	4	4	1	.444
Julien Roy Steinberg's	3	9	1	4	—	.444
Robert "Bob" Plante L'Action	6	19	5	8	1	.421
Gilles Cantin L'Action	6	19	4	8	—	.421
Jean-Louis Beaulé Syndicat Qué.	3	12	5	5	1	.417
Maurice Simard Legrade	4	12	4	5	1	.417
Claude Julien Syndicat Qué.	3	12	4	5	—	.417
Yvon Lachance Brasserie Dow	5	17	4	7	3	.412
Roger Plante L'Action	6	20	6	8	1	.400
Roger Canuel Tav. Au Castor	5	15	7	6	1	.400
Fernand Belleau Tav. Au Castor	3	10	2	4	—	.400
Lucien Parent Tav. Au Castor	5	14	3	5	—	.357
Gilles Gogselin Tav. Au Castor	3	17	3	6	1	.353
Jean-Paul Gagnon Legrade	3	9	4	3	—	.333
Robert "Bob" Wallace Brasserie Dow	4	13	4	4	—	.308
René Thibault Brasserie Dow	3	10	3	3	—	.300
Bill Ryan Brasserie Dow	5	17	3	5	1	.294
Zotique Bouchard Syndicat Qué.	3	11	1	3	1	.273
O'Neil Baril Legrade	3	11	1	3	—	.273
Gérald Harvey Steinberg's	5	15	3	4	1	.267
Jules Cyr Brasserie Dow	5	16	3	4	—	.250
Dave Pugh Brasserie Dow	4	12	3	3	—	.250
Bryan Holton Brasserie Dow	4	12	1	3	—	.250
Charles-Henri Roy L'Action	6	21	4	5	—	.238
Antonin Simard Tav. Au Castor	5	13	2	3	—	.231
Charles Blanchette Legrade	4	10	2	2	—	.200
Guy Tremblay Legrade	4	16	2	3	1	.188
Gilles Gagnon L'Action	5	22	4	3	—	.136
Clément Dumas Steinberg's	5	18	2	2	—	.111
Henri Marois Syndicat Qué.	3	9	1	1	—	.111
Yvon Labbé Tav. Au Castor	4	9	0	1	—	.111
Roger Bernard L'Action	4	10	3	1	—	.100
Roch Langlois L'Action	3	10	0	1	—	.100
Raymond Therrien Legrade	3	10	0	1	—	.100
Adelard Auclair L'Action	4	11	1	1	—	.091
Gilles Pelletier L'Action	5	14	3	1	—	.071
Raymond Trudel Tav. Au Castor	5	15	1	1	—	.067
R. "Bob" Vallières Steinberg's	5	17	4	0	—	.000
Jacques Bouchard Tav. Au Castor	5	12	1	0	—	.000



● LE TOURNOI DU P'TIT GARS. — Le Club Optimiste St-Laurent-Québec, en collaboration avec les clubs de golf du Québec, présente son tournoi de golf pour les jeunes porteurs (caddie) de moins de 16 ans. Les rondes de qualification seront jouées dans huit clubs du Québec Métropolitain. Le principal trophée à l'enjeu sera le trophée de L'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, qui a été remis au Club Optimiste St-Laurent-Québec par M. Roch Martel, gérant de cette compagnie qui apparait sur cette photo en compagnie de MM. Roland Lachance, responsable du tournoi et René Villeneuve, président du Club Optimiste St-Laurent-Québec.

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



Cette année seulement, au Québec, 407 feux de forêt -- 50,000 acres détruits

QUEBEC. — (P. C.) — Les feux de forêts ont ravagé jusqu'ici cette année, au Québec, un peu plus de 50,000 acres de bois. Normalement ces feux, au cours d'année, ravagent environ 100,000 acres de forêts dans la province.

Donnant ces chiffres au cours d'une interview M. Georges Bernier, ingénieur forestier, chef du service de la protection des forêts au ministère provincial des Terres et Forêts, a dit que le printemps que le Québec a connu en 1964 favorisait les feux de forêts.

"Des 407 feux de forêts enregistrés au Québec cette année, à révélé M. Bernier, environ 250 ont éclaté à la fin d'avril et au début de mai".

Il a expliqué qu'au printemps, la végétation n'étant pas arrivée pour retenir l'humidité dans les forts, quelques jours sans pluie sont souvent suivis d'un incendie qui, dans 85 pour cent des cas, a été allumé par des humains.

"Les humains, a-t-il dit, reste le principal facteur qui occasionne les feux de forêts".

Au ministère des Terres et Forêts on estime que la situation actuelle en ce qui concerne les feux de forêts est normale à tous les points de vue. Le ministère emploie environ 2,500 hommes qui s'occupent de dépister les feux et les combattre quand il s'en déclare. Normalement durant la saison chaude il y a, dans toute la province, au moins un feu de forêts actif.

Il est également normal, selon l'ingénieur Georges Bernier, que ces feux soient éteints dans les deux ou trois jours qui suivent leur apparition. Le service de la protection des forêts dispose de sept avions-citernes pour combattre les feux de forêts. Au cours d'un incendie, ces avions appuient des airs les efforts des combattants au sol.

C'est la partie ouest du Québec qui, cette année, a été le plus durement touchée par les feux de forêts ,ce qui s'explique par les conditions de la fonte des neiges au printemps. Dans l'ouest de la province, la neige cette année a fondu plus rapidement et plus tôt que dans la partie est.

Le service de la protection des forêts contre les incendies ne redoute pas rien que les humains, qui causent environ 85 pour cent des incendies, mais également la foudre. On imputé à la foudre environ 15 pour cent des feux de forêts. Auprès des humains, le service mène des campagnes d'éducation invitant automobilistes, chasseurs, pêcheurs, adeptes du camping et la population en général à la prudence. Contre la foudre on ne peut rien sinon découvrir rapidement l'incendie qu'elle a allumé.

"C'est une très petite minorité de feux de forêts, au Québec, qui ne sont pas rapidement éteints et dégénèrent en grands brasiers, causant de graves dégats," a dit M. Georges Bernier.

D'une façon générale M. Bernier estime qu'il n'est pas possible de déterminer longtemps à l'avance si les feux de forêts seront nombreux et étendus.

Les périodes de séchesse sont évidemment dangereuses. a-t-il signalé ajoutant : "notre meilleure alliée naturelle, c'est la pluie".



● Hier soir à la salle Loyola sur la rue D'Auteuil avait lieu la réunion annuelle de l'Association des ambulancières. A cette occasion un conseil fut élu. Les membres en sont : président, colonel J.-P. Martin; 1er vice-président, Dr P.-E. Vaillancourt; 2e vice-président, Dr Jean St-Martin; trésorier, M. Pierre Lemay; secrétaire, Mme Yvonne Dufour; les directeurs sont : M. Mark Donohue, Dr Roger Dunne, colonel Robert Feuilleteault c.d., Lt-Colonel René Fournier, c.d., le juge Gérard Lemay, Dr C. Pommerleau, M. Maurice Samson, o.b.e. c.a. et M. Louis Lebrun. Deux représentants de brigades furent nommés : M. Marcel Houde et Mme Do-

au parlement

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, assistera au congrès de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, à Rouyn et Noranda, les 29, 30 juin et 1er juillet.

Le thème de ces assises est "La régionalisation de l'agriculture".

C'est la première fois, en 28 ans d'existence, que la Corporation des Agronomes convoque ses membres en congrès dans le Nord-Ouest du Québec. Des exposés sur les problèmes de la région et des voyages d'étude en Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et au Témiscamingue permettront aux congressistes de se familiariser avec l'agriculture régionale.

Membre de la Corporation des Agronomes, député d'Abitibi-Ouest et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Courcy se dit triplement intéressé au congrès de Rouyn et Noranda.

x x x

DEUX PIGEONS CAUSAIENT

Deux pigeons ont profité de la fin de semaine pour se payer le luxe d'un logement dans l'Hôtel du Gouvernement à Québec. En effet, les deux pigeons se seraient infiltrés par une fenêtre, vendredi soir, dans la salle de l'Assemblée législative où ils ont eu tout le loisirs de visiter samedi et dimanche.

Les préposés à l'entretien du parlement ont surpris nos voyageurs dans la Chambre. Pour leur permettre de regagner leur liberté, des fenêtres furent ouvertes et finalement les deux pigeons sont retournés vers l'extérieur où ils trouveront sans doute plus facilement à se nourrir en suivant une calèche qu'en écoutant des discours politiques.

x x x

Deux groupes d'étudiantes et d'étudiants, ont visité hier le parlement provincial. Un groupe comprenant environ 110 jeunes filles, accompagnées de religieuses, venait de Laviolette alors que l'autre, aussi nombreux, composé de jeunes filles et de jeunes garçons accompagnés également de religieuses venait de St-Hyacinthe.

Tous ont à un moment donné, occupé à la fois tous les pupitres des députés à l'Assemblée législative, et tous ceux des conseillers législatifs, dans la Chambre haute.

Les jeunes filles de Laviolette ont exprimé à leur façon leur reconnaissance au guide parlementaire qui les avait dirigées dans le parlement : elles lui ont interprété quelques chansons canadiennes fort goûtées de nombreux touristes qui se trouvaient présents.

x x x

Un arrêté en conseil adopté le 3 juin dernier décrète la création d'un nouvel arrondissement historique à St-Joseph de Chambly.

Suivant une loi adoptée à l'Assemblée législative en 1963, la Commission des Monuments historiques peut recommander au lieutenant - gouverneur en conseil de décréter des arrondissements historiques. Lorsque ces zones sont rétablies, c'est la Commission qui devient responsable du cachet historique de l'arrondissement.

Le nouvel arrondissement historique couvre une superficie de 910,000 pieds carrés.

x x x

Nous apprenons que le comité parlementaire de la constitution siégera le 10 juillet prochain, soit un vendredi, à 2 heures de l'après-midi.

Il s'agira, comme la dernière fois, d'une séance publique au cours de laquelle certains organismes ou certaines personnes qui ont fait connaître leur désir de présenter un mémoire au comité, seront invités à venir exposer leurs opinions.

Il n'a pas encore été déterminé qui sera invité devant le comité à la séance du 10 juillet.

Causerie de M. P.-E. Lachance au Cap-de-la-Madeleine, dimanche

Le directeur général du Conseil des Producteurs des Pâtes et Papiers du Québec, M. Paul-E. Lachance, de Québec, dit que l'industrie des pâtes et papiers croit fermement que la meilleure façon de contribuer au bien-être de la population québecoise est, pour elle et pour les centaines de participants de l'industrie, d'assurer d'abord sa rentabilité.

M. Lachance dit qu'assurer cette rentabilité est "un devoir envers la population toute entière et les gouvernements auxquels elle verse plus de 50% de ses profits".

Selon M. Lachance qui parlait au Congrès régional de Commerce du Cap-de-la-Madeleine, de Batiscan et de Champlain, l'industrie n'entend pas se soustraire à ce devoir, "mais encore lui faut-il le concours de ses employés, des gouvernements et de la population qui gravite dans son orbite".

L'industrie a des responsabilités envers la société. "L'industrie n'est pas indifférente au travail sain et prometteur de la population québecoise. Elle s'intéresse, au relèvement social et économique de la province. Elle voit, analyse et étudie les problèmes sociaux et économiques qu'il nous faut résoudre; elle n'entend pas s'en détacher mais veut, au contraire, y apporter sa contribution".

Après avoir rappelé que les Canadiens - français n'avaient pas beaucoup de capitaux autrefois, il souligne que la situation a changé depuis et qu'il nous appartient aujourd'hui de nous joindre à ceux qui autrefois, sont venus dans notre province avec des capitaux, pour utiliser ces richesses et contribuer au maintien et à l'amélioration du niveau de vie.

"Ce sera une autre façon de développer la solidarité qui doit exister entre la grande industrie et la population, solidarité essentielle à la santé économique du Québec".

Le conseil des ministres se penchera sur le cas de Paspébiac

Québec (P.C.) — Les problèmes posés par l'incendie qui a privé, en fin de semaine, quelque 225 personnes de leur emploi à Paspébiac, seront tout probablement étudiés à la séance que tiendra mardi matin le conseil des ministres, a déclaré hier M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Député du comté de Bonaventure, où se trouve Paspébiac, à quelque 350 milles au nord-est de Québec, M. Lévesque se trouve à passer samedi soir sur les lieux de l'incendie qui a ravagé une quinzaine d'établissements et causé des dommages de l'ordre de $1,500,000.

Le membre du cabinet a sur le champ offert la collaboration la plus entière de son ministère en attendant d'étudier tout le problème avec ses collègues. La division des pêcheries maritimes du ministère a une politique de subventions directes aux industriels voulant s'occuper de la transformation des produits de la pêche.

Il était encore trop tôt, a dit M. Lévesque, pour que les autorités de la Robin Jones and Whitman, propriétaires de l'usine, de transformation de poisson qui employait le gros de la main d'oeuvre affectée, puisse prendre une décision quant à la reconstruction. Les pertes sont en assez grande partie couvertes par les assurances.

Quant à la flotte de pêche qui disposait de ses prises à Paspébiac, on la répartira entre les divers postes de la côte.

M. Lévesque a dit douter que l'on puisse rappeler tout le monde à l'ouvrage d'ici six mois à moins qu'il s'agisse de travaux de reconstruction.

LA CHANCE VOUS SOURIT..

(LES MARCHANDS TRANS-KEBEC ET LES EMPLOYES NE PEUVENT PARTICIPER A CE CONCOURS)

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS — CHAQUE $5.00 D'ACHATS VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER CETTE MAGNIFIQUE



Fournie par Montcalm Automobile Inc.

MERCURY COMET 64

No 202 — 4 portes

Spéciaux les 25, 26, 27 juin 1964

● Demandez vos coupons chez votre marchand Trans-Kébec

● L'attribution de cette automobile se fera le 25 juillet 1964

PROFITEZ DE NOS COUPONS DE VALEUR POUR DES CHANCES ADDITIONNELLES

Une question facile sera posée au gagnant lors de cette attribution.

Trans-Kébec FOOD STORE — MARCHÉ D'ALIMENTS

LA SEULE CHAINE EXCLUSIVEMENT PROVINCIALE AYANT A VOTRE SERVICE PLUS DE 225 MARCHES D'ALIMENTS POUR MIEUX VOUS SERVIR.

VIANDE DE QUALITE

Boeuf de l'Ouest

ROTI de SURLONGE désossé LB 89¢



JAMBON FUME dans l'épaule, env. 5 à 7 lbs — LB 43¢

SAUCISSON de Bologne. — LB 29¢

1 DOZ SAUCISSE FUMEE HYGIENIC
1 JARRE MOUTARDE FRENCH 6 oz
1 DOZ PAINS HOT DOGS VACHON
LE TOUT 89¢

Demandez votre livre de recettes KRAFT "LA BONNE CUISINE DE PLEIN AIR"

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE
1 JARRE 24 OZ. MOUTARDE 5¢ rabais
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER L'AUTOMOBILE
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE
1 SAC DE 5 LBS DE SUCRE
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER L'AUTOMOBILE
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE
12 liqueurs asst.
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER L'AUTOMOBILE
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

Prime pour la semaine du 24 juin 1964

CONTENANT pour apporter les aliments ou breuvage au travail ou en voyage. Plastique très épais avec isolant pour garder chaud ou froid. Capacité: 80 onces. SPECIAL : 1.98

PROCUREZ-VOUS VOTRE CAPE DE SECURITE PONCHO

Nestle Quick Boîte 1 lb ..... 65¢

Café instant Salada jarre 6 oz 1.29

Vous pouvez vous procurer chez Trans-Kébec pour un meilleur Café la nouvelle crème

COFFEE-MATE Carnation
Bocal 3 oz 35¢ — Bocal 6 oz 55¢ — Bocal 11 oz 89¢

BREUVAGE HI-CITRUS 48 oz Orange, Party Punch, Raisins 2/85¢

AUBAINE ! 1 LAMPE DE POCHE plus 5 batteries ..... 99¢

TRANS-AUBAINES

CREME GLACEE TRANS-KEBEC Brique 1 chopine 19¢

SOUPE LIPTON Poulet & Nouilles ou légumes et tomates 8/99¢

SOUPE HABITANT Pois ou légumes Boite 28 oz 5/99¢

FEVES AU LARD CLARK sauce tomates — Bte 20 oz 4/85¢ — Bte 28 oz 3/89¢

SAVON TOILETTE PALMOLIVE, vente à .01¢ 5/49¢

PATE A DENTS COLGATE format famille, 15¢ de rabais 79¢

SURF format familial, 40¢ de rabais 99¢

CIRE liquide Cristal SUCCES, bte 32 oz 1.09

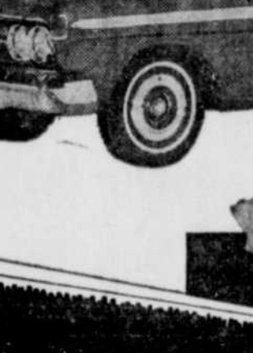
SUNLIGHT DETERGENT liquide, 24 oz 59¢

BISCUITS Tartes aux Fraises DAVID, cello 1 lb 2/69¢

BISCUITS Social Tea DAVID, cello 1 lb 2/69¢

FRUITS & LEGUMES

PRUNEAUX Beauty Grosseur 5 x 5 Californie 2 doz 49¢



TOMATES mûries à point — cello 2 lb 39¢

CONCOMBRES de serre Ontario no 2 2/19¢

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE
1 CARTON 200 CIGARETTES
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER L'AUTOMOBILE
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE
6 PAMPLEMOUSSES
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER L'AUTOMOBILE
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE
5.00 DE VIANDE
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER L'AUTOMOBILE
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	PETROLES ventes	haut	bas	ferm.
Acme Gas	5100	12½	12	12
Alminex	401	385	375	375
Am Leduc	53700	21	17½	17½
Ang U Dev	2000	22½	22½	22½
Asamera	1500	80	76	76
Bailey S A	10	11	11	11
Bailey S pr	100	23¾	23¾	23¾
Ball 5¾ pr	75	25¾	25¼	25¼
Cal Ed	600	22¾	22½	22½
Calvert	15600	44½	43	43
CS Pete	2775	310	305	305
C Delhi	11682	845	835	840
C Delhi w	600	110	100	100
C Ex Gas	2950	119	115	116
C High Cr	5075	21	21	21
C LI Pete	1500	20	20	20
Cent Del	9492	805	800	805
C Dragon	1033	29	29	29
C West P	1214	150	145	145
Dome Pete	1460	15⅝	15½	15⅝
Duvan	11500	12	12	12
Dynamic	1000	17	17	17
Fargo	100	320	320	320
Fr Pete pr	350	335	335	335
Glacier	301	11	11	11
Gridoil	4000	37½	36	37½
Xlanda	100	625	625	625
Medal	36369	520	460	475
Midcon	2520	40	38	38
Mill City	1170	20	20	20
Nat Pete	500	365	365	365
N Cont	2500	35½	35½	35½
N Davies	6000	27	26	27
NO Oils	620	305	300	305
NCO wts	200	25	25	25
Numac	8900	172	164	164
Numac wts	400	60	60	60
Pamoil	6520	67	65	65
Petroj	1000	60	59	59
Place	2500	51	51	51
Ponder	500	26	26	26
Provo Gas	12949	190	185	197
Quonto	4500	13	12	12½
Ranger	700	140	140	140
Sarcee	30166	210	199	205
South U	9000	11	11	11
Spooner	46500	15½	14½	15½
Stanwell	12815	78	70	75
Teck Corp	1540	515	510	510
Triad Oil	7300	191	188	190
Union Oil	1595	14⅞	14¾	14⅞
Unispher	5000	24	23	23
U Canso vt	1008	166	166	166
Un Oils	1000	75	75	75
Un Reef P	17750	35	29	29
Wstates	100	700	700	700
W Decalta	6650	210	203	205
Yan Can	2500	4½	4½	4½

Total des ventes : 5,116,000.

MINES				
Acera	21424	45	42	45
Advocate	110	635	635	635
Agnico	2107	47½	47	47½
Akaitcho	4000	52	52	52
All Pitch	500	21	21	21
A Am Moly	3250	165	160	165
Anchor	3000	19	18	19
Ang Rouyn	2000	41	38½	38½
Ansil	155500	10½	8	10
Area	2900	190	188	189
A Arcadia	5000	21	21	21
Atl C Cop	1722	89	89	89
Atlas Yk	3000	8	7½	7½
Atlin-Ruf	10000	8	8	8
Aumaq	24000	5	4½	4½
Aunor	475	365	360	360
Bankfield	7000	12	12	12
Barex	1000	45	45	45
Barnat	500	65	65	65
Bary Expl	4000	25	25	25
Base Met	75100	17	16	16½
B-Duq	5635	26	25	25
Belcher	2600	37	35	37
Bellefer	56000	64	55	59
Bethlo	4275	615	605	605
Bevcon	1500	11	11	11
Bibis	32500	22	21	21½
Bidcop	34500	13	12	12½
Big Nama	3175	44	42	42
Black By	4000	15	13	14
Bralorne	1018	405	405	405
Broul Reef	11000	45	43	45
Brunswk	4865	980	960	965
Buff Ank	2400	206	205	205
Bunk Hill	28960	43	40	40
Cable	7000	11	10	10
Cadamet	1887	11	11	11
Camflo	$800171	170	170	170
Camp Chib	1700	370	365	365
C Tung	2200	95	92	92
Cam Mine	9750	26	24½	25½
C Austral	29500	9	8	9
C Dyno	11800	108	103	104
C Faraday	100	245	245	245
Con Keeley	3500	28	26	27
C Malart	3000	61	60	60
Cdn NW	1500	4½	4½	4½
C Silica	2208	77	76	76
Candore	9766	16½	16½	16½
Can-Erin	1500	8	8	8
Cariboo	1500	64	64	64
Cassiar	1250	12	11⅞	12
Cheskirk	251000	10½	9	10
Chester	5000	17	16½	16½
Chib M	1000	32	32	32
Chimo	4100	78	77	77
Chrom	400	125	120	120
Coch Wil	1800	350	345	350
Coin Lake	5300	22	22	22
Conlagas	3600	75	73	74
Con-Key	3250	11	11	11
Con Shaw	5625	21	21	21
C Belleh	500	6½	6½	6½
Con Brewis	2800	34	32	33
C Callinan	6000	9	9	9
CG Arrow	2000	25½	25	25
C Halli	175500	39	35	39
C Marben	6150	190	175	195
C Marcus	500	95	95	95
C Mogul	15500	375	360	380
C Morrison	3500	66	62	66
C Mosher	2200	139	135	139
Con Negus	12000	20	19	20
Con Nichol	13600	12	11½	11½
C Northld	2500	24	24	24
C Rambler	800	135	135	135
C Red Pop	37000	5½	13	15½
C Regcourt	9300	17	16	17
C Sanorm	3500	10	9½	9½
C Sanorm	3500	10	9½	9½
C Austral	29500	9	8	9
C Dyno	11800	108	103	104
C Faraday	100	245	245	245
Con Keeley	3500	28	26	27
C Malart	3000	61	60	60
Cdn NW	1500	4½	4½	4½
C Silica	2208	77	76	76
Candore	9766	16½	16½	16½
Can-Erin	1500	8	8	8
Cariboo	1500	64	64	64
Cassiar	1250	12	11⅞	12
Cheskirk	251000	10½	9	10
Chester	5000	17	16½	16½
Chib M	1000	32	32	32
Chimo	4100	78	77	77
Chrom	400	125	120	120
Coch Wil	1800	350	345	350
Coin Lake	5300	22	22	22
Conlagas	3600	75	73	74
Con-Key	3250	11	11	11
Con Shaw	5625	21	21	21
C Belleh	500	6½	6½	6½
Con Brewis	2800	34	32	33
C Callinan	6000	9	9	9
CG Arrow	2000	25½	25	25
C Halli	175500	39	35	39
C Marben	6150	190	175	195
C Marcus	500	95	95	95
C Mogul	15500	375	360	380
C Morrison	3500	66	62	66
C Mosher	2200	139	135	139
Con Negus	12000	20	19	20
Con Nichol	13600	12	11½	11½
C Northld	2500	24	24	24
C Rambler	800	135	135	135
C Red Pop	37000	5½	13	15½
C Regcourt	9300	17	16	17
C Sanorm	3500	10	9½	9½
Conwest	750	565	540	540
Cop Corp	1000	29½	29	29
Cop-Man	1800	8½	8	8
Coulée	7500	30½	28	29
Courvan	1000	20	20	20
Cowich	16500	48	46	47½
Craigmt	1085	16⅞	16⅝	16⅝
Croinor	5500	16	14½	15
Crowpat	6500	11½	10	10¼
Cusco	5000	15	13½	13½
Daering	2000	13	13	13
Deer Horn	4500	59	58	58
D'Aragon	4000	16½	16½	16½
D'Eldona	2500	9½	9½	9½
Delhi Pac	8000	19½	19	19
Delnite	1150	78	78	78
Denison	1050	13½	13¼	13¼
Dicknan	300	825	520	520
Discovery	1165	275	273	273
Dome	230	29⅛	28⅞	28⅝
Donalda	7600	9	9	9
Duraine	1000	27	27	27
E Amph	2000	6	6	6
East Sull	800	320	315	315
F'west T	24500	16½	15	15
Fraceur	3500	10	10	10
Frolex	371	115	114	114
F Martime	11884	205	195	200
F Mar rts	82620	12½	10¾	11½
Gaitwin	1000	5½	5½	5½
Geco Mine	370	32¾	32¾	32¾
Genex	935160	60	53	55
Giant YK	301	11¾	11	11
Glenn Ur	133500	23	21½	22
GF Mining	8000	40	38½	39
Grandroy	500	16	16	16
Grandue	1765	660	650	650
Gulch	4000	7½	7	7½
Gulf L	25500	26	23	24
Gunnar	713	720	715	720
Har-Min	11000	9	9	9
Hasaga	1027	12½	12½	12½
Hastings	7700	255	240	240
Headway	8000	17	17	17
Heath	1000	5	5	5
High Bell	1510	720	695	710
Hollinger	4265	28	27½	28
Hud Bay	275	65½	65¼	65¾
Hu-Pam	1500	17	17	17
Hydra Ex	3280	25	25½	25½
Int Helium	23160	152	144	152
Irish Cop	2000	24	23½	23½
Iron Bay	2800	102	100	100
Iso	3350	355	350	350
J Waite	21000	17	16	16
jacobus	10000	18	16½	17
jaye Expl	1000	13	13	13
jelex	2200	23	22½	22½
joburke	5250	8½	8	8
joliet	5100	32½	31½	32½
jonsmith	14000	15½	14½	15
jowsey	4265	45	44	44
joutel	7800	140	130	138
Kenville	16000	10	9½	9½
Kerr Add	2120	760	750	760
K Anacon	3988	99	97	98
Kork Mln	34081	22	20	21
Lab Ming	150	35⅜	35⅜	35⅜
L Dufault	660	985	970	970
Lakehead	1550	20½	20	20
Lake Ling	1000	8½	8½	8½
L Osu	7600	18	17	17
L Shore	400	200	200	200
La Luz	510	665	655	655
Langis	1000	32	32	32
Latin Am	14500	18	16	16½
Leitch	22900	510	485	490
Lencourt	2500	7½	7	7
Liberian	150	14½	14½	14½
LL Lac	500	186	185	186
Lorado	7600	163	160	160
Louviet	31500	14	13	14
Macdon	138700	48	37	40
Madsen	218	216	216	216
Magnet	191000	12½	10½	11½
Marchant	49900	172	150	167
Marcon	2250	14	14	14
aMrtin	1000	57	56	57
Mattgmi	4750	14¾	14½	14¾
Mayirun	4600	10½	10	10
McIntyre	111	57½	57½	57½
McKen	59570	19	16½	16½
McMar	2193	7	7	7
McWat	3000	25½	25	25
Mentor	63292	48	44	45
Merrill	3000	66	65	65
Metal M	700	90	90	90
Midrim	1000	33½	33	33
Min-Ore	24500	19	17	18
Monets	1300	127	120	124
Mt Wright	13000	60	58	60
Multi-M	4100	29	28	28
Nat Expl	122350	24	21½	24
Nealon	1600	10	10	10
New Alger	3500	5	5	5
Neonex wts	1200	110	105	110
Newconex	100	425	425	425
New Bld	8000	5	5	5
N Goldvue	13500	7½	6½	6½
New Hosco	5525	221	217	218
N Kelore	50500	21	18½	19
Newlund	11000	18½	18	18
N Myiam	6500	14½	14	14
Newnor	10500	15¼	15	15½
New Rouyn	3000	11	10	10
N Senator	2000	18	18	18
Nick Rim	800	17	17	17
Nlato	13000	9½	9	9
Nor-Acme	700	14	14	14
Norbeau	5500	72	70	70
Norgold	6000	13½	12	12
Norlex	12000	23	22	22
Normetal	600	335	335	335
Norpax	3000	12½	11	12½
N Bordu	2000	16½	16½	16½
N Coldstrm	3050	66	66	66
N Coldert	4000	21½	21¼	21½
N Rank	3400	28	27½	27½
N Rock	8500	31	29	30
Northeal	40500	79	68	77
North Can	100	155	155	155
Northgte	13772	500	485	490
Norvalle	5200	8	8	8
Nova Mines	1000	31	31	31
Nudul	2026	13½	13½	13½
Obaska	4300	6	5½	5½
O'Brien	3400	63	62	62
O'Leary	12000	16½	15	15
Opemiska	1125	875	855	870
Orchan	875	540	525	535
Osisko	1000	39	39	39
Pamour	205	125	125	125
Paramaq	32000	18	17	17½
Patino	1998	780	775	775
Patd	100	292	292	292
Pax Int	3012	55	54	54
Pre Expl	37200	48	42	44½
Peerless	5000	16	15	15
Pick Crow	2097	58	56	56
Placer	1050	38½	38¼	38½
Porc Pay	1667	44	44	44
Purdex	9000	10½	10	10
Que Ascot	2033	7½	7½	7½
Que Lith	350	225	225	225
Que Man	500	18½	18½	18½
Quemont	325	965	965	965
Radlore	1900	44	44	44
Raglan	2500	63	61	61
Rayrock	3050	90	89	89
Realm	800	9	9	9
Renable	100	205	205	205
Rexspar	500	13½	13½	13½
Rio Algom	8818	950	930	930
Rio Rup	3833	6½	6	6
Rix Athab	1100	24	22	24
Rowan Con	94100	21	19	19
Ryanor	16000	21½	19½	19½
Salem	2000	43	42½	43
San Ant	1500	29	29	29
Satellite	1000	11	11	11
Sheep Cr	300	118	118	118
Sherritt	1610	355	350	350
Sigma	200	455	455	455
Silvmaq	1062	14	14	14
Sil Miller	500	17	17	17
Sil Stand	25800	91	88	91
Siscoe	300	175	175	175
Stanrck	1605	115	105	115
Steeloy	1500	12	12	12
Steep R	4300	485	475	475
Sturgeon	3700	13	12½	13
Sud Cont	33700	14	13	14
Sullivan	200	205	205	205
Sunburst	1200	14	14	14
Temag	2300	80	79	80
Territory	2000	18	17½	17½
Texmont	3500	28	28	28
Thom L	6500	49	46	46
Tombill	8200	134	124	130
Torbrit	3500	59	59	59
Tormont	22185	22	20	21
Towag	4500	10	10	10
Tribag	8800	132	130	130
Trin Chib	9500	15	14½	15
U Mining	2500	23	23	23
U Asbestos	1000	284	277	277
Un Buffad	3000	47	46	46
UCL Mine	42200	52	49	50
Un Keno	103	780	780	780
Un Porc	8500	21	20½	20½
Upp Can	2400	130	115	116
Urban Q	333	19	19	19
vauze	2500	72	68	68
vespar	1000	22	22	22
Wabasm	500	113	113	113
Werner	2000	7½	7	7½
West Can	1648	23¾	23¼	23⅝
Steinbg A	125	29¾	29¾	29¾
Steel Can Fr	180	75	75	75
Tor-Dom	100	65¾	65¾	65¾
Royal Dut	11800	44⅞	44½	44⅝
Schenley	2300	20½	20¼	20½
Sears R	6300	114⅞	113¾	114⅞
Shell Oil	6400	48⅝	48¼	48½
Sheraton	1900	11	10¾	10¾
Sinclair	8100	45⅞	45⅜	45⅞
Socony	5900	81½	81¼	81⅜
Sperry R	36100	15⅜	14⅝	15¼
South Pac	4900	44⅛	43⅝	43⅞
Std Brand	900	78	77¾	78
Std Cal	7000	64⅞	64¼	64½
Std Ind	12100	78	77½	78
Std NJ	14000	88	87½	88
Stud Pack	10200	7⅝	7½	7½
Sun Oil	1700	63½	63¼	63½
Swift	2700	52⅜	52½	52½
Texaco	10100	70⅞	70⅛	70⅛
Tex S G	12000	52⅜	50⅝	51
Textron	2000	42⅞	42½	42¾
Thiokol	4500	14½	14	14
Tidewt O	21300	31⅞	30½	31⅜
Timken	1200	81⅞	79½	81⅞
Twent C	2600	22¾	22¼	22⅜
Un Carb	7100	126¼	125¼	125½
Utd Airc	2600	47⅜	46¾	47
Utd Corp	1700	8⅝	8¼	8¼
Un Fruit	8600	24½	23⅞	23⅞
US Freight	1200	46½	46¼	46¼
US Gyps	1800	92	91	91¼
US Rubb	7000	51⅛	50⅝	50⅞
US Steel	42400	58	57⅜	57⅝
vanada Cp	2200	13⅜	12⅞	12⅞
Walkers	600	33	32¼	33
W Un Tel	10000	32	31¼	31¾
Wesths El	27100	30⅝	30¼	30⅜
Woolwth	16300	28⅛	27¾	27⅞
xerox Cp	27100	116	113½	114¾

Total des ventes : 4,560,000.

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	4295	15¼	15	15⅛
Algoma	520	68¼	68¼	68¼
Alumin	3481	32½	32¼	32½
Alum 4¼ pr	435	44¾	44¼	44¾
Alcan 2pr	50	48½	48½	48½
Arg C pr	300	13¾	13¾	13¾
Asbestos	4480	23¼	21¼	22¾
Bank Mont	390	65½	65	65½
Bank NS	220	72	72	72
Bank CN	35	77½	77½	77½
Banq PC	195	55	55	55
Bath P	200	21⅜	21⅜	21⅜
Bell Phone	3674	57	56	56⅞
Bow Spr	70	51	51	51
Bowater	1000	6½	6½	6½
Brazil	4200	325	310	310
BA Oil	1115	32¾	32⅝	32⅝
BC Forest	50	29½	29½	29½
BC Phone	150	62½	62½	62½
BC Phone 4½	150	91	92	91
Build P xd	110	33	33	33
Can Cem	300	47½	47¾	47¾
C Dom Sug	50	23½	25½	25½
Can Iron	120	38½	38¼	38¼
Can Malt	100	21½	21½	21½
CAE	1180	9⅞	9¾	9⅞
Cdn Brew	985	11	10⅞	10⅞
CSL	258	31¼	31	31¼
Cdn Br B pr	25	53½	53½	53½
C Br Alum	175	11⅝	11⅝	11⅝
C Chem w	350	600	695	700
C Fndtn	2525	5	5	5
C Imp Bk C	1998	66¼	65⅝	66¼
CIL pr	60	80	80	80
CPR	7216	48	13⅜	13¼
CI Pow pr	190	48½	48½	48½
Cdn Pet pr	1200	13¾	13¼	13¼
C vickers	100	19	19	19
Cent Del	2300	8	8	8
Chemcell	1535	14¾	14¼	14⅜
Chrysler	200	54½	54½	54½
Coghlin	900	9¼	9½	9¼
Col Cell	129	11½	11½	11½
Con MS	1240	36½	36	36
Con Paper	1275	41⅞	41½	41⅝
C Glass	200	11	11	11
Cr zell A	175	31¼	31¼	31¼
Dist Seag	665	59¼	59	59⅛
D Bridge	5570	24¼	24	24
Dofasco	560	23	22⅝	23
D Glass	150	17¾	17¾	17¾
D Lime	100	6	6	6
Dosco	1575	19	18½	19
D Stores	425	20½	20⅜	20½
Dom Tar	4025	24	23¾	23⅞
Dom Text xd	575	26¾	26½	26¾
Du Pont	97	52	52	52
Dupuis A	125	11¼	11¼	11¼
Fraser	300	31	30⅞	31
Frosst A	100	17¼	17¼	17¼
Gr B Cn In pr	75	47	47	47
GL Paper	975	24¾	24¾	24¾
Hawk Sid	1265	28	27¾	28
Home A	2225	19	18¾	18¾
Home B	625	18¾	18¼	18¼
Horne Pf	100	345	345	345
Hud Bay	300	65⅝	65½	65⅝
Husky Oil	12400	9¾	9¼	9⅝
Imp Oil	1351	51	50⅝	51
Imp Tob	950	14	13¾	14
Ind Accep	2155	24	23¾	23¾
Int Nickel	1795	85½	85	85
Int Util	1200	25	24¾	25
Inter PL	70	88	88	88
Jamica PS	100	11¾	11¾	11¾
Labat	100	19¼	19¼	19¼
Laura Sec	100	29¾	29¾	29¾
Laur Fin	135	15	15	15
Lau F 200pr	50	39½	39½	39½
Loblaw A	500	8⅝	8⅝	8⅝
Loblaw B	150	8⅝	8⅝	8⅝
Loeb M	395	11½	11½	11½
MacLaren A	100	21¾	21¾	21¾
MB PR	90	30	29¾	30
Mar Elec	145	21	21	21
Mar Tel	922	20½	20½	20½
Mass F	6980	29½	29¾	29¾
Mass 5½pr	90	47	146¾	146½
Met Stores	100	8½	8½	8½
Molson A	150	34	33¾	33½
Molson B	25	34¼	34	34
Mont Loco	100	13⅜	13⅜	13⅜
Mont Trust	50	92	92	92
Moore Corp	150	56	56	56
Nfld Light	100	11¼	11¼	11¼
Noranda	450	45⅝	45¼	45½
NS LP	393	26	26	26
Ogilvie	1225	15	14⅞	15
Pac Pete	3250	14¼	14¼	14⅜
Page Hers	240	29¼	29¼	29¼
Placer	400	37½	38½	38½
Pow Corp	56.0	12¾	12¼	12¼
Price Br	1325	45	44¾	45
QN Gas	576	8⅝	8⅝	8⅝
Rockwell	400	52	52	52
Rolland A	325	10⅞	10⅞	10⅞
Royal Bank	2335	74½	74¼	74¼
Russell Sons	800	10¾	10¾	10¾
StL Cor Ap xd	10	102½	102½	102½
Salada F	935	13¼	13	13
Shell Can	350	18¼	18	18
Shell Inv pr	100	27	27	27
Sher W	75	38½	38½	38½
Simpsons	425	23⅜	23⅜	23⅜
Southam	50	28½	28½	28½
SS Steel	300	13½	13½	13½
Steel Can	1648	25¾	25¼	25⅜
Steinbg A	125	29¾	29¾	29¾
Steel Can Fr	180	75	75	75
Tor-Dom	100	65¾	65¾	65¾
T Fin A	400	12¼	12¼	12¼
Tr C Corp	1500	10¼	9¾	9¾
Tr Can PL	1630	39¾	39¾	39¾
Tr Mt P L	415	29½	19	19¼
Triad	200	190	190	190
Walk GW	1465	35¾	35¼	35¾
Webb Knp	1000	57	50	50
WCoast Tr	1020	17	16⅞	17
Weston A	725	9¾	19¼	19¾
Weston B	200	20½	20½	20½
zellers	130	10¾	10⅞	10⅞

Total des ventes: Mines et pétroles: 848.300

Canadienne

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Allied Tel	1900	90	85	90
Allsof	1000	18	18	18
Ang Pip	50	39½	39½	39½
Anthonian	3400	9	9	9
Augustus	3245	27	24	25
Bateman	6700	8½	6	8
Bik River	25000	20	18	19
Blue Bon	750	340	335	340
Bluewtr	500	16	16	16
Bornite	1000	9	9	9
Burnt Hill	5100	40	38	39
Bruce Pres	4500	35	32	32
Calumet	1000	4½	4½	4½
Canflo	4200	174	170	170
C Delhi	400	825	825	825
C Magnesite	1100	151	150	151
C Security A	200	100	100	100
Casavant	100	460	460	460
Cassiar	800	12	12	12
Cent Man	2000	5	5	5
Cessland	400	114	110	114
Chemaloy	4500	141	128	140
Chib Cop	3500	10	10	10
Chipman	2000	12	11	12
Comodore	500	440	440	440
C Canoram	9300	32	19	19
C New Pac	20700	11	11	11
CQ Yell	7000	5	5	5
Consirm	6000	30	30	30
Couvrette A	100	21	21	21
Delta Elec	600	240	235	240
Drum Weld	10	11½	11½	11½
Dumont	1000	22	22	22
East Sull	100	320	320	320
East Kent	3200	47	45	47
Electrolier	100	9½	9½	9½
Equity Ex	6500	17	15	15½
Fab	3000	11	11	11
Fano	86900	18½	16½	16½
Feralco	1000	10	10	10
Fontana	5000	4	4	4
Ft Reliance	2000	27	27

Un nouveau plan hypothécaire pouvant prêter 83.3% de la valeur des maisons

Les propriétaires et acquéreurs de maisons particulières dans tout le Canada pourront désormais obtenir, à un taux d'intérêt raisonnable des prêts se montant à 83 1/3% de la valeur totale de l'habitation. Le nouveau plan hypothécaire sera annoncé dans le cours de la semaine par la Mortgage Insurance Company of Canada. Ce plan, auquel participent la Mortgage Insurance Company Central Covenants Limited et 22 compagnies de premier plan dans le domaine de l'assurance, du prêt et de la fiducie fournira un crédit hypothécaire assuré semblable en bien des points à celui de la Loi Nationale sur l'Habitation; ce crédit s'appliquera toutefois aussi bien aux maisons neuves qu'aux maisons construites depuis un certain temps. L'hypothèque maximum sera de $35,000 pour les habitations à l'usage d'une seule famille et à $45,000 pour les duplex occupés par le propriétaire. La durée maximum de ces prêts hypothécaires sera de 30 ans.

Régie et licenciée en vertu du Canadian and British Insurance Companies Act, la Mortgage Insurance Company of Canada est en mesure de fournir une assurance hypothécaire semblable à celle que fournit la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement dont les opérations se limitent aux habitations neuves et dont les prêts ont un plafond de $15,600.

La Mortage Insurance Company of Canada est placée sous l'égide de l'Aluminum Company of Canada, Limited, de la Banque de Nouvelle-Ecosse et de Greenshields Inc.

La nouvelle compagnie est la propriété des organisations susmentionnées ainsi que du Fonds de retraite d'Air Canada, de la Canadian Enterprise Development Corporation Limited, du fonds de retraite du Canadien National, de Canadian Pacific Investments Limited et de Mortgage Guaranty Insurance de Milwaukee, Wisconsin.

Le président et directeur-général de la nouvelle compagnie est M. Gardner English, spécialiste des questions hypothécaires au Canada aussi bien qu'aux Etats-Unis depuis plus de 30 ans. Il occupait auparavant le poste de vice-président, Section des hypothèques, Investors Syndicate of Canada, Limited, à Winnipeg. Les membres du conseil d'administration représentent les compagnies participantes.

"Notre plan offrira au public un crédit hypothécaire assuré en bien des points semblable à celui de la Loi Nationale sur les Habitations" a déclaré M. English, "Toutefois le L.N.H. ne fournit de crédits importants que pour l'achat de maisons neuves; il exclut les maisons déjà construites. Au contraire le plan MICC offre au public des prêts hypothécaires plus importants à l'achat de maisons déjà construites depuis un certain temps aussi bien que de maisons neuves."

En général des prêts hypothécaires provenant de prêteurs principaux — compagnies d'assurance-vie, compagnies de fiducie et compagnies de prêt — sont limités à 66 2/3% de la valeur immobilière totale. Ainsi une personne qui achète une maison d'un certain âge pour $18,000 ne peut recevoir de prêt supérieur à $12,000 et doit trouver la différence, soit $6,000 qui représentent le versement comptant.

"D'habitude, déclare M. English, cette somme en espèces est trop élevée et les acquéreurs doivent emprunter sur seconde hypothèque à des taux d'intérêt plus élevés et pour une période réduite, ce qui représente de lourdes charges de remboursement."

M. English ajoute qu'avec le plan MICC il est possible d'acheter une maison de $18,000 avec un versement comptant de $3,000 et un prêt hypothécaire de $15,000. Pour une période de 25 ans, les versements mensuels — intérêt et principal — pour un prêt à 7¼% se monteraient ainsi à $107.39 plus taxes.

En plus de la MICC, le plan comprend la participation d'une nouvelle compagnie de placements hypothécaires : Central Covenants Limited. Cette compagnie est en majeure partie la propriété conjointe de 22 compagnies de premier plan: compagnies d'assurance-vie, de prêt et de fiducie. Pour un prêt de 83 1/3% la compagnie d'assurance-vie, de prêt ou de fiducie contribuera pour 66 2/3% et Central Covenants Limited avancera la différence de 16 2/3%. L'hypothèque est assurée par la Mortgage Insurance Company of Canada. Comme dans le cas d'un prêt de L.N.H., la prime unique — 2% du prêt hypothécaire — est payée par l'emprunteur.

"Pour l'acquéreur d'une maison la procédure est la même que celle qui s'applique à une hypothèque ordinaire", ajoute M. English. Il continue de traiter avec la compagnie d'assurance-vie, la compagnie de prêt ou la compagnie de fiducie à cela près que le montant proportionnel du prêt est plus élevé. Il n'existe qu'une seule hypothèque et le taux d'intérêt n'est que d'un quart pour cent supérieur au taux généralement pratiqué localement."

La Mortgage Insurance Company of Canada est une société au capital de $5 millions. Son siège social est à Toronto; ses opérations à l'échelle nationale commenceront le 22 juin 1964



Le bel essor de nos banques à charte c. f.

Durant les années 50, les actions des banques à charte firent meilleure figure que celles de la plupart des industries canadiennes sur nos marchés boursiers. Toutefois après 1961, elles perdaient un peu de leur popularité en raison de la quasi-stagnation des profits réels des banques. Depuis le début de 1963, les actions des banques n'ont pas suivi la marche ascendante de l'ensemble du marché boursier, à l'exception de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada. Si nos deux banques canadiennes-françaises se sont maintenues à un niveau élevé malgré certains facteurs défavorables, comme un accroissement de la concurrence de la part des autres institutions financières (Sociétés de Fiducie, par exemple) et la création possible de quatre nouvelles banques à charte, c'est surtout parce qu'elles ont démontré au cours des dernières années, une vigueur remarquable. En effet, que l'on considère la croissance moyenne annuelle des actifs ou des profits, le tableau qui suit montre que les banques canadiennes-françaises ont connu un taux élevé d'expansion.

Quelques Données sur les Banques à Charte

Croissance moyenne annuelle de	Banque Provinciale	Banque Can. Nationale	Autres Banques
1945-1953 Actifs	6.07	4.91	5.07
Profits	5.37	11.80	10.57
1953-1963 Actifs	8.23	5.4	8
Profits	17.53	11.1	11.60

Examinons d'abord l'évolution des actifs et des profits de la Banque Provinciale. Comme il ressort de notre tableau, les actifs de la Banque Provinciale du Canada se sont accrus à un taux annuel moyen supérieur à celui de toutes les autres banques, que ce soit entre 1945 et 1953 ou au cours de la période 1953-1963. La hausse accélérée des actifs de la Banque Provinciale devait influencer favorablement les profits. Ainsi le rythme d'augmentation des profits passait de 5.37% entre 1945 et 1953 à 17.53% au cours de la deuxième période : ce dernier taux excédait considérablement celui qui était enregistré par les autres banques (11.60) et était le plus élevé dans toute cette industrie. L'évolution favorable des profits de la Banque Provinciale peut s'expliquer en partie par une utilisation rationnelle de ses actifs. En effet, en décembre 1963, 60.7% de ses actifs étaient constitués par des prêts contre seulement 50.3% pour la Banque Royale, par exemple.

Si le taux d'expansion des actifs et des profits de la Banque Canadienne Nationale a été moins spectaculaire que celui de la Banque Provinciale au cours de la période 1953-1963, il a été sensiblement le même que celui des autres banques. Il faut souligner, toutefois, que la Banque Canadienne Nationale jouit d'une liquidité assez grande par rapport aux autres banques, ce qui implique qu'elle est en excellente position d'accroitre ses prêts et la rentabilité de ses actifs au cours des années à venir : en effet, ses disponibilités nettes s'élevaient à $36.89 par action, à la fin de 1963, contre seulement $29.18 en moyenne pour toutes les autres banques.

Les deux banques à charte canadiennes-françaises constituent un chaînon essentiel dans le circuit financier canadien-français. Leur essor depuis la dernière guerre a été plus impressionnant que celui de l'ensemble des autres banques. Notre collectivité doit en être fière et devrait s'efforcer de participer davantage à leur expansion.

François GAUTHIER



• LE "KING AIR" DE LA BEECHCRAFT, le premier avion au monde équipé de moteurs à turbine de conception et de fabrication canadienne à être homologué par l'agence aéronautique fédérale des Etats-Unis, s'est déposé le 11 juin sur la piste d'atterrissage de la United Aircraft du Canada, Limitée à Longueuil, après avoir fait sa première apparition dans le ciel canadien. Cet avion d'affaires léger, propulsé par le PT6 à turbine de Pratt & Whitney, avait à son bord, à son arrivée, des membres de la direction de la Beech Aircraft Corporation, la compagnie qui a conçu et qui construit cet appareil, dont M. Frank E. Hendrick (à droite) vice-président administratif qui a été accueilli à la piste d'atterrissage par M. Thor E. Stephenson (à gauche), le président de la United Aircraft du Canada, Limitée.

Un nouvel avion turbo-propulsé au service des hommes d'affaires

L'homologation, le 27 mai dernier, par l'Agence aéronautique fédérale des Etats-Unis du nouvel avion d'affaires "King Air" de Beechcraft, marque un autre jalon du plan de mise au joint et de construction établi et rigoureusement observé par la Beech Aircraft Corporation. Cet tappareil est équipé d'un turbo-propulseur PT6 conçu et construit à Longueuil (Qué.) par la United Aircraft du Canada. Sa cabine est à pression intégralement rétablie.

La nouvelle annonçant la mise en chantier de cet tavion a été publiée le 14 août 1963 et le prototype a effectué son premier vol le 20 janvier dernier. On commencera dès septembre la livraison du "King Air" qui peut transporter de six à huit passagers.

Le "King Air" standard de Beechcraft, équipé de deux moteurs Pratt & Whitney Pt6A-6, a une vitesse de croisière de 270 m/h et une vitesse maximum de 280 m/h. Son autonomie de vol est de 1,600 milles, et le système de rétablissement de la pression, lorsque l'avion vole à 16,500 pieds d'altitude, assure une pression équivalente à 8,000 pieds d'altitude.

Les commandes déjà reçues dépassent $22 millions. Beech Aircraft Corp. aura construit 14 appareils d'ici la fin de 1964 et compte en livrer entre 50 et 60 l'an prochain.

Le "King Air" de Beech Aircraft répond à la demande grandissante d'un avion d'affaires à pression parfaitement rétablie, à turbomoteurs et comble la brèche entre les bimoteurs à pistons traditionnels de cette catégorie et les appareils à turboréacteurs.

Beech Aircraft a conçu un avion qui donne le maximum de souplesse d'emploi, de confort, d'efficacité et de performances. Afin de conjuguer toutes ces qualités dans un seul bimoteur, Beech a allié le célèbre moteur canadien PT6 à turbine à une cellule traditionnelle en tous points conforme aux normes Beechcraft de perfection mécanique.

Le Beechcraft est le seul avion d'affaires de sa grandeur, de son poids et de sa catégorie, construit à l'heure actuelle par une avionnerie américaine et le premier du genre qui sera prêt à être livré en 1964.

Contrats de défense de plus de $12 millions accordés au Canada

OTTAWA — L'hon. C. M. Drury, ministre de l'Industrie a publié aujourd'hui la liste des contrats de défense non classés de $10,000 et plus adjugés pendant la première quinzaine de mai à des maisons canadiennes par le ministère de la Production de défense et la société de la Couronne qui lui est associée, Defence Construction (1951) Limited. Le montant global de ces contrats est de $12,102,746.

Le ministère de la Production de défense a adjugé 149 contrats de cette catégorie s'élevant à $7,997,243. Un contrat d'une valeur de $1,250,000 a été passé à la Rools-Royce of Canada Ltd., Montréal (Québec), pour la réparation, la révision et la modification de moteurs et de pièces de moteurs d'aéronefs. Quatre sociétés ont obtenu des contrats pour la location d'installations de communication par téléphone et télétype et de matériel connexe. Les sociétés qui ont obtenu les contrats les plus importants de ce groupe sont : Chemins de fer Nationaux du Canada, Ottawa (Ont.) (deux contrats d'une valeur globale de $425,000); Pacifique-Canadien, Ottawa (Ont.) (deux contrats d'un montant global de $394,000) et la Compagnie de téléphone Bell du Canada, Ottawa (Ont.) (deux contrats d'une valeur globale de $319,000). Les autres sociétés qui ont obtenu des contrats importants sont Hawker Siddeley Canada Ltd., (Division des moteurs Orenda), Toronto (Ont.), pour des pièces de turboréacteurs et services de techniciens, (trois contrats d'une valeur totale de $990,876); Imperial Oil Ltd., Ottawa (Ont.), pour des produits pétroliers et du mazout (quatre contrats d'un montant global de $538,535) et Canadair Ltd., Montréal (Québec), pour des révisions et rééditions d'instructions techniques visant des aéronefs, des pièces de cellules et des accessoires et pièces d'aces d'aéronefs (quatre contrats d'une valeur globale de $247,000).

Onze contrats de $10,000 ou plus, d'une valeur globale de $4,105,503, ont été adjugés par Defence Construction (1951) Limited durant la première quinzaine de mai. Le plus important contrat de ce groupe, d'une valeur de $2,111,200, a été confié à Inspiration Ltd., Toronto (Ont.). Les autres sociétés qui ont obtenu des contrats pour des montants importants sont la maison Paquin Construction Limitée de Val-d'Or (Québec), pour la remise à neuf d'une piste d'envol à Val-d'Or (Québec) $935,385) et Modern Construction Ltd., Moncton (N.-B.), pour la construction de magasins pour l'intendance et l'équipement technique, d'un garage pour 40 véhicules et de cinq bâtiments de service à Gagetown (N.-B.), ($820,912).

La margarine

La production de margarine a diminué de 3.6 p. 100 en mai sur l'an dernier (13,416,000 livres contre 13,914,000). Il y a eu reculs à tous les mois précédents, sauf avril et la production de janvier-mai a donc baissé de 3.5 p. 100 (72,039,000 livres contre 74,644,000). Les stocks de margarine détenus par les fabricants, les grossistes et par d'autres entrepôts ont totalisé 10,179,000 livres le 1er juin, au regard de 10,346,000 un mois plus tôt et 11,566,000 un an auparavant.

Hommages

AUX CANADIENS FRANÇAIS

La Saint-Jean-Baptiste est l'occasion par excellence pour offrir nos meilleurs voeux et nos remerciements les plus sincères à tous nos clients canadiens français. Leur intérêt envers nos entreprises est hautement apprécié.

GRENIER RUEL & CIE INC

Tél.: 692-1133 — 71, rue St-Pierre, C.P. 6, Stat. "B"

Québec 2

"Vive le Québec..."

HOMMAGES
A TOUS LES
CANADIENS FRANÇAIS

Lagueux & Des Rochers

VALEURS DE PLACEMENT

Edifice Montmorency

105 côte de la Montagne — Québec

Tél. : 692-6381

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières.

SOYONS FIERS
DE NOTRE HERITAGE

En ce jour de festivités nationales rappelons-nous la glorieuse épopée de nos ancêtres qui furent les bâtisseurs et pionniers de notre sol.

—

J. E. Laflamme Limitée

VALEURS DE PLACEMENT

A votre service depuis 35 ans

Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières.

116, Côte de la Montagne

QUEBEC — TEL : 692-1626

CANADIENS FRANÇAIS

Travaillons sans relâche à la survivance de nos belles traditions, elles sont dignes de notre admiration.

Garneau, Boulanger

Limitée

VALEURS DE PLACEMENT

MEMBRE DE : L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES

105, Côte de la Montagne,

QUEBEC 2 — TEL. : 692-1840

A nos clients, amis et toute la population canadienne-française

Joyeuse
Saint-Jean-Baptiste

LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC

FONDÉE EN 1928

MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES

132, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2, P.Q.,
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380

valeurs de placement

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-prés. exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef : **Jean Hubert**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives2: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 5e Avenue, Québec. — Tél. : 529-7606.

42388 25-5 (1 ms) 7

Animaux à vendre

CHIEN Berger Allemand, pure race excellent gardien, âge 1 an. Pour informations, s'adresser entre midi et 1 heure et 5 à 7 heures, à Tél.: 681-4204.

43391 20-6 (3 fs) 10

Appartements à louer

2 APPARTEMENTS, plus chambre de bain, peinturé à neuf meublé, chauffé, éclairé, eau chaude à l'année. S'adresser à : 321 CARON, Tél.: 522-0337 avec références.

43332 22-6 (6 fs) 13 j.n.o.

PETIT LOGEMENT meublé, chauffé, fini moderne, très central, près arrêt autobus, église, centre d'achat, hôpital, épiceries. Conviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: 661-1821 entre 7½ et 9 heures p.m.

42878 5-6 (1 ms) 13

3 PIECES meublées, chauffées, St-Sacrement, Longueil coin Marguerite-Bourgeoys, proximité de l'église, magasins, pharmacie, autobus à la porte. Aucun bail, minimum 3 mois. MOTEL LAVAL. Tél.: 527-1340.

43342 19-6 (6 fs) 13

LIMOILOU, flat 2½ pièces, meublé, chauffé, entrée seule, dame ou demoiselle. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-8122.

43025 9-6 (mar.j.s. au 27-6) 13

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaire. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 58, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.

43206 20-6 (1 ms) 15

TROUVEZ MIEUX

Prêts sur propriété résidentielles, à logements, commerciales — industrielles — 80% de la valeur marchande en 1ère ou 2e hypothèque — taux bancaires — Payez capital et intérêts ou intérêts seulement — remboursement jusqu'à 25 ans — consentis dans 48 heures — ville et extérieur. Québec Finance. Jour: 529-9759, soir: 661-7076.

42925 5-6 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUE: Québec, Lévis et banlieue; DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½, rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.

42818 4-6 (mar.j.s. au 1-8) 15

A vendre — Divers

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.

42829 8-6 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

Vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.

42832 8-6 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana anciens, manuels musique vocale, échangeons romans d'amours, mariboutz, romans-films comics, pocket book. COMPTOIR DU LIVRE, 29, St-Vallier Est. Tél.: 525-6402.

43079 15-6 (1 ms) 21

RASOIR électrique de marque "Philishave", presque neuf, en parfait ordre. A sacrifier. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-8228.

20-6 (3 fs) 21

TABLE de salle à diner avec 4 chaises, en parfaite condition et un aquarium avec tous ses accessoires. Offres raisonnables acceptées. Pour informations, s'adresser à Tél.: 832-2547.

20-6 (3 fs) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél.: 842-1969.

42833 8-6 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest, — S'adresser à Tél. 529-3522.

42830 8-6 (1 ms) 21

POELE "McClary", "220", 24 x 24, état parfait. Pour information, s'adresser à Tél. : 681-5975.

43398 20-6 (3 fs) 21

PRESSES offset, presse platine 10 x 15, perforeuse à pédale, trancheuse à papier. LA PROVINCIALE PRESSES 253 St-Paul, Québec.

42198 23-6 (1 ms) 21

A vendre — Divers

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non, appelez à : 663-3548.

42996 11-6 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE à crème glacée molle aussi équipement de restaurant neuf et usagé. LES ENTREPRISES ST-LAURENT 1194, St-Jean, Québec 4.

42968 6-6 (1 ms) 21

PORTE-DE-VOUTE, avec porte intérieure usagée. Aussi coffre anti-vol 12 x 12, filière et pupitre à bon prix. MONARCH SAFE & EQUIPEMENT, 475, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-3306.

43088 13-6 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU : Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier (ANTI-ROUILLE) tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539. Soir jusqu'à 9 heures.

42570 26-5 (1 ms) 21

Bureaux à louer

31 McMAHON, coin d'Auteuil, 210 pieds carrés, 2e étage, Libre immédiatement. Tél.: 681-6131 — le soir : 527-2814.

43116 13-6 (1 ms) 37

Chambres à louer

BELLE chambre, très propre, tranquille, pour monsieur, de préférence, et aussi appartement meublé, chauffé, éclairé, près des autobus, à St-Pie X. S'adresser à Tél.: 663-6210.

43315 18-6 (6 fs) 44

CHAMBRE à louer, pour personnes tranquilles et sérieuses pouvant fournir de bonnes références. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-0581.

43351 19-6 (6 fs) 44

BLVD. ST-CYRILLE EST, flat, 2 grandes pièces, très ensoleillées, vue sur rue en avant, meublée ou non. Appelez pour information à Tél.: 522-5888.

43370 22-6 (6 fs) 44

BLVD. St-Cyrille EST, chambre meublée, très ensoleillée, vue sur rue en avant, service réfrigérateur. Appelez pour information à Tél.: 522-5888.

43370 22-6 (6 fs) 44

CHAMBRE à louer ou FLAT 3 pièces, entièrement meublé, pour saison été ou autre temps de l'année, permis de cuisine. Libre immédiatement. 2326 CHEMIN STE-FOY. Tél.: 681-6650.

43435 23-6 (6 fs) 44

Chambres et pension

VILLE LES SAULES, chambre seule pour monsieur seulement, entrée indépendante. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-8401.

43352 19-6 (6 fs) 46

Chalets à louer

GRAND chalet moderne, foyer, électricité, eau chaude, entre Berthier et Montmagny, bord de la falaise, près de l'eau. Mme JOSEPH COULOMBE, Berthier en Bas, Co. Montmagny, P.Q. Tél.: 259-7956.

43387 20-6 (6 fs) 50

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cte de Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine. S'adresser à: Mme GEORGES NADEAU. — Tél.: 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 heures

43205 22-6 (1 ms) j.n.o.

ST-ANTOINE DE TILLY, chalets meublés, poêle, frigidaire, 3 chambres à coucher, stationnement auto, service des vidanges, près fleuve, saison, semaine, mois, prix raisonnable. S'adresser à M. A. Létourneau, à Tél.: 522-4470.

42855 4-6 (1 ms) 50

CHALETS BELLE-VIE, St-François, I.O., chalet à louer, saison, mois, semaine, meublés sur le bord du fleuve. Pour informations, tél. : 829-2953 ou 263-3292.

43116 13-6 (12 fs) 50

ST-NICOLAS, chalets neufs, meublées, sur la plage, $550. pour la saison, Côte 111. Pour informations, s'adresser à Tél : 832-3201.

43354 19-6 (6 fs) 50

Chalets à vendre

LAC SERGENT, chalet meublé, bordure du lac. Très grand terrain. Chauffage à l'huile, poêle électrique, eau courante. Plancher merisier, yacht avec moteur, réservoir électrique, réfrigérateur. Très belle grève de sable. DAVID BILODEAU, jour: 525-4708, soir: 523-2891.

43310 18-6 (6 fs) 51

LAC RICHARDSON, 24 x 30 semi-fini, à 9 milles de Québec. Appelez pour informations à Tél.: 842-7904.

43369 19-6 (6 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.

41874 1-5 (3 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158.

43212 20-6 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service, Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner. Ameublement de bureau.

43208 20-6 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.

43035 13-6 (1 ms) 60

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — Tél.: 681-6358.

15-5 (2 ms) 66 A j.n.o.

Commerce à vendre

HOTEL-RESTAURANT situé à Rivière-du-Loup, très bon poste de commerce. Pour informations, s'adresser à: MAURILLE GREGOIRE, 867, 12e Avenue, Thetford-Mines. Tél.: 335-9863.

42621 27-5 (1 ms) 66

RESTAURANT 36 places, clientèle établie, avec résidence, possibilité 2 logements, chauffage eau chaude, grande propriété, route 53. Offre raisonnable acceptée. Cause santé. S'adresser à M. Fernand Fortier, Ste-Claire, cté Dorchester. Pour informations, Tél. à: 645-3256.

42782 2-6 (1 ms) 66

SALLES DE QUILLES

SACRIFIERAIS salle de 4 allées de quilles, restaurant Dairy Queen, salle à manger avec logement au-dessus, le tout très moderne, prix très raisonnable, grosse clientèle. S'adresser à: VIATEUR CRETE, Pointe du Lac, cté St-Maurice. Tél.: 40534.

43300 18-6 (6 fs) 66

BANLIEUE, boulangerie seule dans cette localité. Acompte $10,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8121. Demandez E. ROY.

43411 20-6 (3 fs) 66

MAISON de commerce, 2 étages, 2 vitrines à l'étage du bas, aussi logement 6 pièces, au 2e, à 18 milles de Québec. Adressez-vous à B.P. 22, Neuville, Cté Portneuf.

43464 23-6 (6 fs) 66

Commerce à vendre

COMMERCE à ou épicerie à sous-louer, avec logement attenant, coin Christophe-Colomb et Durocher, cause de maladie. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-8663 ou 683-8418.

43433 23-6 (6 fs) 66

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec 3 Tél : Bur : 524-3312. — Rés. : 527-3275.

43033 13-6 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, potage. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non, Tél. : 663-3548.

42996 11-6 (1 ms) 75

CLUB de pêche et chasse accepterait membres. Très bon lac à grosse truite. Aubaine pour cette année, seulement $100. S'adresser à Tél.: 683-3471.

18-6 (6 fs) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE 5e à 12e garçons, filles et adultes.

INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.

42613 28-5 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York avec modeliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 29 1/4, ST-STANISLAS** — 524-6271 (Detenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées)

42831 8-6 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pouvez faire chez vous à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

43042 13-6 (1 ms) 81

BART SCHOOL

731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 622-6160 — 653-1853.

42611 28-5 (1 ms) 81

STURTON SCHOOL

35 CREMAZIE Ouest. Cours commercial anglais-français, sténographie, dactylo, conversation anglaise. Inscription acceptées dès maintenant pour septembre. Tél.: 525-9571, 683-7231.

43026 9-6 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau. INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.

42389 25-5 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél. : 522-7490. Nouveau local à partir du 1er juillet, à 31, rue d'Auteuil.

43202 20-6 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 8e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.

42774 2-6 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FEMMES ou FILLES sérieuses, désirez-vous une carrière intéressante, tout en choisissant vos heures de travail ? Appelez pour informations à Tél.: 661-1289.

42835 3-6 (1 ms) 90

CUISINIERE demandée avec expérience si possible, dans famille 3 enfants. S'adresser à: 2130 PARC GOMIN, Sillery ou Tél.: 527-0811.

43196 16-6 (6 fs) 90

Hommes demandés

AVIS AUX PROFESSEURS

TRAVAIL de vacances très rémunérateur. Vente d'un service touchant l'éducation. S'adresser à Tél.: 529-0266 ou à 599 - est, Boul. Charest.

43272 17-6 (6 fs) 105

COMPTABLE DEMANDE

LA VILLE de Québec-Ouest demande un comptable. Les candidats devront donner leurs qualifications, expériences et le salaire exigé. Les demandes d'emploi seront reçues par le soussigné jusqu'au 26 juin 1964 à 5 heures p.m. ROGER GAUVIN, secrétaire-trésorier, Ville de Québec-Ouest, 85 Ave Plante, Québec 8, P.Q.

43389 20-6 (6 fs) 105

Hommes, femmes demandés

VENDEURS ou VENDEUSES de préférence avec automobile, pour sollicitation dans Québec et la banlieue. Sérieuse commission. Possibilité de revenu moyen de $80.00 et plus par semaine. S'adresser à : 1594 D'ARGENTEUIL, Ste-Foy. Tél. : 653-9869.

43329 20-6 (3 fs) 106

Logements à louer

COURVILLE, logement neuf, chauffé, 4 pièces, plus chambre de bain, entrée laveuse et sécheuse, libre le 1er juillet. Pour informations, s'adresser à Tél.: 822-1223.

43363 19-6 (6 fs) 118

STE-ODILE, 4 pièces neuf, 1er étage, entrée laveuse et sécheuse, fan, locker, stationnement. Libre immédiatement. $85. 190, DES CHENES Ouest. Tél.: 529-9988 ou 529-6106.

43375 19-6 (6 fs) 118

LIMOILOU, St-Pie X, près église, 6 pièces, moderne bloc appartements, $110. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-4103.

42813 2-6 (1 ms) 118

LOGEMENT neuf à Ste-Foy, 3½, 4½, 5½ pièces, concierge, voisin de la Nouvelle Académie, arrière centre d'achat Parc Horizon, semi-meublé, sur demande. A partir de $75. Tél.: 653-7508.

43001 9-6 (12 fs) 118

BEAUPORT, logement de 5 pièces, chauffées, refait à neuf. Libre immédiatement. Appelez pour informations à Tél.: 663-3707.

43465 23-6 (1 fs) 118

LOGEMENT de 3 appartements à louer, chauffé, en face de l'église St-Louis de Pintendre. S'adresser à: M. ROMEO METIVIER, St-Louis de Pintendre, cté Lévis.

43256 17-6 (18-19-20-23-25-26-27-6) 118

DEUX LOGEMENTS à louer, un de 5 pièces et l'autre de 3 pièces, avec chacun chambre de bain, eau chaude et "220". Belle vue face au fleuve. A prix très raisonnable. S'adresser à Tél. : 663-0246, le 20, 21 toute la journée, le 22 et 23 après 4 heures.

20-6 (3 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

935, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventillation et alarme Télé-Câble, Incinérateur, Loker, Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigerateur, si désiré. 3½ pièces: $100 et plus, 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.

43081 15-6 (1 ms) 118 j.n.o.

GIFFARD, 4 pièces, salle de bain, chauffé, neuf, près école, église, 3ième étage, stationnement auto, balcons (avant et arrière) libre le 1er juillet. S'adresser à 2730 Giffard, à Tél.: 661-5672.

43296 18-6 (6 fs) 118

Logements à louer

COIN AVENUE des Erables et Saunders logements modernes, chauffés eau chaude à l'année 4½ pièces $110.00. Appelez pour informations à Tél.: 525-5427.

43379 22-6 (1 ms) 118

ROYAL TRUST

NOUS AVONS de magnifiques 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 pièces de disponible dans Québec, Sillery, Ste-Foy et Limoilou. Pour informations, s'adresser à: CIE TRUST ROYAL, 529-0174, ROBERT BLAIS, soir: 527-7615.

18-6 (12 fs) 118

Local à louer

7 ETAGES

70 X 40 CHAQUE étage, pour tout genre. 3040 CHAMPLAIN. Pour informations, s'adresser à Tél.: 692-1659.

43434 23-6 (6 fs) 119 A

Machinerie

TRACTEURS 20% A 50%

D'ESCOMPTE sur pièces neuves Caterpillar, Allis-Chalmers, International, rouleaux, chaînes, sprocket, idler. Exemple: TD-9 Dura-Roller, complet, $43.24; TD-14 Dura-Roller, complet, $72.25; HD-11 Roller, complet, $70.44; HD-16 Roller, complet $95.28 ; D-6 Lifetime, complet $43.69; D-6 Lifetime complet $51.16. En stock, livraison immédiate. Demandez nos prix pour toute la traction. Québec Tractor Equipment Co. 842 avenue Murray, Québec 6. Tél.: 527-6973.

43248 16-6 (1 ms) 120

Machines aratoires

TRACTEUR de ferme avec moteur diésel, prix $500.00. S'adresser à : W. LANGLAIS, 253 St-Paul, Québec.

42198 23-6 (12 fs) 121

Maison à vendre

DIRECTEMENT du constructeur. Bois de Boulogne, modèles exclusifs de qualité. Considérons échanges. Eug. Chalifour, 681-6389.

41916 30-5 (1 ms) 127

MAISON de campagne de 16 pièces, 3 arpents de terrain, garage, remise, près du fleuve, Route 3, Occasion pour vente rapide. S'adresser à Mme F. LEMAY, C.P. 112, Lotbinière.

43219 16-6 (7 fs) 127

SILLERY
1210 PRESTON

PRES Boulevard Laurier, maison brique, 12 pièces plus chambre de bain, sous-sol fini, garage chauffé, grand terrain. Comptant minime, balance à conditions faciles, 20 ans ou plus. Cause départ. S'adresser à Tél : 525-7184.

43154 16-6 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY 6, 7 & 8 pièces. — W. LEGARE INC 2835, Chemin Gomin. — Tél. : 653-3183 ou 653-4945.

43080 15-6 (1 ms) 127

VAL ST-MICHEL, près de l'église, maison de 9 pièces et bain, grand terrain. Comptant requis $2,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764, ST-JOSEPH est, Québec. Tél.: 523-3352.

43207 18-6 (1 ms) 127

VILLENEUVE, maison 2 logements, $4,000. d'acompte, balance mensuellement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-1995.

43067 10-6 (1 ms) 127

ST-THOMAS D'AQUIN DUPLEX

EXTERIEUR modeste, finition intérieure exceptionnelle, garage double, galeries arrière vitrées, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, vaste salon, tapis mur à mur, draperies bureau, bar, grande salle de jeux avec foyer, cuisine avec lave-vaisselle, cuisinette au sous-sol, plus logement, 6 pièces, loué $120. par mois. Cause départ. Prix $35,000. 890, FARADIS. Tél.: 683-8288 ou 849-4622.

43254 17-6 (1 ms) 127

1146 AVE DES ERABLES. Propriété de 2 logements, 1 de 4 pièces, l'autre 8 pièces. Maison en brique solide, intérieur en plâtre, chauffage à l'huile, tuyauterie cuivre, 2 garages. Très propre. Directement du propriétaire. Informations, s'adresser à Tél : 683-9960.

43364 20-6 (6 fs) 127

A QUEBEC, plein centre commercial, magnifique édifice à appartements et chambres, 3 étages, meublé, revenus entre $8,000. et $10,000. par année, système de chauffage, système à incendie, première classe, acompte $5,000. Conditions faciles, direct du propriétaire. Tél.: 524-0176, 529-1884 ou écrire à Casier 1636, L'ACTION, Qué.

43341 19-6 (6 fs) 127

LIBRE à l'acheteur, magnifique propriété, 5 revenus, chauffage central, "220", parterre en fleurs, garage. S'adresser à : 239 AQUEDUC. Tél. : 523-2419.

43428 23-6 (6 fs) 127

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS

DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P.Q.

41893 2-6 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.

42612 28-5 (1 ms) MDSES SECHES

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.

43037 11-6 (1 ms) 128 j.n.o.

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.

42615 28-5 (1 ms) 128

Matériaux de construction

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.

43029 11-6 (1 ms) 137

3,000 FEUILLES de tôles galvanisées et aluminium, 33 pouces x 7 pieds, 2,000 morceaux de 2 x 6, 11 pieds, 25,000 pieds de planches 7 lignes, 20,000 pieds de planche 1 pouce non emboueté, 25,000 pieds de clapboard, largeur 6 pouces. S'adresser à: MARCEL FORTIN, entrepreneur en démolition, 235 rue LEONARD, Québec. Tél.: 523-9609.

42922 5-6 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.

42776 2-6 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.

42775 2-6 (1 ms) 150

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES HONDA neuves et usagées, 2 Triumph Bonneville 1962, 2 Harley Davidson, 1 F-L-H, 1 C-H Spooter, Honda "305" sport, 2 Honda "50" C.C. et beau choix d'autres marques. Aussi pièces neuves et usagées. GARAGE FERNAND BEGIN, 545, 1ère Avenue, Québec. Tél.: 525-8248.

42639 27-5 (1 ms) 147

On demande à acheter

VIEUX articles: peintures, meubles, fusils, épées, poupées, verrerie, vaisselle, monnaies, bijouteries, ainsi que argenterie. Pour information écrire au casier 1631 L'ACTION, Qué. 2.

43277 17-6 (1 ms) 155

Professeurs

LA COMMISSION SCOLAIRE St-Tite des Caps, cté Montmorency demande 2 professeurs masculins pour septembre 1964, l'un pour la 8e et 9e année scientifique, classe mixe, brevet et références exigés. RENE MORENCY, sec.-trés., 69 Royale, St-Tite des Caps, Montmorency. Tél.: 263-2230.

43463 23-6 (3 fs) 175

Propriétés à vendre

SUR CANARDIERE, propriété 2 logements, plus commerce bien établi, à sacrifier cause de santé avec ou sans commerce ou louer. Direct du propriétaire. C.P. 222, Limoilou, Qué.

43385 20-6 (1 ms) 178

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 231, Notre-Dame-des-Anges, Québec — Tél : 522-7558.

42817 4-6 (1 ms) 189

Spécialistes

Dr LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS Spécialité maladies de la peau et du cuir chevelu. 969, avenue des Erables, Québec. TEL.: 522-1003.

41809 30-4 (mar.j.s. au 30-6) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial : 50 cigares pour $2.55, 4,000 tubes $1.00 — RENE St-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.

42680 30-5 (mar.j.s. au 28-7) 204

Terrains à vendre

A 15 minutes de Québec, très beaux choix de terrains pour construction de chalets, aucun comptant, très bonne condition. Appelez pour informations à Tél.: 653-7612.

42880 5-6 (1 ms) 210

MAGNIFIQUES lots pour chalets d'été, choisir entre 20 lots, sur la rivière Montmorency, beau chemin d'auto, endroit très frais. Pour plus de détails, s'adresser à Tél.: 524-1059.

43204 19-6 (6 fs) 210

Terrains à vendre

LOTS sur la rivière Ste-Anne, dimension 50 x 130 pieds. Prix $200. Communiquez: E. CLARK, Chute Panet, Qué.

43343 19-6 (6 fs) 210

TERRAIN situé près de la Route 2, limite de l'Ancienne-Lorette. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-4184.

43337 19-6 (6 fs) 210

TERRAIN camping, bien situé, route 1, St-Etienne de Lauzon 30 arpents de terrain, lac artificiel. Directement du propriétaire, St-Lambert. S'adresser à Tél.: 889-2282.

43437 23-6 (6 fs) 210

Terres à vendre

LAVAL, terre de 4 x 10 arpents avec maison de 8 appartements. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-1514 ou 663-4220.

43314 18-6 (6 fs) 212

TERRE d'excellente qualité près de centres industriels, vue sur le fleuve, service d'autobus, quota de lait. Bon revenu, vente pour cause de santé. S'adresser à : IRENEE HARDY, Les Ecureuils, cté Portneuf. Tél. : 1017-8-3, Donnacona.

43386 20-6 (6 fs) 212

Yachts — Canots

YACHT neuf, 14 pieds, fini acajou, moteur "Evinrude" neuf, 28 forces, contrôle avant, réservoir à gazoline, lumière de navigation, mât et drapeau, coussins caoutchouc mousse. Une valeur de $2,195. pour le prix fabuleux de $1595. S'adresser à: AUTO MODERNE LTEE, 498 de la couronne, Québec. Tél.: 529-5381.

42714 29-5 (1 ms) 217 j.n.o.

CANOT automobile, de marque "Peterborough" de 14 pieds. Moteur "Johnson" 5 forces. Remorque. Accessoires divers. Prix avantageux pour acheteur sérieur. J.-L. GIRARD, 45, St-Louis, Lorretteville. Tél.: 842-3181.

43260 17-6 (6 fs) 217

Vendeurs demandés

ATTENTION
VOYAGEURS

Importante maison de marchandises sèches et chaussures en gros de Montréal, a présentement une ouverture pour un vendeur d'expérience visitant les marchands généraux dans les comtés de Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure et Matapédia, où nous avons une très bonne clientèle établie depuis de nombreuses années. Rémunération sur base de salaire ou strictement sur commission. Faire application mentionnant l'âge, l'emploi actuel et l'expérience dans la vente, modèle d'automobile ainsi que statut marital à:

CASIER 1635 L'ACTION

Notre personnel a été avisé de cette annonce. Toute application demeurera strictement confidentielle et aucune référence ne sera prise avant l'assentiment de l'applicant. Des arrangements seront pris pour une entrevue personnelle à une date ultérieure.

43340 19-6 (7 fs) 214

Voyages

ATLANTIC-CITY ou HAMPTON-BEACH. Départ vers le 15 juillet, prendrais 2 passagers. Appelez pour information à Tél.: 522-5888.

43370 22-6 (6 fs) 216B

A vendre — Divers

RADIOS D'AUTOS
VENTE et REPARATION
par des spécialistes qualifiés
AUSSI : REPARATION DE RADIOS DE MAISON qui nous sont apportés.
SERVICE OFFICIEL POUR RASOIRS PHILISHAVE
DROLET & FRERE Enr.
COIN CARON et ST-VALLIER
Tél.: 529-0301

42019 5-5 (mar.v.s. au 3-7) 21

A vendre — Divers

APPAREILS ELECTRIQUES

Beatty

BUREAU J. G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis.
Téléphone — 837-5393

42614 27-5 (1 ms) 21

Bureaux à louer

BUREAUX
A LOUER

Suite pouvant convenir pour avocats associés ou comptables, à prix très modique, édifice à l'épreuve du feu. Construction 1945, située à 869 est, Boul. Charest.

Pour renseignements
Tél.: 525-8282 de 9h. a.m. à midi et de 1h. 30 à 5h. p.m.

42926 5-6 (1 ms) 37

Ecoles

I B M

Hommes ou femmes, si vous avez une 9e année ou plus, vous pouvez devenir spécialiste sur les machines I.B.M. Suivez les cours de jour ou du soir de l'Institut de Québec. (Data Processing)

20 RUE ST-JEAN, QUEBEC
525-7463 — 525-7476

43327 18-6 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

NOTEZ LES AVANTAGES
- √ Commission excellente
- √ Heures commodes
- √ Formation exceptionnelle
- √ Carrière intéressante
- √ Travail agréable
- √ Grand air et soleil

Territoires libres: Ville de Québec, Ste-Thérèse de Lisieux, Beauport.

Tél. : 523-7706

22-6 (3 fs) 90

Instruments de musique



SAUVEZ DE L'ARGENT

SPECIAL — 25% d'escompte sur nos accordéons (

Première rencontre du Conseil général du Festival

La première rencontre du Conseil général du Festival international du Film de Montréal aura lieu vendredi, le 26 juin. Créé dans le but de représenter les pouvoirs p blics et l'industrie canadienne au sein du Festival, ce Conseil général se réunit deux fois par année. Il se compose de : Guy Bauine, André Guérin, William Lester, Jean Marchand, David J. Ongley, Roland Parenteau, Guy Roberge, Alfred Rouleau et Hamilton Southam.

Les membres du Conseil d'administration du F.I.F.M. seront également présents à cette réunion.

A la Place des Arts du 7 au 13 août

Quinze pays ont été invités à participer au 5e Festival international du Film de Montréal, qui se tiendra à la Place des Arts, du 7 au 13 août prochain : France, Italie, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Espagne, Inde, Japon, Suède, Tchécoslovaquie, Pologne, Sénégal, Hongrie, Yougoslavie, Iran et Brésil.

Les pays concernés n'ayant pas encore définitivement donné leur accord au sujet des productions invitées, nous vous communiquerons ultérieurement les titres des films à l'affiche du 5e Festival.

CE SOIR
8 hrs 30 P.M.
THEATRE CAPITOL
UNE INOUBLIABLE SOIREE DE BALLETS CLASSIQUES ET ROMANTIQUES, AVEC



les Etoiles du Ballet de l'Opéra de Paris

Programme : La Mort du Cygne, Roméo et Juliette, Le Cygne Noir, Pas de Quatre, Noir et Blanc, Grand Pas de Deux Classique.

Orchestre de 28 musiciens.
Loc. $2.50 à $5.00., taxe incl.

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

Voir "Valeur morale des films", chaque vendredi.

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
(T) TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
(A) ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
(AR) ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
(D) A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

BIENVILLE. — Jack l'éventreur (AR) à 7.15. Le tombeur de ces dames (AA) à 8.40. Fin à 10.25.

CAPITOL. — Mardi: Les Ballets de l'Opéra de Paris à 8.30. Mercredi: The Carpetbaggers (AR) à 1.00, 3.35, 6.05 et 8.40 Fin à 11.10 hres.

CANARDIERE. — Comme Dieu m'a faite (A) à 2.35, 6.05, 9.35. Le miracle des loups (AA) à 12.45, 4.10, 7.40. Fin à 11.15 hres. (9e semaine).

CARTIER. — La faute de Patty Smith (AR) à 1.00, 3.50, 6.40 et 9.45. Le serment de l'épée (AA) à 2.25, 5.20 et 8.15. Nouvelles à 8.10. Fin à 11.15 hres.

CINEAC. — La fille de Hambourg (D) à 1.00, 4.25, 7.50. Les révoltés de l'Albatros (AR) à 2.55, 6.05, 9.30. Nouvelles à 2.45, 9.20. Fin à 11.15 hres.

CLASSIC. — Sapho (D) à 3.45, 7.40. L'inquiétante dame en noir (A) à 1.15, 5.25, 9.20. Fin à 11.25 h.

EMPIRE. — Mort où est ta victoire? (A) (3e semaine en primeur) à 1.21, 3.52, 6.02, 8.54. Nouvelles à 1.00, 3.31 et 8.33. Sujets courts à 1.07, 3.38, 8.40. Fin à 11.04.

IMPERIAL. — Hercule se déchaine (A) à 12.35, 3.38, 6.38, 9.41. Sujets à 2.09, 5.12, 8.12. Le fantôme de l'Opéra (AA) à 2.15, 5.15, 8.18 hres.

LAIRET — La faute de Patty Smith (AR) à 1.00, 3.51, 6.42 et 9.46. Le serment de l'épée (AA) à 2.29, 5.20 et 8.15. Nouvelles à 8.11, 9.40. Fin à 11.15 hres.

LAURIER. — Le monde perdu (AA) à 1.45, 6.00. Quentin Durward (T) à 3.15. Nouvelles à 1.30, 9.30. La proie des vautours (AR) à 7.30. Le tombeur de ces dames (AA) à 9.45. Fin à 11.25.

LEVIS. — La rue aux filles (AR) à 7.30. Nouvelles à 8.55. La ruée des Vikins (AA) à 9.10.

LIDO. — Paranoiaque (AR) à 7.10. Nouvelles à 8.30. Simon le pêcheur (AA) à 8.40 hres.

PARIS. — Actualités à 12.30, 4.20, 8.15. Le dernier sur la liste (AA) à 12.55, 4.40, 8.25. Le piment de la vie (AA) (à voir) à 2.35, 6.15, 9.55.

PIGALLE. — Actualités à 12.40, 4.25, 8.05. Le dernier de la liste (AA) à 12.50, 4.35, 8.15. Le piment de la vie (AA) à 2.27, 6.12 et 9.50 hres.

PRINCESSE. — L'épée du châtiment (AA) à 12.45, 5.12, 9.41. Les jeunes filles de San Frediano (AR) à 2.22, 6.47. Sujets courts à 3.50, 8.15. Six chevaux dans la plaine (AA) à 3.53, 8.21.

RIALTO. — Sapho (D) à 1.40, 5.40, 9.45. L'inquiétante dame en noir (A) à 3.05, 7.10. Nouvelles à 1.10, 5.10, 9.10. Fin à 11.15.

SILLERY. — Petite salière à 7.30. Le dingue du palace (AA) à 7.50. C'est arrivé à Naples (AR) à 9.12. Fin à 10.55 hres.

STUDIO 9. — Mardi: How to marry a millionnaire (A) à 7.30 et 9.45. Ce soir seulement. Mercredi: Relâche jusqu'au 29 juin alors que les activités reprendront deux fois la semaine, les lundi et mardi sous le titre de Ciné Club d'été.

VICTORIA. — Sapho (D) à 1.35, 5.40, 9.50. L'inquiétante dame en noir (A) à 3.10, 7.40. Sujets à 1.15, 5.15, 7.10. Fin à 11.20.

VOYEZ-LE
A VOTRE TOUR
UN CHEF-D'OEUVRE DE PERFECTION
UN TRIOMPHE...!
★★★★



9e SEMAINE
COMME DIEU M'A FAITE
aussi à l'affiche EN SUPERBES COULEURS
LE MIRACLE DES LOUPS
DYALISCOPE
Terrain de stationnement Tél. : 661-8575
Cinéma CANARDIERE
Situé au centre d'achats de La Canardière

Au 2e festival du cinéma canadien

Quatre personnes ont déjà accepté de faire partie du jury international constitué pour juger les oeuvres présentées au 2e Festival du cinéma canadien. Il s'agit de : Ian Cameron (G.-Bretagne), critique; Saul Bass (Etats-Unis), réalisateur; Ross MacLean (Canada), producteur à la télévision de Toronto; Gilles Héneault (Canada), poète.

A cette lite viendront s'ajouter trois autres membres, dont un Italien, un Français et un Canadien.

Décès de monsieur Ladislas Lachance



M. Ladislas Lachance, président de la firme L. Lachance & Fils, est décédé à son chalet, au lac Saint-Augustin, à l'âge de 63 ans. Il était domicilié au 720 17e Rue, Limoilou et l'époux de dame Alice Dubé.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Léon Dion (Claire), Guy Bilodeau (Jeannine), J.-Marie Grenier (Madeleine), Florian Vermette (Cécile), Fernand Lachance (Lurette Lachance), Gérard Lachance (Lise Giguère), Jean-Paul Lachance (Noëlla Desgagnés); son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Rédempti Lachance, Henri Jean, Paul Dubé, Chs-Eugène Bérubé, Mme Lauretta Tom ainsi que des petits-enfants, neveux et nièces, dont MM. les abbés Marcel et LouisJoseph Lépine.

Les funérailles auront lieu jeudi à Saint-Fidèle. Les restes mortels sont exposés aux salons J.-Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue.

A Montréal

Congrès des 4-H les 7-8-9 juillet

Le 22ième congrès annuel des Clubs 4-H aura lieu à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, à Montréal, les 7, 8, 9 juillet. Le thème sera : "LES RESSOURCES NATURELLES SOLIDAIRES DE LA FORET". Nous attendons à cette occasion quelque 600 délégués, recrutés parmi les membres les plus actifs de nos clubs, de même que des représentants des autres mouvements de jeunesse de la province, du Canada et de l'étranger.

Nous avons toujours eu le privilège de bénéficier largement de la précieuse collaboration de votre journal dans le passé et nous espérons sincèrement qu'il vous sera possible de nous aider de la même façon cette année encore. A cet effet, seriez-vous assez bon de demander à votre représentant à Montréal de vous faire parvenir nos communiqués lors du congrès? De toute façon, nous vous enverrons des textes et photos directement de notre salle de presse et nous espérons que vous pourrez les publier.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie de me croire,
Bien à vous,
J.-A. BRETON, ing...f
secrétaire général.

Claude Beaulieu présente
Le GALA de la ST-JEAN
AU COLISEE DE QUEBEC
le 24 juin à 8 h. 30 p.m.
En vedettes :
★ Les Diplomates Québec
★ La Clique Alouette Québec
Ces deux corps de clairons sont réunis pour la première fois à Québec
* Les Grenadiers Shawinigan
* Les Cavaliers Drummondville
* Les Harmonistes Québec-Ouest
* La Clique Laurentie Charlesbourg (Patro)
* Les Messagères Orsainville
★ 7 CORPS DE CLAIRONS ★



Billets en vente, actuellement, dans les dépôts suivants: BUFFET DEMERS, coin St-Cyrille et Belvédère, JOS. Hunt, 790 rue St-Jean, PHARMACIE SOUCY, 369 de la Couronne, TABAGIE GRAVEL, 400, 3e Avenue et au COLISEE. Prix des billets: Loges $2.00 - Mezzanines $1.50 - Balcon $1.00

SERVICES SPÉCIAUX
Gardenia Ltée
FLEURISTE
872, Côte d'Abraham
Québec. Tél.: 525-4853
42777 2-6 (mar.j.s. au 30-7) S.E.

Décès de Mlle Hélène "Nellie" Lamontagne

Mademoiselle Hélène "Nellie" Lamontagne, fille de feu Monsieur Théophile Lamontagne et de feu Dame Maggie McInenly, est décédée le 21 juin 1964 à l'âge de 84 ans. Elle demeurait à la Maison du Fargy à Beauport.

Mademoiselle Lamontagne laisse dans le deuil sa soeur, Mère Marie de l'Ange Gardien, r.j.m.; ses neveux et ses nièces: M. et Mme Fernand Perrault, M. et Mme Paul Lachance, M. et Mme César Orantes d'Alexandria, Virginie, M. et Mme Gabriel Perrault, Mlle Marguerite Perrault de New York, Mlle Etiennette et Suzanne Perrault; ainsi que plusieurs arrières neveux et nièces.

La dépouille mortelle de Mademoiselle Lamontagne est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Boul. St-Cyrille ouest à Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 juin 1964 en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière Mont-Marie de Lévis.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de madame Lauréat Jobin

Mme Lauréat Jobin, née Alice Gaboury, épouse de feu M. Lauréat Jobin, est décédée le 22 juin 1964 à l'âge de 81 ans. Elle demeurait au 230 rue St-Jean à Québec.

Mme Jobin laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : R. P. Gérard Jobin, supérieur au Scolasticat des Pères Blancs à East View, l'inspecteur-chef et Mme Roger Jobin (Madeleine Clavet) de la Sûreté provinciale, Mlle Mariette Jobin, caporal et Mme Gustave Jobin (Irène Légaré) de la Sûreté provinciale, Mlle Rolande Jobin; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Mlle Eva Gaboury, M. Raoul Gaboury de Ste-Catherine, Ont., Mme Augustin Gaboury, Mme Cléophas Gaboury, Mme Alphonse Gaboury, M. et Mme Erasme Anctil de St-Aubert, M. et Mme Napoléon Gosselin de Montréal, Mme Joseph Jobin, Mme Edgar Jobin de Montréal ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines dont la R. Sr St-Ignace-de-Loyola.

La dépouille mortelle de Mme Lauréat Jobin est présentement exposée à la résidence funéraire de l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 juin 1964 en la chapelle de l'Hôpital Générale et l'inhumation au cimetière de St-Augustin où un Libera sera chanté avant l'inhumation.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée.

Deuil chez les Pères du St-Sacrement

Le R. P. Joseph-Nil Maltais est décédé samedi le vingt juin après une maladie de quelques semaines, à l'âge de quatre-vingts ans.

Né à Chicoutimi, il fit ses études classiques au Séminaire de cette ville et entra chez les Pères du Très Saint-Sacrement en 1907.

Il célébra son jubilé d'or de profession religieuse et celui de son ordination sacerdotale en septembre dernier. Les funérailles auront lieu mardi le vingt-trois, à dix heures, en l'église des Pères du Très Saint-Sacrement, à Naudville, où il exerça le ministère durant les quinze dernières années.

avis de décès

ALAIN. — A Québec le 22 juin 1964 à l'âge de 83 ans et 6 mois est décédée Marie Alice Eva Plante, épouse de feu Philias Alain demeurant à 2020 de la Normandie.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons funéraires de J. Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue à 8 heures, 50 pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 23-6 (2fs)

BARRY — A Marseille, France, le 19 juin 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Rachel Bédard, épouse de M. L.-Eugène Barry, industriel, demeurant à 2015, Bourbonnière, Sillery.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, rue Marguerite Bourgeoys à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 43422 22-6 (3 fs)

BEAUDET. — A Lotbinière, le 21 juin, à l'âge de 52 ans, est décédé subitement M Simon Beaudet, époux de dame Marie-Jeanne Hamel.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45, pour l'église de St-Louis de Lotbinière et de là au cimetière paroissial. Direction des funérailles Paul Drolet & Fils, Lotbinière. 43427 23-6 (1 fs)

BERNATCHEZ. — A Matagami, cté Abitibi, le 20 juin 1964, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement M. Jean Bernatchez, fils de M. Paul Bernatchez et de dame Cécile Parent, demeurant à Pont-Rouge, cté Portneuf.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.

Départ des salons mortuaires Julien & Fils Enr., à 10 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. 22-6 (2 fs)

BERUBE. — A Québec, le 21 juin 1964, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Clara Bérubé, fille de feu M. Zébédée Bérubé et de feu dame Delphine Boies, demeurant à l'Orphelinat St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 ouest St-Vallier à 9 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 43438 23-6 (1 fs)

CAYER. — A l'hôpital Général, le 21 juin 1964, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédée dame Estella St-Hilaire, épouse de feu M. Jean Cayer, demeurant à 229 rue Lallemand.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 heures 55, pour l'église Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 43413.22-6 (3 fs)

CHATIGNY. — A St-Etienne de Lauzon le 22 juin 1964 à l'âge de 74 ans et 1 mois est décédé Diozène Chatigny époux de Anna Dussault.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures ½.

Départ de sa résidence à 9 heures pour l'église de St-Etienne et de là au cimetière paroissial. 23-6 (1 fs)

JOBIN. — A Québec, le 22 juin 1964, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Alice Gaboury épouse de feu M. Lauréat Jobin demeurant à 230 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de l'Hôpital Général à 8 heures 55, pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière St-Augustin où un libéra sera chanté avant l'inhumation. 43458 23-6 (1 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 22 juin 1964, à l'âge de 63 ans est décédé M. Ladislas Lachance, marchand, époux de dame Alice Dubé, demeurant à 720, 17e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 22-6 (2 fs)

LAMONTAGNE. — A Québec, le 21 juin 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Hélène "Nellie" Lamontagne, fille de feu dame Maggie McInenley, demeurant à la maison du Fargy.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence mortuaire Arthur Cloutier & Fils, 46, boul. St-Cyrille Ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis

Le trajet se fera en automobile. 22-6 (2 fs)

LAROCHE. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 22 juin 1964, à l'âge de 25 ans et 10 mois, est décédé M. André Laroche, fils de M. Georges Laroche et de dame Cécile Bertrand, demeurant à St-Nicolas.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son père à 8 heures 40, pour l'église de St-Nicolas et de là au cimetière St-Antoine de Tilly. 43436 23-6 (1 fs)

MORISSETTE. — A Québec le 22 juin 1964 à l'âge de 62 ans et 6 mois est décédée dame Prudentienne Lavallée, épouse de M. Philémon Morissette demeurant à 1115 Claire Fontaine autrefois de Cap-Santé.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 96, St-Cyrille-Est à 8 heures 45 pour l'église de St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière de Cap-Santé. 23-6 (1 fs)

NEAULT. — A Ste-Anne de Beaupré, le 22 juin 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Oscar Neault époux de dame Alice Simard

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de la Coopérative d'Assistance Funéraire, 9770 Ave. Royale à 9 heures 45, pour la Basilique Ste-Anne et de là au cimetière paroissial. 43459 23-6 (1 fs)

PELCHAT. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 juin 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Achille Pelchat, époux de dame Amanda Bernard, demeurant à 29 rue Caron, Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de chez Gilbert & Turgeon Ltée, 203 rue St-Joseph à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 43460 23-6 (1 fs)

PICARD. — A Montmorency, le 21 juin 1964, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Laurent Picard, époux de dame Fernande Breton, demeurant à 4154, boulevard Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison F.-X. Bouchard Enr., 4100, boul. Ste-Anne, à 10 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 22-6 (2 fs)

POULIN. — A Québec, le 20 juin 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Marc-Antoine Poulin, époux de dame Marguerite Douville, demeurant à 990, rue Casot.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. 43426 22-6 (2 fs)

ROBERGE. — A Québec, le 21 juin 1964, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Roberge, fils de M. Georges Roberge et de feu dame Philomène Villeneuve, demeurant à 620, 4e avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 12 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière à 11 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière Belmont. 43423 22-6 (2 fs)

ROBITAILLE. — A Québec, le 21 juin 1964, à l'âge de 68 ans et 1 mois, est décédée dame Emérentienne Doré, épouse de M. Edgar Robitaille, demeurant au 25, rue Notre-Dame.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière, à 9 heures 10, pour l'église de Notre-Dame des Victoires et de là au cimetière Belmont. 22-6 (2 fs)

ROCH. — A Québec, le 22 juin 1964, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Elise Lepage, épouse de M. Charles Roch, demeurant à 1504, rue Bardy.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, Bardy, coin Canardière, à 10 heures 55, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 22-6 2 fs)

SIMARD. — A Québec le 20 juin 1964, à l'âge de 19 ans et 7 mois est décédée Mlle Louise Simard, fille de feu M. Donat Simard et de dame Hélène Verreault demeurant à 149, Carignan Salliè-re.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures 15.

Départ des résidences funéraires de la Compagnie Hubert Moisan, 1187, 1ère Ave à 10 heures 05, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 22-6 (2 fs)

SR ST-BERNARD. — A Québec, le 22 juin 1964, à l'âge de 83 ans et 3 mois, est décédée subitement la Révérende Sr St-Bernard, née Marie Paré de la Congrégation des Soeurs de la Charité de Québec

Les funérailles auront lieu jeudi le 25 juin à 9 heures, en la chapelle de la Maison Généralice rue d'Estimauville, Giffard et de là au cimetière de la Communauté. 43456 23-6 (1 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DUSSAULT. — Samedi, le 27 juin 1964, à 10 heures, en l'église de Ville Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Laval Dussault, époux de dame Marcelle Pelletier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43259 23-6 (3 fs) S.A.

FERLAND. — Jeudi, le 25 juin 1964, à 10 heures, en l'église de St-Apollinaire sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé Arthur Ferland.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43253 17-6 (7 fs) S.A.

POULIOT. — Samedi, le 27 juin 1964, à 8 heures, en l'église de St-David, sera chanté le service anniversaire de M. Omer Pouliot.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43432 23-6 (1 fs) S.A.

Le procès St-Onge

La souscription en faveur de la famille Saint-Onge, lancée depuis quelques semaines, a rapporté un peu moins de mille dollars, tant au Manitoba même qu'à travers les autres provinces du Canada. Comme on le sait, M. et Mme Saint-Onge sont passibles de quinze jours de prison pour avoir refusé d'envoyer leurs enfants à une école publique. Ils désiraient que ces enfants continuent de fréquenter une école catholique et bénéficient du transport par autobus scolaire. Cinq autres familles canadiennes-françaises sont passibles de poursuites du même genre.

La cause Saint-Onge a été portée en appel. Il semble que cet appel ne sera pas entendu avant l'automne. En attendant, M. et Mme Saint-Onge ont dû verser un cautionnement de $500, afin de demeurer en liberté. Leurs avocats préparent avec soin leurs plaidoiries. C'est un travail considérable et qui entraine des déboursés car il s'agit, à l'occasion de ce procès, de revendiquer justice pour les catholiques du Manitoba dans le domaine scolaire.

Un membre du Conseil de la vie française, M. le Dr Paul-Emile Laflèche, a été nommé vice-président du Comité pour le fonds de défense Saint-Onge. Il assure la liaison entre ce comité et le Conseil de la vie française. Les compatriotes qui désirent verser une souscription sont priés de le faire le plus rapidement possible. Ils peuvent adresser leur don au Conseil de la vie française, 75, rue D'Auteuil, Québec 4. Il est probable que cette phase initiale de souscription sera suivie d'une campagne d'opinion. Signalons le geste généreux de nos compatriotes acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. Leur Société Saint-Thomas d'Aquin a envoyé un chèque de $10. L'Association d'éducation de l'Ontario a souscrit $15. et la Société St-Jean-Baptiste de Québec le même montant.

La Croix-Rouge

Il existe, dit-on, une progression naturelle depuis l'esprit de dévouement, à l'esprit de famille puis à l'esprit communautaire, national, et enfin, international.

Une des plus belles expressions de cette phioisophie est l'existence même de la Croix-Rouge canadienne. Aucune autre organisation n'est aussi en mesure d'agir à toutes les étapes de progression. Depuis le désir inhérent à chaque individu de vouloir le bien, jusqu'à la manifestation physique de ce désir, la Croix-Rouge est à pied d'oeuvre pour offrir à la fois l'orientation et les moyens humanitaires.

Il est vrai qu'existent nombre d'autres organisations offrant des moyens de même nature pour exprimer les mêmes désirs; mais la Croix-Rouge est la seule organisation volontaire à ramifications mondiales et peut, dès lors, mener à bon terme chaque étape de la progression.

Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, le simple particulier dans la plus petite localité est réuni aux 170 millions d'autres membres de la Croix-Rouge, de par le monde, qui pensent come lui et partagent les mêmes sentiments. Le désir d'aider son prochain peut trouver sa manifestation active sans l'entrave des différences de race, de nationalité, de croyance ou d'opinion politique.

Le mois de juin est le mois de la Croix-Rouge au Transcontinental. Nous estimons que la Croix-Rouge mérite sans réserve le soutien enthousiaste de tous car elle représente le trait d'union entre notre localité et les milions d'autres localités dans l'univers entier qui partagent nos convictions.

Elle est un terrain commun à l'entente universelle et, à ce titre représente par son oeuvre humanitaire un moyen d'action directe vers la paix mondiale. Appuyez de tous vos moyens votre Croix-Rouge canadienne.

Choix complet de FLEURS



Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.
Salon Fleuri
FLEURISTE
135 Est, St-Joseph, Québec
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui

tele 4

MARDI

1.30—Mire et musique
1.45—Nouvelles et nouvelles sportives
2.00—Palmarès et Hit Parade
3.00—De tout, de tous — Les petites annonces Télé 4.
3.30—Long métrage — "La mission du commandant Lex", mettant en vdette Gary Cooper, Phyllis Thaster et David Brian. : Adultes et adolescents.
5.00—Ulysse et Oscar — "Les maringouins"
5.30—La flèche brisée — "Le baril de poudre", avec John Lupton et Michael Ansara. — Un homme détesté de tous, est de retour à Tuscon.
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Aigle Noir
7.00—La science et la vie — Avec François Baby.
7.30—Panorama
tée : Claudette Avril.—tée : Cloudette Avril — Le trio de Léon Bernier.
8.00—Filles d'Eve — Téléroman de Louis Morisset avec Andrée Lachapelle, Lise Lasalle et Pierre Thériault.
8.30—Jeunesse oblige — Animateur : Jean-Pierre Ferland avec la participation des jeunes de Plessisville.
9.00—Détectives
9.30—Bonsoir, amitié — Avec Henri Salvador.
10.00—Sur la corde raide — "L'héritière", avec Mike Connors. Nick s'introduit dans le monde interlope.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Ciné-Club — "Morambong", drame psychologique de Jean-Claude Bonnardot. Dans le cadre de la guerre de Corée, l'idylle d'un jeune combattant et d'une danseuse. Adultes.

tele 5 5 5

MARDI

1.30—Test Pattern (with music)
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Fireball XL-5
4.30—At home
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Mr. Ed
7.30—The Texan
8.00—Patty Duke
8.30—Friendly Giant
9.30—Front Page Challenge
10.00—News Magazine
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

tele 4

MERCREDI

1.30—Mire et musique
1.45—Nouvelles et nouvelles sportives
2.00—Palmarès et Hit Parade
3.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
3.00—Défilé de la St-Jean-Baptiste
4.30—Vers la compétence
5.00—Roquet, belles oreilles Dessins animés.
5.30—Kosmos 2001
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Furie — Film
7.00—Pattes de mouche — André Labarrère analyse l'écriture de la grande chanteuse française, Dany Dauberson.
7.15—Panorama —
7.30—Adam ou Eve — Avec Jean Lajeunesse et Janette Bertrand.
8.00—Dans tous les cantons—Chansons et danses par les gens de la région de Pointe-Gatineau
8.30—La Cité sans voiles Emission policière mettant en vedette Paul Burke, Horace MacMahon et Harry Bellaver.
9.30—Fernand Gignac et son invitation.
10.00—Le Saint — Avec Roger Moore.
11.00—Coins historiques de ma province — Court métrage.
11.15—Téléjournal de Radio-Canada
11.30—Nouvelles sportives
11.40—La météo
11.45—Aventures dans les îles — Les aventures du capitaine Troy et de son bateau, le "Tiki", dans les îles et mers du Sud.
12.45—Fin des émissions

tele 5 5 5

MERCREDI

1.30—Test Pattern (with music)
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet Hill
3.00—Take Thirty
3.30—Friendly Giant
3.45—Misterogers
4.00—Cisco Kid
4.30—Overland Mail
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Woody Woodpecker
6.00—Native Business
6.15—Wild West Days
6.30—News and Sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—The Greatest Show on Earth
8.00—Red River Jamboree
8.30—Perry Mason
9.30—Festival — Richard Strauss, 100th Birthday Concert
10.30—Lively Arts
11.00—CBC-TV News
11.15—Viewpoint
11.20—Sign Off

demain

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

LES ECHECS

L'Interzone

La 23e et dernière ronde de l'Interzone a été jouée dimanche, mais à cause de deux parties ajournées, on ne connait pas encore la position exacte des joueurs qui figurent en tête du tableau. Spassky (URSS) et Tal (URSS) ont chacun 17-6, mais ils peuvent être rejoints ou dépassés par Larsen (Danemark) et par Smyslov (URSS), qui ont ajourné avec une ifche de 16½-5½. Le plus probable est que cette partie sera nulle et l'on verra quatre joueurs en première position. En cinquième position vient Stein (URSS) 16½-6½ et en sixième Bronstein (URSS) 15½-6½. Boris Ivkov (Yougoslavie) vient ensuite avec 15 -8, suivi de Reshevski (USA) 14½-8½. Lajos Portisch (Hongrie) ferme la marche de la première division avec 14-8. Sa partie ajournée contre Bronstein décidera s'il doit passer en avant de Reshevsky.

Comme seulement trois joueurs d'un même pays peut passer au tournoi des Candidats, les positions 7 et 8 deviennent importantes. Vraisemblablement il faudra un match triangulaire entre Smyslov Stein et Bronstein pour savoir qui sera retenu.

Quel que soit le résultat final, il est certain que Larsen aura été la sensation du tournoi. Faisant face aux cinq joueurs russes dans les dernières rondes, il a eu le dessus de façon non équivoque.

N.220664 — P.H. Nadeau

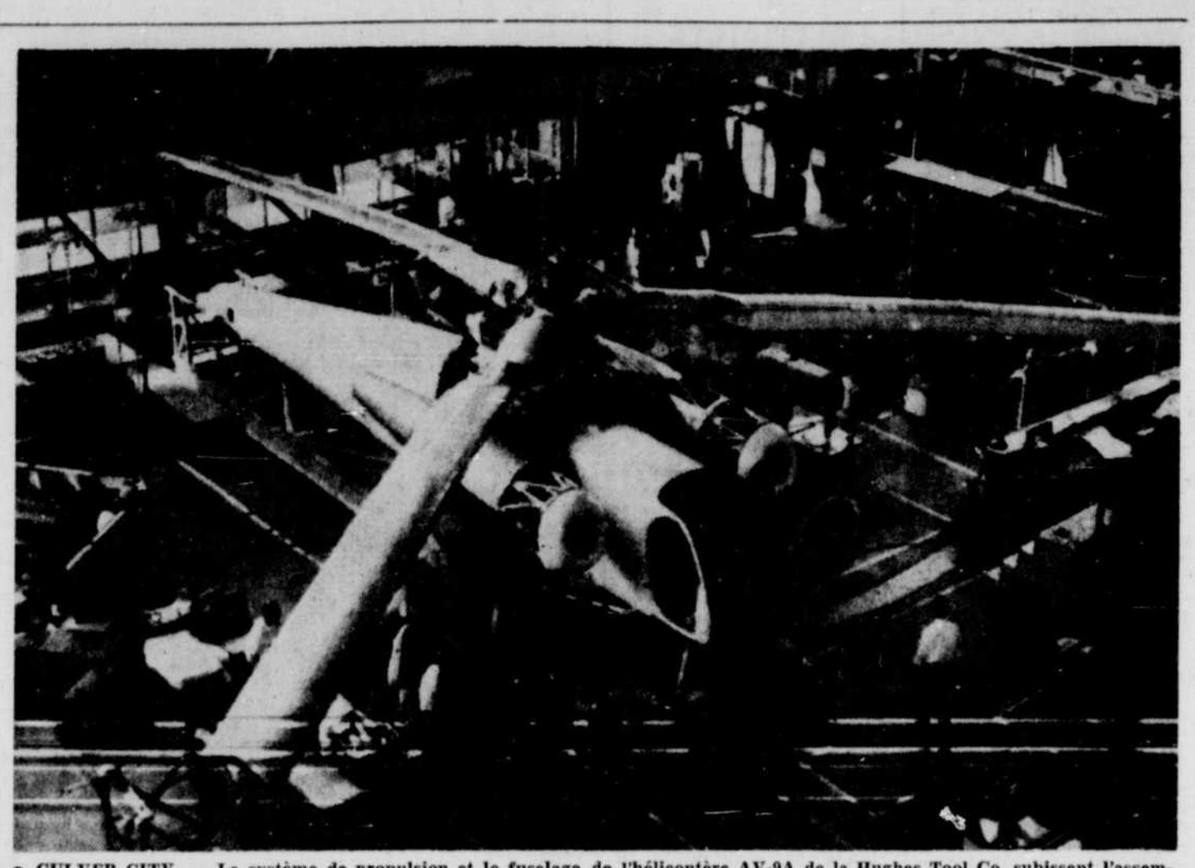
Souvanna Phouma pose deux conditions pour la cessation des vols de reconnaissance

VIENTIANE. (Reuter). — Le prince Souvanna Phouma, premier ministre laotien, a posé hier deux conditions à la cessation des vols de reconnaissance américaine au-dessus du Laos et des autres "mesures défensives" prises contre les forces pro-communistes.

Le Pathet-Lao doit cesser le feu et abandonner les positions conquises récemment sur les neutralistes, et les troupes nord vietnamiennes doivent évacuer le Laos, déclare-t-il dans un communiqué.

Le prince Souvanna Phouma a démenti les affirmations nord-vietnamiennes selon lesquelles des appareils à réaction américains auraient attaqué le 9 juin des villes tenues par le Pathet-Lao dans la Plaine des Jarres et a précisé qu'il s'agissait d'appareils laotiens pilotés par des laotiens.

Le premier ministre a ajouté que les photos aériennes de troupes nord vietnamiennes faisant mouvement au Laos constituaient une "excellente réplique" aux demandes des communistes concernant le retrait des avions et armes américaines du pays.



● CULVER CITY. — Le système de propulsion et le fuselage de l'hélicoptère AV-9A de la Hughes Tool Co. subissent l'assemblage final. Il s'agit d'un nouveau type de propulseur avec hélice servant de tuyère d'échappement. Un hélicoptère de type courant ne transporte au maximum que le poids équivalent à la pensateur du nouvel appareil. Vous y comprenez quelque chose ? (Téléphoto UPI)

Dans le monde

NATIONS-UNIES (Reuter) — Les premiers ministres de Turquie et de Grèce s'entretiendront séparément avec U Thant secrétaire général de l'ONU cette semaine au sujet de la situation à Chypre, a-t-on annoncé hier.

M. Ismet Inonu, chef du gouvernement turc, sera l'hôte du secrétaire général à déjeuner, mercredi, tandis que M. Georges Papandreou, premier ministre grec, viendra vendredi aux Nations unies.

On ne possède aucune indication sur une rencontre éventuelle de M. Inonu et de M. Papandreou à New York.

—o—o—

SAIGON (Reuter) — Les troupes gouvernementales du Vietnam du Sud ont annoncé hier avoir tué une centaine de combatiants du Vietcong au cours d'un violent accrochage qui s'est déroulé dimanche au village de Bang Lang, à 50 milles à l'ouest de Saigon.

Les deux bataillons de troupes aéroportées opposés par le gouvernement à des forces du Vietcong évaluées à deux bataillons aguerris ont perdu une trentaine d'hommes — dont certains ont sans doute été tués par les attaques aériennes de leur propre aviation. Quatre-vingt-cinq parachutistes ont été blessés.

Le Vietcong avait évacué à la tombée de la nuit le village de Bang Lang pris d'assaut par les parachutistes, mais avait continué à le pilonner au mortier.

—o—o—

WASHINGTON (Reuter) — Le président Johnson a accepté hier la démission de M. Robert Manning, secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires publiques.

M. James Greenfield, ancien directeur du bureau de "Time" à Londres et actuellement collaborateur de M. Manning, succédera à ce dernier.

M. Manning, dont la démission sera effective le 31 juillet, aurait accepté de collaborer au mensuel "Atlantic".

Le procès du Dr Hans Hefelmann se poursuit

LIMZOURG. — (A.F.P.). — Le procès de l'opération d'euthanasie contre le Dr Hans Hefelmann, s'est poursuivi devant la Cour d'Assises de Limbourg par l'audition du Dr Wilhelm Bayer, 64 ans.

Le témoin précise qu'à l'hôpital de Hambourg-Rotenburgsort, 70 enfants anormaux âgés au maximum de 2 ans ,ont été supprimés par "miséricorde". Il se souvient d'une conférence qui, en 1940, avait réuni une quarantaine de médecins à la chancellerie du Reich, à Berlin, et à laquelle participait également l'accusé qui, selon le Dr Bayer, donnait l'impression d'être un "homme honorable et correct". Au cours de cette conférence, déclare-t-il, on avait expliqué aux médecins que les mesures d'euthanasie étaient légalement réglées. La loi ne pouvait cependant pas être publiée du fait des réactions qu'elle pourrait provoquer à l'étranger. Le médecin reconnait que lui-même était favorable à l'euthanasie sous certaines conditions.

Le Dr Bayer affirme ensuite que les enfants hospitalisés à l'hôpital de Hambourg-Rotenburgsort étaient examinés et mis en observation. Le diagnostic était envoyé à la "Commission du Reich" qui envoyait alors les pouvoirs pour le "traitement" ce qui signifiait la liquidation définitive des enfants. "Dans chaque cas, affirme le Dr Bayer, on posait aux parents des enfants la question de savoir s'ils étaient d'accord pour qu'un examen soit effectué avec pour résultat la mort dans 90 à 95 pour cent des cas. S'ils s'y étaient opposés, ajoute-t-il, l'enfant leur aurait été rendu".

Calendrier

MARDI, 23 JUIN 1964
S. Zénon, martyr
QUARANTE-HEURES
Maison N.-Dame du Cénacle
Neuville
Saint-Méthode

Demain :
S. Jean-Baptiste le Précurseur

SOLEIL: Lever: 3.53 Coucher: 7.43
LUNE: Lever: Coucher:

Les marées du 23 juin
Hautes: 5.23 a.m. — 5.59 p.m.
Basses: minuit 17 — 1.13 p.m.

Les marées du 24 juin
Hautes: 6.00 a.m. — 6.36 p.m.
Basses: minuit 56 — 2.28 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Dernier quartier le 3, à 6 h. 07 a.m.
Nouvelle lune le 9, à 11 h. 32 p.m.
Premier quart le 16, à 6 h. 02 p.m.
Pleine lune le 24, à 8 h. 08 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

"LE BON EXEMPLE"
Plus on le donne,
Plus on s'enrichit !
Espace payée par un citoyen

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

CHARBON de BOIS
spécialité
BRIQUETTES
BOISEC ENR.
1120, 2e Avenue — Limoilou
Tél.: 523-9522

LE DR DUVALIER EXPRIME SA VOLONTÉ D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA RÉVOLUTION DU PEUPLE

PORT-AU-PRINCE, Haïti. (A.F.P.) — En présence de tous les membres du corps diplomatique, parmi lesquels on remarquait les ambassadeurs des Etats-Unis et de la France et le représentant du Saint-Siège, en présence du régent de l'archidiocèse de Port-au-Prince, des représentants des grands corps de l'Etat et de l'état-major des forces armées d'Haïti, le Dr François Duvalier a prêté serment lundi à midi devant l'Assemblée nationale comme président à vie d'Haïti, conformément aux articles 92 et 197 de la nouvelle constitution.

Après avoir juré de respecter la constitution, défendre l'indépendance et l'intégrité territoriales et avoir entendu le discours du président de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a parlé durant près d'une heure trente. Il a dressé un véritable bilan de son action gouvernementale durant ses sept premières années de gestion, expliquant d'abord les événements qui viennnent de se dérouler au cours desquels le peuple haïtien a réclamé son maintien à vie à la présidence.

Le peuple

Le chef de l'Etat a déclaré "le peuple haïtien est la source de mon pouvoir... Aucune puissance au monde ne peut nous imposer la voie à suivre. J'ai tenu à faire comprendre au monde qu'avec le Dr Duvalier on est en présence du chef incontesté d'une révolution, quoi qu'aient pensé nos détracteurs.

"Le Dr Duvalier n'a pas escamoté le pouvoir en foulant au pied les institutions juridiques. Il se devait de canaliser les désirs du peuple, de mener à bien le mouvement qu'il a déclenché depuis le 30 avril 1961 à la conquête de vos droits de citoyens à part entière.

"J'avais le pouvoir, il m'était loisible de le garder en accord complet avec les désiderata populaires et les normes de toute révolution. J'ai préféré pourtant suivre la voie étroite de la légalité pour offrir des fondations et des états indiscutables à la vague qui me porte en avant depuis 1957".

Après avoir souligné qu'il synthétise les aspirations du peuple et des classes moyennes, le Dr Duvalier a déclaré: "Souvenez-vous qu'aucune force alors ne saurait m'arrêter dans ma volonté inébranlable d'atteindre les objectifs de votre révolution".

Le général Grivas serait à Chypre pour conseiller Makarios

NICOSIE (Reuter) — Le général Grivas, ancien chef du mouvement terroriste "EOKA" est de retour à Chypre, a annoncé hier soir M. Glafkos Clerides, président de la Chambre des représentants de Chypre.

"Le général est arrivé il y a quelques jours, a précisé M. Clerides. "Il est venu étudier la situation sur l'île et s'est entretenu avec Mgr Makarios à plusieurs reprises depuis son arrivée".

"Je suppose qu'ils ont examiné ensemble la situation militaire sous l'angle de l'état des défenses de l'île en cas d'invasion turque. Ils se sont également entretenus de la condition des forces armées et de leur potentiel de résistance en cas d'invasion", a poursuivi M. Clerides.

M. Clerides a déclaré qu'il ignorait par quel moyen le général Grivas était venu à Chypre. De source proche de l'ONU, on déclare que les représentants de l'organisation mondiale sur l'île sont au courant depuis quelques jours de la présence de l'ancien chef terroriste mais dans les milieux autorisés de l'ONU, on se refuse à tout commentaire.

De source généralement bien informée, on déclare que le général est revenu en tant que conseiller militaire et on s'attend que le gouvernement Makarios adopte une politique plus "dure" au cours des semaines à venir.

De source proche du gouvernement grec, on déclare par ailleurs à Athènes que le général Grivas effectue à Chypre une visite "de caractère privé" dans le but "d'aider à ramener, par des moyens pacifiques, des conditions normales et la coexistence pacifique entre les communautés cypriotes".

ISTAMBOUL (Reuter) — L'ambassadeur de Chypre en Turquie, M. Mehmet Ertugruloglu, a déclaré hier à Istamboul que Mgr Makarios l'avait suspendu de ses fonctions et que le président de la république cypriote envisageait de fermer son ambassade en Turquie.

L'ambassadeur, qui est cypriote d'origine turque, a ajouté que cette décision était "illégale". Il a déclaré que Mgr Makarios lui avait demandé de restituer son passeport diplomatique.

Pour la première fois, un ministre néerlandais se rendra en URSS

LA HAYE, (A.F.P.). — C'est sans surprise que l'opinion néerlandaise apprendra que M. Joseph Luns, ministre des Affaires étrangères, se rendra en URSS du 6 au 14 juillet prochain, sur l'invitation de M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères. Ce projet de voyage avait en effet été annoncé, le 12 mai dernier, lors de la conférence ministérielle de l'OTAN tenue à La Haye.

Il n'en demeure pas moins que M. Luns sera le premier ministre des Affaires étrangères néerlandais à se rendre en URSS, pays avec lequel le gouvernement de La Haye n'entretient des relations que depuis 1942. Il convient de rappeler en outre que ces relations ont été marquées par des incidents avant d'aboutir au climat de détente actuelle qui les caractérise. En octobre 1961, en effet, à la suite de la demande d'asile présentée par un ingénieur soviétique, M. Golup, à l'aéroport d'Amsterdam, le gouvernement néerlandais déclara deux fonctionnaires soviétiques "personne non gratae" puis M. P. K. Phomarenko, ambassadeur de l'URSS aux Pays-Bas fut lui-même prié de regagner Moscou.

A titre de représailles M. H. A. Helb, amabssadeur des Pays-Bas dans la capitale soviétique avait été prié de quitter l'URSS. Aucun remplaçant n'ayant été nommé par les deux gouvernements, les représentations diplomatiques de être assures au niveau des chargés d'affaires, jusqu'au début de 1963.

Tournage du "16 décembre"

NEW-YORK. — (A.F.P.). — Le général allemand Hasso von Manteuffel principal protagoniste de la bataille de Bastogne en décembre 1944, viendra aux Etats-Unis, en juillet, pour participer à l'élaboration d'un film évoquant son rôle dans cette célèbre bataille ainsi que celui de son principal adversaire de l'époque, le général Dwight Eisenhower.

Le général von Mantueffel et des membres de l'entourage du général Eisenhower participeront à l'élaboration de cette production en couleurs, intitulée "16 Décembre", en qualité de conseillers techniques.

La compagnie "Gotham Rhodes", qui annonce la venue du général allemand, précise que le tournage du film commencera en décembre prochain.

Ne soyez plus gêné par
UN DENTIER
trop grand
Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alkaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne sûrit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

CITE DE QUEBEC
AVIS PUBLIC
SERVICE DES VIDANGES
Les citoyens sont priés de noter qu'il n'y aura pas de service d'enlèvement des vidanges, mercredi le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste.
Le service est reporté à
samedi le 27
LUDGER GAGNON,
Ingénieur en Chef de la Cité.
Québec, 19 juin 1964

L'HARMONIE DES COULEURS...
est le couronnement d'une décoration raffinée.
LE STUDIO Décorama
...vous offre gratuitement un service d'agencement des couleurs.
Consultez votre dépositaire Sico
PEINTURE SICO LIMITÉE — Québec - Montréal

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY
Psychologue, conseillers en orientation et professeurs demandés, aussi professeurs en Educotion physique (féminin)
S'adresser à :
Maurice Marleau, directeur général, 24, rue Bergevin, Tél.: 373-0612
Salaberry de Valleyfield.

BIJOUTERIE
RENÉ MARCOUX
BAGUES FIANÇAILLES
IMPORTATEUR
UN LÉGER ACOMPTE RÉSERVERA VOTRE BAGUE DE FIANÇAILLES
ainsi que le cadeau de votre choix.
— Bijoux — Montres — Verre taillé et soufflé — Pierres de naissance — Briquets — Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Horloges — Bases de marbre — Trousses de voyage — Valises — etc.
Le PRIX du GROS
365 rue de la COURONNE - Tél.: 574-8727

Le plus grand choix de
CHAUSSURES
pour toute la famille
LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot
3 MAGASINS pour mieux vous servir
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique
795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau
STATIONNEMENT FACILE

PRIERE DE NOTER QUE CET ETE, COMME PAR LE PASSE,
DU 22 JUIN AU 8 SEPTEMBRE,
NOS BUREAUX DE L'EDIFICE DE LA PLACE JACQUES-CARTIER SERONT
OUVERTS ENTRE
8h. a.m. et 4h.30 p.m.
Compagnie QUEBEC POWER
Filiale de l'Hydro-Québec